

Pas contents du traitement

Médecins assistants ■ Le gel de l'ouverture de nouveaux cabinets a provoqué la colère des blouses blanches, y compris dans le canton de Neuchâtel

L'interdiction d'ouvrir un cabinet médical privé, qui devrait toucher d'ici peu des médecins en fin de formation hospitalière, provoque de nombreux remous.

Au vu des nombreux problèmes d'application que cette mesure soulève, la question se pose: n'est-on pas allé un peu vite?

Pour d'autres mesures (levée du remboursement automatique des médecins, financement des hôpitaux par les caisses), Ruth Dreifuss a expliqué qu'elles devaient être soigneusement étudiées quant à leurs effets. Dans le moratoire sur les cabinets privés, en revanche, on fonce.

OPINION

Précipitation?

L'accord des cantons, fin mai à Herisau, a été obtenu pratiquement sans débat, l'objet ayant été mis à l'ordre du jour l'avant-veille. Et, début juillet, les cantons devront l'appliquer, en ayant établi, dans la précipitation, les critères quantitatifs liés aux besoins de la population.

Et une question, soulevée hier à Genève par le professeur de droit constitutionnel Andreas Auer, n'a pas été étudiée, ou insuffisamment: cette ordonnance fédérale sur le blocage du nombre de médecins est-elle conforme à la Constitution, qui garantit la liberté économique?

Pour Andreas Auer, peu soupçonnable de connivences néolibérales, la réponse est non. Car cette ordonnance s'attaque au principe même de la liberté économique: une dérogation n'est possible que sur la base d'une disposition constitutionnelle. Comme pour les cartels.

Pour une simple restriction, une ordonnance suffirait. A condition qu'elle soit proportionnée, c'est-à-dire qu'elle permette d'atteindre le but visé (réduction des coûts de la santé) et qu'il n'y ait pas d'autres moyens d'y parvenir. Difficile d'attribuer ces vertus à l'ordonnance.

Il y a encore, selon Andreas Auer, le problème des rapports Confédération-cantons, celui de la discrimination des étrangers, ou des jeunes médecins. Bref, une ordonnance mal fichue que le Tribunal fédéral, saisi d'inévitables recours, devrait juger inconstitutionnelle.

La multitude d'intérêts en jeu rend déjà la Lamal d'un maniement incroyablement délicat. Aujourd'hui, même la Constitution s'en mêle.

François Nussbaum



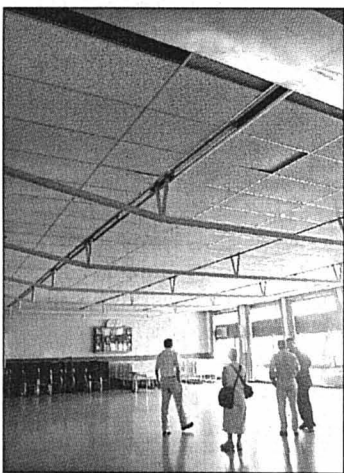
La plupart des médecins assistants et chefs de clinique des hôpitaux neuchâtelois ont limité leurs activités aux cas d'urgence hier. Ils se sont mobilisés pour protester contre le projet de révision de l'assurance maladie, qui prévoit notamment de geler l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux pendant trois ans. Un projet qui pénalise une profession consentant déjà beaucoup de sacrifices, ont estimé les manifestants. Sur le plan national, ils ont été plus de 3000, en vingt lieux différents, à exprimer leur mécontentement. La Fédération des médecins suisses a demandé au Conseil fédéral de retirer son projet.

■ pages 6 et 33

A La Chaux-de-Fonds, les blouses blanches ont fait mine de jeter leurs stéthoscopes.

PHOTO GALLEY

LA CHAUX-DE-FONDS Notre-Dame des courants d'air



Depuis un bon bout de temps, l'église Notre-Dame de la Paix, à La Chaux-de-Fonds, aurait pu être surnommée Notre-Dame des courants d'air. Les responsables de la paroisse se lancent dans un projet de rénovation lourde de leur lieu de culte et de réunion.

PHOTO GALLEY
■ page 9

Le président a tiré sa révérence

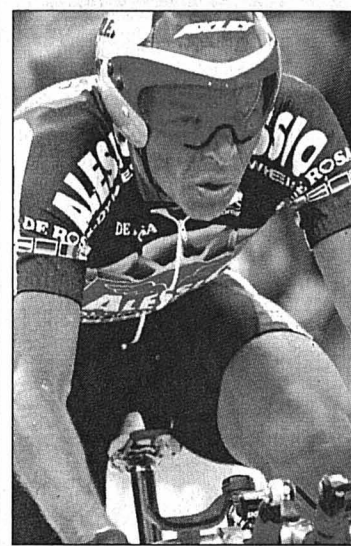
Horlogerie ■ François Habersaat a passé le témoin à Jean-Daniel Pasche à la FH



Hier à Berne, lors de son assemblée générale, la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) a élu Jean-Daniel Pasche (à droite) à sa présidence. Il remplace François Habersaat, qui a passé neuf ans à la tête de l'organisation faïtière.

PHOTO KEYSTONE
■ page 5

CYCLISME Alex Zülle triomphe



Alex Zülle a remporté le Tour de Suisse au terme du contre-la-montre de Bienne, que s'est adjugé l'Allemand Tobias Steinhauser. Deuxième au moment de s'élaner, Laurent Dufaux (ici en plein effort) a craqué et a dû descendre du podium.

PHOTO KEYSTONE
■ page 22

TERRORISME

Durcir la lutte

Dans le sillage des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, le Conseil fédéral a décidé de durcir la lutte contre le terrorisme. A cet effet, il a proposé au Parlement de ratifier deux nouvelles conventions de l'ONU.

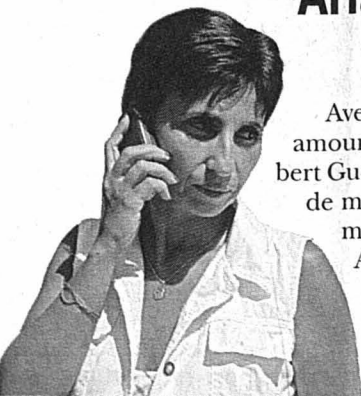
■ page 34

GRAND ÉCRAN

Ariane et ses deux hommes

Avec «Marie-Jo et ses deux amours», le cinéaste marseillais Robert Guédiguian aborde, avec beaucoup de maturité, le registre du drame romantique. Rencontre avec Ariane Ascaride (photo sp-Agora), l'interprète de cette femme partagée entre deux hommes.

■ page 20



JURA

Fraudeur condamné

La cour pénale du Tribunal cantonal du Jura a condamné un industriel français à deux mois d'emprisonnement pour faux dans les titres, peine complémentaire d'une autre condamnation en France voisine.

■ page 16

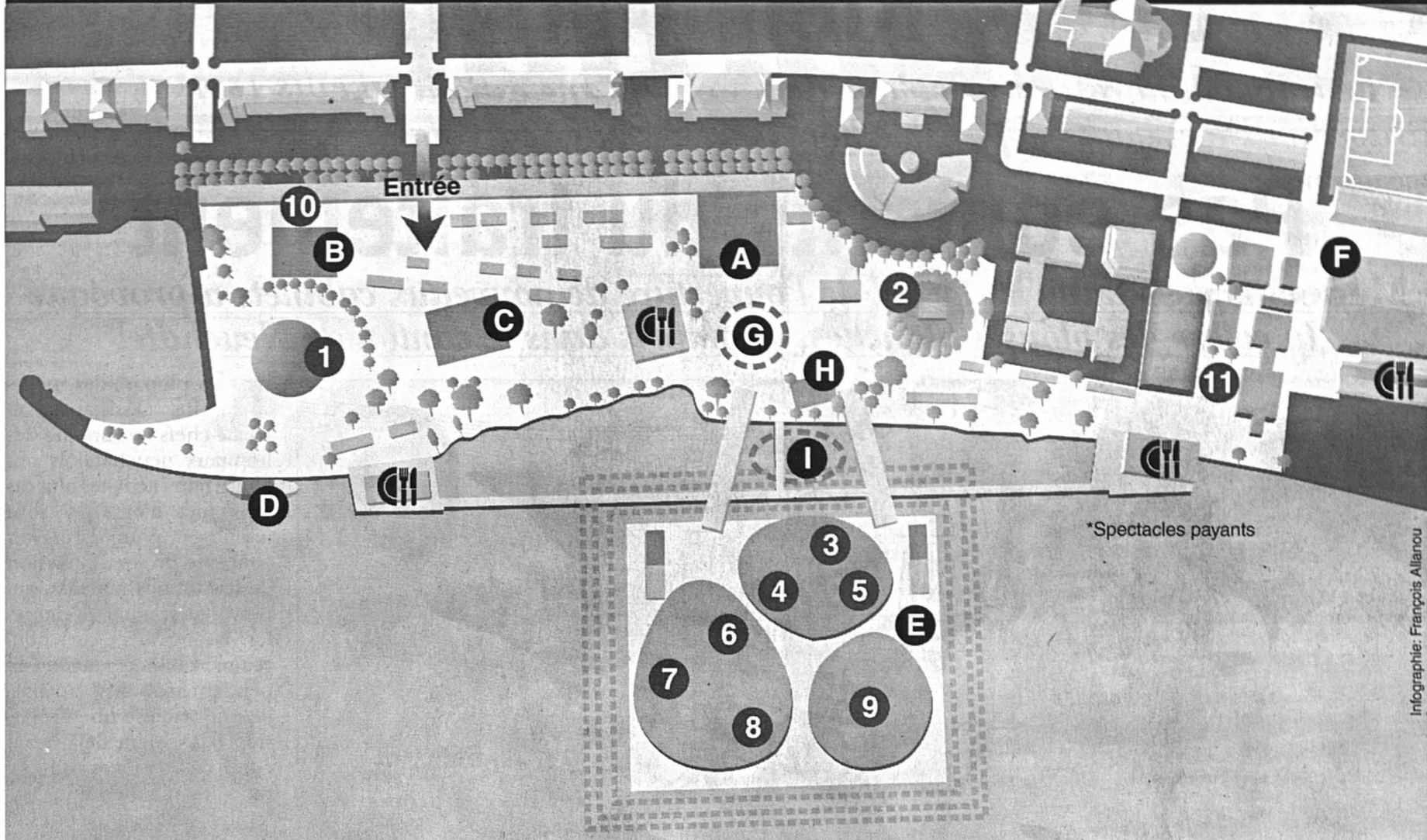
JURA BERNOIS

Conseil régional irrité

Ne daignant pas traduire des documents officiels en français, la Direction des finances du canton de Berne s'est attiré les foudres du Conseil régional, qui dénonce cette façon de procéder avec fermeté.

■ page 15

AGENDA DE L'ARTEPLAGE DE NEUCHÂTEL



Infographie: François Allanou

A) La Grande Scène
Aujourd'hui
 13h/15h: Orquesta Afincando, musique actuelle. 17h/19h: Sierra Maestra, musique actuelle.
Demain
 12h30: coupe du monde de football - finale 3e et 4e place. 16h30/18h30: K'daar, cross Trip Soul, musique actuelle. 20h30: Bob Geldof, musique actuelle.

B) Le Cargo
Aujourd'hui
 20-22h: Carloulounge, musique actuelle. 22h-04h: Atlantis: Trance escape feat. Pulsedriver/Pure/Sonic T/Blackmail, musique actuelle. *
Demain
 17h-22h: Cargolounge, musique actuelle. 22h-04h: Groove lift feat. Kenny Carpenter/Mr. Mike, musique actuelle.

C) Théâtre des Roseaux
Demain
 20h15: Flamenco, danse. *

D) Débarcadère Artepilage du Jura

E) Scène des Galets
Aujourd'hui
 11h/13h/14h30/16h/17h30: Clown Linaz «Patchwork».
Demain
 11h/13h/14h30/16h/17h30: «Piano & Forte», humour avec Olli Hänenstein.

F) Patinoires du Littoral

G) Piazza

H) Scène de la Passerelle
Aujourd'hui
 14h/16h/18h/20h: Les Mi-La-Mi, musique populaire.
Demain
 16h/17h45/19h30: musique populaire par la fanfare d'Auvier L'Avenir.

I) Sons et lumières
Tous les soirs
 22h30: spectacle de nuit: comme un étrange appel.

*Spectacles payants

EXPOSITIONS

1. Le Palais de l'équilibre
2. Manna
3. Piazza Pinocchio
4. Ada
5. Robotics
6. Magie de l'énergie
7. Biopolis
8. Beaufort 12
9. Aua extrema

EN PASSANT

10. Histoires de voir

ATTRACTIONS

11. Funpark

À SAVOIR

Expo Nationale Suisse
 15 mai - 20 octobre 2002

Informations générales.
 Ouverture des portes: 9h30
 Fermeture des expositions: 20h
 Fermeture de l'artepilage: 24h ou 1h (selon les soirs)

Hébergement: Call Center Expo.02
 Tél. 0900 02 02 02 (Fr. 0.50/min.)
 Site Internet: www.expo.02.ch

Horaires, billets de train, billets Expo.02
 Tél. 0900 300 300 (Fr. 1.19/min.)
 Site Internet: www.cff.ch

Billets Events
 Tél. 0848 800 800
 Site Internet: www.ticketcorner.ch

Informations générales, service pour groupes (dès 10 personnes)
 Tél. 0901 02 02 02 (Fr. 0.70/min.)
 Site Internet: www.expo.02.ch

Bob Geldof à Neuchâtel

Fin 1984, Bob Geldof n'est connu que comme le chanteur des Boomtown Rats, groupe punkoïde irlandais dont une seule chanson est entrée dans les charts. Un soir après une journée de promo, il s'affale devant sa télé et découvre un reportage sur la famine en Ethiopie. «*Que puis-je faire? Je ne suis qu'un chanteur sans succès...*», se demande-t-il, bouleversé. Sa réponse: enregistrer un disque et verser tout son bénéfice à une association qu'il crée, le Band Aid.

Ça marche plutôt bien, mais pas assez. Alors il décide de passer la vitesse supérieure et organise un concert de charité qui deviendra énorme: le Live Aid. En 1985, celui-ci verra défiler les plus grands groupes du monde et collectera des dizaines de millions de dollars.

Entre sommeil et éveil

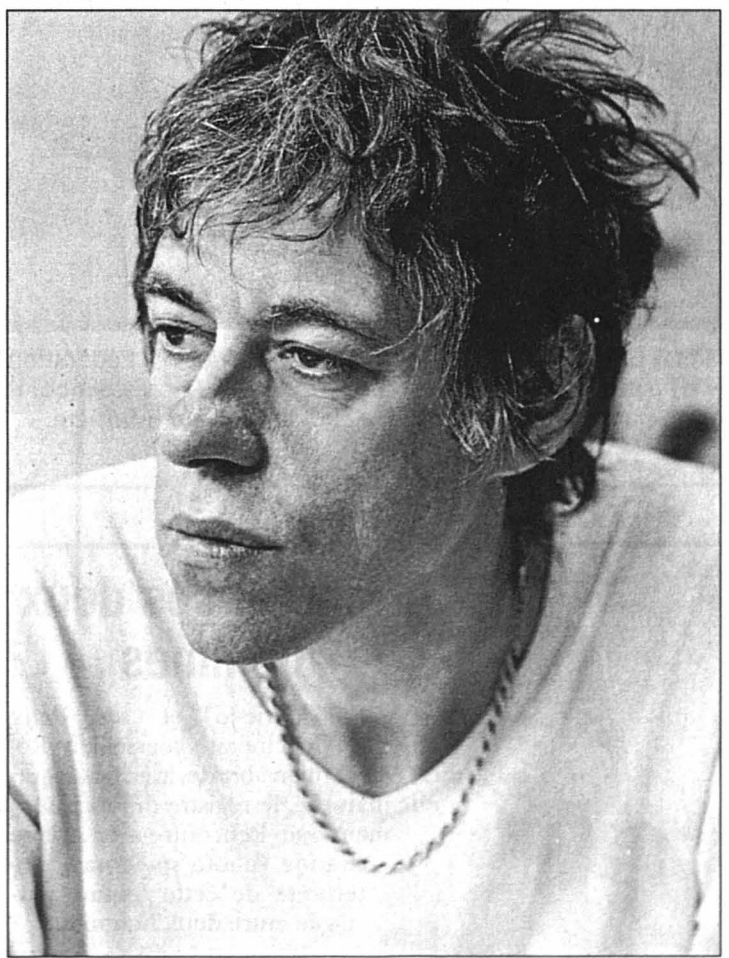
Pop star, poète, politicien engagé, saint vivant, avocat du diable, agitateur, génie: qui est Bob Geldof vingt ans après le Live Aid? Il se considère avant tout comme un musicien et il l'a prouvé en sortant un nouvel album, après cinq ans de silence, «*Sex, Age and Death*». «*Cette musique devait résonner comme quelqu'un seul tard le soir, explique l'artiste. Quand d'étranges sons entrent et sortent de votre tête et des demi-pensées traversent votre conscience. Cet état entre éveil et sommeil semble*

caractériser mon existence ces dernières années.»

De fait, l'album est un ragoût vaudou de sons mijotants. Les rythmes grondent, les mélodies miroitent comme la chaleur au-dessus d'un tarmac, les voix arrivent sans prévenir

dans les têtes et de rusés accords de guitare glissent des haut-parleurs. /comm-nhu

Bob Geldof, demain 20h30, sur la Grande scène, artepilage de Neuchâtel, compris dans le prix d'entrée Expo.02



Bob Geldof, à un âge où l'introspection n'a jamais été aussi forte. PHOTO SP

¡Música latina!

Aujourd'hui et demain, Neuchâtel vibrera grâce à la musique et la danse latinos de trois formations.

Orquesta Afincando. Cet orchestre de salsa composé de 13 musiciens est sans doute ce qu'on peut imaginer meilleur en terme de formation musicale. Etant pratiquement le seul orchestre en Suisse à jouer principalement de la salsa portoricaine, l'événement est à ne pas manquer.

Sierra Maestra. Neuf étudiants créent il y a 25 ans à La Havane le groupe Sierra Maestra pour sauver le son de la disparition. Né dans les collines de la Sierra Maestra à Cuba, le son est l'origine des musiques mondialement connues que sont le mambo, le cha-cha et la salsa. Groupe légendaire.

¡Flamenco! - Laberinto Soledad. La compagnie de danse Flamencos en route, hispanique et suisse, enthousiasme le public de ses soli virtuoses. Parmi eux, les différents moments du flamenco, Soleares, Peteneras et Siguriya, qui traduisent les expressions de la solitude intérieure. /comm

Orquesta Afincando, aujourd'hui, 13h et 15h, Grande scène. Sierra Maestra, aujourd'hui, 17h et 19h, Grande Scène. ¡Flamenco! - Laberinto Soledad, demain, 20h15 au théâtre des Roseaux, 35 francs

NOTRE SÉLECTION

BIENNE

Aujourd'hui
Théâtre Mummenschanz. 19h: Tanzcompany Theater St.Gallen-Hautsache, danse. *
Das Zell. 15h/16h: Walk on the high wire.
Scène du Rivage. 13h/14h30: Herr Thiel et Herr Sassine, humour. 17h/18h30/20h: Seeländer Blasmusikanten.
Hauptbühne. 20h30: ExChange: Alpenmusik - Max Lässer et Hubert von Goisern.
Demain
Théâtre Mummenschanz. 10h30: Workshop, théâtre avec Floriane Frassetto.
Piazza. 9h30-1h30: Cirque des idées. Contes, forum et films sur le thème de la communication, science & société.
Hauptbühne. Musique actuelle. 10h: Ils Fränzli da Tschlin. 11h10: Siat. 12h: Passiunai. 13h05: S.O.R. 14h10: Targaruga. 15h: Surmicant. 15h50: Bulais. 16h55: Liricas analas. 17h45: Corin Curschellas. 20h30: Musica rumantscha..
Scène du Rivage. 11h30/13h30/15h30: Aquarium, musique populaire.
Das Zell. 15h/15h15: Walk on the high wire.

MORAT

Aujourd'hui
Sur tout le site, Libretto 4, festival de musique classique
Théâtre de Gravier. 9h30-20h: Gli Universi Sensibili: expositions.
Vieille Ville. 12h-18h: Zapzarap.
Rathaus. 12h30-15h30: Quatuor pour la fin du temps. 13h30-15h30: Klangfluchten und Fluchtklänge. 14h30-16h30: Schlacht am Klavier. 17h30/18h30: Trilogie des Kriegssonaten.
Deutsche Kirche. 15h30-16h30: Inventiones Ferales. 19h30-20h45: Alla guerra - alla guerra d'amore.
Navettes du Monolithe. 20h30-23h: Schlumpf-Dalvit et Les Nouveaux Troubadours. 20h45-22h30: Tango et Ragtime et Walzer auf Navetten.
Monolithe. 21h-23h: L'histoire du soldat. * 21h15-21h45: Schlachten - Vokalmusik.
Scène de Meyriez. 13h30/15h30/17h: Volkstammusik mit Djembé. 18h15-22h20: DJ Lounge - DJ Paco Carballo, musique actuelle.
Eglise française. 16h30-17h30: Quintett Op.39 Prokofiev.
Demain
Théâtre de Gravier. 9h30-20h: Gli Armadi Sensibili, expositions.
Eglise française. 11h-12h15: Archini Murtensis, musique classique par l'Orchestre de chambre de la Broche. 16h30-17h30: Battaglia & Kammerinfonie.
Vieille Ville. 12h-18h: Zapzarap.
Deutsche Kirche. 12h-12h30: Bruno Eberhard, Solothurn. 15h30-16h30: Désastres de la guerra.
Rathaus. 12h30-13h30: Aus des Knaben Wunderhorn. 14h30-15h30: Krieg in der Deutschschweizer Literatur.
Scène de Meyriez. 12h30-15h45: coupe du monde de football - finale 3e et 4e place. 17h30-18h30: Perkussion ensemble. 19h-22h20: DJ Lounge - DJ Oliver Scotoni, musique actuelle.
Tente centenaire. 18h-19h30: Black Tell. *

YVERDON

Aujourd'hui
Mondial. 11-24h: Syrie, musique populaire.
Scènes des Collines. 13h-13h30: Tangente, humour. 14h30-15h: Entre Guillemets, humour. 17h/18h30/20h: Jodlergruppe Uebeschisee, musique populaire.
Yverdrôme. 19h30-22h: journée cantonale VD-J'YVé - Piano Seven et Invités, musique actuelle.
Artepilage mobile du Jura. 14h/16h: Nef des enfants. 18h/19h: Murmures du Monde, théâtre. 20-23h: Cabaret d'Avant Guerre, théâtre. *
demain
Sur tout le site. 9h30-4h: - Journée cantonale VD-J'YVé
Artepilage mobile du Jura. 14h/16h: Nef des enfants. 20h-23h: Cabaret d'Avant Guerre, théâtre. * 23h-02h: Merchurochrome, musique populaire.
Mondial. 11h-24h: Syrie, musique populaire.

On ne voit rien. Rien de rien

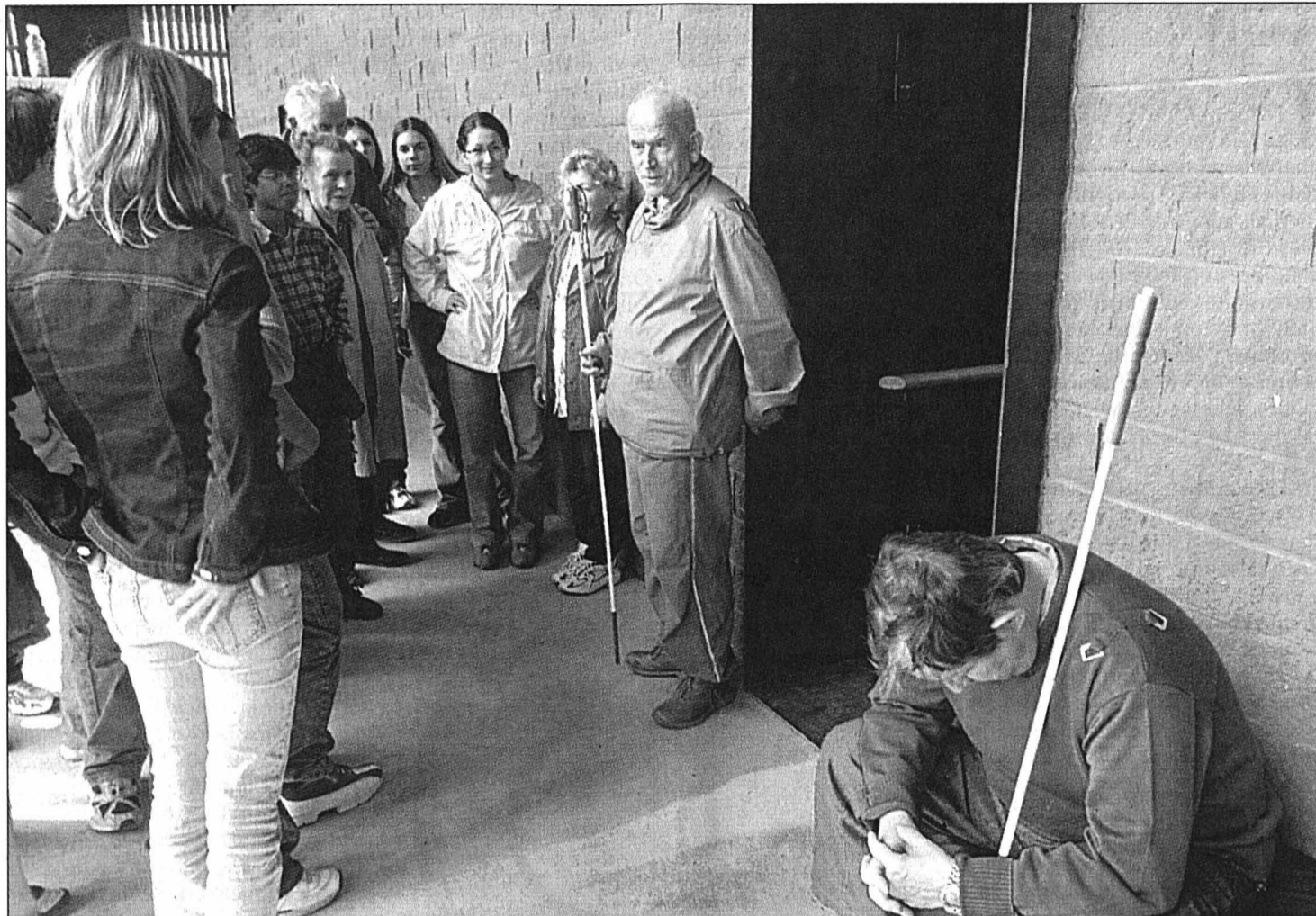
«Blindekuh» ■ *Le colin-maillard de l'arteplage de Morat est une expérience sensorielle extraordinaire et quasi impossible hors de ce lieu de nuit totale*

Par
Rémy Gogniat

Qui n'aura pas vu, si l'on peut dire, l'exposition Blindekuh sur l'arteplage de Morat, n'aura pas vraiment vécu Expo.02. Cette prise de conscience du monde des malvoyants, cette expérience de contacts dans l'obscurité, cette découverte d'un monde inversé où les voyants tâtonnent, et où les aveugles se déplacent sans problème parce qu'ils sont habitués à cette réalité, tout cela n'est quasi pas possible ailleurs qu'à Expo.02.

Il ne suffit pas, en effet, de se déplacer dans son appartement un soir où on aura éteint la lumière, ou de marcher dans une cave borgne. Ces lieux finissent toujours par offrir un peu de visibilité, amenée par une quelconque source de lumière, même ténue. A Blindekuh, en revanche, on ne voit rien. Rien. «Mais, petit à petit, nos yeux ne finissent-ils pas par s'habituer à l'obscurité?», demandait quelqu'un qui parlait de l'exposition sans y avoir été. Non, les yeux ne s'habituent pas, au sens habituel du terme. La pupille a beau se dilater: aucune lumière n'y pénètre. Aucune. On ne voit rien de rien.

Les aveugles qui guident les visiteurs dans le local (un local proposant quelques obstacles sympathiques...) ne voient pas davantage, certes. Mais eux sont habitués à se passer de la vision. Ils possèdent des autres sens plus aguerris. Plus aguerris? Qu'est-ce qu'ils ont en plus? Allez vivre Blindekuh: vous



A l'entrée du couloir conduisant à l'obscurité, un guide malvoyant donne ses instructions, tandis qu'un autre se repose, entre deux groupes. PHOTO LEUENBERGER

comprenez tout de suite comment vous repérer en écoutant une voix, et comment vous concentrer pour retrouver la musique indiquant la direction de la sortie quand le brouhaha donne l'impression d'une grande foule. Vous comprendrez

aussi comme on est vite seul avec soi-même quand on ne voit rien.

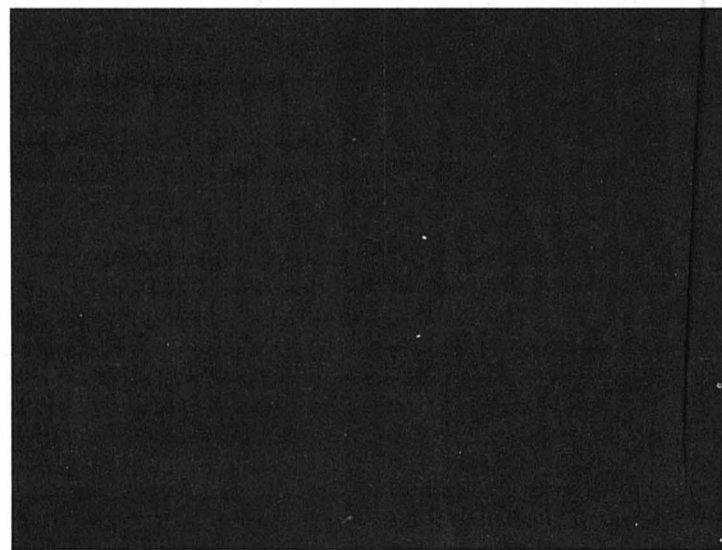
Dans le gobelet, pas sur les mains

Si vous allez boire quelque chose au bar, vous hésitez à sortir un billet, de peur de le

laisser tomber – car ils n'allumeraient pas la lampe pour le rechercher... – et vous comprendrez vite qu'il vaut mieux boire l'eau minérale au goulot de la bouteille plutôt que de vous la verser sur les mains en croyant qu'elle coule dans un gobelet! Un petit moment de

panique? Mais non. Un petit pincement, dans le noir? D'abord, c'est très salutaire et ça passe vite. Et si ça ne passe pas, aucune crainte: les aveugles sont là, veillant sur vous. En quelques secondes, ils peuvent retrouver la lumière. Pour vous. /RGT

L'obscurité, ça s'écoute et ça se tâte



Au bar de Blindekuh: même «fin noir», on passerait inaperçu. PHOTO SP

Blindekuh («vache aveugle», expression allemande pour colin-maillard) propose une double expérience, selon que vous entrez à l'exposition en temps ordinaire ou lors d'une manifestation.

Lors d'une visite ordinaire (avec réservation obligatoire en prenant un billet gratuit auprès des centres d'information de l'arteplage de Morat), les aveugles font percevoir l'obscurité comme une expérience ludique et intense, pas comme une menace. Cette «vue» dans le noir abolit les barrières fondées sur l'apparence et favorise le rapprochement, car

la communication dans l'obscurité exige une certaine proximité.

L'exposition Blindekuh est aussi l'occasion, pour des artistes et visiteurs voyants, de s'initier, avec le public, à la culture dans l'obscurité. Chaque samedi soir, deux manifestations ont lieu à 19h30 et à 21h15 dans le noir: une pièce auditive, un opéra instrumental et vocal ou un concert. Et onze dimanches en matinée (10h) sont par ailleurs réservés pour des conteurs et des services religieux. Renseignement et réservations pour les concerts: Ticket Corner, tél. 0848 800 800. /rgt

AVISITÉ

René Haas, 63 ans, est né à La Chaux-de-Fonds, a étudié dans le canton de Berne puis à Zurich. Mais un jour, il décide de partir pour un tour du monde. La première étape: l'Afrique du Sud. La deuxième étape? Il n'y en a pas eu! L'homme habite toujours là-bas, depuis 1961. Et c'est de la ville du Cap qu'il est arrivé samedi, tout exprès pour voir l'Expo.

«La première image que j'ai vue de la manifestation, ce devait être l'an dernier dans «La Revue suisse», le journal des Suisses de l'étranger. On y voyait juste la plateforme de Neuchâtel, le reste n'avait pas encore été construit. Cela m'a déjà donné envie de venir.»

«Tout est suisse à l'Expo!»

Sur les sites (il les a déjà tous visités, y passant toutes ses journées), l'expatrié n'a pas été déçu. «Très impressionné! L'architecture est magnifique. Autant les galets, les tours, le nuage que le monolithe.» Il ramènera dans ses bagages une grosse pile de cartes postales des arteplages. «Actif dans le mobilier, je travaille avec des designers et des architectes. Ils m'ont demandé un maximum d'images de cette Expo qu'ils ont juste aperçues une fois sur la télévision par satellite.»

Les visiteurs helvétiques estiment souvent que la manifestation n'est pas assez nationale, ce qui le fait rire. «La Suisse? Mais elle est partout à Expo.02! Tout y est propre, bien fait, précis, impeccable... Peut-être faut-il venir de l'extérieur pour le ressentir.»

Sa deuxième semaine à Neuchâtel, où il dort chez son frère, René Haas la passera à rencontrer ses connaissances. Puis il rentrera en Afrique du Sud, avec dans le cœur un nouveau petit morceau de son pays. /NHU

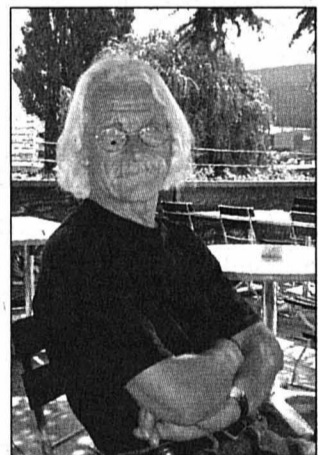


PHOTO HUBER

Aveuglement

Blindekuh se présente sous la forme d'un grand pavillon rectangulaire sur la plage de Morat en direction ouest. L'exposition occupe une vingtaine de personnes aveugles par jour. Font partie des sponsors et partenaires de l'exposition l'assurance Helsana, la holding Jelmoli, huit fondations et la communauté de travail des fondations culturelles suisses. /rgt

PUBLICITÉ

SE CHAUFFER AU MAZOUT.

LA BONNE DÉCISION.

Recevez des conseils personnalisés et une documentation détaillée:
Centre information mazout, Case postale 100, 1037 Etagnières, Hotline 0800 84 80 84, www.mazout.ch

N' en déplaise aux puristes, l'Exposition nationale est aussi une vaste opération de marketing. Vendre des produits dérivés, trouver l'article choc au bon moment, tel est la mission de ces multiples petites échoppes aux produits labellisés et standardisés. Sur les arteplages, les objets les plus convoités peuvent surprendre. Peu de monde se rue sur la mascotte Lili. Les vedettes des commerces sont plutôt le marteau gonflable et le T-shirt à la croix helvétique. Commençons par ces étonnantes baudruches, par ces marteaux orphelins de leurs faucilles, qu'affectionnent particulièrement des hordes d'élèves qui se frappent gaiement. Un coup par-ci un coup par-là et même sur les filles. Allez hop, Riva la baston! On pensait que ces jeunes ramèneraient autre chose qu'un marteau gonflable à la maison. Peut-être même que le Palais de l'équilibre secourrait un peu leurs habitudes de consommateurs frénétiques. Joli leurre. Autre vedette, le T-shirt patriotique: public cible, pensait-on, le vieux suisse conservateur, que nenni, ce T-shirt est vite devenu à la mode. Et ce sont de jolies jeunes filles, top look, qui adorent ça. Et qui donnent à la croix suisse des contours étonnants, en bombant le torse.

Alexandre Caldara

GARE AU GALET

Grand rendez-vous multiculturel

Evénement ■ Le programme du 1er Août version Expo.02 a été présenté hier: un festival de musique et de jeunesse. A Neuchâtel, Touré Kunda en vedette

Par Philippe Oudot/ROC

Le 1er Août va se transformer en gigantesque fête musicale sur les quatre arteplages. La fête nationale officielle se déroulera à Bienne, avec la création de la pièce de théâtre «august02 - août02 - agosto02 - avust02», retransmise en direct par la SSR, et un discours de conseiller fédéral Samuel Schmid. Ombre au tableau: il faudra acheter un billet d'entrée spécial pour pouvoir faire la fête.

Directeur artistique d'Expo.02, Martin Heller a le sens de la formule. Hier, à l'occasion de la présentation de la journée du 1er Août, à Bienne, il n'a pas hésité à comparer cette journée à une Fête des mères: «Après tout, Expo.02 est un enfant légitime de la Suisse - qu'on a maintenant appris à aimer - et il a envie de prouver sa reconnaissance à sa manière et de façon originale.»

Pour l'Expo, cette journée permet de procéder à une réhabilitation du 1er Août, qui ne doit pas seulement être une fête patriotique, mais aussi l'occasion de se poser des questions. Notamment sur la notion «de notre identité, ou plutôt nos identités, et tout ce qui détermine ce que signifie être un Suisse ou une Suisseuse. Reste à voir si c'est l'être qui détermine la nationalité ou l'inverse?», s'est interrogé le directeur artistique. En clair: la suissitude dépend-elle des gènes, ou du passeport?

Réflexion sur le pays

Directeur des Events, Daniel Rossellat a relevé que la fête du 1er Août est souvent empreinte d'une sorte de mélancolie et qu'une fois passé l'âge de craquer des allumettes de Bengale, la jeunesse ne se sent

guère concernée par cet événement. Voilà pourquoi l'Expo a voulu alléger le côté rituel de la cérémonie et l'orchestrer de manière différente, plus festive, en donnant la parole à la jeunesse. Dans le cadre d'un projet mené par le Comité suisse des activités de jeunesse (CSAJ) des jeunes de 18 à 22 ans ont ainsi été invités à réécrire un projet de Pacte suisse dans un langage d'aujourd'hui sous forme de discours. Ce sont ces derniers qui ouvriront la partie officielle sur chaque arteplage. Comme

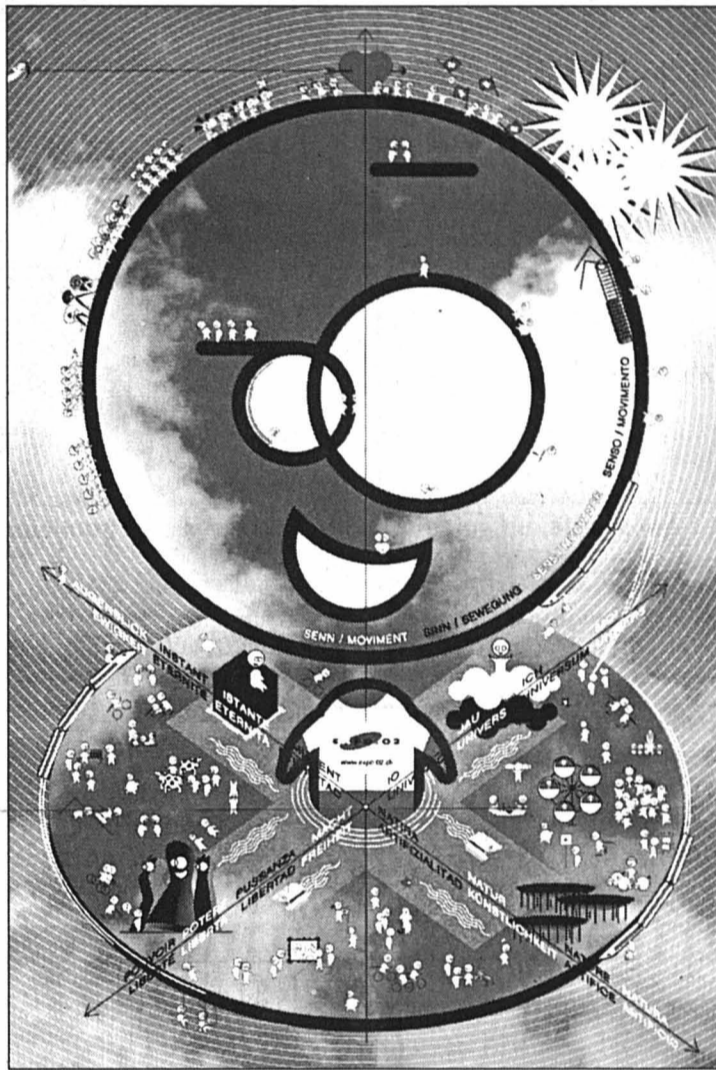
l'a souligné Daniel Rossellat, l'idée est de permettre une réflexion sur le pays, son unité, mais aussi sur ses différentes composantes - sa jeunesse, mais aussi ses communautés étrangères. D'où une programmation musicale très riche et très éclectique, avec des têtes d'affiche comme Omara Portuondo à Bienne, Jahel à Morat, Touré Kunda à Neuchâtel, ou Goran Bregovic à Yverdon (voir encadré). Et de relever au passage que «le métissage d'aujourd'hui est peut-être le folklore de demain». Mais le

point fort de la journée sera bien entendu «august02 - août02 - agosto02 - avust02» de Lukas Bärfuss et Samuel Schwarz. Une création qui s'interroge avec beaucoup d'humour sur la nature de la spécificité suisse.

Une journée spéciale

Comme la journée d'ouverture et celle de clôture, le 1er Août est une des trois journées spéciales d'Expo.02. Pour accéder aux arteplages, il faudra donc se munir d'un ticket d'entrée spécial, en vente dès aujourd'hui au prix de 40 fr.

jusqu'au 29 juillet, et qui passera ensuite à 55 francs. En revanche, les enfants et les jeunes jusqu'à 16 ans pourront entrer gratuitement, a précisé le directeur marketing Rainer Müller. Un billet spécial qu'il estime justifié par le programme très riche de la journée. L'offre mise sur pied ce jour-là, a-t-il précisé, correspond à un montant d'environ un million de francs. Toutefois, grâce à des partenaires privés, elle ne «pèse» que 400.000 fr. dans le budget de l'Expo. /POU-Le Journal du Jura



L'affiche du 1er Août à Expo.02 est l'œuvre du graphiste genevois François Chalet. PHOTO SP

Riche programme

La programmation musicale et théâtrale démarquera partout à partir de 13h30. A 20h, place aux cérémonies officielles. La soirée se poursuivra en musique jusqu'à 22h30. Puis de grands feux d'artifice illumineront la région des Trois-Lacs.

L'arteplage de Neuchâtel fera la fête aux musiques étrangères, avec le Brésilien Gil Félix qui allie la force des percussions africaines à la bossa nova; la formation espagnole Arte Flamenco, les textes chantés de l'Indien Ahmad Mohammad accompagné par la musique du Safar Ensemble, sans oublier Sonalp et ses harmonies entre jodel, percussions africaines et guitare basse. En soirée, c'est le Sénégalais Touré Kunda qui enflammera la Grande Scène.

Bienne fera la part belle aux musiques itinérantes. Entre 14h et 19h30, on pourra découvrir la Bandella di Bedano, venue du Tessin; les groupes folkloriques Appenzell Echo et Montferrine; le steel-band

bâlois Extempo, la guggenmusik lucernoise Ruemliggeister, ainsi que le groupe folklorique Téka, de Hongrie. Après la partie officielle, le public pourra vibrer aux rythmes d'Omara Portuondo, belle voix du Buena Vista Social Club.

L'arteplage de Morat va quant à lui accueillir des musiciens de pays voisins: Lili Boniche, de France; Die Knödel (Autriche), Massimo Ranieri (Italie); les Suisses Stimmhorn et l'ensemble Archini Murteni. Après 21 h, c'est le duo Jael qui sera sur scène, jusqu'au feu d'artifice.

Du côté d'Yverdon, c'est la culture des montagnes qui sera à l'honneur, avec la musique andine de Los Nachos; tibétaine de la Tibetan folklore association; ainsi que du Quatuor suisse de cor des Alpes. En soirée, Marc Donnet-Monay fera dans l'humour à l'Yverdôme, alors que le Croate Goran Bregovic et son Funeral Orchestra mettront le feu à la Scène des étoiles. /pou

BREVES 02

JOURNÉE CANTONALE JURASSIENNE ■ Le Gouvernement exprime sa satisfaction. Le Gouvernement jurassien a tiré, mardi, un bilan très positif de la journée cantonale sur l'arteplage de Neuchâtel. «Le spectacle présenté par les hordes, le cortège et les différentes productions ont été appréciés d'une manière unanime», souligne-t-il, avant de remercier sincèrement les 1600 participants à cette manifestation. /mgo

BIENNE ■ Grisonne. Demain sera la Journée de la musique grisonne sur l'arteplage de Bienne. Seront de la partie des grands noms de la scène musicale romanche, comme Corin Curschellas, Linard Bardill ou Thomas Cathomen. /ats

MORAT ■ Patates en fête. Aujourd'hui et demain aura lieu la Fête de la patate, à Expo-agricole. La manifestation, organisée par Swisspatat, a pour thème de la «Créativité avec la pomme de terre». Pas moins de 489 classes de toute la Suisse ont participé à un concours de dessins qui seront vendus aux enchères. Les recettes iront au projet «Pommes de terre contre la faim», en Corée du Nord. /ats

SAMARITAINS ■ Nombreux clients. Depuis l'ouverture de l'Expo, les samaritains ont soigné plus de 5000 visiteurs, la plupart pour des problèmes cardiovasculaires, des coups de soleil parfois extrêmes ou des cloques. Au total, 4141 personnes ont pu être soignées par les samaritains, 1150 autres ont dû consulter un médecin, et 215 conduites à l'hôpital. /ats

Fermeture de boutiques

Expo-shops ■ Surnombre sur tous les arteplages, chiffre d'affaires insatisfaisant: neuf des vingt-trois magasins Skiv fermeront et des emplois seront supprimés

La direction de la société Skiv SA, à Cham (ZG), a décidé de réduire le nombre de boutiques d'Expo.02 sur les arteplages. En accord avec la direction de la manifestation, 9 des 23 magasins devront fermer lundi et 23 emplois sont supprimés.

Les surcapacités des surfaces de vente et le chiffre d'affaires peu satisfaisant exigent des mesures pour assurer l'avenir d'Expo.02, a indiqué hier Skiv SA, une filiale de l'Association suisse des négociants de kiosques.

23 emplois supprimés

«Nous avons tout simplement trop de magasins sur les arteplages», a déclaré Torsten Haeffner, porte-parole de Skiv SA. «Des erreurs ont certainement été commises dans la phase de planification et le fait que, les premières semaines, l'Expo a surtout accueilli des écoliers n'a pas arrangé les choses.» Cette décision entraîne la

suppression de 23 emplois, qui concernent 70 personnes, pour la plupart des femmes de la région des Trois-Lacs payées à l'heure, précise Torsten Haeffner.

La fermeture des boutiques d'Expo.02 concerne tous les arteplages: à Neuchâtel, cinq sur onze devront mettre la clé sous la porte, à Bienne, deux sur cinq, à Morat, une sur quatre et à Yverdon-les-Bains, une sur trois.

Recettes à la baisse

Jusqu'ici, l'Expo a perdu 1,5 million de francs en recettes de concessions à cause du faible chiffre d'affaires de ces boutiques, explique le chef de l'information Tony Burgener. Pour la durée totale de la manifestation, Expo.02 avait prévu des rentrées à hauteur de huit millions. «Nous espérons maintenant arriver à six», ajoute Tony Burgener.

Des efforts seront entrepris afin de promouvoir les ventes,

indiquent Torsten Haeffner et Tony Burgener. Au cours des prochaines semaines, les ma-

gazines devraient modifier leur présentation et procéder à une adaptation de la gamme

de produits. Celle-ci sera plus axée sur les souvenirs, qui se vendent bien. /ats



Les trop nombreuses boutiques Skiv des arteplages n'ont pas assez eu la cote. Ou les écoliers pas assez d'argent de poche. PHOTO HUBER

Une page s'est tournée à la FH

Horlogerie ■ Après cinquante ans d'activité dans la branche et neuf ans passés à la présidence de l'organisation faïtière, François Habersaat cède sa place à Jean-Daniel Pasche

Par
Daniel Droz

C'est une page importante de l'histoire de la FH - Fédération de l'industrie horlogère suisse - qui s'est tournée hier à Berne lors de l'assemblée générale de l'association. Après neuf ans passés à sa tête, François Habersaat a tiré sa révérence. Il avait succédé à la présidence à André Margot, l'homme de la restructuration après la fusion de l'ancienne

FH avec la Chambre suisse de l'horlogerie.

François Habersaat a débuté dans l'horlogerie il y a cinquante ans. A ses débuts, affecté aux archives d'une fabrique de mouvements, il pensait n'y travailler qu'une année. «C'était une erreur, confie-t-il, Pour pouvoir vivre intensément un produit, il faut connaître ses racines». De ces cinquante années de travail, il confesse posséder un chapelet de souvenirs «allant de la tristesse au plus grand bonheur».

A peine nommé en 1993, François Habersaat va s'atteler à renforcer la crédibilité de la FH sur le plan national et international. En Suisse, en terme d'industries d'exportation, «on ne parlait que des machines et de la chimie», se souvient-il. A l'échelle du globe et avec son équipe, il s'est battu pour l'obtention de licences, la diminution des droits de douane et contre la contrefaçon.

Le futur retraité a aussi accompagné 28 fois des

conseillers fédéraux lors de voyages à l'étranger. Avec Jean-Pascal Delamuraz, Pascal Couchepin, Adolf Ogi ou Flavio Cotti, il a eu «accès aux présidents ou aux ministres de l'Economie». Des souvenirs? «Le voyage en Chine avec Adolf Ogi à l'occasion du cinquantième anniversaire de la reconnaissance de la République populaire. Nous avions eu un entretien de 50 minutes avec Jiang Zemin», confie-t-il.

Son dernier «périple»? Le Kazakhstan. «Profitant d'un temps libre, Pascal Couchepin et

moi-même avons visité une ferme où se trouvaient 1500 chameaux. Et j'ai dû boire du lait de chamelle, moi qui ne bois pas de lait...»

Discours élogieux

«Merci de votre confiance», a-t-il lancé hier aux membres de l'organisation faïtière de l'horlogerie. Georges Crevoisier a estimé, dans son discours, que François Habersaat était prédestiné à la fonction de président en raison de ses initiales. «Un merveilleux ambassadeur, admirable de vitalité, personne n'osait

lui dire non, a clamé le vice-président de la FH. Notre cœur se serre un peu de vous voir vous éloigner, mais ce n'est qu'un au revoir». «Beaucoup trop élogieux» lui a rétorqué François Habersaat.

Ce dernier est parti sous les applaudissements. Son successeur Jean-Daniel Pasche (voir encadré) a été élu par acclamations. Il a exprimé sa gratitude et sa reconnaissance. Il a fait part de sa «fierté de représenter cette industrie» et de son «humilité eu égard aux exigences et aux activités du futur». /DAD

Un juriste prend la barre

Marié et père de deux enfants, Jean-Daniel Pasche n'est pas un inconnu dans le monde de l'horlogerie. Il occupe le poste de directeur de la FH depuis juillet 1993. Originaire de Servion, dans le canton de Vaud, et âgé de 46 ans, il a obtenu sa licence et son doctorat en droit à l'Université de Neuchâtel en 1980.

De 1981 à 1982, il a travaillé à l'Office fédéral de la police puis, jusqu'en 1993, à l'Office fédéral de la propriété intellectuelle, dont il a été le vice-directeur durant trois ans.

«Assez serein, calme», Jean-Daniel Pasche occupera le poste de président à temps complet contrairement à son prédécesseur qui était officiellement à 50 pour cent. Cette nouvelle donne a obligé la FH à changer ses structures. Le poste de directeur est supprimé. Trois chefs de division épauleront dorénavant le président. Maurice Altermatt, remplaçant du président, s'occupera de la division économique, Laurent Paichot du secteur juridique et David Marchand de l'administration.

Le directeur, jusqu'à présent, «était plus actif dans la gestion interne». Le président, de son côté, a «une tâche politique plus générale pour définir la stratégie de la FH. Il a plus de travail à l'extérieur, de représentation», souligne Jean-Daniel Pasche.

Dans le cadre de l'OMC - Organisation mondiale du commerce -, les dossiers des droits de douane, de la propriété intellectuelle, de l'harmonisation des règles d'origine et de la libéralisation des services occupera plus spécialement le nouveau président de l'organisation faïtière de l'horlogerie. /dad



Hier à Berne, Jean-Daniel Pasche (au premier plan) a été élu à la présidence de la FH. Il succède à François Habersaat. PHOTO KEYSTONE

11^e BROCANTE DE LA VUE-DES-ALPES

Route Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds

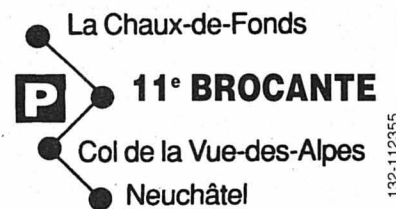
**Vendredi 28 juin, samedi 29 juin
et dimanche 30 juin 2002**

Parking du Pré-Raguel, versant La Chaux-de-Fonds

14 h à 20 h
10 h à 20 h
10 h à 18 h

**80 EXPOSANTS
CANTINE**

ENTRÉE GRATUITE



SPECTACLES-LOISIRS

Le Pays de Porrentruy
Faites-vous plaisir... Goûtez-y

**SAMEDI 29 JUIN
ET DIMANCHE 30 JUIN 2002**

ALLE

Fête des paysans jurassiens

Invité d'honneur: la station de Nendaz (VS)

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

Mazda 2.0 626

Fresh Line

5 vitesses, blanche.

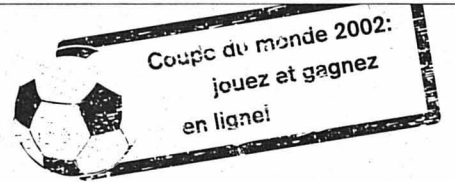
1997, Fr. 13 200.-.

Garantie - Echange.

Tél. 032 753 11 53 ou 078 714 73 76

DIVERS

CREDIT SUISSE



Ne rêvez plus. Achetez!
Votre Crédit privé au

0800 800 100



Des prix d'une valeur totale de CHF 41'000.- à gagner!
Worldcup-Game: www.credit-suisse.ch/credit-privé
Exemple de tarif: montant net CHF 10'000.-, taux d'intérêt annuel effectif de 9,9% à 12,5%. Frais totaux pour 12 mois entre CHF 520.40 et CHF 652.40. Remboursement du montant net et des frais en 12 mensualités équivalentes.

L'annonce, reflet vivant du marché

AVIS OFFICIELS

VILLE DU LOCLE

**Mise à l'enquête publique
d'une modification
d'affectation de zone**

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, une modification d'affectation des articles cadastraux 8209 et 8212 au Col-des-Roches est mise à l'enquête publique.

Les plans de modification peuvent être consultés au bureau communal, rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, du 21 juin au 10 juillet 2002 (20 jours).

Toute opposition motivée est à adresser par écrit au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 10 juillet 2002.

Le Locle, le 21 juin 2002.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président: D. de la Reussille
Le secrétaire: J.-P. Franchon

VILLE DU LOCLE

**Mise à l'enquête publique
du plan général
d'évacuation des eaux (PGEE)**

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, le plan général d'évacuation des eaux est mis à l'enquête publique.

Le plan général d'évacuation des eaux peut être consulté au bureau communal, rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, du 21 juin au 10 juillet 2002 (20 jours).

Toute opposition motivée est à adresser par écrit au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 10 juillet 2002.

Le Locle, le 21 juin 2002.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président: D. de la Reussille
Le secrétaire: J.-P. Franchon

Les blouses blanches voient rouge

Débrayage ■ *Les médecins assistants et les chefs de clinique protestent contre la clause du besoin. Dans les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds et des Cadolles, puis en ville de Neuchâtel*

Par
 Stéphane Devaux

« Nous sommes à un moment charnière. Si nous nous laissons faire aujourd'hui, les assureurs et les firmes pharmaceutiques vont obtenir le pouvoir qu'ils cherchent. » Il est dix heures, jeudi, dans le hall d'entrée de l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel. Joël Rilliot tient un langage ferme. Coprésident de la section neuchâteloise de l'Asmac (Association suisse des médecins assistants et chefs de clinique), l'assistant en psychiatrie du Centre psychosocial de Neuchâtel est entouré d'une bonne cinquantaine de blouses blanches. Au même moment, l'hôpital de La Chaux-de-Fonds en rassemble environ trente. A l'instar de confrères et de consœurs de plusieurs cantons, ils débraient.

Pointe de l'iceberg

Ils manifestent leur opposition à la clause du besoin. Cet article 55a de la Lamal qui veut empêcher pendant trois ans toute nouvelle ouverture de cabinet privé. « C'est plus facile de taper sur nous, qui sommes le maillon faible, que sur le lobby

des assureurs », poursuit le jeune médecin assistant, pas convaincu du tout de l'efficacité de cette mesure dans la lutte contre la hausse des coûts. « On s'attaque ici à la pointe visible de l'iceberg, mais on aimerait bien savoir ce qui se passe sous l'eau. C'est ce message-là que nous aimerions transmettre aux politiciens. »

Cette clause, poursuit-il, désigne comme coupable « une profession qui fait déjà beaucoup de sacrifices. » Pire, elle « porte atteinte à la liberté de choix. » Reste que sur le fond, les assistants ne sont pas entièrement opposés à l'idée de déterminer les besoins en spécialistes dans tel ou tel canton. S'il admet que le canton de Neuchâtel manque de psychiatres, de pédiatres ou de gynécologues, Joël Rilliot reconnaît que d'autres « niches » sont bien occupées. Les autorités neuchâteloises s'emploient à dessiner le « paysage médical cantonal », sur la bases de données autres que celles que fournit l'Ofas (Office fédéral des assurances sociales). Lundi encore, la conseillère d'Etat Monika Dusing disait ne pas se reconnaître dans ces chiffres. Pour Joël Rilliot, c'est la preuve qu'on met « la charrue avant les bœufs ».



Hier après-midi, les médecins assistants ont quitté leurs hôpitaux pour défiler à Neuchâtel.

PHOTOS MARCHON

Convaincue qu'au bout du compte, c'est la qualité des soins qui est en jeu, la profession a donc lâché ses stétho-

scopes hier - n'assurant que les cas d'urgence -, avant de descendre dans la rue. D'abord à Neuchâtel - à la

rue de... l'Hôpital! - puis à Lausanne. C'est bien connu, plus les voix sont nombreuses, plus grandes sont les

chances de se faire entendre. /SDX

Lire aussi en page 33

Une clause, oui, mais flexible

Chef du département de médecine aux Cadolles, Raffaele Malinverni comprend la sensation des médecins assistants, qui considèrent être frappés en tant que « maillon faible ». « Dans ce sens, nous soutenons leur mouvement, ce d'autant que nous doutons de l'efficacité de la décision du Conseil fédéral. »

Sur un plan plus politique, il estime néanmoins que c'est une alternative à l'abrogation de l'obligation de contracter, qui aurait été « pire ». « Cela aurait donné le

pouvoir aux caisses, qui ont d'autres objectifs que les médecins, la population, les cantons et la Confédération. »

Et puis, introduire des critères de besoin dans l'exercice privé de la médecine ne lui paraît pas être totalement hérétique. Pour lui, il y a bel et bien corrélation entre ouverture de nouveaux cabinets et augmentation des coûts. Il est donc a priori favorable à la clause, mais flexible dans son application. Sachant qu'un jeune médecin choisit souvent une spé-

cialisation par passion, faudra-t-il à l'avenir « faire taire » cette passion pour privilégier les voies « libres »? Aux yeux de Raffaele Malinverni, c'est un élément à prendre en compte dans une planification de carrière.

Quelles habitudes?

Cela aurait-il suffi à décourager ce jeune praticien qui a décidé de se consacrer à la cardiologie? Ancien sportif d'élite, Philippe Meyer ne chronomètre en tout cas pas son emploi du temps. Il n'est

pas rare qu'à son compteur personnel, il ait près de septante heures au bout de la semaine. Une situation qui ne pourra évidemment pas durer tout au long de sa carrière.

Mais plus encore que cet état de fait, c'est tout le système de santé qui l'interpelle. Au point qu'il se demande si les habitudes des Suisses face à la consommation de la médecine ne sont pas elles aussi à l'origine de la hausse ininterrompue des coûts. /sdx



Ces drapeaux jurassiens le prouvent, le problème touche la plupart des cantons.

Paternelle clémence

Cour d'assises ■ Une chance pour un violent violeur

Maintenu en arrestation à l'issue du jugement de la Cour d'assises, hier au Château de Neuchâtel, L. B., 21 ans, fera l'objet d'un placement pour éducation au travail. Il a été condamné principalement pour viol et mise en danger de la vie d'autrui (notre édition d'hier).

Si le jeune homme avait été condamné à la réclusion, c'eût été trois ans. L'éducation au travail durera entre un et quatre ans, selon l'attitude du condamné, que la cour ne désespère pas de remettre dans la bonne direction. Et qu'elle espère bien voir un jour travailler, ne serait-ce que pour payer les 28.000 francs de dommages civils, frais de justice et dépens qu'il doit depuis hier.

L'homme avait contraint une jeune femme, certes « éthiquement imprégnée », à subir un acte sexuel qu'elle ne voulait absolument pas. Le président de la cour, Nils Sörensen, a ad-

mis que la victime avait accepté une certaine promiscuité et qu'elle n'avait pas résisté physiquement ni appelé à l'aide. Mais sa soumission, dans les circonstances particulières et vu la force de l'homme, est compréhensible, selon le nouveau droit, qui retient malgré tout le viol.

Le prévenu a aussi à moitié étranglé une autre femme avec laquelle il vivait, pour des motifs assez futiles. La cour n'a néanmoins pas retenu la tentative de meurtre. L'intention n'a pas pu être clairement envisagée, même si « l'impulsivité de l'homme tenait du comportement d'un tueur ». De plus, comme la victime, par la suite, a encore toléré la présence de l'homme dans l'appartement, la cour a hésité. Mais elle a retenu la mise en danger de la vie d'autrui avec lésions corporelles, l'homme ayant serré le cou de la femme jusqu'à ce que celle-ci n'arrive plus à crier. /rgt

Examen collectif réussi

CCAP ■ La compagnie d'assurance a obtenu hier la certification ISO 9001. Elle entend ainsi parfaire ses prestations

En cette période de remise de diplômes, la Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP) a aussi eu droit à sa petite cérémonie. Hier à Neuchâtel, elle s'est vu remettre la certification ISO 9001 des mains de l'entreprise SGS. Une preuve qu'elle a réussi « une sorte d'examen collectif », s'est réjoui son président, Claude Bugnon.

Une certification ISO 9001 de plus? La CCAP présente la particularité d'être une institution parapublique. Créée pour le 50e anniversaire de la République et canton de Neuchâtel (en 1898...), cette compagnie d'assurance n'entend pas se satisfaire du poids de ses années et de son expérience. « Notre objectif est de renforcer nos acquis et de développer nos affaires, notamment en matière de prévoyance », confirme son directeur, Raymond Chuat.

En l'occurrence, les 25 collaborateurs ont dû apprendre à passer d'« une culture orale à une

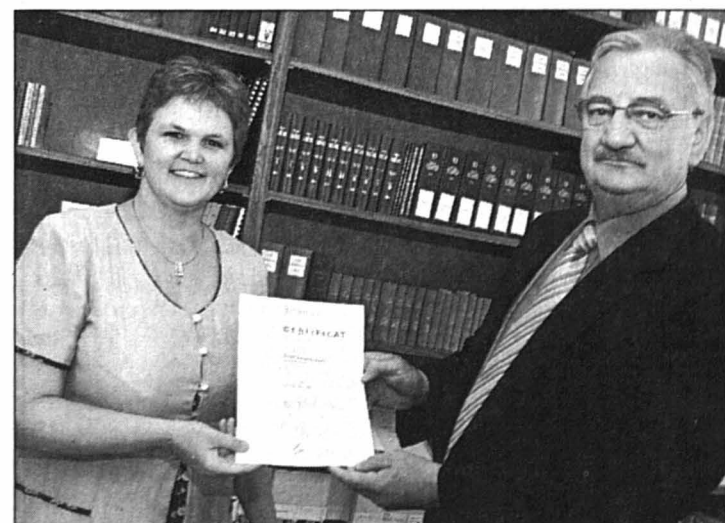
culture écrite. Dorénavant, nous pourrions mieux assurer le suivi de chaque dossier », explique l'actuaire Sandra Noirjean, qui a supervisé l'opération.

La CCAP compte quelque 8000 assurés individuels et 4000 assurés collectifs, dont

des artisans et des entreprises, notamment du secteur hospitalier. Si elle se considère comme étant de taille modeste, la CCAP n'en est pas moins confrontée aux mêmes problèmes que les grandes assurances, en particulier celles

spécialisées dans les assurances vie. Suite à la chute des marchés boursiers, « nos plus gros soucis ont trait aux placements », observe Claude Bugnon. Raison pour laquelle nous avons augmenté la part immobilière dans nos placements. »

La certification ISO 9001 devrait conférer à la caisse un argument supplémentaire. /SSP



Moment certes solennel, mais non moins obligé: la remise de la certification à Sandra Noirjean, qui a supervisé l'opération.

PHOTO MARCHON

PUBLICITE

Cliquez sur :
 cinéma

Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.

www.limpartial.ch

Superbe bilan de fin d'année

Collège musical ■ Accompagnés par l'Orchestre de chambre de la ville, les élèves se sont taillé de grands souvenirs. Une première très réussie

Par
Denise de Ceuninck

La Fête de la musique continue! Elle a repris de plus belle mercredi soir à l'aula du collège des Forges, où le Collège musical a présenté son concert de fin d'année, avec orchestre. Une première. Jouer avec l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds? Le rêve... concrétisé grâce à l'appui financier de l'Association des amis du Collège musical et à l'excellente relation née de cette aventure commune.

A la tête de l'orchestre, calme, serein, Pierre-Henri Ducommun crée le climat propice à l'éclosion de ces jeunes talents, préparés par autant de professeurs attentifs.

Trompettes, batterie, solfège, violon, chant, violoncelle: toutes les exécutions, individuelles ou de groupe, ont créé la magie de cette soirée.

Clothilde Roulet, flûte traversière, a démontré technique et musicalité dans les différents mouvements de la «Suite en si mineur» de Jean-S. Bach, œuvre difficile et qui renvoie à de nombreuses références. Delphine Anderegg, piano, s'est immergée totalement dans l'univers de Mo-



Solfège avec orchestre: ça aide!

PHOTO LEUENBERGER

zart. Par cœur, en symbiose avec l'orchestre, elle a joué le premier mouvement du concerto en ré mineur K 466. Recensés dans différents

collèges de la ville, 56 élèves ont reçu un certificat de solfège élémentaire, après quatre ans d'études. Quatre certificats d'instruments, non

professionnels, flûte à bec, guitare, piano, ont été attribués. Pascal Guinand, directeur, a dit sa gratitude aux autorités locales et cantonales, à

la Loterie romande, ainsi qu'à l'Association des amis du Collège musical pour leur généreux appui financier. /DDC

Une tranche de vie à la dure

Petites-Crosettes 2 ■ Un an et demi après l'incendie, les Léchet invitent pour remercier

Un an et demi après l'incendie de leur ferme, les Léchet invitent ceux qui le souhaitent à visiter, ce week-end, leur nouveau rural, sous toit. «Nous avons eu tellement d'encouragements, les gens se sont tellement montrés solidaires de notre malheur, que nous voulons maintenant montrer quelque chose de positif», explique Paul-Henri Léchet. Il salue tous ceux qui les ont aidés, avec une note particulière pour les entreprises de la région, dont la collaboration «formidable» a permis la reconstruction.

Pour l'agriculteur comme pour sa femme Elisabeth, ces portes ouvertes – même si le rural n'a pas encore de portes! –, c'est une manière symbolique de conclure une tranche de vie qui a commencé le soir du 22 novembre 2000, lorsque le feu a détruit en une nuit leur vieille ferme neuchâteloise des Petites-Crosettes. Dans cet intervalle tout aussi symbolique, les Léchet

sont quasi passés du XVIIe siècle (la ferme datait de 1670) à l'agriculture du XXIe siècle.

Pas un week-end

Le rural est en effet compatible avec les futures normes qui pourraient obliger tous les agriculteurs à élever leur bétail en stabulation libre. De belle dimension, 30 mètres sur 25, le bâtiment est entièrement en bois, à part fosses et fondations. Comme dans d'autres fermes refaites, la salle de traite est entièrement automatisée. «Nous sommes un peu impatients d'amener le bétail», disent les Léchet. Ce sera pour après les portes ouvertes, courant juillet.

L'événement clôt un rude chapitre pour les Léchet. «Nous n'avons pas pris un week-end», dit Elisabeth. Il a fallu s'occuper des bêtes réparties dans quatre endroits, gérer les papiers liées à l'incendie, jongler avec les assurances et reconstruire,

puisque la famille a fait tout ce qu'elle a pu elle-même. «Nous avons cloué toutes les planches, on a tous mis la main à la pâte, y compris les enfants», note Paul-Henri, en montrant les façades du rural.

Après le feu, le gel

Il y a eu des moments de profond découragement. «Nous avons sérieusement envisagé d'abandonner», avouent les Léchet. Et pour cause: depuis décembre 2000, ils vivent toujours dans l'espace confiné de leurs quatre conteneurs d'habitation. «Pendant la canicule, il faisait 45 degrés», note Elisabeth. Son mari se souvient, lui, qu'une année jour pour jour après l'incendie, le 22 novembre 2001, les canalisations ont gelé! «On en rigole maintenant, mais sur le moment...», sourit Paul-Henri.

La famille sinistrée a aujourd'hui traversé la plus grande partie de son désert. Mais le chemin de croix n'est pas terminé. A quand le début de la construction de l'habitation (qui doit être séparée du rural)? «Après les foins, répond Paul-Henri avec un regard un peu vague, le plan financier n'étant pas encore ficelé. Nous voulons monter rapidement le couvert, toit, portes, fenêtres, pour être à l'abri. Après, nous aménagerons déjà une pièce.»

Ce n'est pas demain que les Léchet partiront en vacances... /RON

Portes ouvertes, Petites-Crosettes 2, demain et dimanche de 10h à 17 heures



Le rural est quasi terminé, mais il reste à construire la maison d'habitation.

PHOTO GALLEY

Geco fête ses 75 ans



La gérance Geco (Gérance et courtage SA) a célébré hier avec faste son 75e anniversaire et l'inauguration de ses nouveaux locaux, avenue Léopold-Robert 40. A la tribune de la salle polyvalente du MIH se sont succédé l'administrateur du groupe Raymond Lanfranchi, son président Alain Borner, son directeur de la région Neuchâtel-Jura Patrice Pasquier, le conseiller communal Georges Jeanbourquin, l'architecte cantonal Philippe Donner et le conseiller national Charles-Albert Antille. La partie musicale était assurée par la violoniste virtuose Isabelle Marié, née à La Chaux-de-Fonds.

PHOTO GALLEY

Brunch musical

Première ■ Conservatoire et CAR autour des cuivres

Le premier brunch du Conservatoire et du CAR réunis est annoncé ce dimanche dès 10h30. Par beau temps, il a lieu en plein air à la ferme Gallet ou, par temps de pluie, au CAR (Serre 12). Mais quoi qu'il en soit, la finale du Mondial sera retransmise, dans la foulée du brunch, sur grand écran dimanche à 13h au CAR. Le rendez-vous fait la part belle aux cuivres: neuf trom-

pettes, alto, euphonium et six trombones! Les instrumentistes, tous issus des classes supérieures du Conservatoire, ont préparé un programme de circonstance unissant différents styles de musique.

Le Quatuor Sofia – Valentin Fivry, Philippe Thommen, trompettes, Samuel Blaser, Vincent Hirschi, trombones – ajoutera aux couleurs rutilantes de cette première rencontre. /ddc

EN BREF

CONSERVATOIRE ■ Concerts de clôture. La clôture de fin d'année du Conservatoire des Montagnes aura lieu en trois temps. Les classes non professionnelles se produiront dimanche à 17h à la salle Faller. On entendra les classes de musique de chambre lundi 1er juillet à 19h30 au temple du Locle, où sera remis le prix Bela Siki. L'attribution des certificats, diplômes et autres prix se fera mardi 2 juillet dès 18h à la Salle de musique. Camerata, jazz, classes de solfège et fantaisie précéderont les extraits de concertos interprétés, dès 20h, par les nouveaux diplômés. /ddc

ITALIENS ■ Vote par correspondance. Demain à 10h45 au local du Comites, à la rue du Parc 17, Tancredi Ciccolini, de l'agence consulaire d'Italie à Neuchâtel, expliquera à ses compatriotes l'introduction du vote par correspondance pour les Italiens résidant à l'étranger. La loi a été acceptée par le Parlement transalpin il y a peu. /rd

Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis mercredi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à neuf reprises sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, pour deux malaises, trois chutes, une alarme feu automatique sans suite, une inondation et deux fois pour des fuites d'hydrocarbures. /rd

VILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Permanence médicale, poste de police: 032 913 10 17.
- Pharmacie d'office: Espace-Santé pharmacie Coop, Espace 5, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.
- Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: 10-13h, 2 turbines, 13-16, 4 turbines, 16-17h, 1 turbine (sous réserve de modification). Répondeur: 032 913 41 36.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: Lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h.
- Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue Président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.
- Bibliothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h.
- Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.
- Piscine des Mélézes: tous les jours 9-20h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- La Méridienne Jean-Bernard Vuillème signe son livre «Meilleures pensées des abattoirs», 17h à 18h30.
- Place des Forains Cirque Knie, 20h (19h-19h50, accueil par les Armes-Réunies).

DEMAIN

- Cortège des Promos Départ du cortège 9h30; en cas de temps incertain, tél. 1600.
- Place des Forains Cirque Knie, 15h et 20h.
- Petit Paris Soirée Metal Club.

BRASPORT

Crêt-Rossel 10
CH-2303 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 57 55

Manufacture de Bracelets
Cuir et Maroquinerie
fondée en 1946

40^e anniversaire F.-C. Les Bois



28 - 29 - 30 juin

Vendredi: dès 19 h 30

**Clique Loitchou's Band
Bal avec orchestre Alpenthaler**

Samedi: dès 19 h

**Election «Miss F.-C. Les Bois»
Bal avec Alpin Vagabunden**

Dimanche: dès 11 h

**Grillades et retransmission de
la finale de la Coupe du monde**

Vendredi et samedi:

CASINO dès 22 h



La nouvelle Opel Vectra



OPEL

Maurice Bonny sa
www.bonny.ch

BAR

LE PACHA

2300 La Chaux-de-Fonds

www.lepacha.ch

ÉLECTRICITÉ TÉLÉMATIQUE



Saint-Imier La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 925 99 99 www.instel.ch

LOCATION DE CANTINES
LES BREULEUX

Lionel PARATTE 079/449 44 20
2345 Les Breuleux 032/954 21 54



Pansport Autos SA

Crétets 90
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 0848 840 890

Girardet 37
2400 Le Locle
Tél. 0848 840 898



Pension - Commerce de chevaux
Leçons d'équitation

Willy Gerber
Reymond 9 - La Chaux-de-Fonds
079 226 15 42 - 079 240 57 35



LE NOUVEAU
SUBARU FORESTER 2.0 «ADVANTAGE»
Auto-Centre Emil Frey SA
La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032 967 97 77



HUGUENIN & NISSILLE ÉLECTRICITÉ

Installation courant fort
Téléphone • Domotique
Câblage de réseaux informatiques

Le Bas-Monsieur 11
2332 LA CIBOURG
Tél. 032 968 30 66



été Maxivue c'est une
Monture offerte
à l'achat de 2 verres progressifs
offre valable jusqu'au 31 août 2002, montures genre Maxivue,
non cumulable avec d'autres montures

MAXIVUE
LES OPTICIENS
www.maxivue.ch

Novoptic Léopold-Robert 51 2300 La Chaux-de-Fonds
Optique Métropole Centre Métropole 2300 La Chaux-de-Fonds
Novoptic Rue C. JeanRichard 23 2400 Le Locle

DIVERS

SEQUENCE
coiffure
Tél. 032 914 26 48

Ouvert durant les vacances

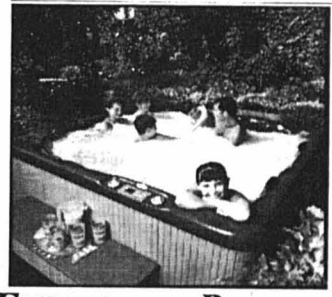


LES SPAS BEACHCOMBER ARRIVE EN SUISSE ! GRANDE EXPOSITION PORTE OUVERTE



LES 27, 28 ET 29 JUIN 2002 «NON-STOP» DE 9H00 A 18H00

C'est en plein air et au magasin :
AU CARPE DIEM
Rue Numa-Droz 88
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél/Fax : 032.913.60.80



Un
apéritif
vous
sera
servi
dans le
spa !

Durant ces 3 jours :
5 Options Promo+
d'une valeur de
CHF 4'287.-
Offert sur les 10^{ères}
commandes !!!

DECouvrez L'OPTION PROTEC : UNE EXCLUSIVITE BEACHCOMBER...

...POUR LE SPA LE PLUS **ECONOMIQUE** ET **CONFORTABLE** AU MONDE !!!

BEACHCOMBER EN SUISSE C'EST AUSSI : AU CARPE DIEM A DELEMONT, SCHNEIDER-PAYSAGE SA A SAVIGNY, A&B POOL A ST-MARGRETHEN,
INTERSERVICE A HORGEN, ZWICKY GMBH A LACHEN ET MS BAD DESIGN AG A ESCHLIKON.

SPECTACLES-LOISIRS

UBS coop

NOTRE DAME DE PARIS

du 25 au 29
septembre
20h30

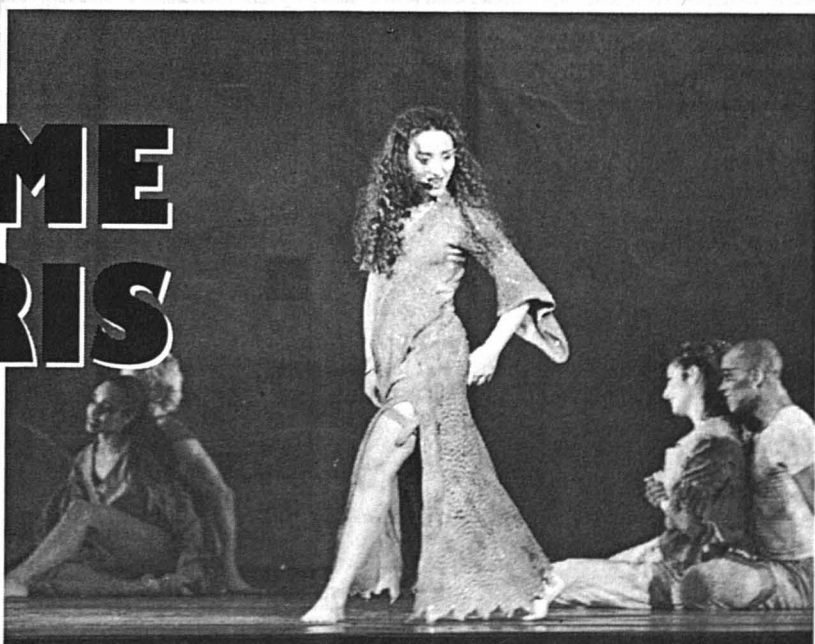


photo Salvatore Di Notti

LIVE
MUSIC
PRODUCTION
WWW.LMPROD.CH

Patinoire du Littoral
EXPO.02 - Neuchâtel

Location aux et points de vente habituels
Renseignements au 0848 800 800
http://www.Lmprod.ch



Notre-Dame des courants d'air

Eglise catholique ■ Les responsables de la paroisse Notre-Dame de la Paix se lancent dans un projet de rénovation lourde de leur lieu de culte et de réunion

Par
 Léo Bysaeth

Depuis un bon bout de temps, l'église Notre-Dame de la Paix aurait pu être surnommée Notre-Dame des courants d'air. Si les paroissiens s'en sont abstenus, c'est sans doute par respect et en raison de leur attachement à leur lieu de culte, qui joue en même temps un rôle social très important.

Il n'empêche: depuis sa construction, l'eau a coulé sous les ponts... et a fini par percer les défenses en béton des toits plats et autres marquises. Le plafond de la salle de paroisse, attenante à l'église et à la chapelle - un ancien réfectoire racheté à l'armée -, est équipé de tuyaux d'arrosage. Ils servent à drainer l'eau qui filtre du toit. En maints endroits, le béton - héritage de ces années où l'on n'enfouissait pas suffisamment les fers - est malade.

Refonte complète

Il fallait faire quelque chose. Les responsables de la paroisse ont décidé d'aller plus loin qu'une simple rénovation. Les locaux du centre paroissial, s'ils sont fonctionnels, ne correspondent plus aux attentes. Ils sont froids, au propre comme au figuré. Leur équipement est spartiate. Quant au mobilier (chaises et tables), il date de l'Exposition nationale de 1964. Des occasions largement amorties...

Bref, tout, ou presque, doit être refait. Le bâtiment, trop gourmand en énergie, doit être isolé selon les standards



De loin, il n'y paraît pas, mais le béton des années 60 n'a pas très bien supporté les outrages du temps. PHOTO GALLEY

modernes. L'isolation phonique est également déplorable. Le revêtement du sol de l'église est défectueux. La salle polyvalente doit être entièrement repensée. Dotée d'un nouveau toit, convenablement équipée et meublée, elle sera à la fois plus pratique, plus confortable et plus conviviale. Des atouts qui permettent d'espérer des revenus supplémentaires, par le biais des locations encaissées. La ville manque en effet cruellement de locaux de cette taille.

Sociétés locales, groupes culturels ou religieux, autorités politiques, écoles et entreprises sont autant de cibles potentielles.

Il faudra des sous

«Avec ce projet, nous nous lançons un défi», résume l'abbé Luc de Raemy. Le budget est à la hauteur des ambitions. Les appels de fonds sont partis. Les responsables de la paroisse comptent bien sûr sur la générosité de leurs ouailles. Mais le projet n'est pas à leur

portée. Au total, il est budgété à plus de deux millions de francs. Pour la petite histoire, il est piquant de relever que le centre paroissial, inauguré en 1968, avait coûté 1,1 million. Les paroisses et entreprises de toute la Suisse seront sollicitées, de même que les institutions «classiques», comme la Loterie romande. Les particuliers peuvent verser des dons et/ou souscrire un prêt sans intérêt, sous forme de parts sociales de 250, 500 ou 1000 francs.

L'étude préalable, menée à chef par l'architecte local Pierre-Alain Maire, a permis de définir trois étapes principales, qui peuvent être réalisées indépendamment l'une de l'autre. La priorité va à la refonte de la salle polyvalente, pour un montant de près de 700.000 francs. Le toit plat - déjà réparé plusieurs fois, en vain - sera remplacé par une structure en forme de dôme. Plus élégante, elle offrira aussi plus de volume et davantage de possibilités d'aménagements techniques. Le scénographe Gilles Lambert, bien connu des Chaux-de-Fonnières, participe à la réflexion. Cette première étape achevée, on devrait, si les fonds sont réunis, passer à la réhabilitation de l'église, dévisée à 600.000 francs. La réfection interne, gage de qualité, bénéficiera des compétences d'un architecte d'intérieur. Une chapelle de semaine, isolée du reste de l'église, pourrait être aménagée, ce qui permettrait des économies de chauffage. Les travaux d'entretien, la réfection du parking, de la toiture du garage et de l'éclairage reviendront à plus de 700.000 francs. Si tout va bien, le complexe rénové devrait pouvoir être prêt pour le jubilé de la construction, en 2004. /LBY

Pour obtenir un dossier: Fernand Berger, Ruche 42, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 913 54 32; versements: Paroisse Notre-Dame de la Paix, compte 11187375 80237 auprès de la banque Raiffeisen, Le Locle, ccp 23-3107-0

Une communauté, deux paroisses

La communauté catholique est la plus nombreuse recensée sur la commune de La Chaux-de-Fonds: 17.000 personnes, contre 15.000 protestants. Ces fidèles sont répartis sur deux paroisses: celle du Sacré-Cœur, au nord-est, et celle de Notre-Dame, au sud-ouest. Les deux structures se complètent

idéalement. D'une part, on dispose pour les grandes occasions liturgiques d'une grande église et, d'autre part, de locaux de moindre capacité, mais qui permettent le développement d'une riche vie sociale. Le centre paroissial de Notre-Dame de la Paix, on ne le sait pas assez, offre aux groupes deux cuisines, dont

une de grande capacité avec une infrastructure digne des professionnels. Les locaux sont souvent loués pour des mariages - souvent même par des communautés étrangères et pas forcément catholiques -, des fêtes de famille, des baptêmes, des réunions de société, des séminaires, des expositions. /lby

Un lycée à vocation transfrontalière

Morteau ■ La signature de conventions internationales est le dernier acte fort du proviseur Michel Lombardot, qui met un terme à sa carrière



La bonne humeur régnait hier dans la chaleur estivale du lycée Edgar-Faure de Morteau. Le moment de convivialité offert par le proviseur Michel Lombardot n'était certainement pas étranger à cette ambiance. Ce dernier mettait en effet un terme à sa carrière dans l'enseignement, lui qui a passé une dizaine d'années en tant que chef de cet établissement scolaire.

Mais les personnes présentes étaient réunies avant tout pour assister à la signature de conventions de coopération technique, pédagogique et culturelle liant le lycée à des entreprises françaises et étrangères.

«Quatre conventions sont signées», notait Michel Lombardot. La première avec un institut de formation libanais, dont la vocation est de réaliser de l'insertion professionnelle à destination des handicapés. Dans ce cadre, le lycée Edgar-Faure a une mission d'expertise pour adapter son CAP d'horlogerie aux étudiants libanais.

«Deuxième convention: celle qui lie le lycée à des établissements

scolaires allemands dans lesquels nos élèves font des stages depuis 1999.

«La troisième concerne nos relations avec l'entreprise d'horlogerie mortuacienne Péquignet, avec laquelle six élèves de DMA (diplôme des métiers d'art) ont réalisé la pièce maîtresse de leurs études.

«Enfin, une convention culturelle qui concrétise les liens qu'entretient depuis de nombreuses années le lycée avec la ville de Morteau et la communauté de communes du Val de Morteau.»

Etaient notamment présent, pour sceller ces conventions, le représentant de la fondation libanaise Al-Kafaât, qui avait fait spécialement le voyage depuis le Liban. La co-

opération franco-suisse et l'horlogerie ont toujours été les fils conducteurs des relations qu'a nouées au fil des ans le lycée avec le monde de l'entreprise. Ainsi, Michel Lombardot n'a pas manqué de préciser que des «entreprises françaises et suisses comme Petitjean, Parmigiani, Saint-Honoré, Herbelin ou Breitling ont su accueillir nos élèves les plus travailleurs». Le lycée de Morteau a toujours eu le réflexe transfrontalier, notamment à travers son CAP d'horlogerie, ou «CAP transfrontalier», selon les termes du proviseur.

«Le partenariat école-entreprise a toujours bien fonctionné, depuis que nous l'avons mis en place il y

a huit ans. Il mobilise de nombreuses institutions françaises et suisses et permet un rapprochement fructueux de l'école et de l'entreprise. Pour toutes ces actions conduites au quotidien, je voulais vous remercier», a conclu le proviseur. Quelque 320 entreprises, françaises, suisses et étrangères, constituent ce réseau de formation qui a permis, cette année, à 280 élèves de suivre des stages. Ce sont ces échanges permanents école-entreprise qui ont valu au lycée Edgar-Faure d'être le seul de Franche-Comté d'être reconnu depuis peu comme «lycée des métiers» par le ministère de l'Education nationale. /JFH

CONSEIL GÉNÉRAL

Démission fâchée

Le chef du groupe socialiste du Conseil général, Laurent Kurth, a démissionné avec un certain fracas de la commission de collaboration intercommunale La Chaux-de-Fonds - Le Locle. Il l'a fait par courrier au président du Conseil général Patrick Haldimann, qui, à la demande du démissionnaire, en a donné lecture lors de la dernière séance du législatif, lundi.

Laurent Kurth explique que la commission a établi suffisamment tôt un projet de rapport, avec réflexions et propositions. Le rapport étudie les voies et moyens par lesquels les conseils généraux pourront débattre régulièrement des questions liées à la collaboration et au rapprochement des deux villes. Elle souhaitait que les conseils communaux fassent part de leur position dans ce rapport et que le tout soit discuté lors de la séance commune des législatifs le 12 juin, mais les exécutifs n'ont pas voulu le faire.

Le conseiller général socialiste interprète l'attitude des conseils communaux comme «une forme de mépris» à l'égard des travaux de la commission. «Accepter la procédure imposée de fait par les exécutifs reviendrait en effet à mes yeux à cautionner des pratiques qui ne peuvent qu'alimenter l'immobilisme et le manque d'audace dont souffre par trop notre ville depuis quelques années», écrit Laurent Kurth pour expliquer sa démission.

Réflexion approfondie

«Le Conseil communal a été très surpris par cette attitude», réagit son président, Charles Augsburger, contacté hier. L'exécutif chaux-de-fonnier, interpellé, n'a pas encore décidé s'il répondra ou non aux propos vifs de Laurent Kurth.

Charles Augsburger précise tout de même que le délai laissé aux conseils communaux des deux villes pour adjoindre leur partie au rapport, une semaine et demie, était extrêmement court vu l'importance du sujet. «Le rapport traite de l'organisation institutionnelle entre les deux communes, la problématique mérite une réflexion approfondie», relève le président de l'exécutif. Dans ce dossier, où sont analysés rapprochement et fusion éventuelle, une étude sera probablement à mettre en route. «Nous n'étions pas à un ou deux mois près», commente Charles Augsburger.

Le rapport de la commission intercommunale sera discuté cet automne dans une nouvelle séance commune des législatifs de La Chaux-de-Fonds et du Locle. /ron

PUBLI-CITÉ

CHERCHONS
 Vendeurs
 d'insignes
 du 1^{er} août 2002

S'adresser à la:
 Direction de l'Instruction
 publique
 Hôtel-de-Ville 1

132-116408

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 29 et dimanche 30 juin 2002, dès 10 heures
Collège des Forges (préau couvert) à La Chaux-de-Fonds



KERMESSE

organisée par le club d'accordéonistes LA RUCHE

ATTENTION! même week-end que le cortège

- 1 Cantine
- 1 Pâtisseries
- 1 Restauration chaude et froide
- 1 Roue aux millions
- 1 Musique
- 1 Maison gonflable pour les enfants

132-116341

GASTRONOMIE

Araignée de bœuf à l'échalote
Fricassée de chanterelles
Rösti, salade
lexpress.ch/pontins
Restaurant des Pontins
2042 Valangin
Ch. Blandenier
Tél. 032 857 21 98
Fermé le samedi dès 18h et le dimanche

Recherche cartes postales ou tous autres documents publicitaires relatifs à l'ancienne
Quincaillerie Nusslé
La Chaux-de-Fonds
Eric Nusslé, Les Leuba
2117 La Côte-aux-Fées
Tél./fax: 032 865 14 75

DIVERS

La Méridienne Librairie
INVITE
JEAN-BERNARD VUILLÈME
auteur du livre
MEILLEURES PENSÉES DES ABATTOIRS
Le vendredi 28 juin 2002 de 17 heures à 18 h 30
Il sera à la librairie pour vous présenter son ouvrage, voire même pour glisser une petite pensée plus personnelle lors de la séance de dédicace
La Méridienne - 6, rue du Marché - 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 01 36

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

NEW MG TF!
Le cabriolet de l'année 2002!
Moteur: 1.8 l avec 120 ch, 1.8 l avec 135 ch, 1.8 l VVC avec 160 ch. Boîte manuelle ou Stepspeed (seulement modèle 1.8 l avec 120 ch). Equipement de sécurité de série: double airbag, ABS, système d'alarme, antidémarrage, etc. Prix dès Fr. 33 900.-
Passez pour un essai!
Emil Frey SA Auto-Centre
R. Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds
032 967 97 77, www.emil-frey.ch
Chez nous, vous trouvez aussi de nombreux véhicules de démonstration et des occasions avantageuses avec garantie.

IMMOBILIER

À LOUER
La Chaux-de-Fonds, Numa-Droz
3 1/2 PIÈCES
Tout de suite.
Loyer Fr. 900.- charges comprises.
Rens.: Mme Rossier, tél. 032 926 53 70
MARC JORDAN
026 470 42 30

À LOUER
www.berset-gerance.ch
La Chaux-de-Fonds

1 PIÈCE
Rue de la Croix-Fédérale: studio libre de suite, composé de cuisine séparée avec buffets, 1 chambre, salle de bains-WC, hall. Loyer de Fr. 509.- charges incluses.

2 PIÈCES
Rue du Progrès: appartement partiellement rénové (peintures et parquets), composé de cuisine, salon, 1 chambre, salle de bains-WC, vestibule. Libre de suite. Loyer de Fr. 588.- charges comprises.

Rue de la Fiaz: joli logement libre de suite, composé de cuisine avec buffets et frigo, salon avec balcon, 1 chambre, salle de bains-WC, hall. Immeuble avec ascenseur. Loyer de Fr. 645.- charges incluses.

Gérance Charles Berset SA
Jardinière 87
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

OPTIC 2000

MONTURE +
VERRES SOLAIRES
À VOTRE VUE

à partir de*
120 CHF



Les Prix Tout Compris

www.optic2000.ch - *Selon conditions en magasin.
VON GUNTEN Maître Opticien SSOO
Lentilles de contact
Léopold-Robert 23 • Tél. 032 913 50 44 • LA CHAUX-DE-FONDS

DIVERS

GUIDE GRATUIT
1200 adresses
des SOCIÉTÉS LOCALES du canton de NEUCHÂTEL
Nous avons le plaisir de vous annoncer que votre société figurera en bonne place et gratuitement dans le premier Guide des Sociétés du canton de Neuchâtel.
Société de Gymnastique M. Désiré Tartanpion
2200 Neuchaux-de-Fonds

Merci d'avance à celles des sociétés locales qui ont reçu cette brochure de bien vouloir retourner leur coupon-réponse dans les meilleurs délais ou de se renseigner auprès de Janick Marty, tél. 032 729 42 12.

Vacances Last-Minute
Italie Adriatique - Tagliata di Cervia (RA)

Hôtel REAL***

3 étoiles, près de la mer, zone tranquille dans le vert. Chambres avec balcon, téléphone, coffre-fort et WC. Ample jardin et parking, 2 piscines, restaurant climatisé, entrée parc aquatique. Petit déjeuner-buffet et menus à choix.

Du 29.06 au 06.07, 1 semaine en pension complète : Chfr. 400.-

Du 06.07 au 03.08, 1 semaine en pension complète : Chfr. 440.-

Enfants : de gratuits à - 50%
Réduction plage

Bureau d'informations et réservations :
tél. 0039 0865 96179, fax 0039 0865 96376
Réception hôtel :
tél. 0039 0544 987442, fax 0039 0544 980803
Internet : www.costadelsolhotels.com

IMMOBILIER

WALLIS
Eine Ferienbleibe kaufen oder verkaufen ?

Adolf Kenzelmann
3902 Brig-Glis
Tel. 027/923'33'33
www.kenzelmann.ch
info@kenzelmann.ch

Ein Partnerunternehmen von
alaCasa.ch
für Wohneigentum

A vendre à Cressier (NE)
maison villageoise
rénovée avec cachet.
Tél. 032 724 42 44.

Le Locle
Livit SA, av. de Montchoisi 35, Lausanne
Pour tout renseignement: Carole Fogoz
fgc@livit.ch, 021 613 28 81

Il n'en reste qu'un....

Immeuble proche des bus et de la piscine communale à la rue des Cardamines 20. Quartier tranquille. Libre de suite, acompte de charges compris.

2 pièces au 1^{er} (45 m²) 555 CHF

Livit
www.livit.ch Régie Immobilière

CHAUX-DE-FONDS
Rue Croix-Fédérale 44

Joli 3 1/2 pièces

- Fr. 936.- ch. incl.
- De suite, ou à convenir
- Cuisine agencée
- Balcon
- A proximité des transports publics, de petits commerces et d'un centre sportif
- Situation tranquille

wincasa

Services Immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

L'extension de Comadur SA en partie boudée

Conseil général ■ L'exécutif aurait souhaité avoir une assemblée unanime pour ce projet industriel. Las, les socialistes et les Verts n'y souscrivent pas et s'abstiennent

Par
 Jean-Claude Perrin

Au grand dam du Conseil communal et de la droite libérale, le rapport relatif à la modification du plan d'aménagement du Col-des-Roches – afin de permettre une importante extension de l'actuelle usine Comadur SA, qui entend tripler la grandeur de son entreprise, au sol, par la construction d'une nouvelle unité de production – n'a pas fait l'unanimité devant le Conseil général du Locle, réuni hier soir.

Certes ce rapport a été accepté par 28 voix, sans opposition. Toutefois les socialistes et les Verts se sont abstenus. Les premiers, suivis par les seconds, étant déçus que leur demande de renvoi de ce projet en commission tripartite (représentants de Comadur SA, des autorités communales – législatives et exécutives – et des Moulins souterrains du lieu) ait été fermement écartée par l'exécutif. Ma-

niant la carotte et le bâton, mais réfutant le terme de «chantage», son président, Denis de la Reussille, a été très clair: «Un renvoi en commission signifierait la fin du projet.»

Les responsables de Comadur SA semblent en effet très pressés puisqu'ils entendent débiter les travaux d'extension de leur entreprise dès cet automne. «Pour s'adapter aux besoins du marché, les milieux industriels évoluent à la vitesse supersonique et un renvoi en commission ferait fuir Comadur SA», a renchéri Charles Häsler. Par conséquent il est vraisemblable que le second rapport relatif à la vente du terrain (mais traité hors des délais d'impression de cet article) a été accepté.

Vivas de la droite libérale

D'abord vaguement hésitants, sans «enthousiasme démesuré», les populistes, par Cédric Dupraz, ont finalement été convaincus par l'argumentaire de leur camarade et président de commune. Ils ont accepté

ce nouveau plan de zone. Les radicaux n'y ont fait aucune objection, tout comme les libéraux-PPN. Ceux-ci, par la voix de Claude Dubois, ont même félicité le Conseil communal de sa rapidité de réaction et de «son travail exemplaire». L'exécutif «à mi-temps a travaillé comme à plein temps en adoptant le bon geste politique». Avant d'entendre les explications du Conseil communal, Droit de parole réservait son vote. Ses représentants ont finalement dit oui.

Socialistes et Verts sceptiques

Non sans des arguments parfaitement défendables, sans négliger l'intérêt que représentait, à terme, la création de 300 nouveaux postes de travail, les socialistes, par Frédy Faivre, se sont surtout montrés soucieux de l'impact architectural et environnemental de cette extension industrielle par rapport au site des Moulins souterrains du Col-des-Roches. «Le projet d'étang servant de réserve pour la



Le site du Col-des-Roches avec, au fond, les moulins et, au premier plan, des terrains qui vont profondément changer de physionomie avec l'agrandissement de Comadur.

PHOTO PERRIN

mise en eau de la grande roue risque d'être condamné», a pour sa part relevé Aline Perez-Grabber (Verts). Et d'ajouter que le projet d'agrandissement n'était qu'une délocalisation

d'employés des Brenets, de Miécourt ou de Dombresson mais n'apporterait pas nouveaux citoyens au Locle.

En revanche, la situation du Col-des-Roches, à proximité

de la France, pourrait permettre de recruter de la main-d'œuvre outre-Doubs. A transporter, par trains spéciaux s'il le faut, dans le sens Morteau - Le Locle. /JCP

La sueur collait au maillot des joueurs

FC Ticino ■ Le tournoi juniors a accueilli plus de trente équipes



Cette fois, le gardien s'en sort bien. La balle a frôlé ses buts.

PHOTO PERRIN

Le quatrième tournoi des juniors du FC Ticino a connu des conditions caniculaires, vendredi soir et samedi derniers, sur le terrain des Marais. Autant dire que les buvettes et les cuisines ont été prises d'assaut.

Les organisateurs observent que l'arbitrage a été excellent, «faisant oublier les carences du Mondial», plaisante le président du mouvement des juniors, Gilles Payot. Par ailleurs, cette compétition a constamment baigné dans un bel esprit de fair-play.

Vendredi soir, les marais de la plaine du Col ont vibré

jusque tard dans la nuit aux sons de l'orchestre Bail-Bail, soit l'homme-orchestre Claude Baillods.

Rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour l'édition anniversaire du cinquième tournoi, l'année prochaine. /jcp

Résultats

Juniors D: 1. FC La Chaux-de-Fonds 2; 2. FC Boudry; 3. FC Le Locle 1; 4. FC Le Parc 1; 5. FC Le Locle 2; 6. FC La Chaux-de-Fonds 1; 7. HC Mini Top; 8. FC Corcelles; 9. FC Ticino; 10. FC Superga; 11. FC Cortaillod; 12. FC Le Parc 2. Fair-play: FC Superga.

Juniors E: 1. FC Ticino 1; 2. AS Vallée 1; 3. FC Le Locle 1; 4. AS Vallée 2; 5. FC La Chaux-de-Fonds; 6. FC Ticino 4; 7. FC Bevaix 2; 8. FC Le Locle 2; 9. FC Le Locle 3; 10. FC Ticino 2; 11. FC Ticino 3; 12. FC La Sagne; 13. FC Le Locle 4; 14. FC Les Brenets. Fair-play: FC Le Locle 4.

Juniors F: 1. FC La Sagne; 2. FC Ticino; 3. AS Vallée 2; 4. Ecole de football 2; 5. AS Vallée 1; 6. Ecole de football 1. Fair-play: Ecole de football 1.

LES BRENETS

Fête scolaire à la formule inédite

La fête scolaire des Brenets de demain revêtira un caractère tout à fait particulier. Dans la mesure où cette édition 2002 concrétisera une année de travail des élèves de tous les degrés du collège (de l'école enfantine à la 5e année) et mettra en évidence les richesses végétales, faunistiques et floristiques d'un biotope parfois même mal connu des Brenassiers: les Goudebas. L'organisation inédite de cette journée dense en information, animations, expositions et concours aura lieu sur deux sites, de 10h à 15 heures.

Expositions

Tout d'abord rendez-vous à la nouvelle halle de sport. Là, seront montées des expositions préparées par les élèves en rapport avec la nature. Dont une présentation des Goudebas (son histoire, les animaux que ce lieu abrite). Un stand Pro Natura sera aussi dressé.

Des conteuses, avec accompagnement musical, raconteront des histoires d'étangs et de forêts, tandis qu'un artiste présentera des œuvres exécutées au fusain. Une plante présente aux Goudebas.

Concours

Des sculptures de bois seront aussi exposées. Cette fois, la présentation prendra la forme d'un concours, par une douzaine de postes aménagés le long d'un parcours nature. Aux Goudebas toujours, les visiteurs – petits et grands – pourront découvrir, ou redécouvrir, la diversité de ce merveilleux site. Des visites de la step et de la station de pompage (à 10h30 et 13h30) sont également prévues. Une belle et originale journée en perspective. /jcp

Les Brenets, fête scolaire, de 10h à 15h, nouvelle halle de sport et les Goudebas

Un rendez-vous avec la nature

La Résidence ■ Exposition de photos et de poteries

Les œuvres de la potière Isabelle Perrinjaquet-Girard et du photographe Jean-François Robert dit «P'tit Louis» sont au cœur de la nouvelle exposition annuelle du home de La Résidence, rue des Billodes 40, au Locle. Sous le titre évocateur de «Structures», ces deux artistes de la région ont choisi le thème de la nature pour aller à la rencontre des observateurs attentifs.

C'est intentionnellement qu'ils ont choisi la complémentarité dans leur présentation, une complicité qui s'exprime par le biais d'un panaché de teintes, de couleurs, de formes et de lumière. Leurs créations se côtoient donc harmonieusement dans un univers où l'abstraction se veut dominante. Tout démarre sur la base d'éléments bien réels, mais emprunte très rapidement un chemin qui conduit inexorablement vers le merveilleux, voire l'extraordinaire. Dès son entrée dans l'établissement, le visiteur est plongé dans l'ambiance de l'exposition par la présence tridimensionnelle et bien affirmée des poteries d'Isabelle Perrinjaquet-Girard, comme «plantées» dans le sable. Des photos mon-

trant le délicat travail de la potière accompagnent cet ensemble presque monumental. Plus loin, les pièces se mêlent avec bonheur aux images de Jean-François Robert pour ne faire quasiment plus qu'un seul corps. Avec l'œil avisé qui est le sien, le photographe a choisi parmi son imposante collection les documents qui correspondent le mieux aux structures et aux couleurs de l'environnement.

«Par égard au lieu de cette exposition et à ses résidents, j'ai volontairement sélectionné des photos qui sortent complètement de l'image d'aventurier que je véhicule dans l'esprit de beaucoup de monde», explique-t-il. C'est ainsi qu'il propose des sujets – fleurs, roches, eaux, volcans, bois morts, écorces d'arbre, geysers, feuilles de vigne et d'érable, etc. – qui deviennent insolites voire méconnaissables lorsque l'objectif se rapproche de très près. C'est la nature à l'état pur que parfois un insecte traverse, question de titiller l'intérêt, de créer la surprise. /PAF

L'exposition est ouverte tous les jours de 10h à 20h, jusqu'au 30 août



Isabelle Perrinjaquet-Girard et Jean-François Robert ont uni leurs talents pour cette exposition.

PHOTO PERRIN

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Feu: 118.
- Pharmacie de service: Mariotti, Grand-Rue 38, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).

■ Permanence médicale: 032 931 10 17 et médico-chirurgicale: 032 931 10 17 ou hôpital 032 933 61 11, du lundi au vendredi de 8h à 18h.

■ Dentiste de garde: 032 931 10 17.

■ Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES

■ Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h. Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9-11h.

PISCINE

DU COMMUNAL

■ Tous les jours, 9-20 heures.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ Bar Le Rubis Dès 19h30, soirée avec Logarithm, avec Pino et Muriel.

DEMAIN

■ Place du Marché En matinée, animations par les Francs Habergeants, les scouts loclois et les dentellières.

■ Terrain du Marais Dès 9h30, tournoi de football interfabriques de Faude & Huguénin.

■ Le Col-des-Roches Dès 8h, 28e marche des chevaliers du Bon Pain.

■ Ancienne Poste A 20h30, concert des élèves de la Boîte à frappes et de Ton sur Ton.

■ Bar Le Rubis Dès 21h, avec Cédric, dernier karaoké avant les vacances.

■ La Brévine Dès 11h45, départ de la halle omnisport, course de tandem pour handicapés, malvoyants et de vélo, ouverte à tous.

■ Les Brenets De 10h à 15h, nouvelle halle de gym et les Goudebas, fête scolaire.

■ Les Ponts-de-Martel Dès 11h, fête annuelle et 20e anniversaire du home du Martagon.

Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâtelaises

Depuis mercredi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue sur le territoire du Locle à quatre reprises pour deux malaises, un accident de circulation (avec le Smur) et un transfert urgent. /réd



Promu(e)? Diplômé(e)? Dites lui bravo!

**Votre fille, votre petit-fils, votre nièce, votre filleul,
votre copain est promu ou diplômé?**
Réservez-lui une surprise en retournant rapidement
le bulletin de commande ci-dessous
pour que vos félicitations soient publiées
dans *L'Express* et *L'Impartial* (109 000 lecteurs).

Parutions:
les samedis 29 juin (1re parution) et 6 juillet 2002 (2e).
Délais de retour du bulletin de commande*:
les mercredis 26 juin (1re parution) et 3 juillet 2002 (2e).

*Les messages reçus après ces dates seront automatiquement publiés à la date suivante.

**Annnonce
avec
texte et
photo
Fr. 40.-**

Sandra,
Toute ta famille te félicite
pour l'obtention de ton CFC!
Bienvenue dans la vie active.

Les Adams

Cher Alexis,
Nous te félicitons pour ta
promotion et te souhaitons
bonne chance pour ton
entrée à la «grande» école!

Tata et Tonton

**Annnonce
avec texte
Fr. 20.-**

005-210375/010

**PHOTO
VISION**

**6 Mio
Pixels
Canon
Reflex
Digital**

**Canon D60
Boîtier
4690.-**

NEW

Maintenant livrable!

Offre d'échange
Nous reprenons votre ancien matériel
au meilleur prix à l'achat d'un nouvel appareil.

Bienne
Marktgasse 11
032 323 43 41

Neuchâtel
rue St-Maurice 1
032 721 26 60

La Chaux-de-Fonds
av. Léopold-Robert 59
032 913 07 70

Lausanne
rue Centrale 7
021 320 59 71

www.photovision.ch

Soldes du 14 au 30 juin 2002!!!

VOITURES DE SERVICE	Km	Prix neuf Fr.	Prix soldé Fr.
CHRYSLER Voyager 2.4 SE, autom.	19 000 km	43 120.-	25 900.-
CHRYSLER Grand Voyager 3.3 LE, 6 pl. cuir	23 000 km	60 500.-	35 900.-
CHRYSLER PT Cruiser Touring	18 000 km	34 900.-	24 900.-
KIA CARENS Série spéciale	500 km	32 800.-	27 500.-
ROVER 25 - 1.6 - Cuir - Climat.	17 000 km	27 090.-	18 500.-
ROVER 200 Vi - Climat.	4 500 km	32 500.-	18 900.-
ROVER 75 2.5 Celeste - GPS - CD - Cuir	24 000 km	63 840.-	38 900.-
SUBARU Outback 3.0 - H6	33 000 km	61 000.-	35 900.-

CRÉDIT - LEASING - ÉCHANGE - GARANTIE

Emil Frey SA

Auto-Centre Emil Frey SA
Rue Fritz-Courvoisier 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 967 97 77

132-115829

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds

18 villas sur 20 sont déjà occupées...
Devenez propriétaire maintenant!
Avantages fiscaux.

Quartier «Les Foyards»

Villa individuelle groupée de 5 1/2 pièces, entièrement
excavée, jardin au sud-ouest, accès direct depuis
garage souterrain. Vivez dans la verdure et au calme;
arrêt de bus à proximité.

Venez visiter sans tarder!

Fonds propres: environ Fr. 100 000.-, dont Fr. 20 000.-
pour réserver.

Appelez maintenant M. Francis Godel pour renseigne-
ments et visites.

Av. Champs-Montants 10
2074 Marin
Tél. 032 756 92 92
Fax 032 756 92 99
www.alfred-mueller.ch

Alfred Müller SA

197-798789

A vendre région **Besançon** (Doubs)

belle maison de caractère,
situation calme, 6 chambres, 170 m², chauf-
fage central, cave voûtée, sur 3300 m² de
terrain clos et arboré; FS 650 000.-.

Contact: A. Gauthier, Rebackerweg 29,
CH-4419 Lupsingen (BL), tél. 061
913 90 16, e-mail: andre@gauthier.ch

03-176614/4x4

A VENDRE
DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE

CHAMPEX-LAC
SUPERBE APPARTEMENT
à proximité du lac.
3 1/2 pièces, 95 m², entièrement rénové,
cheminée, parking y c. **Fr. 245 000.-**

VEYSONNAZ
2 STUDIOS MEUBLES
juxtaposés, terrasse, prix par studio
Fr. 110 000.-

LES COLLONS
APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
avec mezzanine **Fr. 350 000.-**

OVRONNAZ À PROXIMITÉ DES BAINS
APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
cheminée, grand balcon, plein sud
Fr. 320 000.- + garage

THYON 2000
STUDIO MEUBLE
rénové **Fr. 115 000.-**

ANZÈRE
APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
avec cheminée **Fr. 295 000.- avec parking**

CHANDOLIN-SAVIÈSE
APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES
entièrement rénové, cheminée, grande
cave/carnotzet, garage-box **Fr. 325 000.-**

NAX
APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES
pour 6 personnes, meublé **Fr. 195 000.-**

SAXON
CHALET NEUF 3 PIÈCES
sous-sol aménageable environ 60 m²

Facilités de paiements

036-099345

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
J.-D. Descartes - Saxon
Tél. 027 743 43 48 - Natel 079 220 29 45

Promu(e) ou diplômé(e) Bulletin de commande à découper

Grid for writing the message.

Signature: _____

Lettres, ponctuations et espaces: **chacun une case.**

Cocher ce qui convient:

- Je souhaite publier le texte ci-dessus (Fr. 20.- + TVA)
- Je souhaite publier le texte ci-dessus et la photo annexée (Fr. 40.- + TVA)

Toute responsabilité est déclinée en cas de perte de la photo.

Date de parution: 29 juin 6 juillet

Nom: _____ Prénom: _____

Rue/No: _____ NPA/Localité: _____

Tél.: _____ Signature: _____

PUBLICITAS Neuchâtel: rue Saint-Maurice 4, fax 032 729 42 43
La Chaux-de-Fonds: rue Neuve 14, fax 032 910 20 59

Votre distributeur pour le canton de Neuchâtel

**Emil Frey SA
Auto-Centre**

Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds
032 967 97 77, www.emil-frey.ch

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS
Nous vous proposons un
appartement de 2 pièces

Cuisine agencée ouverte sur le
salon, hall, salle de bains-WC,
réduit extérieur.

Libre dès le 1er juillet ou pour
date à convenir.

Situation: Numa-Droz 58.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérançia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

132-116399

Initiative populaire sur les impôts directs

Neuchâtel ■ Les radicaux veulent un coefficient de 90%

Le Parti radical de la ville de Neuchâtel a annoncé hier qu'il allait, à la rentrée, lancer une initiative populaire communale en faveur d'une baisse à 90% du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques. Selon toute vraisemblance, le Parti libéral se joindra à cette initiative. Le texte proposé demandera que le nouveau coefficient entre en vigueur le 1er janvier 2003. La décision des radicaux fait suite au refus du Conseil général, lors de sa séance du 3 juin, de baisser le coefficient à 92% du barème cantonal. La majorité du législatif avait en effet préféré suivre le Conseil communal, qui avait proposé une baisse de 95 à 94 pour cent.

Une baisse supportable

Pourquoi un coefficient de 90 et pas de 92 comme les radicaux l'avaient demandé au Conseil général? «Avec 92%, nous pensions pouvoir trouver plus facilement un consensus devant le législatif, ou du moins rallier quelques voix supplémentaires», explique le conseiller général radical Blaise Péquignot, pressenti pour devenir l'un des deux coprésidents du comité d'initiative. Mais, pour aller devant les électeurs, il faut du plus fort.

Les radicaux estiment que «la baisse d'impôts pour laquelle ils vont

se battre pourra être supportée sans problème par la commune. En effet, ladite baisse ne représente qu'un peu plus de quatre millions de francs, soit moins de la moitié des quelques dix millions de rentrées fiscales supplémentaires encaissées en 2001 sur les seules personnes physiques.»

«Contacts avancés»

Si la baisse serait donc possible, elle est également nécessaire, affirment les futurs initiateurs: «Il est urgent que les impôts diminuent au chef-lieu, ce d'autant plus que le canton de Neuchâtel est le plus cher de Suisse actuellement.» Certes, le Conseil communal a initié «le mouvement de baisse», mais il l'a fait «trop timidement».

Lors du vote du Conseil général sur le coefficient fiscal, tous les libéraux, à l'exception de leur président de groupe, avaient soutenu le coefficient proposé par les radicaux. Aujourd'hui, il apparaît pratiquement certain que les deux partis vont mener conjointement cette campagne. Le conseiller général libéral Jean-Charles Authier confirme en tout cas les «contacts avancés» entre les deux partis annoncés à ce sujet par les radicaux. Il assure aussi que la plupart des libéraux rejoignent les radicaux sur le fond de la question. /JMP

Les limites de la collégialité

La Neuveville ■ Les révélations faites lors du procès de l'eau polluée soulèvent des questions au bord du lac de Biemme

Par
Santi Terol

Le procès de l'eau polluée, qui s'est ouvert lundi devant le Tribunal d'arrondissement de Moutier, a pris un tournant imprévu et déterminant mercredi (lire notre édition d'hier). Les déclarations des deux anciens conseillers municipaux – les seuls élus parmi les cinq prévenus visés par l'ordonnance de renvoi – éclairent d'une lumière nouvelle les faits et décisions qui ont débouché sur la désastreuse épidémie de gastro-entérite, en août 1998.

Deux sur neuf

L'évocation de la, désormais, fameuse lettre expédiée par le laboratoire cantonal au chef des Services techniques semble avoir pris bien du monde par surprise. Numéro deux de l'exécutif à l'époque de l'hécatombe, l'actuelle mairesse de La Neuveville révèle n'avoir jamais eu connaissance de ce courrier qui n'est jamais arrivé à son destinataire. Elle en a appris l'existence à travers les comptes rendus des médias. «Je vais me mettre à sa recherche pour en connaître le contenu», a-t-elle expliqué hier, en précisant que «je ne peux pas changer le passé, mais il ne faut plus que

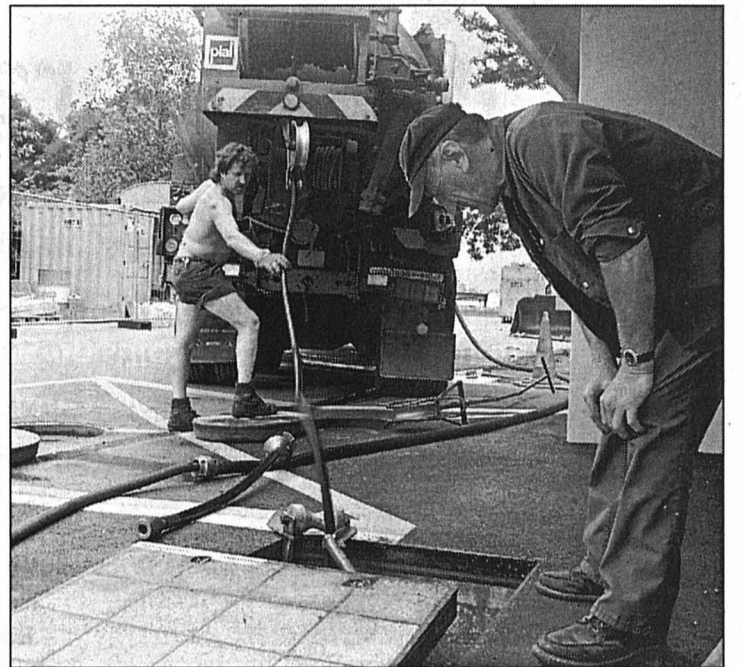
cela ne se reproduise dans le futur.»

Avec la réorganisation de l'administration, intervenue lors de la nouvelle législature, les erreurs du passé ne devraient pas se répéter. Tant sur le plan administratif (départements étanches entre eux) qu'au niveau du réseau d'eau potable. A ce titre, un hydrogéologue mandaté par la commune assure le suivi annuel de la nappe phréatique. Il n'est pas inutile, dans le climat actuel, de rappeler que l'eau extraite subit un traitement aux ultraviolets ainsi qu'au chlore afin de garantir au robinet une eau de qualité irréprochable. De plus, l'eau est analysée dix fois plus souvent que ne le fixent les exigences légales, rappelle la Municipalité.

Reste que l'observateur se demande pourquoi seuls deux des neuf conseillers communaux en poste lors du drame ont comparu devant le juge, Jean-Mario Gfeller. S'agrippant comme un naufragé sur sa planche de salut, l'ancien chef du dicastère des Travaux publics, Alain Rossel, n'a-t-il pas rétorqué au président du tribunal: «Je n'étais pas seul à décider, nous étions neuf?»

Procès suspendu

Eh oui! Si la décision n'avait reposé que sur les



La Municipalité fait régulièrement curer les canalisations communales. Hier, c'était au tour de celles de la station de relevage.

PHOTO MARCHON

épaules du chef des Services industriels de l'époque, Robert Hofstetter, l'eau potable aurait été traitée aux ultraviolets et la pollution d'août 1998 aurait pu être évitée. Mais, par le jeu de la collégialité, le crédit nécessaire fut refusé, pour des motifs que nous voulons croire honorables! Pourquoi, est-on en droit de se demander aujourd'hui, les neuf édiles ne sont-ils pas logés à la même enseigne? «Pour des raisons de lien de causalité directe, le

juge d'instruction n'a visé que les personnes directement impliquées dans la gestion et la distribution de l'eau», rappelait lors du procès le procureur, Pascal Flotron. C'est pourquoi, même si mis à l'amende suite à la procédure disciplinaire menée par le préfet du district de Biemme, le maire de l'époque, Jacques Hirt, n'a pas été déféré devant l'autorité pénale.

Toutefois, il n'est pas impossible que de nouveaux témoignages soient requis à l'avenir. Car, dans l'immédiat, le procès a été suspendu par le président du tribunal. Une avocate de la partie civile ayant demandé l'extension de la prévention de lésions corporelles par négligence à lésions corporelles graves par négligence, le couple de plaignants devra se soumettre à une expertise médicale pluridisciplinaire. Par ailleurs, Jean-Mario Gfeller a fixé aux parties la date du 15 août comme échéance pour demander l'administration éventuelle de nouvelles preuves. /STE

ENBREF

BOUDEVILLIERS ■ Bataille de chiffres. Depuis le 13 mai dernier, le Conseil communal de Boudevilliers n'a pas grand-chose d'autre à proposer au Conseil général pour le transport des élèves des hameaux que la solution qu'il a dû retirer pour éviter un vice de procédure. Lundi soir, les élus devront empoigner ce problème à bras-le-corps, pour que cette prestation, assurée par le relais social de La Jo-

liette, puisse se poursuivre dès la prochaine rentrée des classes. La commune sera alors invitée à prendre le financement de ce service partiellement en charge, en demandant également à l'Association des transports des élèves des hameaux de Boudevilliers (Atehb) d'y participer. L'Atehb a déjà fait savoir qu'elle allait contre-attaquer avec une autre clé de répartition des frais. /phc

RÉGION PRATIQUE

AGENDA

VALLÉES
AUJOURD'HUI
■ Les Geneveys-sur-Coffrane A 18h à la maison de commune, spectacle des élèves.
■ Valangin A 19h au collège, spectacle des élèves.
■ La Vue-des-Alpes Au parking du Pré-Raguel, de 14h à 20h, brocante.
■ Le Pâquier A 20h à la salle de gymnastique, spectacle des élèves.
■ Fontainemelon A 18h sur la place de jeux, fête de la jeunesse.
DEMAIN
■ Chézard-Saint-Martin Dès 19h à la place du Boveret, 21e Nuit du jazz.
■ Cernier Dès 16h au collège primaire, kermesse scolaire.
■ La Vue-des-Alpes Au parking du Pré-Raguel, de 10h à 20h, brocante.
■ Savagnier A la place du stand toute la journée, tournoi de volley-ball.
■ Dombresson Au terrain de Sous-le-Mont toute la journée, tournoi à six du Football Club.
■ Fleurier Au village, fête de l'Abbaye.
NEUCHÂTEL
AUJOURD'HUI
■ Jeunes Dans le cadre des journées «Spécial jeunes» de

Festività, de 9 à 16 heures, au quai Osterval: châteaux de sable par les classes enfantines du collège de la Promenade; dès 17h30: sports de sable. A 18h30, dans la cour sud du Collège latin: défilé de mode; à 20 heures: concerts.
■ Orgue A 18h30, à la collégiale: concert d'orgue par Anne-Caroline Prenat, de La Chaux-de-Fonds.
■ Théâtre A 20 heures, au théâtre du Passage: «Le Cercle de craie caucasien», de Bertolt Brecht. Mise en scène: Benno Besson.
■ Astronomie A 22 heures, à l'Observatoire, rue de l'Observatoire 58: soirée d'observation (si ciel dégagé). Se renseigner une heure avant la séance au 032 857 23 86.
■ Expo.02 Voir en page 2.
LITTORAL
DEMAIN
■ La Neuveville Dans la zone piétonne: de 9 à 13 heures, troc des jouets; dès 9 heures, marché aux Puces; à 10h30, spectacle pour enfants par le ventriloque Roger Alain.
■ Saint-Aubin A 16 heures, à la galerie du BAC: vernissage de l'exposition d'aquarelles de Paul Mingot; au 1er étage, vernissage de l'exposition «l'hôpital-maternité de la Béroche».

Trafic de transit à problèmes

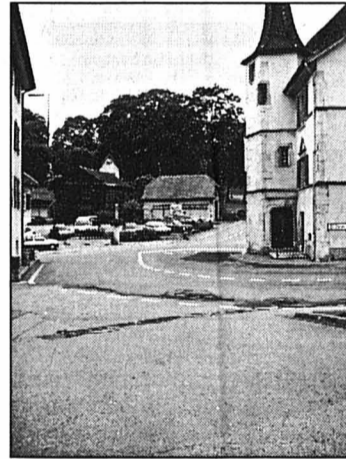
Valangin ■ La commune veut discipliner les conducteurs

Les nuisances du trafic de transit à travers Valangin occuperont les élus du village lundi soir, lors de leur prochaine séance. Depuis 1991, la commission trafic et sécurité, ainsi que celle d'urbanisme, analysent la situation pour le Service cantonal des ponts et chaussées. Il était en effet ressorti que c'était à la commune de mener une étude et de solliciter l'aide de l'Etat pour des aménagements sur les deux routes cantonales qui traversent la localité.

L'étude Inforadar du TCS, menée en 2001, ainsi que la police cantonale avaient révélé que sept véhicules sur dix traversant Valangin étaient en infraction en dépassant les vitesses autorisées. Les socialistes du village ont aussi déposé récemment une motion pour demander de prendre des mesures de modération de trafic et pour protéger les piétons, surtout les écoliers. Le Conseil communal a établi un cahier des charges et sollicité quatre bureaux spécialisés. Il proposera lundi soir au Conseil général d'accepter un crédit de 32.000 fr. pour une étude détaillée et la nomination d'une commission formée de six membres.

Arrêt à rafraîchir

Le Conseil général devra aussi se prononcer sur l'octroi d'un crédit de 29.000 fr. pour la transformation des WC pu-



Le carrefour de La Touelle reste l'un des points noirs du village en matière de sécurité des piétons.

PHOTO CHOPARD

blics et le rafraîchissement de l'arrêt de bus, l'idée étant de transformer la salle d'attente en un local ouvert non chauffé. L'exécutif envisage également l'installation d'un WC et d'un endroit réservé aux handicapés.

Dans le domaine scolaire, les écoliers de quatre ans révolus sont acceptés depuis longtemps à Valangin, pour garantir un effectif suffisant à l'école enfantine. Le Conseil général n'aura en fait lundi qu'à officialiser une situation existante, à l'appui des nouvelles dispositions cantonales. Le Conseil communal lui exposera enfin ce qu'il compte faire du terrain des Prises. /amo

COUVET

La 249e du Club jurassien

Près d'une centaine de clubistes se sont dernièrement retrouvés à l'espace Dubied, à Couvet, pour assister à la 249e assemblée générale et administrative du Club jurassien, assemblée rondement organisée par la section de Jolimont. L'occasion pour Raymond Droz, secrétaire central, de saluer les représentants des neuf sections que compte le club et de retracer le travail du comité central.

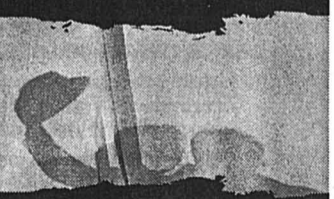
De nouveaux statuts ont été élaborés. Ils devront encore être supervisés par un juriste avant d'être présentés lors d'une prochaine assemblée générale. Un répertoire des répertoires du «Rameau de sapin», l'organe de presse officiel du Club jurassien, a été établi et sera bientôt à disposition des personnes intéressées.

Il a encore été question des panneaux didactiques des gorges de l'Areuse et de la ferme Robert. Les panneaux vieillissent mal et il s'agira de trouver une solution pas trop onéreuse pour les rafraîchir. Soulignons encore qu'un groupe de travail a été formé pour l'entretien de la célèbre allée des naturalistes de Combe-Varin. Enfin, le comité central a remis sur pied le camp nature jeunesse. Il aura lieu cette année en juillet.

Enfin, le président central a souligné que la propriété du Creux-du-Van est toujours entretenue grâce à une équipe de volontaires sous la responsabilité de Louise Dalebroux, qui a été fêtée pour ses 25 années de surveillance de la réserve. /comm-mdc

PUBLICITE

théâtre du passage



www.theatredupassage.ch

Billetterie

Heures d'ouverture:

du 1er juin au 6 septembre
mardi à vendredi de 13h à 16h

du 10 septembre au 26 octobre
mardi à vendredi
de 10h à 12h – de 13h à 18h
le samedi de 10h à 13h

Les programmes de la saison 2002-2003 seront disponibles dès le 10 septembre. Vous pouvez les commander dès aujourd'hui à info@theatredupassage.ch

Pour tout renseignement:
032 717 79 07

Point de vente TicketCorner.ch
0848 800 800
Billetel

Tout simplement proches:
Swisscom Fixnet
continue de se charger
du service universel.

Pour que vous puissiez téléphoner, faxer et surfer
à tout moment, aux quatre coins de Suisse.

E.P.O.02

swisscom fixnet

Tout simplement proches.

IMMOBILIER

OFFRES D'EMPLOI



Lotissement de 300 appartements
à La Chaux-de-Fonds

Vous êtes au bénéfice d'un diplôme
de maîtresse d'école enfantine
ou d'éducatrice de la petite enfance,
ceci vous concerne:

**Garderie d'enfants
à remettre à Esplanade
dès la rentrée scolaire 2002**

Si vous êtes intéressée, téléphonez
sans plus tarder à notre bureau pour obtenir
de plus amples renseignements.
A bientôt.



Cornes-Morel 13, c.p. 2239 - 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 87 87 Fax 032 967 87 80

132-116277

À VENDRE
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
NOUVELLE CONSTRUCTION DE
6 VILLAS INDIVIDUELLES

Au lieu dit: Beau-Site - Rue de l'Horizon
• 6% pièces + grand disponible
• toutes commodités
• finition à choix
• surface intérieure 190 m²
• fonds propres 110.000.-
• mensualités, ch. compr. 1800.-
Tél. 032 732 99 40 ou 079 417 11 30

À VENDRE
GLOVELIER
IMMEUBLE DE 3143 m²
A RENDEMENT LOCATIF

1 studio
5 appart. de 2 pces
4 appart. de 3 pces
1 appart. de 4 pces
1 appart. de 5 pces
12 places de parc à l'extérieur
AÏSANCE EN ZONE A BÂTIR
DE 1143 m²

Rendement locatif net: 10,39%
PRIX DE VENTE: FR. 1'450'000.-

TERRAINS DE CONSTRUCTION

Situation tranquille
Terrain en zone H4/H6 de 1299 m²
Terrain en zone H2/H3 de 1281 m²
PRIX DE VENTE PAR TERRAIN:
FR. 40'000.-

AXIC SA Immobilier & Courtage 2800 Delémont - Tél. 032 422 64 67
Site Internet (+ de 200 photos): www.axic.ch

Industrie & Technique

Nous cherchons pour tout de
suite des:

Ouvrières

Habiles, bonne vue
Sachant lire et écrire le français
couramment.
Contacter Pascal Guisolan.
E-mail:
pascal.guisolan@kellyservices.ch

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES
028-360322
Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 55 10

USA

Nouvelle année nouvelle chance
Green Cards 2002
www.gcsmromandie.ch Tél. 024/494.39.38

GREEN CARD SUPPORT SERVICE

Adecco

www.adecco.ch

Nous cherchons pour diverses
manufactures horlogères:

• **Un mécanicien-programmeur-régleur CNC pour:**

La programmation de CNC sur
AlphaCam.
Le réglage complet des outils.
La production et son suivi.

• **Un opérateur-régleur CNC pour:**

La préparation des ébauches et
l'usinage.
Le réglage complet des outils.

• **Une personne pour la pose de bracelet**

Bon esprit d'analyse et d'initiative,
dynamique et flexible.
Maîtrise des outils informatiques.

• **Une personne pour:**

La pose de matières
luminescentes.

Profil souhaité: quelques années
d'expérience dans un de ces
domaines.
Postes fixes.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Pour tous compléments d'informations,
appelez **Francisco Villarejo**
au 032 910 53 83 ou envoyez votre
dossier de postulation qui
sera traité en toute
confidentialité.

un nouveau monde
pour l'emploi
Av. Léopold-Robert 36
2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 032 910 53 83
E-Mail: lachauxdefonds@adecco.ch

Lehnherr SA

VOLAILLES - GIBIER - POISSONS - CRUSTACÉS

à Marin, entreprise familiale active dans la production
et le négoce de produits alimentaires, cherche:

pour son service commercial:

Un cuisinier et/ou boucher
avec expérience commerciale

Les tâches du futur collaborateur:
• Organisation et tenue d'une petite équipe de vente
• Gestion de commandes et de stocks
• Achat et vente

Votre profil:
• Formation de base de boucher-charcutier et/ou
cuisinier
• Formation complémentaire commerciale et/ou
hôtelière
• Sens de l'organisation commerciale et du contact
• Expérience dans l'achat et la vente de denrées
alimentaire
• Bonnes connaissances informatiques (Office)
• Allemand ou suisse allemand serait un plus

Date d'entrée en fonction: été 2002

pour son service production/expédition:

Un cuisinier ou/et boucher
préparateur de commande

Profil du poste:
• Préparation des commandes volailles et gibier
• Réception des marchandises
• Gestion de stock physique produits frais et surgelés
• Poste évolutif, congé les week-end

Votre profil:
• Formation de base de boucher et/ou cuisinier
• Sens de l'organisation et bonne santé physique
• Expérience dans la conduite d'une équipe de
production serait un plus

Date d'entrée en fonction: de suite ou à convenir

pour son service hygiène qualité:

Un nettoyeur à 70%

• Bonnes connaissances du français
• Nettoyages des locaux de production
• Horaire du lundi au vendredi de 13 h à 19 h
• Possibilité à 100%

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum
vitae, d'une photographie ainsi que des copies des
certificats et diplômes doivent être adressées à:
Emmanuel Lehnherr, Pré aux Andins 8, 2074 Marin

Lehnherr SA, nom du poste,
Pré aux Andins 8, 2074 Marin.

malades chroniques.
aider, là où personne
ne le fait plus, les
malades de longue durée
dépendent de
notre soutien.
dons sur
c.p. 30-289 986-6

LIGUE PULMONAIRE SUISSE

À LOUER

À LA CHAUX-DE-FONDS
Nous vous proposons au
cœur de la vieille ville un
appartement de 4 pièces
Cuisine agencée avec vitrocé-
ram, vestibule et salle de bains.
L'immeuble possède des
dépendances, une lessiverie
ainsi qu'un ascenseur.
Libre tout de suite ou pour date
à convenir.
Situation: Neuve 8.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranca & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

A louer à La Chaux-de-Fonds, dès le
1er septembre 2002, à personnes
tranquilles et soigneuses

**BEL
APPARTEMENT**

Rez-de-chaussée de 3 pièces, cui-
sine agencée, salle de bains, situé
rue de la Serre, près de la gare.
Fr. 900.- + charges.
S'adresser: GÉRANCE KUENZER
Rue du Parc 6
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 75 78

OFFRES D'EMPLOI

Fiduciaire
Lucien Leitenberg sa

Membre de la Chambre fiduciaire

cherche pour date à convenir

Un(e) réviseur

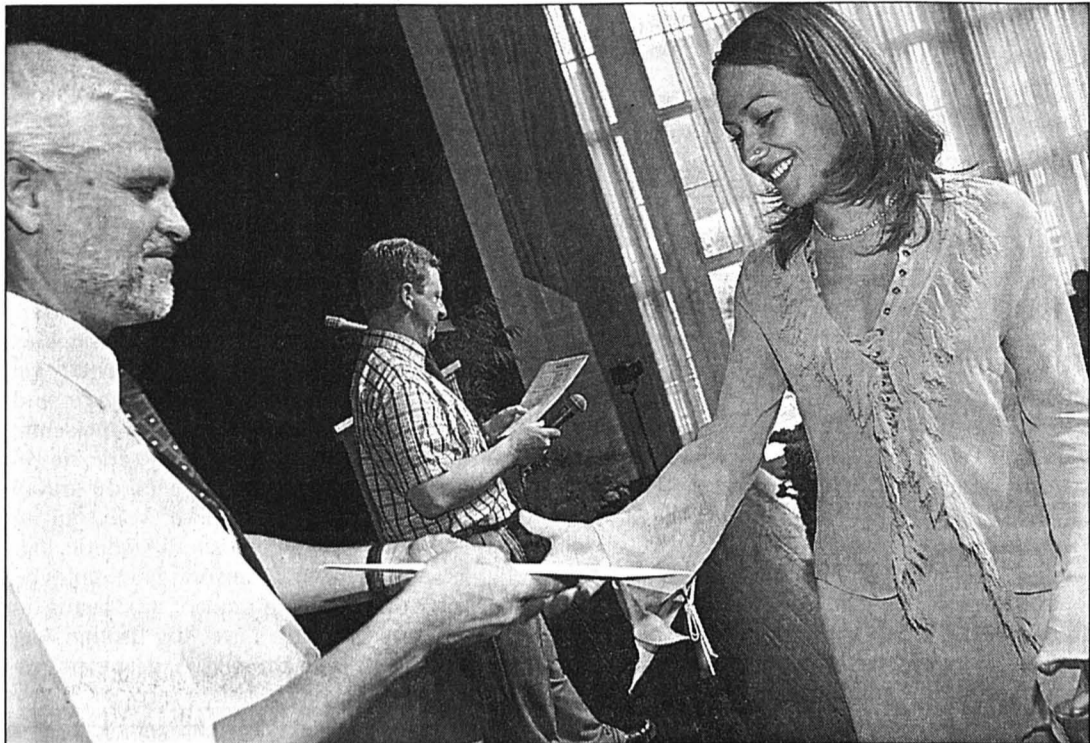
qualifié(e), expérimenté(e), niveau brevet
fédéral de comptable ou d'agent fiduciaire,
capable de travailler de manière indépen-
dante, avec expérience fiduciaire.

Ainsi qu'un(e) jeune

**Secrétaire/
comptable**

Les postulations sont à envoyer à:
Fiduciaire Lucien Leitenberg SA
Avenue Léopold-Robert 75
Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds
ou par e-mail: fiduciaire@bluewin.ch

Publicité intensive,
publicité par annonces



La cérémonie de remise des diplômes d'hier avait un petit goût de Coupe du monde... Joie, sourire et émotion étaient en effet au rendez-vous. PHOTO GALLEY

Diplômes au bout du suspense

Saint-Imier ■ L'Ecole supérieure de commerce a honoré ses lauréats à la salle de spectacles

Discours, musique et émotions ont marqué la cérémonie de clôture de l'Ecole supérieure de commerce (ESC), qui s'est tenue hier soir, à la salle de spectacles de Saint-Imier. Inspiré par la Coupe du monde de football, le directeur Christian Hostetter a expliqué que plusieurs candidats s'étaient contentés du minimum, à la mi-temps déjà: «Le faux pas aux examens est vite arrivé et la plupart des échecs sont dus à des notes d'année ne permettant aucune erreur dans les dernières minutes de la rencontre. Ils joueront malheureusement les prolongations», a-t-il déclaré, avant d'exprimer ses félicitations aux 34 diplômés. «Vous venez de remporter une partie, mais n'oubliez pas que les prochains matches seront difficiles et que l'assiduité, l'entraînement, le perfectionnement vous permettront d'aborder les prochaines rencontres avec sérénité.»

Sur les douze candidats qui se sont présentés à l'examen de maturité professionnelle, onze ont obtenu le certificat. /OOD

Le palmarès

Diplôme d'employé de commerce (moyenne de 5,63). Christine Tschanz, Gruenen; 5,50: Giuseppe Polini, Bévillard et Vladimir Schwery, Saint-Imier; 5,15: Florence Carbone, Malleray; 5,08: Anne-Christie Keller, Sonvilier; 5: Julien Hauri, Courtelary. **Puis, par ordre alphabétique, classe francophone A1.** Valérie Bissat, Sonceboz; Aline Broglie, Reconvilier; Nathan Gosteli, Nidau; Anneliese Hess, Fornet-Dessous; David Maggio, Saint-Imier; Sébastien Quiroga, Reconvilier; Tiago Rodrigues, Saint-Imier; Nathalie Rusconi, Sonceboz; Vanessa Schmid, Tavannes; Ricardo Venancio, Moutier. **Classe francophone A2.** Silas Allemann, Châtelat; Caroline Beyeler, Saint-Imier; Marco Bossert, Renan; Maryfrance Dubouis, Tramelan; Marcel Gerber, Saint-Imier; Julien Gobat, Saint-Imier; Janice Minder, Reconvilier; Christian Tharin, Saint-Imier. **Classe allemande A3.** Sinisa Aladzic, Madiswil; Ayse

At, Thoun; Denise De Jong, Neuenegg; Roberto Grassi, Berne; Alejandra Leuenberger, Berne; Andreas Messerli, Gruenenmatt, Noam Ruimy, Bienne; Patricia Ruiz, Berne; Marina Siegrist, Langenthal.

Maturité professionnelle commerciale. Philipp Baur, Kirchberg avec «L'hotellerie», hôtel Pavillon, Vevey; Andreia Bispo Berne, «La place de travail informatique», Swisscom; Jasmin Buehler, Lengnau, «La fiduciaire», fiduciaire Romegialli, Bienne; Lisa Handschin, Gruenen, «L'administration fédérale», Service des contributions, Berne; Marie-Aude Juillerat, Bellelay, «Swiss Metal», entreprise Swiss Metal, Reconvilier; Tatjana Kuonen, Fribourg, «L'hotellerie», hôtel Alpha, Fribourg; Stefan Loosli, Berne, «Développement du personnel de la Division voyageurs», CFF, Berne; Claudio Piffaretti, Lausanne, «Tableaux de bord Cockpit», CFF; Yannick Spring, Reconvilier, «Création d'un site internet», Espas, Moutier; Catherine Thoeni, Thoun, «L'assurance maladie», Sanitas, Lausanne; My Yen Tran, Langenthal, «L'hotellerie», hôtel Duc Berthold, Fribourg.

Procédé inadmissible dénoncé avec une grande fermeté

Conseil régional ■ La Direction des finances bernoise n'a rien traduit en français...

Par
Olivier Odiet

Le Conseil régional (CR) s'est réuni mercredi soir, au Centre interrégional de perfectionnement (CIP) de Tramelan, sous la présidence du député PDC Hubert Frainier. La problématique de la loi sur le marché du travail (LMT), le questionnaire de la Direction des finances en relation avec l'examen stratégique des prestations publiques et le remplacement de la secrétaire du Conseil régional, Béatrice Devaux Stilli, ont constitué les principaux points de l'ordre du jour.

Par ailleurs, le CR écrira tout prochainement une lettre au Conseil fédéral, pour lui faire part de son appui à la Municipalité de Moutier dans l'affaire Tornos. Le cas échéant, l'organe présidé par Hubert Frainier s'est déclaré prêt à intégrer le groupe de concertation qui remplira, dans un premier

temps, un rôle de cellule de crise avant de mener une réflexion plus générale.

Loi sur le marché du travail. Le Conseil régional a décidé de souscrire aux lignes directrices de la loi sur le marché du travail. Il souhaite que le canton garde toutefois à l'esprit la nécessité d'une coordination intercantonale. Au sujet du financement, le CR se prononce en faveur de la variante «Fonds du marché du travail», estimant que les recours à un fonds s'avère plus rapide et plus efficace que la deuxième proposition, qui fait état de crédits-cadres.

Prestations publiques. Le Conseil régional a examiné le questionnaire de la Direction des finances du canton de Berne, relatif à l'examen stratégique des prestations publiques. Il s'est déclaré profondément irrité, puisque l'ensemble des documents lui ont été remis en allemand. Le CR considère d'autre part que ce questionnaire est trop vague et qu'il est particulière-

ment délicat de s'atteler à un tel exercice dans un délai de 15 jours. Le Conseil régional a tout de même apporté des réponses, précisant notamment qu'il était primordial de maintenir une offre de qualité en matière de formation, de perfectionnement, ainsi que dans le domaine des soins et de la prévoyance sociale.

On ajoutera encore que le Conseil régional a envoyé un courrier à la Direction des finances du canton de Berne pour qu'elle traduise désormais les documents officiels en français lorsqu'ils sont destinés à des institutions ou des particuliers résidant dans le Jura bernois.

Secrétariat. En remplacement de Béatrice Devaux Stilli, qui quittera ses fonctions le 31 juillet, le CR a porté son choix sur la candidature du juriste Jean Stoepfer, de La Neuveville. Cette proposition devra encore être approuvée par le Conseil exécutif. /OOD

Le grand soulagement des lauréats

Moutier ■ L'Ecole professionnelle artisanale a décerné ses diplômes au Foyer Tornos

Organisée pour la première fois au Foyer Tornos, la cérémonie de clôture de l'Ecole professionnelle artisanale de Moutier (Epam) a été marquée par les allocutions du directeur Gaston Sommer et de Maxime Zuber. Ces deux intervenants ont évoqué les problèmes de l'entreprise Tornos, le maire de Moutier déplorant une nouvelle fois l'absence de plan social. Près de 500 personnes ont assisté à cette émouvante remise de diplômes. /ood-réd

Décolleteurs. Nicolas Broquet, Bévillard; Hubert Choulat, Courcelon; Nikola Kostic, Neuchâtel; Ludovic Maniaci, Sorvilier; Vincent Marchand, Sonvilier; Swen Padovan, Dombresson; Francis Rodriguez, Villers-le-Lac; Pablo Tomaselli, Malleray.

Ebénistes. Gaël Polato, Reconvilier; Yann Roth, Bienne. Ferblantiers: Dave Brossard, Tramelan; Yves Reber, Malleray; Fabrice Röthlisberger, Reconvilier; Christoph Zaugg, Tramelan.

Ferblantiers-installateurs-sanitaires. Yves Monnier, Sorvilier; Mathias Sprunger, Bienne.

Mécaniciens. Arnaud Bernardin, Reconvilier; Karim Dubugnon, Moutier; Malko Gigandet, Corcelles; Yanick Lauber, Tramelan; Julien Léhot, Orvin; Alain Michel, Le Fuet; Steve Morand, Bévillard; Mike Perret, Saint-Imier.

Monteurs sanitaires. Eric Guerdat, Ocourt; Jean-Daniel Luraschi, Courrendlin; Jérôme Marchand, Bassecourt; Javier Miranda, Bienne; Daniel Prince, Bassecourt; Rellan Gonzalo, Bienne; Sébastien Sauvain, Moutier; Thierry Schwab, Perrefitte; Christophe Simon, Underveiler. Polymécaniciens: Léonard Brügger, Tavannes; José Fabio Castro, Perrefitte; Cédric Charmillot, Tramelan; Mike Chirivi, Delémont; Raphaël Cuhe, Villeret.

Polymécaniciens. Léonard Brügger, Tavannes; José Fabio Castro, Perrefitte; Cédric Charmillot, Tramelan; Mike Chirivi, Delémont; Raphaël Cuhe, Villeret; William Dominé, Courroux; Christophe Dougoud, Bévillard; Frédéric Droz, Tramelan; Mikias Duscher, Eschert; Sébastien Fluri, Châtillon; Joël Furer,

Tramelan; David Galloy, Courtelary; Daniel Gigandet, Delémont; Stéphane Lachat, Moutier; Florian Lusa, Moutier; David Marleau, Loveresse, Luca Mattia, Orvin; Luc Meyer, Court; Alfio Sabarese, Bienne; Yannick Schweizer, Malleray; François Tosoni, Lajoux; Gregorio Varrazza, Bassecourt; Antonio Verrillo, Moutier; Julien Vigna, Moutier; Julien Zaugg, Courroux. Sommeliers. Andrea Dähler, Scherzingen; Silvano Fracasso, Bienne; Christelle Gressly, Tavannes; Angelo Romano, Saint-Imier, Myriam Stump, Les Bois; Valérie Zehnder, Goumois.

Formations élémentaires. Vanessa Cariello, Moutier; Mariwan Chelebi, Bienne; Philippe Dähler, Crémines; David Flück, Crémines; Fatime Imeri, Bienne; Carlos Machado, Bévillard; Laure Rossel, Les Reussilles.

Maturité professionnelle technique. Joël Bouchat, Moutier; Olivier Brin, Moutier; Odile Crevoisier, Delémont; Dario Della Corte, Eschert; Jivan Diacon, Bévillard; Gilles Durieux, Courroux; Marc Dutoit, Tavannes; Tarek El-Hoiydi, Delémont; David Feusier, Reconvilier; Blaise Fontana, Moutier; Gil Montserrat, Courtelary; Joël Metzger, Moutier; Raphaël Moser, Pleujouse; Gian-Mario Padre, Bienne; Teddy Stauffer, La Neuveville; Vincent Vaucher, Reconvilier; François Weber, Moutier.

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Police:** 117.
- **Feu:** 118.
- **Médecins de garde:** de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- **Pharmacies de service:** Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, Schneeberger, 032 487 42 48, jusqu'au 28.6. La Neuveville, du Landeron, 032 752 35 34, jusqu'au 30.6.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- **Jazz-blues-swing Hot** Strings Chicken Rythm, jazz-swing-folk, à Tramelan, Place du Marché à 20h, Podium-Club de La Place dès 22h, entrée libre.
- **Bourgeoisie** Assemblée de la commune bourgeoise de Plagne, 20h.
- **Renan** L'école primaire Renan-Sonvilier en fête au jardin public de Renan, animation dès 17h, cantine dès 18h.
- **Promotions** Remise des certificats aux nouveaux employés de commerce, de bureau, vendeurs et gestionnaires de vente du Jura bernois, salle de la Marelle, Tramelan, 18h.

DEMAIN

- **Bellelay** Manche du championnat suisse de monte western, à la fondation, dès 7 h 30, animations et cantines sur place.

Un message de paix reçu cinq sur cinq

Tramelan ■ Vif intérêt pour l'action de l'école primaire



Pour marquer l'année de commémoration de la remise du prix Nobel de la paix à Albert Gobat, en 1902, l'école primaire de Tramelan a invité la population à partager informations, jeux et réflexions, hier, à la rue Albert-Gobat. «Cette initiative a connu un succès qui dépasse toutes nos espérances», a indiqué le directeur Patrice Neuenschwander. Stands, conférences, spectacles, contes, expositions et lâcher de ballons avec message de paix personnalisé figuraient au programme des animations. Cette journée laissera un souvenir lumineux aux élèves et aux enseignants, qui n'ont pas ménagé leur peine pour rendre cette fête de la paix inoubliable. Mission accomplie... /ood PHOTO GALLEY

Les lauréats

Bouchers-charcutiers production. Cédric Baumberger, Saint-Imier; Emmanuel Berthold, Pleujouse; Julien Choulat, Grandcourt; Olivier Frésard, Saignelégier; Olivier Seidler, Underveiler; Baptiste Tritten, Le Locle; Marc Bilat (Les Bois).

Boucher-charcutier transformation. Sonia Tschanz, Mont-Soleil.

Boucher-charcutier commercialisation. Andrea Villiger, Rebeuvelier.

Charpentiers. Stéphane Alba, Bassecourt; Sébastien Barben, La Chaux-de-Fonds; Léonard Estelli (La Cibourg); Alexandre Lachat, Alle; Jürg Neuhaus (Prêles); Alain Schär, Soubos; Vincent Studer, Courtételle. Constructeurs: Lionel Châtelat, Courrendlin; Grégory Chopard, Grandval; Fabrice Schaller, Courrendlin; Michaël Urcelay, Moutier.

Dessinateur de machines. Frédéric Schaller, Rebeuvelier.

ENBREF

DIESSE ■ Qu'attend le canton? La procédure se poursuit pour préparer la construction de trottoirs depuis la sortie du village de Diesse en direction de Lamboing. Le dépôt public des plans devrait bientôt intervenir, mais il semble maintenant que les crédits du canton ne soient pas encore débloqués, malgré les interventions de la commune et du député UDC André Lecomte, lesquels souli-

gnaient que cette portion de route est empruntée par de nombreux enfants. /comm-réd
■ **Internet par le câble.** Le contrat avec la société Net 2000 a été signé par la commune de Diesse. Il sera donc possible d'avoir un raccordement internet par le téléseu. Les intéressés peuvent s'adresser directement à Net 2000. /comm-réd
RÉGION ■ Jeunes musiciens québécois en visite. Une cin-

quantaine de jeunes musiciens du Québec vont séjourner à Malleray, du 9 au 12 juillet prochain. Les jeunes artistes donneront un concert dans cette localité, un autre à Bellelay, et visiteront notamment la Tour de la formation professionnelle, au sommet de Moron, le musée Longines, à Saint-Imier, ainsi que la Fondation Bellelay. /comm-réd

Fraudeur fiscal condamné

Tribunal cantonal ■ *La cour pénale a sanctionné une importante tromperie réalisée par un industriel de France voisine*

Par
 Victor Giordano

La cour pénale du Tribunal cantonal, présidée par le juge Daniel Logos, a condamné hier un industriel français de 50 ans à deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, sous la prévention de faux dans les titres. Elle a ainsi réduit la peine de 18 mois d'emprisonnement, infligée en septembre dernier par le tribunal de première instance, qui avait retenu en plus le blanchiment d'argent et l'abus de confiance. La peine prononcée est complémentaire de celle de six mois infligée par le tribunal de Belfort et tient compte des six mois de prison préventive subie pendant l'instruction.

Industriel à la tête d'une florissante entreprise de plâtrerie, le prévenu avait créé une société écran à Bâle, à laquelle il transférait des avoirs de son entreprise française, en paiement de factures fictives représentant de prétendus honoraires, alors qu'aucune prestation n'était fournie pour justifier ces factures. Les avoirs transférés étaient ensuite répartis sur divers comptes bancaires numé-



L'avocat Hubert Theurillat a obtenu que les avoirs des comptes bancaires bloqués en suisse soient restitués. PHOTO ARCH

rotés ou anonymes, mais appartenant à l'industriel et aux membres de sa famille. De la sorte, le fisc français était grugé, l'entreprise principale ne réalisant plus qu'un très faible bénéfice imposable. Ce manège permettait au prévenu de mener un grand train de vie et de faire des dépenses somptueuses, ainsi que de procéder à des

achats immobiliers importants, en Corse notamment. Repéré par la justice française à la suite d'un banal contrôle routier, le prévenu a été ensuite démasqué par le fisc français, qui lui a infligé un redressement fiscal et une amende se montant en tout à quatre millions de francs.

Une procédure est encore en cours en France voisine. Vu

l'existence de la société bâloise, la justice suisse a été saisie et les nombreux comptes bancaires bloqués. Mais la cour pénale s'est rangée aux arguments du défenseur de l'industriel, Me Hubert Theurillat. Celui-ci a fait valoir que l'évasion fiscale n'est pas un crime pénal en Suisse. Par conséquent, il n'y a dans cette affaire pas de blanchiment d'argent et pas non plus d'abus de confiance. La cour n'a finalement retenu que les faux dans les titres pour les factures fictives, d'où la diminution de la peine de 18 à deux mois avec sursis. Le prévenu avait déjà subi six mois de prison préventive. Il devra payer 11.000 fr. de frais judiciaires, mais recevra 14.000 fr. d'indemnité de dépens. Quand la procédure française sera close, les avoirs bancaires bloqués, qui représentent plus de cinq millions de francs suisses, devront être restitués au prévenu, alors qu'en cas de condamnation pour blanchiment, ils auraient fait l'objet d'une négociation entre les deux pays.

Cet épilogue judiciaire démontre que le secret bancaire suisse n'est pas hermétique en cas de soupçon de fraude ou d'agissements délictueux. /VIG

Tes mains... mon œil!

Le Noirmont ■ *Complicité entre Fabienne Jobin et Eric Rihs*

Demain à 17h, en l'ancienne église du Noirmont, aura lieu le vernissage d'une superbe exposition où l'esthétisme fait un gentil clin d'œil au graphisme. Cette exposition est due à la complicité de deux artistes du cru, Fabienne Jobin, photographe à Saignelégier, et Eric Rihs, le plasticien terreux des Emibois.

L'idée d'un regard croisé sur le travail de l'autre aboutit, d'un côté, sur une vingtaine de sculptures ancrées dans la métamor-

phose de l'homme des Emibois, formes surréalistes, phares imaginaires, phallus prêts à bondir... «L'espace et l'objet sont tous deux modelés par le geste ou le regard, par la matière ou la lumière», répond Fabienne Jobin, qui présente, pour sa part, une série de 40 photos, imprégnées du travail de son complice. Voilà qui lui permet de visiter le monde, l'arrondi la renvoyant aux tuiles de Sicile, le piquant aux cactus du Mexique, avec Big Brother toujours présent. A découvrir jusqu'au 18 août. /mgo



Fabienne Jobin et Eric Rihs, une heureuse rencontre entre graphisme et esthétisme. PHOTO GOGNIAT

Déficit du Centre de loisirs et stand de tir fusillé

Haut-Plateau ■ *Les maires taignons se penchent sur le découvert du CL et l'avenir du tir*

Réunis hier soir, aux Rouges-Terres, les maires francs-montagnards se sont penchés essentiellement sur deux sujets. Primo, le déficit du Centre de loisirs, secundo, la problématique des stands de tir sur la montagne.

500.000 francs pour le CL

En apprenant que le déficit du Centre de loisirs (CL) de Saignelégier serait supérieur de 69.000 francs à ce qui était prévu, les maires ont tenu à en savoir plus sur cet état de fait. Directeur du CL, Jean-René Feuz est venu éclairer leur lanterne. Lui-même a été étonné de ce chiffre. Mais il l'a expliqué: c'est l'accumulation d'une trentaine de positions négatives par rapport au budget

qui entraîne ce résultat (comme la perte du camp du HC Lugano, qui a engendré une perte de location de 15.000 francs).

Car, chiffres à l'appui, il a montré que les rentrées ont augmenté pour la piscine, les cours, la salle de musculation, etc. Ce qui a engendré aussi une augmentation dans le personnel. Le CL a 15 ans et il se fait vieux. Et de montrer que des investissements seront à faire: traitement de la charpente, changement de la «Rolba», vieille de 17 ans, et de l'automate. Bref, les maires ne couperont pas à un budget d'un demi-million!

Réflexion régionale à mener

Le stand de tir a ensuite occupé les débats. Le canton a engagé une régionalisation

des stands. Deux sont projetés aux Franches-Montagnes. Les communes sont invitées à signer une convention avec la Fédération de tir de district pour effectuer les tirs obligatoires (elle pourra refuser les tireurs non conventionnés). C'est le prix par tireur (70 francs) qui a fait grincer des dents de certains maires.

Quant à la localisation, si le stand des Breuleux est retenu (celui de Soubey éventuellement), on a appris que le stand de Montfaucon (le permis de construire a été demandé) fait l'objet d'oppositions, notamment de la commune. Ce dernier a donc du plomb dans l'aile. C'est pour toutes ces raisons que le ministre demande une réflexion régionale sur ce problème. /MGO

SAIGNELÉGIER

Thermoréseau à l'eau

Record négatif de participation à l'assemblée de commune (22 citoyens sur 1508), mercredi soir, à Saignelégier. Les comptes 2001 - qui présentent un découvert de 88.000 fr. en raison de la hausse des dépenses liées - ont été approuvés. Les investissements communaux ont atteint 1,3 million. Le crédit de 18.000 fr. pour l'amélioration de la station de pompage des Pommerats a été avalisé. Dans les divers, les citoyens ont appris la nomination de Séverin Guenot, de La Chaux-d'Abel, en qualité d'ouvrier communal, qui remplace Noël Paupe. Ils ont de même appris que la commune renonçait au projet de thermoréseau, pour deux raisons: l'impossibilité de trouver le financement pour le capital-actions de deux millions, et le prix encore trop élevé du kilowattheure. /mgo

ADMINISTRATION

Onze fonctionnaires sur la sellette

Comme cela survient à chaque fin de législature de quatre ans (période administrative), le Gouvernement jurassien vient d'adresser une décision à onze employés de la fonction publique du canton. Sept fonctionnaires ont reçu une lettre de licenciement, et le mandat est reconduit, sous condition, pour quatre autres. Plusieurs départements sont concernés et les fonctionnaires concernés sont de plusieurs niveaux. «Ces mesures reposent sur des considérations disciplinaires ou des motifs d'insatisfaction», indique le Gouvernement.

Tous ces agents de la fonction publique ont été avertis par écrit dans le délai prévu par la procédure. Les personnes concernées disposent d'une voie de recours contre cette décision. /mgo

CHANSON

France Hamel au Soleil

Soirée chanson demain, à 21h, au café du Soleil, à Saignelégier, avec France Hamel, qui sera accompagnée par Claude Rossel au piano, Olivier Nussbaum à la contrebasse, et Alain Tissot aux percussions. L'équipe jurassico-chaux-de-fonnière s'est mise au défi de faire revivre l'univers musical du génial Kurt Weill, né en 1900 et décédé en 1950. Poussés par la même envie, la chanteuse et les trois musiciens ont exploré de nouveaux schémas en s'appuyant sur l'héritage du grand compositeur. Il en résulte un tour de chant métissé et coloré, teinté de jazz, de hip-hop, et de musiques classiques et latines.

Signalons que trois autres concerts estivaux sont agendés au Soleil: Vincent Vallat (20 juillet), la salsa de l'Orchestra Tentacion le (2 août) et Cidou (9 et 10 août). /mgo

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Ambulances de Saignelégier: 144 ou 032 952 12 12.
- Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
- Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.
- Dépannages: Centrale, 032 955 14 12.
- Taxis: piquet de nuit 032 951 21 18.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Chanson Récital de Vincent Vallat dès 21h, à la Verte-Herbe à Goumois.

- Concert Dans le cadre du quarantième du FC Les Bois, concert du Loitchou's Band dès 20h30 suivi de l'orchestre Alpenthaler sous la tente.

DEMAIN

- Fête Dans le cadre du quarantième du FC Les Bois, élection de Miss FC Les Bois suivie de l'orchestre Alpinvagabunden.
- Chanson France Hamel chante son spectacle «Weill que Weill» à 21h, au café du soleil à Saignelégier.
- Fête Fête des aînés devant l'hôpital de Saignelégier de 9h30 à 16h.
- Vernissage Vernissage à 17h, à l'ancienne église du Noir-

mont de l'exposition «Tes mains... mon œil!», de Fabienne Jobin et Eric Rihs.

■ Vernissage Vernissage à 17h de l'exposition de Pierre marquis au cloître de Saint-Ursanne.

■ Vernissage Vernissage à 18h30 de l'exposition Option Arts visuels au collège Saint-Charles à Porrentruy.

■ Jazz Jazz Festival dès 20h15 sur la place des Prés-de-l'Etang à Porrentruy.

■ Fête Fête des paysans jurassiens dès 9h, à la halle des fêtes de Alle. Bibliothèque

■ Le Noirmont: lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.

EN BREF

LIGNE DELLE-BELFORT ■ Cahier des charges. Les partenaires franco-suisse, en vue de la réouverture de la ligne ferroviaire Delle-Belfort, ont signé un cahier des charges de l'étude d'avant-projet sommaire, dans la perspective de la réouverture de cette ligne dont la réalisation technique dépendra de la France. Le plan de financement sera soumis aux divers partenaires en octobre prochain. /vig

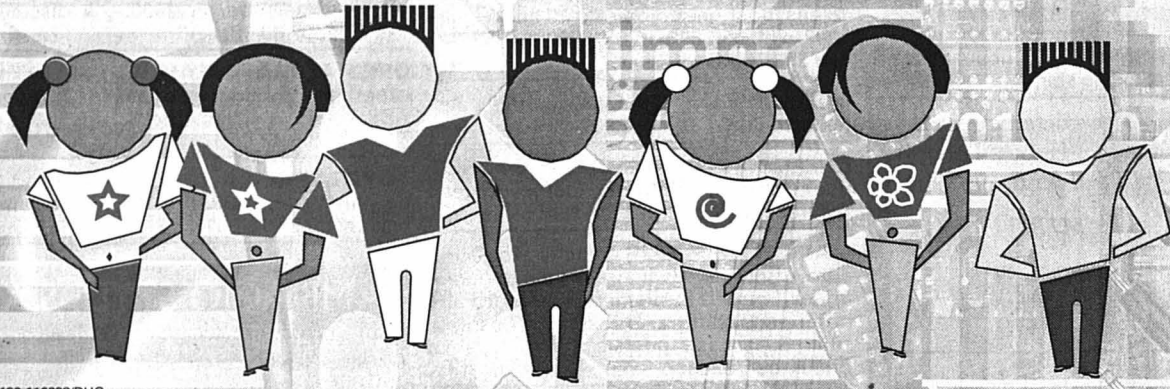
ALLE ■ Fête des paysans ce week-end. La fête des paysans se déroulera dès demain et jusqu'à dimanche, à Alle. Il sera possible d'y découvrir une grande exposition de produits agricoles, mais aussi des poussins, des lapins et autres porcelets. Démonstration de fabrication de fromage (dimanche), dégustation du vin de Bux et bœuf au grill sont au menu. La chorale des patoisants ajoulots et le duo d'Ajoie assureront pour leur part l'ambiance musicale. /mgo

FC LES BOIS ■ Coup d'envoi du 40e. La clique de Saignelégier donnera ce soir, à 20h30, le coup d'envoi du 40e anniversaire du FC Les Bois, suivi de la présentation du mouvement junior et de l'orchestre Alpenthaler. Une partie officielle, samedi

à midi, agrémentée par la fanfare des Bois, précédera un match de juniors inter B à la Fongière, à 15h30, et la grande élection de Miss FC Les Bois, à 20h, avant la prestation de l'orchestre Alpin Vagabunden. /mgo

DELÉMONT ■ Migros Loisirs s'agrandit. Trois mois après l'ouverture de son nouveau centre commercial en ville, Migros prévoit une extension de son magasin M-Loisirs, au sud de la capitale jurassienne. Voilà qui porterait cette grande surface à plus de 7000 m2, engendrant dans la foulée la création d'une vingtaine d'emplois. /mgo

Formation professionnelle



Pour la rentrée, encore près de 300 places d'apprentissage dans plus de 70 métiers s'offrent à vous!

Branchez-vous sur www.orientation.ch

pratique à apprendre
formapro

Formation aujourd'hui, job demain



Afin de compléter notre équipe, nous sommes à la recherche

- D'un employé pour notre secteur laminage
- D'un employé pour notre secteur tréfilage

Connaissances en mécanique et goût pour la précision seraient des avantages.

Possibilité de formation par nos soins.

Prestations sociales d'une société moderne.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Offres de services écrites et renseignements à:
VARINOR, rue Saint-Georges 7,
CH-2800 Delémont, tél. 032 424 42 42.

014-075663



Nous sommes une société active dans le domaine du SAV du secteur horloger. Notre atelier se trouve à Bienne et nous possédons plus de 25 centres de service en Suisse. L'activité consiste principalement à changer des piles, à raccourcir ou changer des bracelets et à procéder à des réparations de montres.

Par conséquent, nous cherchons pour notre stand dans le nouveau Centre MANOR à Marin:

un(e) collaborateur(trice)

principalement pour le changement de piles, de bracelets et pour des petites réparations

Profil souhaité:

- avoir des connaissances (de base) dans les tâches ci-dessus
- être apte à travailler de manière indépendante
- aimer le contact avec les clients.

Nous offrons:

- un travail varié
- de bonnes prestations sociales
- 5 semaines de vacances.

Date d'entrée: à convenir.

Si vous aimez les défis et que vous êtes passionné(e) par l'horlogerie, alors n'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier complet avec photo à Marcco Service, Mme Loesch, rue Dufour, case postale, 2500 Bienne 3.

006-381950/010



TRAVAIL TEMPORAIRE ET PLACEMENT FIXE

Voulez-vous une référence de renommée dans votre CV?

Saisissez cette opportunité en sortant d'école pour mettre en pratique vos connaissances fraîchement acquises auprès d'une grande société internationale à Neuchâtel!

Nous cherchons pour entrée immédiate:

Un(e) dessinateur(trice)

Vous maîtrisez le logiciel Tell de Polysoft ou Autocad en 2D ou 3D.

Vous serez appelé(e) à faire des dessins de pièces mécaniques ainsi que les layouts.

Vous avez quelques connaissances d'anglais afin de faciliter la communication dans un milieu multiculturel et pour la lecture de documents techniques.

Cette mission dure entre 3-4 mois (voir plus).

Si vous êtes disponible ces quelques mois avant la reprise de vos études ou votre service militaire, et vous êtes intéressé(e) à faire un premier pas dans le monde du travail, contactez-nous!

Nous nous ferons un grand plaisir de vous renseigner!!!

CALANI INTERIM

Grand'Rue 1, 2000 Neuchâtel, 032 724 90 50

www.calani.ch - info@calani.ch

Certifié SQS - Membre de l'USSE - Membre de l'ANEPT

028360568/010

Centre de vacances La Cibourg

cherche

une sommelière

dynamique et motivée.

Si possible avec expérience.

Se présenter ou téléphoner au 032 968 39 37

132-116550

Travail à temps partiel

Cherchons personne consciencieuse pour des travaux de nettoyage légers (pas de nettoyeurs de bureau)

à Neuchâtel

Vous êtes occupé(e) durant les heures de bureau selon un horaire assez libre. Intéressé(e)?

Veuillez joindre votre offre à Case postale 7362, 3001 Berne.

005-210598/010

Entreprise forestière recherche

Un forestier-bûcheron et un apprenti forestier-bûcheron

Entreprise forestière
Yves Vuille, 2400 Le Locle
Tél. 032 931 26 12
Natel 079 637 84 13

132-116509

CLAUDE DURUSSEL SILENCE COUPABLE



Le versement était arrivé sans prévenir sur le compte de chèque postaux et Kati n'avait pas osé y toucher tout de suite. - Depuis combien de temps n'as-tu pas traité avec Experlab? lui avait-elle demandé. Comme elle aurait bien dû s'en douter, il ne se souvenait de rien. Pour Janos, rien ne comptait plus que ses trouvailles, tout le reste n'était pour lui que de la pollution cérébrale qui l'empêchait de réaliser celles qui les mettraient à l'abri des contraintes matérielles.

Kati avait alors recherché, dans les classeurs qu'elle tenait consciencieusement à jour, la date des tractations avec ce laboratoire. Elle découvrit que l'entreprise leur avait réglé des droits sur le brevet pour des vibreurs servant à maintenir des solutions médicamenteuses homogènes. Les vingt machines avaient été livrées par un constructeur

sous-traitant, l'affaire était close et elle ne comprit pas pourquoi l'entreprise effectuait ce nouveau versement. Elle éplucha le contrat, s'apercevant qu'il stipulait que les nouvelles acquisitions de vibreurs donnaient lieu à une participation à leur concepteur. Cette observation lui fut confirmée par le courrier du lendemain: le laboratoire désirait s'équiper d'appareils supplémentaires. - Je me souviens, marmonna Janos, nous n'avions pas réparti les droits sur les vingt premières machines, elles auraient coûté beaucoup trop cher... Alors, fais au mieux avec ce fric, pourvu que tu paies ce qu'on doit et, s'il reste quelque chose, réserve-nous un petit resto en amoureux. «En amoureux» voulait dire dans son langage, sortir sans avoir la gamine dans les pattes, mais ce n'était pas forcément à prendre à la lettre. Janos était un peu

trop «ours», trop bourru, trop réservé aussi, pour exprimer ses sentiments intimes à haute voix, même à sa femme. Il l'aimait certes, mais à sa façon. Il estimait qu'elle avait tout ce qu'elle pouvait avoir de mieux, par comparaison à la vie qu'ils auraient eue en restant au pays. Elle avait un mari qui travaillait, une adorable fillette, un toit, à manger, un lave-linge, une télévision... Combien des leurs n'en avaient pas les tiers?

Janos se leva de table, abandonnant, comme à l'accoutumée, sa tasse sale sur la table, alors qu'il eut été si simple de la déposer dans le lave-vaisselle. Il paraissait inquiet. Le versement remontait maintenant à plus de deux mois.



Immobilier à vendre



ALPES VAUDOISES, chalet soigné, confort, jardin, vue superbe. Morcles s/Lavey, alt. 1160 m. Tél. 079 373 93 16.

VAL-DE-RUZ, appartement 4 1/2 pièces dans petite copropriété, situation tranquille, plain-pied, avec grand jardin arborisé. Prix à discuter. Tél. 079 376 46 34.

VAL-DE-RUZ, villa neuve 6 pièces, calme, verdure. Fr. 520'000.-. Tél. 032 721 44 00.

DOMBRESSON, maison mitoyenne avec 1 logement de 5 1/2 pièces + atelier transformable en loft, jardin. Renseignements et visite au tél. 079 391 68 30 ou par e-mail à immodom2001@yahoo.fr. Prix intéressant. 132-116214

FLEURIER, chalet, emplacement unique. Toutes les informations sur www.gtoevolution.ch/chalet. 028-360279

LA CHAUX-DE-FONDS, 4 1/2 pièces refait à neuf, bloc cuisine, sanitaires, parquets, balcon, ascenseur. Fr. 255 000.-. Tél. 032 753 12 52. 022-455157

LA CHAUX-DE-FONDS, Président-Wilson 30-32, place dans garage collectif, de suite ou 01.07. Tél. 032 926 51 93 ou 078 765 21 28. 132-116511

LA CHAUX-DE-FONDS, Progrès 107, 3 pièces. Fr. 585.-, charges comprises. Tél. 076 320 94 66. 132-116479

LE LANDERON, ch. de Bellerive 11, appartement en attique (3ème étage), 3 chambres + séjour avec cheminée, 2 salles de bains, cuisine avec balcon, coin repas, surface totale 118 m², terrasse plein sud face lac, place de parc. Éventuellement garage. Fr. 1550.- + charges. Rénové 100%. Tout de suite ou à convenir. Tél. 032 751 13 65 - 032 724 67 41. 028-360455

LE LOCLE, chambre indépendante, tranquille, quartier des Monts. Fr. 180.-, charges comprises. Tél. 032 931 54 24. 132-116510

LE LOCLE, 4 1/2 pièces, cuisine agencée, lave-vaisselle, 2 balcons, salle de bains et wc séparés, cave, tout confort, libre tout de suite. Tél. 078 642 34 55. 132-116511

URGENT, Les Brenets, Grande-Rue 28, appartement 2 pièces, cuisine repeinte, caution. Loyer Fr. 485.-, charges comprises. Tél. 032 931 03 57, le soir dès 19h30. 132-116485

A vendre

BALLES SILO préfanées et foin. Tél. 079 449 51 93 ou 032 914 47 53.

BELLE ARMOIRE neuchâteloise. Tél. 032 914 43 59, le soir. 132-116478

NUIT & JOUR TÉL. 926 40 77

VITRERIE
MIROITERIE

Jost

NUIT & JOUR Numa-Droz 185

LA CHAUX-DE-FONDS

CAMPING LES BRENETS, ouvert à l'année: mobilhome 60 m² sur 2 parcelles, environ 250 m², 4 pièces, cuisine agencée, lave et sèche-linge, chauffage central à gaz; raccordements électricité / gaz / téléphone / T.V.. Vue imprenable sur le Doubs, situation calme et ensoleillée. Possibilité de domicile. Tél. 032 940 15 20. 132-116600

CUISINIÈRE VITROCÉRAMIQUE, Brandt, à induction, pyrolyse, état neuf. Prix à discuter. Tél. 032 926 19 23. 132-116518

DALLES DE JARDIN, nouvelle collection, prix attractifs. Tél. 079 301 23 73. 028-359707

LIQUIDATIONS: sèche-linge Bauknecht à condenseur. Fr. 1990.-. -50% Fr. 995.-. Tél. 079 213 63 46. 028-360530

MATÉRIAUX fins de séries, briques, dalles, pavés. Tél. 079 301 23 73. 028-359704

TOUR SCHAUBLIN 102, moteur 380 V. Tél. 0033 682 646 503, après 17h. 132-115779

20 TV COULEURS Philips, état de neuf, grand écran 67 cm, télécommande, un an de garantie, Fr. 100.- à Fr. 350.-/pièce. Tél. 026 668 17 89 - 079 392 38 03. 017-579816

Rencontres

LE RÉSEAU NO. 1 (informatisé/sans surtaxe): Tél. 032 566 20 20 / www.lignedu-cœur.ch. 022-433199

ACHÈTE prix concurrentiels, voitures, bus, état sans importance. Tél. 076 394 66 92. 028-360143

ACHAT voitures, récentes, fort km, accidentées, utilitaires. Tél. 079 502 53 54.

AUDI 90, 2.3 E, 170 chevaux, 03.89, rouge, 140'000 km, rabaisée, diverses options, très soignée, prix à discuter. Tél. 032 914 10 75. 132-116515

BMW 330XI (231 CH), neuve, Intégrale, Steptronic, Navigation et toutes options disponibles. Rabais exceptionnels -10% / -14%. Garanties officielles BMW. Tél. 079 615 11 12. 028-360725

CAMPING-CAR Mercedes, 1980, 6 50 m., 6 places, 90 000 km, douche, WC, eau chaude, expertisé. Fr. 13'000.-. Tél. 079 436 83 44 - 032 926 03 80. 028-360712

VALRAS-PLAGE (Méditerranée, France), à louer, maisonnette 6 lits, 500 m. mer, piscine et tennis dans lotissement. Libre dès le 3 août 2002. Tél. 032 731 43 07. 028-360660

VERCORIN, location chalet et appartement dès 4 jours. Tél. 027 456 57 57. 036-098224

Demandes d'emploi

AIDE-SOIGNANTE QUALIFIÉE et polyvalente, avec d'excellentes références, recherche emploi 2 jours/semaine dans le social. Tél. 079 502 40 20. 028-360597

HOMME cherche travail, peinture - carreleur - maçonnerie - terrasses. Prix intéressants. Tél. 032 914 43 82. 132-116096

HOMME SÉRIEUR polyvalent, cherche travail du 15.07. au 03.08. Ouvert à toutes propositions. Tél. 032 724 62 55. 028-360683

INDÉPENDANT, la cinquantaine, ancien directeur mécanique, à disposition 3 jours/semaine. Entretien-réparations (service après-vente). Tél. 032 753 28 36. 028-360710

JE NETTOIE appartements après déménagement, débarras. Tél. 079 377 23 23. 028-336708

JEUNE HOMME 33 ANS, cherche travail dans usine ou plongeur avec horaires irréguliers. Tél. 079 574 21 76. 028-360724

OUVRIER de jardin cherche emploi chez paysagiste, région Val-de-Ruz ou Landeron. Tél. 032 853 41 24. 028-360723

Offres d'emploi

CHERCHE MONITEUR(TRICE) dès 18 ans, pour une colonie du 13 au 26 juillet 2002. Tél. 032 853 15 67 - 032 853 53 04 - 032 853 76 74. 028-360644

CHERCHE sommelière, sans permis s'abstenir, Le Locle. Tél. 032 932 46 46. 132-116426

CHERCHONS QUELQUES PERSONNES, pour la récolte des fruits. Roethlisberger à Wavre. Tél. 079 439 49 58.

MAISON DE PNEUS cherche réparateur auto. Bonnes connaissances pneumatiques. Entrée à convenir rapidement. Faire offres sous chiffres: K 132-115727 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

MONSIEUR ÂGÉ, cherche gouvernante, pour remplacements 25 week-end ainsi que 7 semaines. Le tout à repartir au long de l'année. Ecrire sous chiffres Z 028-360324 à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1. 197-798825

NOUS CHERCHONS une personne pour ranger nos produits chaque lundi matin et vendredi matin (5-6 heures par semaine), place de travail: La Chaux-de-Fonds. Tél. 041 783 23 15. 132-116490

URGENT, cherche personne avec patente pour un bar au Val-de-Travers. Tél. 076 499 68 89. 132-116501

CHERCHONS une personne pour ménage, 4 heures/semaine minimum, à La Coquilley, La Chaux-de-Fonds. Tél. 032 968 51 57. 132-116490

TAXI BLEU engage chauffeurs(euses), catégorie D, D1. Tél. 032 926 91 91. 132-116502

GARDERIE LES P'TITS LOUPS cherche une stagiaire. Rentrée août 2002. Tél. 032 968 12 33. 132-116487

BOULANGERIE Charmillot, Les Brenets, cherche vendeuse à temps partiel avec permis de conduire. Tél. 032 932 10 84.

Véhicules d'occasion



À BON PRIX achète voitures, bus, camionnettes, état indifférent. Tél. 079 214 09 37.

ACHÈTE prix concurrentiels, voitures, bus, état sans importance. Tél. 076 394 66 92. 028-360143

ACHAT voitures, récentes, fort km, accidentées, utilitaires. Tél. 079 502 53 54.

AUDI 90, 2.3 E, 170 chevaux, 03.89, rouge, 140'000 km, rabaisée, diverses options, très soignée, prix à discuter. Tél. 032 914 10 75. 132-116515

BMW 330XI (231 CH), neuve, Intégrale, Steptronic, Navigation et toutes options disponibles. Rabais exceptionnels -10% / -14%. Garanties officielles BMW. Tél. 079 615 11 12. 028-360725

CAMPING-CAR Mercedes, 1980, 6 50 m., 6 places, 90 000 km, douche, WC, eau chaude, expertisé. Fr. 13'000.-. Tél. 079 436 83 44 - 032 926 03 80. 028-360712

NOS NOUVEAUTÉS

NAOMI CAMPBELL GET THE GLIMMER
CARTIER COLLECTION PARTICULIÈRE
WORDS NEW COMMUNICATION
LE CRAYON DE COULEUR
REMPLE D'EAU DE TOILETTE

LES EAUX D'ÉTÉ

ISSEY MIAKE, JEAN-PAUL GAULTIER
YVES ST-LAURENT OPIUM - PARIS
BULGARI THÉ VERT, CAROLINA HERRERA 212
CHANEL ALLURE RAFRAÎCHISSANTE
PACO RABANNE AQUA PLASTIC
LANCASTER DAY AND NIGHT
LANCÔME TRÉSOR

POUR LES HOMMES, LES EAUX D'ÉTÉ SONT ARRIVÉES!

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 73 37
Fax 032 913 14 26

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

PARFUMERIE SPECIALISTE

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Actuellement, **Grand choix de meubles et de divers objets d'occasion à prix très avantageux**

A la Jonchère (Boudevilliers): le samedi 9 h 30 à 12 h
A l'Annexe: Sablons 48, Neuchâtel: Mardi et jeudi 17 h à 18 h 30, samedi 14 h à 16 h 30
Au Vieux-Puits: Puits 1, La Chaux-de-Fonds: Mercredi et vendredi 14 h à 18 h, samedi 9 h à 11 h

LE LANDERON, ancienne maison mitoyenne de caractère, belle rénovation, 6 1/2 pièces, 3 salles d'eau, objet de qualité. Tél. 078 815 23 90. 028-360670

NEUCHÂTEL, de particulier, 4 1/2 pièces, cachet, proche centre ville, gare, école, TN. Prix: Fr. 305'000.- + garage. Tél. 076 569 10 51. 028-360654

Immobilier à louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE sympa, petite vue sur le lac, WC, bain/douche, frigo, cuisinette. Libre depuis 1er août. Fr. 337.-, charge comprises. Daniel au tél. 079 310 75 27. 028-360339

AU LOCLE CENTRE, grand appartement 3 1/2 pièces, agencé, ascenseur, Fr. 800.- et grand studio, très confortable, Fr. 390.-. Tél. 032 931 45 69 ou 032 931 45 75. 132-116293

BOUDRY, à 5 minutes des transports et école, superbe appartement de 4 pièces, 120 m², beaucoup de cachet. Possibilité d'accès au jardin. Fr. 1600.- + Fr. 200.- de charges. Libre le 01.10.02. Tél. 032 841 60 63, le soir. 028-360314

CERNIER, 5 1/2 pièces en duplex, cheminée, terrasse, 3 salles d'eau, cuisine complètement équipée, 1 place de parc. Libre dès le 01.09.02. Loyer actuel Fr. 1550.- + Fr. 150.-. Tél. 032 853 85 18. 028-360653

COLOMBIER, studio plain-pied. Possibilité meublé. Fr. 450.-. Libre début octobre. Tél. 032 842 52 31. 028-360593

CORTAILLOD, Polonais 16, dès le 30.09.02, appartement 4 pièces, grand séjour, cheminée, cuisine agencée, 3 chambres, bain, WC séparés, cave, 1 place dans parc souterrain. Cet appartement est lié à la conciergerie de trois petits immeubles. Pour visiter dès le 01.07.2002, tél. 032 841 58 72, renseignements, 079 301 15 33. 028-360733

LE LOCLE, Crêt-Vaillant 7, 4 pièces avec cheminée, cuisine agencée, lave-vaisselle, lave-linge, salle de bains/WC + douches, poutres apparentes. Tél. 032 931 28 83. 132-116214

FONTAINES, 3 pièces, cuisine agencée ouverte sur salon et 3ème pièce avec fourneau suédois et balcon, salle de bains. 1 chambre à coucher. Libre tout de suite ou à convenir. Fr. 1100.-, charges comprises. Tél. 032 853 29 19. 028-360718

GAMPELEN, 3 1/2 pièces, balcon, cave, garage. Situation tranquille. Fr. 1150.-, charges comprises. Pour le 01.08.2002 ou à convenir. Tél. 032 313 16 37. 028-360529

LE LOCLE, Grand-Rue 21, 4 pièces, cuisine agencée, salle de bains/WC, buanderie, chambre haute, ainsi que locaux de 55 m² au rez de chaussée. Tél. 032 931 28 83. 132-114986

LE LOCLE, Jeanneret 63, 4 1/2 pièces, cuisine agencée, ascenseur, salle de bains/WC séparés, 2 balcons, buanderie, cave, garage. Libre dès le 01.07.02. Tél. 032 931 28 83. 132-114954

LE LOCLE, Place du Marché, Grande-Rue 38, 5 pièces, 2^e étage, cuisine agencée, ascenseur, Fr. 1020.-, charges comprises, libre tout de suite. Tél. 032 931 24 85 ou Tél. 032 936 13 50. 132-116481

NEUCHÂTEL, Moulins 21, grand 3 1/2 pièces, vieille ville, cuisine agencée, calme, vue sur le château. Fr. 1380.-, charges comprises, dès 01.08. Tél. 076 443 35 28. 028-360424

SERRIÈRES, cave-dépôt de 17 m². Accès monte-charge. Tél. 032 731 00 15. 028-360614

LA CHAUX-DE-FONDS, rue Numa-Droz, surfaces industrielles et commerciales divisibles. Contact pour renseignement et visite. Fax 032 924 01 41 ou tél. 032 924 02 08, le matin. 132-116457

LES BRENETS, Grand Rue 32, appartement 3 pièces, balcon, places de parc. Tout de suite. Fr. 695.-, charges comprises. Tél. 032 932 16 16. 132-116465

Immobilier demandes d'achat

BAS DU CANTON, petite maison à rénover sur terrain de minimum 300 m². Tél. 032 721 41 30. 028-360706

Immobilier demandes de location

LA NEUVEVILLE, cherche à louer tout de suite appartement de 3 - 4 1/2 pièces. Tél. 079 310 17 49. 160-740762

LA CHAUX-DE-FONDS, cherche appartement de 4 pièces, cuisine agencée, balcon ou terrasse, place de parc dans quartier tranquille. Tél. 032 487 42 79 ou 078 714 70 39. 132-116512

NEUCHÂTEL, ZONE PIÉTONNE, cherche studio ou 2 pièces. Dès que possible. Tél. 079 332 35 03. 028-360618

URGENT, raison professionnelle, couple avec chien cherche à louer région Val-de-Ruz, avec jardin/potager, maison ou 4 pièces plain-pied, loyer max. Fr. 1600.- + charges. Tél. 021 625 32 05. 028-360647

Animaux

CHIENS ET CHATS de tout poil et tout âge attendent familles d'adoption. Téléphonez à la SPAN, SPAN/Cottendart 5, 2^e entrée depuis la station d'incinération, près du Verger. Tél. 032 841 44 29. 028-356458

JE PRENDS SOIN des oiseaux dont vous ne voulez plus. Tél. 032 731 59 04. 028-357289

PERDU CHATTE tachetée noir et roux, petite taille, région Pâquier - Bugnenets. Récompense Tél. 032 853 13 51 ou 032 724 10 24. 028-360595

LES CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

CORSO 916 13 77

VACANCES ANNUELLES
JUSQU'AU 6 AOÛT

EDEN 913 13 79

40 JOURS ET 40 NUITS
V.F. 16 h, 18 h 15, 20 h 45,
23 h 15.
16 ans. Première suisse.
De Michael Lehmann. Avec Paulo
Costanzo, Josh Hartnett, Shannyn
Sossamon. Après sa dernière
rupture, il se lance un défi: fuir
toute tentation charnelle pendant
40 jours. Mais, lorsque Erica...

PLAZA 916 13 55

SPIDERMAN
V.F. 15 h, 17 h 45, 20 h 30,
23 h 15.
12 ans. 4e semaine.
De Sam Raimi. Avec Willem
Dafoe, Kirsten Dunst, Tobey
Maguire.
Mordu par une araignée mutante,
il développe d'étranges pouvoirs
qu'il devra utiliser pour sauver la
ville! Super génial!

SCALA 1 916 13 66

LILLO & STITCH
V.F. 16 h, 18 h.
Pour tous. Première suisse.
De Dean DeBlois, Chris Sanders.
Le Walt Disney de l'été! Stitch est
un petit extra-terrestre un peu
trop méchant. Sur Terre, il est
adopté par Lilo...

SCALA 1 916 13 66

BLADE II
V.F. 20 h 30, 23 h.
16 ans. 2e semaine.
De Guillermo Del Toro. Avec
Wesley Snipes, Kris Kristofferson,
Ron Perlman.
Son seul but, tuer les vampires.
Leur seul but, tuer Blade. Mais
lorsqu'un plus méchant qu'eux
apparaît...

SCALA 2 916 13 66

STAR WARS -
L'ATTAQUE DES CLONES
V.F. 15 h.
10 ans. 7e semaine.
De G. Lucas. Avec H. Christensen,
E. McGregor, N. Portman.
Episode 2: Au fond de l'espace,
la menace se précise! Obi-Wan
Kenobi va découvrir une mysté-
rieuse armée de clones...

SCALA 2 916 13 66

FEMME FATALE
V.F. 18 h, 20 h 30, 23 h.
16 ans. Première suisse.
De Brian De Palma. Avec
Rebecca Romijn-Stamos, Antonio
Banderas, Peter Coyote.
Laura, une jeune femme téné-
breuse et vénale, double ses
complices lors d'un hold-up.
Ça ne va pas plaire...

SCALA 3 916 13 66

CALCULS MEURTRIERS
V.F. 15 h 30, 20 h 15.
16 ans. Première suisse.
De Barbet Schroeder. Avec Sandra
Bullock, Ryan Gosling, Michael
Pitt.
Elle est chargée d'élucider un
meurtre étrange. L'enquête va vite
devenir haletante... Un thriller
efficace!

SCALA 3 916 13 66

B COMME BÉJART
V.F. 18 h.
12 ans. 2e semaine.
De Marcel Schüpbach.
Portrait-vérité émouvant du mer-
veilleux Maurice Béjart tourné lors
de la création de son ballet
nommé «Lumière».

SCALA 3 916 13 66

NOUS ÉTIONS SOLDATS
V.F. 23 h.
16 ans. 2e semaine.
De Randall Wallace. Avec Mel
Gibson, Greg Kinnear, Madeleine
Stowe.
14 novembre 1965, au Viêt-Nam,
il est parachuté avec ses
400 hommes au milieu de
2000 Viêt-Cong...
Terrible et vrai!!!

ABC 967 90 42

LE TUBE
V.F., sans entr. 20 h 45.
12 ans. Première vision.
De Peter Entell. Documentaire.
Ce documentaire aborde le thème
de l'influence de la TV sur notre
cerveau. D'un bout du monde à
l'autre, une enquête haletante.

Une pièce d'identité
sera demandée
à toute personne
dont l'âge pourrait
prêter à confusion.

Merci
de votre compréhension!

LES CINÉMAS DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

■ APOLLO 1,2,3 (032
710 10 33)
40 JOURS ET 40 NUITS. 16h-
18h15-20h45 (ve/sa aussi
noct. 23h15). 16 ans. Pre-
mière suisse. De M. Lehmann.
LILLO & STITCH. 16h-18h. Pour
tous. Première suisse. De D.
DeBlois.

LA MAISON SUR L'OcéAN.
20h30 (ve/sa aussi noct.
23h15). 12 ans. Première
suisse. D'I. Winkler.
STAR WARS - L'ATTAQUE DES
CLONES. 15h-20h15. 10 ans.
7me semaine. De G. Lucas.
VIRGIN SUICIDES. 18h (VO st.
fr/all.). 16 ans. Cycle «Bandes
à part!». De G. Lucas.
SEX ACADEMY. Ve/sa noct.
23h15. 16 ans. 5me semaine.
De J. Gallen.

■ ARCADES (032 710 10
44).
SPIDERMAN. 15h-17h45-
20h30 (ve/sa aussi noct.
23h15). 12 ans. 4me se-
maine. De S. Raimi.
■ BIO (032 710 10 55).
MARIE-JO ET SES DEUX
AMOURS. 15h30-18h-20h45.
16 ans. Première suisse. De
R. Guédiguian.

■ PALACE (032 710 10
66)
BLADE II. 16h-20h45 (ve/sa
aussi noct. 23h15). 16 ans.
2me semaine. De G. Del Toro.
Y TU MAMA TAMBIEN. 18h30
(VO st. fr/all.). 16 ans. 2me
semaine. D'A. Cuarón.
■ REX (032 710 10 77)
FEMME FATALE. 15h30-18h-
20h30 (ve/sa aussi noct.
23h15). 16 ans. Première
suisse. De B. De Palma.

■ STUDIO (032 710 10
88)
CALCULS MEURTRIERS.
15h30-20h15. 16 ans. 3me
semaine. De B. Schrøder.

B COMME BEJART. 18h. 12
ans. 2me semaine. De M.
Schüpbach.

BEVILARD

■ PALACE
Vacances annuelles jusqu'au
25 août.

LES BREULEUX

■ LUX
SPIDERMAN. Ve/sa 20h30, di
17h-20h. 10 ans. De S.
Raimi.

MOUTIER

■ LE CINOCHE
LE PRIX DU PARDON. Sa
17h30 (VO st. fr/all.). 8 ans.
De M. Sora Wade.
LE VOYAGE DE CHIHIRO. Ve
20h30, di 14h-17h-20h30. 5
ans. De H. Miyazaki.

LE NOIRMONT

■ CINÉLUCARNE (032
953 11 84)
AMEN. Ve/sa 21h, di 20h30.
16 ans. De C. Gavras.

SAINT-IMIER

■ ESPACE NOIR (032
941 35 35)
AMOUR SECRET. Ve/sa 21h, di
17h30-20h30. De Ch.
Schaub.

TAVANNES

■ CINÉMA ROYAL
PARLE AVEC ELLE. Ve 20h30,
sa 21h, di 20h30. 14 ans. De
P. Almodovar.

TRAMELAN

■ CINÉMATOGRAPHE
(032 487 45 61)
LE ROI SCORPION. Ve 20h30,
sa 21h, di 17h. 14 ans. De C.
Russell.
LUNDI MATIN. Sa 21h, di 20h
(VO). 12 ans. D'O. Iosseliani.

LES MUSÉES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

MUSÉE DES BEAUX-ARTS.
«CharlElie - Carnet de notes»,
dessins et peintures, jusqu'au
4.8; «Visarte - arts visuels -
Neuchâtel», jusqu'au 1.9. Et
les collections permanentes:
art neuchâtelois, suisse et in-
ternational (19e et 20e
siècles). Collection René et
Madeleine Junod (Liotard,
Constalbe, Delacroix, Van
Gogh etc.). Ma-di 10-17h. Di-
manche matin entrée libre.
MUSÉE D'HISTOIRE. «Cent ans
de cymbales et de gongs par
Paiste», jusqu'au 4.8. «Un
siècle de syndicalisme au Pays
de Neuchâtel», jusqu'au
18.8. Et les collections perma-
nentes. Ma-ve 14-17h, sa 14-
18h, di 10-12h/14-18h. Di-
manche matin, entrée libre.
*MUSÉE D'HISTOIRE NATU-
RELLE*. «Le castor», jusqu'au
27.10. Et les collections perma-
nentes de faune régionale
et africaine. Dioramas. Faune
marine. Collection Boillat.
Jeux. Ma-sa 14-17h, di 10-
12h/14-17h. Entrée libre.
MUSÉE INTERNATIONAL
D'HORLOGERIE. «L'aventure
de la montre à quartz», jus-
qu'au 20.10. Ma-di 10-17h.
MUSÉE PAYSAN ET ARTISAN-
NAL. «Mange ta soupe! Hier,
l'alimentation» et «Sculpture
de l'étrange», de René Char-
let, jusqu'au 23.2.03. Ma-sa
14-17h, di 10-12h/14-17h.

PORRENTROY

MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU. Ma-
di 14-17h.
MUSÉE DE LA MONTRE. Pour
les groupes dès 10 personnes:
ouvert toute l'année sous
condition de réservation préa-
lable au 0033 6 07 15 74 91
ou 0033 3 81 68 19 90.

NEUCHÂTEL

CENTRE DÜRRENMATT. «Frie-
drich Dürrenmatt, écrivain et
peintre». Jusqu'au 31.12. Me-
di 11-17h, je 11-19h. Visites
guidées sur réservation.
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE.
«Fonction Fiction», arts appli-
qués contemporains suisses,
jusqu'au 22.9. «Helveticum
'02», photographies de
Michael von Graffenried, jus-
qu'au 1.9. «Au gré de
l'eau, le Pays des trois lacs»,
aspects de la collection des
arts plastiques, et «Voyage sur
l'eau», jusqu'au 20.10. Ex-
position permanente «Neuchâtel
à travers les siècles». Ma-di
10h-20h. (Entrée gratuite jus-
qu'au 20.10).

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE.
Exhibition unique en Europe
d'un authentique village tradi-
tionnel «M'Hatouvours», de
Fosséanie, jusqu'au
22.12. «Le musée cannibale»,
jusqu'au 2.3.03. Ma-di 10-
18h. Entrée libre le mercredi.

LE LOCLE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS.
«Murales voir grand et autres
propos», de L.-P. Bougie, F.-X.
Marange et F. Simonin, jus-
qu'au 18.8. Et les collections
permanentes. Ma-di 14-17h.
MUSÉE D'HORLOGERIE. Châ-
teau des Monts. «Un autre
Temps: Les calendriers Tika de
Bali», jusqu'au 31.12; «Les
temps du temps». Ma-di 10-
17h.

MUSÉE D'HISTOIRE NATU-
RELLE. «Sable», ma-di 10-
18h. Jusqu'au 5.01.03.

BOUDRY

MUSÉE DE L'AREUSE. Ma-di
14-18h. Jusqu'au 30.11.

BOVERESSE

SÉCHOIR À ABSINTHE.
Me/sa/di 10-17h30. Jusqu'au
20.10.

LA SAGNE

MUSÉE RÉGIONAL. Maison
communale. Chambre neuchâ-
teloise, objets début de siècle,
oiseaux et mammifères de la
région. Premier dimanche du
mois 13h30-17h.

SAINT-SULPICE

ÉCOMUSÉE (Centrale hydrau-
lique) et les Sources de
l'Areuse. Me/sa/di 10-17h30.
Jusqu'au 20.10.

DELEMONT

MUSÉE JURASSIEN D'ART ET
D'HISTOIRE. «Le degré 02 de
l'objet». Ma-di 14-17h. Pour
groupes, autres heures sur de-
mande au 032 422 80 77.
Jusqu'au 22.12.

TRAVERS

MUSÉE INDUSTRIEL - SITE DE
LA PRESTA. Présentation d'un
atelier de décolletage horloger
reconstitué et d'une collection
de machines à tricoter Dubied.
Ouverture du 4.5 au 20.10.
Visite guidée avec démonstra-
tion pour les groupes dès 10
personnes, sur réservation au
032 866 13 54 ou 032 861
17 46 (7j/7). Pour rens:
http://www.mival.net. En hiver
fermé. Visites individuelles:
voir horaires du Voyage au
Pays des Fées.

LES GENEVEZ

MUSÉE RURAL JURASSIEN.
Rens. 032 484 00 80, fax
032 484 00 81.

MOUTIER

MUSÉE DU TOUR AUTOMA-
TIQUE ET D'HISTOIRE. Lu-ve
14-17h, ainsi que sur dem.
tel/fax 032 493 68 47.
MUSÉE JURASSIEN DES ARTS.
Me 16-20h, je-di 14-18h.

MURIAUX

MUSÉE DE L'AUTOMOBILE. Lu-
sa 10-12h/13h30-18h, di 10-
18h. Jusqu'au 31.10.

À VISITER DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

A.D.C. (Association de la dé-
fense des chômeurs, Serre
90). Aquarelles d'Erika R.-M.
Junod. Lu/ma/me/ve 8-
12h/14-17h, je 8-19h. Jus-
qu'au 30.6.
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE. «De
l'amitié: hommage à Albert
Béguin (1901-1957)». Lu 14-
20h, ma-ve 10-20h, sa 10-
16h. Jusqu'au 31.8.
BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU. Tous
les jours de 8-19h (été) ou
17h (hiver). Vivarium: 9-
12h/14-18h (été) ou 17h (hi-
ver).
CLINIQUE MONTBRILLANT.
Rétrospective des peintures de
Catherine Tissot. Jusqu'au 5.7.
En semaine ouvert pendant les
heures de secrétariat, jusqu'à
19h.

HOME LES CHARMETTES.
Peintures en acrylique sur toile
de Patricia Corminboeuf. Jus-
qu'au 28.6.
HOME CLOS-BROCHET. Photos
de Doris Vogt. Tous les jours
14-18h. Jusqu'au 7.7.
JARDIN BOTANIQUE. «Arbres
de contes, fleurs de légendes»,
«Quelques facettes des gen-
tianses», jusqu'au 13.10. Parc
et serres ouverts tous les jours
de 9h-20h. Serres fermées le
lundi.
OFFICE FÉDÉRAL DE LA STA-
TISTIQUE. «Déchiffrez ! Entzif-
fert !», exposition de photogra-
phies. Lu-ve 9-16h30. Jus-
qu'au 30.10.

LE LOCLE

MOULINS SOUTERRAINS DU
COL-DES-ROCHES. Individuels:
tous les jours 10-17h30. Vi-
site guidées prévues à 10h15,
11h45, 13h15, 14h45,
16h15. Groupes: toute l'année
sur réserv. 032 931 89 89.
Visites également le lundi et
en dehors de l'horaire. Jus-
qu'au 31 octobre.

CHAMP-DU-MOULIN

LA MORILLE. CENTRE D'IN-
FORMATION DE LA NATURE
NEUCHÂTELOISE. Sa/di 10-
17h. (Ouvert aussi le 16.9).
Jusqu'au 22.9.

BELLELAY

ABBATIALE. «Plus que six car-
touches». C. Perrin, J. Stern,
P.-A. Zuber. Six plateformes
comme une. Tous les jours 10-
12h/14-18h. Jusqu'au 1.9.

LES PONTS-DE-MARTEL

FROMAGERIE. Démonstration
tous les jours, 8-12h/17-19h;
fabrication 8-10h.

CRESSIER

SENTIER DIDACTIQUE VITI-
COLE VITI-TOUR. 27 panneaux
abordant les thèmes de la viti-
culture, de l'histoire et de
l'environnement répartis sur
des parcours de 3 - 5 ou 8
km. Départ et arrivée au ca-
veau de dégustation ouvert: ve
17-19h30, sa 11-
12h30/16h30-19h, di 11-
12h30.

LES GENEVEYS-SUR-COFRANE

LE LOUVERAIN. Exposition de
ferronnerie d'art de Daniel Mo-
ser. Jusqu'au 3.7.

SAINT-SULPICE

VAPEUR VAL-DE-TRAVERS. Vi-
sites du dépôt, tous les same-
dis 9-17h et sur demande,
tél/fax 032 751 38 07.

TRAYERS

MINES D'APRÈS DE LA
PRESTA. Groupes: toute
l'année, toute la journée sur
réservation. Individuels: lu-di
10-14h (juillet/août visites
supplémentaires à 12h et
16h). Café des Mines: lu-di
9h30-17h30; le soir ouvert
dès 15 personnes sur réserva-
tion. Jusqu'au 20.10. Rensei-
gnements/réservations: 032
863 30 10, E-mail: hote-
laigle@bluewin.ch.

SAINT-IMIER

RELAIS CULTUREL D'ERGUËL.
Zürcher, jusqu'au 30.6.

NEUCHÂTEL

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET
UNIVERSITAIRE. «Explora-
teurs, voyageurs et savants»,
lu-ve 8-20h, sa 8-17h. Jus-
qu'au 10.9. «Manuscrits de
Jean-Jacques Rousseau»,
me/sa 14-17h, ou sur rdv. 032
717 73 00.
ÉCOLE-CLUB MIGROS. Pein-
tures de Hristina Collaud. Lu-
je 8-20h30, ve 8-20h, sa 8-
12h. Jusqu'au 30.7.

L'IMPRESSUM DE L'IMPARTIAL

SOCIÉTÉ ÉDITRICE:
SNP Société Neuchâteloise
de Presse SA

ÉDITEUR:
Fabien Wolfrath.

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS:
Mario Sessa

RÉDACTEUR EN CHEF (RESP.):
Mario Sessa (a. i.).

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL:
Jacques Girard.
redaction@l'impartial.ch

CANTON DE NEUCHÂTEL:
Stéphane Devaux (resp.),
Rémy Gogniat, Sandra Spagnol,
Brigitte Rebetez, Nicolas Huber,
François Othenin-Girard.
ne.canton@lexpress.ch

VILLE DE NEUCHÂTEL:
Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel
Pauchard, Alexandre Caldara.

LITTORAL ET VALLÉES:
Philippe Chopard (resp.), Florence
Veya, Mariano De Cristofano,
Christiane Meroni, Caroline Plachta,
Santi Terol.

MONTAGNES:
Daniel Droz (resp.), Irène Brossard,
Léo Bysaeth, Robert Nussbaum,
Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
montagnes@l'impartial.ch

JURA BERNOIS:
Dominique Egler, Olivier Odiet.
jura.bernois@l'impartial.ch

CANTON DU JURA:
Michel Gogniat, Victor Giordano.
jura.canton@l'impartial.ch

SPORTS:
Jean-François Berdat (resp.),
Julian Cerviño, Emile Perrin,
Gérard Stegmüller, Thomas Truong,
Patrick Turuvani.
sport@l'impartial.ch

MAGAZINE:
Dominique Bosshard (resp.),
Sophie Bourquin.
magazine@l'impartial.ch

**ÉDITION SUISSE / MONDE /
ÉCONOMIE / SOCIÉTÉ:**
Guy C. Menusier (resp.), Chantal
Amez-Droz, Eugenio D'Alessio.

À BERNE:
François Nussbaum, Stéphane Sieber.

ÉDITION RÉGIONALE:
François Treuthardt (resp.),
Michel Merz, Serge-André Maire,
Manuel Montavon, Nicolas Bringolf.

PHOTOGRAPHES:
Christian Galley, Richard
Leuenberger, David Marchon.

INFOGRAPHISTE:
François Allanou.

DESSINATEUR:
Jean-Marc Elzingre.

SERVICES DES ABONNEMENTS:
rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/910 20 40
diffusion@l'impartial.ch

RÉGIE DES ANNONCES:
Publicitas SA,
2300 La Chaux-de-Fonds
rue Neuve 14
Tél. 032/910 20 50
Fax 032/910 20 59

IMPRESSUM:
Centre Presse, Neuchâtel

LES MOTS CROISÉS DU JOUR N° 185

Horizontalement: 1. Objet
de peu d'importance. 2.
On lui fit un coup vache -
Pièce satirique. 3. Virages
- Saint normand. 4. Cheval
- Farce. 5. Fruit phoné-
tique - Parfum. 6. Filtre
naturel - Crêpe. 7. Peintre
suisse - Sec. 8. Sans
importance. 9.
Réémetteur. 10. Mèche
rebelle - Résine puante -
Lettre grecque.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Verticalement: 1.
Étrangeté. 2. Pleuvoir en
Suisse. 3. Divinité de la
terre - Lac de Finlande. 4.
Entre sol et balcon. 5.
Traverse trois lacs suisses
- Opération boursière. 6.
Mets avec beaucoup de bulbes. 7. Tendu - Qualité louable. 8. Note de bas
en haut - Enfant. 9. Laïque en monastère - Chiffre. 10. Fin du tertiaire - Gai
participe.

Solution dans la prochaine édition.

Solution du no 184

Horizontalement: 1. Anacardier. 2. Bénédicité. 3. Ar - Tuba - Ri. 4. Nid - La -
Pet. 5. Epatante. 6. Objet - Lear. 7. Noé - Rebute. 8. Nautille. 9. Nec - Rad. 10.
Réélection.

Verticalement: 1. Abandonner. 2. Neri - Boa. 3. An - Déjeune. 4. Cet - Pé -
Tel. 5. Adulatrice. 6. Ribat - El. 7. DCA - Albert. 8. Il - Pneu - Ai. 9. Etretrat -
Do. 10. Réitérée.

Fracture sociale, déchirure romantique

Rencontre ■ *Ariane Ascaride nous parle du nouveau film qu'elle a tourné «en famille» avec son compagnon, Robert Guédiguian: «Marie-Jo et ses deux amours». Changement de registre*

Propos recueillis à Cannes par
Frédéric Maire

Comment avez-vous perçu ce changement de registre de Robert Guédiguian, ce passage de la comédie sociale au drame romantique?

Ariane Ascaride: J'ai d'abord été surprise de lire ce scénario-là. Mais depuis quelque temps, je le voyais lire Heinrich Heine et plusieurs autres auteurs romantiques. Vous savez, Robert arrive à un âge de maturité (il est né en 1953, nldr). Et quand on est au milieu de sa vie, on a envie de bifurquer, de changer de cap. A la fin de «La ville est tranquille», il y a une séquence où nous sommes déjà réunis tous les trois: Gérard (Meylan), Dada (Jean-Pierre Darroussin) et moi. Au moment de tourner cette séquence, je crois qu'un chemin s'est fait dans sa tête: il a eu envie de nous remettre ensemble, tous les trois, mais dans une histoire d'amour.

Il ne faut jamais oublier que Robert «le Marseillais» est à moitié allemand, ce qui est une chose très importante dans sa structure mentale et son parcours. Il le dit toujours - et je peux le confirmer puisqu'on s'est connu très jeunes -, Robert lisait à la fois Marx et Goethe, c'est-à-dire le politique et le romantique. Ce qui n'est

pas si paradoxal! Les Romantiques étaient proches de l'idéal révolutionnaire. C'est en cela qu'il a voulu faire un film romantique: essayer de mettre en scène dans la réalité d'aujourd'hui une situation humainement impossible. Une femme déchirée entre deux amours, c'est une histoire universelle que l'on raconte depuis très longtemps.

Mais il ne faut pas croire que Robert ait abandonné pour autant un cinéma social, politique, militant. Même dans ce film il y a une réalité sociale très forte. Cette histoire ne se déroule pas dans la bourgeoisie, où les gens expriment sans cesse et facilement leurs difficultés, leurs tourments. Ici, nous sommes ailleurs. Les personnages viennent d'un milieu plus simple. Ces gens ne sont pas dans la parole par rapport à ce qui leur arrive. Ils sont juste en train d'essayer de vivre leurs amours.

Comment avez-vous ressenti le fait de jouer «en famille» de nombreuses scènes de nudité?

A. A.: C'est complètement incestueux! Aujourd'hui, je peux vous dire que ça simplifie les choses. Mais au départ, quand vous avez une grande intimité avec le réalisateur, avec les autres acteurs, depuis plus de vingt ans, il y a un petit moment de trouble. Jean-Pierre



Marie-Jo (Ariane Ascaride) et l'un de ses deux hommes (Gérard Meylan). PHOTO AGORA

Darroussin et Gérard Meylan, je les connais depuis longtemps, mais je ne les avais jamais touchés! Alors, comment basculer? Et puis Jean-Pierre et Gérard ont été absolument formidables avec moi. Énormément de choses sont passées dans les yeux. Il est clair que l'impudeur de me mettre nue était difficile. Mais elle était moins difficile pour moi que

l'impudeur de mes sentiments. De montrer ce qui se passait en moi.

A quoi sert la nudité dans l'histoire?

A. A.: Je crois que comme c'est une histoire d'amour, de passion très forte entre ces deux hommes et elle, on ne peut pas éviter la nudité. Je crois que c'était important de montrer cette relation char-

nelle, le contact des peaux. C'est ce que dit Marie-Jo: «Je ne suis bien que quand je fais l'amour». Dans la situation épouvantable dans laquelle elle se trouve, chaque fois qu'elle se sépare de l'un, tout s'embrouille dans sa tête, il y a la culpabilité qui vient. Mais au moment de l'acte, il y a juste la paix. /FMA

Neuchâtel, Bio; 2h04.

Le partage du cœur

«Marie-Jo et ses deux amours» reprend le canevas classique d'une femme (simple, chaleureuse) déchirée entre deux hommes, un (gentil) petit entrepreneur et un (bon) marin. Sans esquiver le vaudeville (on rit, parfois), ni la description sociale (on voit des mouvements de grève, on parle politique), Robert Guédiguian choisit cette fois d'être plus sérieux, romantique et donc tragique. L'auteur de «Marius et Jeannette» change de genre avec beaucoup de maturité: il sait filmer ces corps qui s'aiment et qui souffrent de ne pas pouvoir s'aimer jusqu'au bout, car une femme ne peut pas être à deux hommes à la fois, ici-bas. Il sait se taire, montrer le silence, et la douleur qui affleure à demi-mot. Mais il ne réussit pas toujours à aller jusqu'au bout de ses images muettes, joliment poétiques. Et il casse parfois l'émotion par un trop-plein de paroles. /fma

VITE VU

DOCUMENTAIRE ■ TV néfaste? Après un remarquable documentaire consacré aux adeptes du roller, Peter Entell, cinéaste d'origine new-yorkaise établi à Nyon, s'attaque avec «Le tube» (2002) à la sacro-sainte télévision. S'attachant aux basques tenaces d'un journaliste d'investigation, Entell se prête à un jeu de pistes fascinant dans l'espoir de trouver une réponse satisfaisante à la question qui le taraude: la télé constitue-t-elle sur le plan physiologique un danger pour l'homme? En 1997, près de 600 enfants japonais avaient été pris de malaise après la diffusion d'un épisode de la série «Pokemon». Partant de ce fait troublant, l'enquêteur s'efforce de percer à jour les agissements de ce «tube» familial qui, jour après jour, nous bombarde d'électrons dont on ne connaît encore guère les effets sur notre personne, sinon que la somnolence nous guette! Soulevées, les questions peinent à trouver des réponses nettes. A qui la faute? /vad
La Chaux-de-Fonds, ABC; 1h22.

COMÉDIE DRAMATIQUE ■ Une nouvelle vie. La vie a détourné George Monroe, architecte, de son grand rêve: retaper la maison héritée de son père. Mais la vie possède des revers - chômage, séparation - qui, parfois, permettent de réaliser ce qu'on avait abandonné en chemin. Sur la côte du Pacifique, une chance s'offre à George de reconstruire bien plus que «La maison sur l'océan»... /dbo
Neuchâtel, Apollo 2; 2h04.

La désinvolture peut être un art

«Femme fatale» ■ *Quand Brian De Palma joue au cinéaste en s'offrant un pur exercice de style*



Rebecca Romijn-Stamos, Antonio Banderas: des comptes à régler. PHOTO RIALTO

Par Vincent Adatte
A soixante-deux balais passés, Brian De Palma reste l'un des cinéastes majeurs de l'histoire récente du cinéma américain. Avec plus de trente longs métrages à son actif (en trente-cinq ans de carrière), l'auteur de «Carrie» (1976) a su se renouveler tout en ne boudant jamais le plaisir de la citation - surtout Hitchcock qu'il considère comme son maître. Etabli à Paris depuis deux ans, De Palma dit admirer le cinéma français pour sa capacité à résister au rouleau compresseur hollywoodien. Question résistance, l'auteur de «Body Double» (1984) en connaît un rayon, ayant eu

sans cesse à ruser avec ses employeurs dans l'espoir de sauvegarder son indépendance d'auteur.
A la manière d'Hitchcock
Produit par le magnat Tarak Ben Amar, «Femme fatale» (2002) constitue son premier film continental. Après le sublime et injustement décrié «Mission To Mars» (2000), De Palma s'autorise une petite parenthèse cinématographique, un pur exercice de style - en son temps son mentor Hitchcock avait fait de même sur la Côte d'Azur avec «La main au collet» (1955). En plein Festival de Cannes, Laure (Rebecca Romijn-Stamos) double ses complices et empoche le butin d'un casse audacieux. Sept ans après, elle

revient en France, sous une nouvelle identité, au bras d'un respectable diplomate. Animés par un légitime souci de vengeance, ses anciens camarades de jeu, encore fort marris, l'attendent bien évidemment au tournant.

Partie de cache-cache

Sur des thèmes qui lui sont chers (la manipulation du désir, les apparences trompeuses et surtout notre indécrottable penchant à prendre des vessies pour des lanternes), De Palma fait joliment joujou avec le spectateur qui n'en demandait pas tant. Pour peu que l'on accepte cette suprême désinvolture, on prendra un vif plaisir à cette partie de cache-cache très érogène qui abuse sans dommage de la poudre aux yeux. De toute manière, par les temps qui courent, le moindre des plans-séquences du réalisateur d'«Obsession» (1976) a le don de nous réconcilier avec le cinéma considéré comme un art. En comparaison, les fameuses scènes choc d'un film scandale comme «Irréversible» ne pèsent vraiment pas lourd! /VAD

Neuchâtel, Rex; La Chaux-de-Fonds, Scala 2; 1h55.

Le Disney de l'été est arrivé

«Lilo & Stitch» ■ *Bien trop joli pour être «cracra»*

Depuis l'apparition de la société Dreamworks cofondée par Tonton Spielberg et l'un des ex-directeurs de Disney, le marché de l'animation s'est tendu. Le tranquille leadership de l'Oncle Walt a volé en éclats. Fini le temps du dessin animé annuel révérent en famille à la Noël! C'est désormais tout au long de l'année que les cartoons rivaux se bousculent au portillon pour décrocher la timbale! Après 60 ans de «mickéy monopole», l'on renoue avec cet esprit de concurrence qui avait permis au cinéma d'animation made in USA de progresser à pas de géant entre 1915 et 1925. Mais, dans cette lutte sans merci, grande est la tentation de copier la nouvelle formule à succès du voisin. Sérieusement distancés, les «décideurs» de chez Disney s'efforcent de recoller au pelo-

ton en s'essayant à l'esprit de dérision type «Shreck» (produit par Dreamworks). A voir «Lilo & Stitch», cela ne leur réussit guère. Fruit d'une malheureuse manipulation génétique, Stitch est un histrion ravageur venu d'une lointaine galaxie. Ce vague cousin du plus fidèle ami de l'homme sème la panique à Hawaï, mais gagne le cœur de Lilo. Mignonne petite fille des îles, Lilo va s'efforcer de reprogrammer de façon plus humaine le petit trublion qui n'a aucun respect pour autrui. Sur ce canevas mince comme du papier à cigarettes, les cinéastes Dean DeBlois et Chris Sander dégoulinent de bons sentiments au nom d'une morale bien trop édifiante pour atteindre à la dérision tellement désirée. /VAD
Neuchâtel, Apollo 2; La Chaux-de-Fonds, Scala 1; 1h25.



Lilo se charge d'éduquer Stitch, la morale sera sauve! PHOTO BUENA VISTA



Lu... la vitesse des services frappés à Wimbledon. Chez les hommes, Andy Roddick mène la balle à 230,4 km/h devant Rusedski (216) et Philipoussis (214,4). Le meilleur Suisse s'appelle Bastl, 12^e avec 201,6 km/h. Chez les dames, Venus Williams est en tête (190,4) à égalité avec le 32^e «mec», Lars Burgsmuller. Au niveau des aces, le record est détenu par l'Autrichien Markus Hipfl: 39 en un seul match... perdu! Quand le service est compris...

Vu... un peintre venir s'asseoir au premier rang du court No 19. Avec une valise pleine de couleurs, des feuilles de dessin, des pinceaux et des feutres. Sur le court, le Suisse Kratochvil bataillait face au Géorgien Labadze. Victoire helvétique en quatre manches dont les deux dernières au tie-break (7-4 et 7-5). L'artiste n'eut juste pas le temps de terminer son tableau. A Londres brillent aussi des crayons de soleil!

Entendu... un arbitre prier les spectateurs d'éteindre leur téléphone portable. Comme dans tous les tournois du monde. Soudain, ding-dong, ding-dong, ding-dong. Une sonnerie retentit, faible il est vrai. Elle provenait de la poche intérieure d'un veston appartenant à un... juge de ligne! Il éteignit son bip en se retournant. Histoire de faire croire que le téléphone appartenait à une personne du public. Sur sa chaise, l'arbitre n'y vit que du jeu! /MIC-ROC

RÉSULTATS

Wimbledon. 2^e tour. Messieurs: Kratochvil (S) bat Labadze (Géo) 3-6 6-0 7-6 (7-4) 7-6 (7-5). Escudé (Fr-16) bat Rosset (S) 6-2 5-7 7-5 6-4. Hewitt (Aus-1) bat Carraz (Fr) 6-4 7-6 (7-5) 6-1. Henman (GB-4) bat Draper (Aus) 3-6 6-3 6-4 6-3. Morrison (EU) bat Ferrero (Esp-9) 6-3 7-5 7-6 (7-5). Lopez (Esp) bat Canas (Arg-10) 4-6 2-6 7-6 (9-7) 7-5 10-8. Schüttler (All-17) bat Sarsian (Arm) 6-3 6-0 6-1. Schalken (Ho-18) bat Chang (EU) 7-6 (7-2) 6-3 4-6 6-1. Youzhny (Rus) bat Gaudio (Arg-24) 6-0 1-6 7-6 (7-2) 5-7 6-4. Voinea (Rou) bat Santoro (Fr-25) 6-2 6-4 3-6 6-3. Ferreira (Ais) bat Ljubicic (Cro-30) 6-4 6-4 3-6 4-6 6-3. Sa (Bré) bat Koubek (Aut-31) 3-6 7-6 (7-3) 7-5 6-3. Knowle (Aut) bat Nieminen (Fin-32) 6-3 6-4 6-3. Vacek (Tch) bat Anic (Cro) 6-4 6-4 7-5.

Dames: Martinez (Esp) bat Schnyder (S-17) 6-1 6-3. M. Casanova (S) bat Schett (Aut-29) 6-3 3-6 6-3. Maleeva (Bul) bat Gagliardi (S) 6-4 6-3. V. Williams (EU-1) bat Ruano Pascual (Esp) 6-3 6-1. Seles (EU-4) bat Neffa-De Los Rios (Par) 6-4 6-0. Likhovtseva (Rus) bat Clijsters (Bel-5) 7-6 (7-5) 6-2. Henin (Bel-6) bat Chladkova 6-2 7-5. Farina Elia (It-10) bat Rittner (All) 6-3 6-2. Dementieva (Rus-12) bat Loit (Fr) 6-1 7-5. Raymond (EU-16) bat Prakusya (Indo) 6-4 2-6 6-1. Tanasugarn (Thaï-20) bat Kandarr (All) 6-3 6-4. Majoli (Cro-23) bat Zvonareva (Rus) 7-6 (7-5) 6-2. Sugiyama (Jap-27) bat Razzano (Fr) 6-2 6-1. Baltacha (GB) bat Coetzer (Ais-32) 5-7 6-4 6-2.

Double. 1^{er} tour. Messieurs: Humpries-Olchovski (EU-Rus) batent Bastl-Luxa (S-Tch) 7-6 (7-5) 3-6 6-7 (7-9) 7-6 (10-8) 6-3.

Dames: Farina Elia-Schett (It-Aut-12) battent Gagliardi-Schiavone (S-It) 6-4 2-6 6-2. /si

De notre envoyé spécial
 Christian Michellod/ROC

Les rougeurs de son visage n'expriment pas seulement la somme des efforts consentis. A 17 ans et sept jours, Myriam Casanova a la timidité qui fleurit entre la blondeur de ses cheveux et le bleuté de ses yeux. La Suisse d'Alstätten, sœur cadette de Daniela en qui papa Léo avait imaginé la réussite de sa famille tennistique, a passé l'épaule plus large et avancé son aînée de deux ans. Sur les courts et donc au classement mondial.

Rang 180 pour la petite – façon de parler tant son physique diffère en puissance – et matricule 462 pour la grande fine. Hier sur le court No 7, Myriam a franchi un pas. Et deux tours dans le tableau principal de son premier tournoi du Grand Chelem. Une manière d'exploit face à Barbara Schett, 29^e des 32 têtes de série londonniennes. Et l'honneur d'affronter la Belge Justine Henin, sixième joueuse mondiale, en seizièmes de finale. «Je suis surprise d'avancer aussi vite» confirma la Saint-Galloise. Pas de Gulliver.

L'étonnant, dans cette belle histoire suisse, a la forme d'un billet d'avion: «Je devais juste jouer les qualifications et rentrer en Suisse, avant de revenir à Londres disputer le tournoi juniors.» Seulement voilà... la bonne affaire. La semaine dernière, Myriam Casanova a gagné, sans lâcher un set, ses trois matches lui offrant le ticket chic pour le tableau principal. Et mardi, elle



Myriam Casanova: le rêve continue à Wimbledon.

PHOTO KEYSTONE

confirma son succès en Fed Cup face à la Slovaque Nagyova. «Je la connaissais donc, contrairement à Barbara Schett.»

L'apport paternel

Mais l'imposante Alémanique a ses antennes. Qui captent des ondes connaisseuses. Notamment Mélanie Molitor, la mère de Martina Hingis: «Je lui ai téléphoné mercredi. Elle m'a donné des informations importantes. D'autres filles encore, Patty

Schnyder et Jana Kandarr, m'ont refilé des tuyaux.» Au long desquels s'est construite cette victoire qui bouscule son programme actuel et peut-être futur. Son ambition affichée – devenir la No 1 mondiale junior – pourrait être déclassée au profit de plus fréquentes apparitions à l'échelon supérieur. «Comme je n'ai pas 18 ans, je ne peux jouer que 15 tournois WTA, plus ceux du Grand Chelem et le Masters. Que vais-je faire? Cela dépendra de la suite de cette compétition.»

Et sans doute de l'avis de son père qui en connaît un bout sur la gestion sportive, lui l'ancien défenseur du FC Saint-Gall. «Il est important pour moi. Mais toute la construction de mon jeu vient de Mélanie Molitor. Et de mes entraînements avec Martina Hingis.» La voie à suivre, royale peut-être, avec une qualité qui impressionne sur le court: sa volenté, sa combativité, son envie de toujours jouer le va-tout, sans calcul, avec son gros cœur et sa jeunesse parfois rougissante. Des

armes qui ont manqué, hier, à l'inconstante Patty Schnyder battue par la vieillissante Conchita Martinez (30 ans) et, dans une mesure moindre, à Emmanuelle Gagliardi logiquement éliminée par Magdalena Maleeva. Il n'y a donc plus qu'une Suisse à Wimbledon. Vraiment pas celle que l'on attendait aussi loin et aussi haut. Myriam Casanova vit sur un nuage. Et il n'en manque pas dans le ciel de Londres... /MIC

Comme les Allemands

Sur l'immense talus, il n'y a plus un brin d'herbe libre. Le grand écran retransmet en direct la rencontre entre Tim Henman et Scott Draper. Les spectateurs anglais qui n'ont pu avoir accès au court central mettent une ambiance de ballon rond dans ce coin de campagne. Avec drapeaux et chants d'encouragement. «Tim et Greg, si vous voulez gagner Wimbledon, c'est cette année ou jamais» titrait un tabloïde à scandale après les éliminations choquantes de Sampras, Agassi et Safin.

Sur son chemin gazonné, le No 1 britannique devant Rusedski pourrait rencontrer un Suisse. Michel Kratochvil (ATP 45) a passé le cap du deuxième tour aux dépens du Géorgien Irakli Labadze. «Je n'ai pas fait un très bon match, mais j'ai gagné», explique l'Helvète. Un peu comme les Allemands au foot... Dos bloqué, Kratochvil a surmonté sa douleur à coups de physiothérapie: «Je me suis entraîné en marchant. J'ai joué sous médicament et je me suis bien soigné. Mon jeu fut irrégulier. J'ai donc en-

core de la marge. A Wimbledon, je n'ai pas de bons souvenirs. L'an dernier, j'avais perdu au premier tour. Mais cette année, j'ai un bon feeling. L'atmosphère me plaît. Je dors au village et je me sens bien.» Au prochain tour, le Suisse affrontera le Tchèque Stepanek, sorti des qualifications. «Je le connais depuis les juniors. Ce n'est pas un grand nom mais un bon joueur.» Kratochvil ne vend donc pas la peau de la brebis avant de l'avoir farcie. On a beau avoir faim...

Marc Rosset, lui, n'a pas réussi à saisir sa chance. Face à son pote Nicolas Escudé, toujours diminué par une blessure à l'abdomen, le Genevois a fait de la résistance mais a perdu en quatre manches. Logique face à la tête de série No 16. Le Suisse, matricule 115, n'en demeure pas moins un cas rare. Rosset fait partie des «meubles» londonniens. Il comptabilise 13 participations; soit une de moins seulement que Sampras et Chang. Trois noms en forme de «vieille» gloire et trois... éliminés. Le temps passe! /MIC-ROC

DANS LA LUCARNE

Privée de direct, la TSR a tenté de se rattraper lors de la Coupe du monde en proposant de larges résumés des rencontres lors de son émission quotidienne «Sports». En moyenne, 59.000 paires d'yeux (soit 28,3% de parts de marché) ont été fidèles au rendez-vous du département des sports à 17 h 40. A 20 h 05, la reprise n'a attiré que 18.000 personnes (5,5%) et la diffusion lors du «22.30» a été suivie par 19.000 noctambules (4,1%). En face, TF1 avec son «Tous ensemble», programmé à 18 h 40, a récolté 14% de parts de marché en Romandie, soit 53.000 téléspectateurs.

Le bon score de «Sports»

François Jeannet, responsable du service des sports, se montre «très satisfait» du bon score obtenu par «Sports» (à 17 h 40 surtout). Le Neuchâtois ne se voile pas pour autant la face: «L'effet sur l'audience lors des matches en direct a été désastreux. Là, TF1 nous a mis des «piquettes» (sic).» Les audiences ont beaucoup varié selon les horaires des rencontres: de 47.000 à 8 h en semaine (49,1% de parts de marché), à 143.000 (48,1%) le week-end à 13 h 30. «Quand on sait que les chaînes françaises ne nous battent jamais lorsque nous sommes en concurrence sur un même événement sportif, ça fait mal» ajoute François Jeannet, qui ne reviendra pas sur le choix de sa direction...

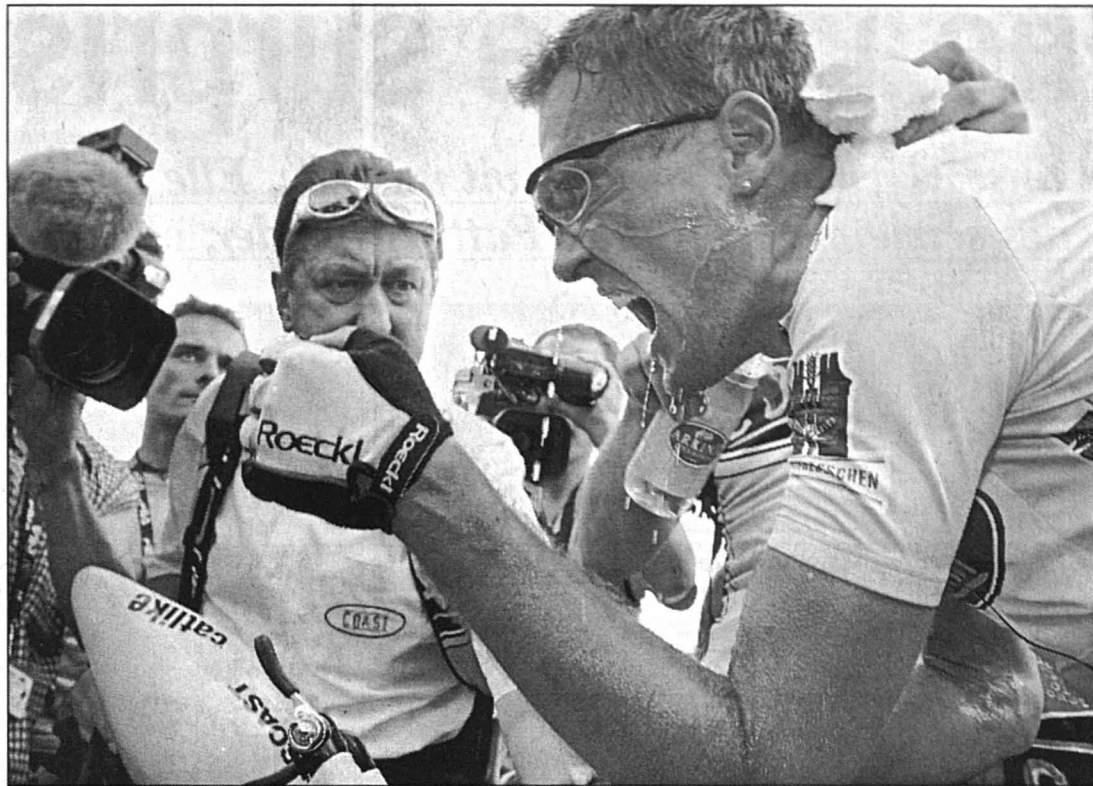
Il préfère se tourner vers l'avenir, vers 2006. «Je pense que pour la prochaine Coupe du monde, rien n'est exclu. On va certainement revenir à des bases plus raisonnables en matière de droits TV. De ce côté-là, je suis plutôt optimiste.» On croise les doigts.../JCE

Prophète en son pays

Cyclisme ■ Troisième du contre-la-montre final, Alex Zülle a remporté son premier Tour de Suisse. A la peine, Laurent Dufaux s'est vu éjecter du podium

Alex Zülle a enfin inscrit le Tour de Suisse à son palmarès. Troisième de la dernière étape - un contre-la-montre de 34,5 km entre Lyss et Bienne remporté par l'Allemand Tobias Steinhauser -, le Suisse a triomphé sur ses terres.

Deuxième du Tour de Suisse en 1995 à 11^e du Russe Pavel Tonkov, Zülle a parfaitement négocié son passage dans les Alpes. Il lui restait à confirmer contre la montre. Le Saint-Gallois ne s'est pas imposé, mais il a repris du temps à tous ses adversaires directs. Sur les routes du Seeland, le Français Fritsch a concédé 58", le Polonais Piotr Wadecki 1'08" et Laurent Dufaux, son dauphin avant le départ, 2'04". Le Vaudois se retrouve ainsi bouté hors du podium par les deux surprises de ce Tour de Suisse: Wadecki (Domo) et Fritsch (La Française des Jeux). «J'avais bon espoir, mais je n'ai jamais été dans le rythme, relevait Dufaux. C'est un parcours qui demandait beaucoup de puissance. Je suis tout de même satisfait. J'ai manqué ma chance dans l'étape de Samnaun où j'ai trop attendu pour attaquer et c'est Vinokourov qui a fait le break.»



Alex Zülle avait fait du Tour de Suisse son principal objectif de la saison. PHOTO KEYSTONE

Dès le 6 juillet, le Vaudois ne retrouvera pas son ami Zülle sur les routes du Tour de France, dont les organisateurs n'ont pas retenu le Team. Le double vainqueur de la Vuelta en a profité pour se consacrer au Tour de Suisse. Il a fait

preuve d'une grande autorité dans la montagne, ne perdant jamais son sang-froid même lorsque Vinokourov et Dufaux l'ont attaqué avant le sommet du col du Susten. Il s'est encore montré souverain lors de la montée vers Verbier.

Après avoir connu les affres de l'affaire Festina et une suspension de six mois entre novembre 98 et avril 99, le Saint-Gallois avait réussi un étonnant retour avec sa deuxième place derrière Lance Armstrong lors du Tour de France 99. Il

connaissait encore une belle réaction lors de la Vuelta 2000 avec un succès dans le contre-la-montre et huit jours en jaune. En revanche, la saison dernière tourna au cauchemar. Il faisait illusion avec une victoire d'étape lors de Paris-Nice.

Retour dans la neige

A 33 ans, il repartait pourtant pour une nouvelle saison sous les couleurs du Team Coast. Après un succès dans le contre-la-montre et au classement général du Tour de Valence, il confirmait son retour en triomphant sous la neige à Leysin lors du Tour de Romandie et le lendemain dans le contre-la-montre à Lausanne. Il jouera une carte importante lors de la Vuelta, mais il s'agira là d'une course de trois semaines. Un format peut-être un peu grand désormais pour lui.

A Bienne, la victoire est revenue à Tobias Steinhauser (30 ans). Troisième du récent Tour d'Allemagne, il avait déjà précédé Zülle de 30" dans le contre-la-montre de 36 km à Bad Duerheim. Il a devancé l'Américain Bobby Julich, qui s'est enfin remonté à son avantage. /si

Roi de la montagne

Champion de Suisse en titre de la montagne, le meilleur grimpeur du Tour de Romandie et du Tour de Suisse: Steve Zampieri prend de la hauteur et de l'envergure. «C'est un peu nouveau pour moi, glisse le Neuchâtelois. On me regarde d'un autre œil, on vient me parler, on s'intéresse... On dirait que ce que je réalise est important pour les gens! Ça me touche vraiment...» Arrivé au bout d'une Boucle nationale «qui n'aurait pas pu mieux se dérouler», Steve Zampieri avait fait de son «maillot noir» un objectif dès le départ. Enfin presque. «C'est toujours plus facile à dire qu'à faire, rappelle le coureur de Cressier. J'ai essayé de prendre des points dès les premières étapes, car je ne suis sou-

vent pas à l'aise dans les grands cols. Ensuite, j'ai encore grappillé quelques unités à gauche et à droite et ça a suffi!» Cette nouvelle récompense «est également la preuve que ma performance sur la Romandie n'était pas due au hasard...»

Fort satisfait d'être resté au contact des meilleurs durant ce Tour de Suisse, Steve Zampieri nourrit un seul regret: celui de n'avoir pas vu son échappée, forte de dix coureurs, aller au bout lors de la première étape avec arrivée en côte, à Samnaun. «Cela aurait pu être une échappée traquenard, mais Gianetti, avec son expérience, a tout de suite reniflé le coup et a demandé à ses équipiers de rouler. Zülle et le Team Coast peuvent lui dire merci! Parce que si

ça n'avait pas bougé derrière, le Tour aurait pris ce jour-là un autre chemin...»

Dimanche, place aux championnats de Suisse, à Elgg. «La Phonak sera en supériorité numérique, et il sera difficile de lutter contre elle, souffle le Neuchâtelois. Moi je vais les prendre comme ils viennent! De toute manière, à chaque fois que je les prépare, je me rate!» Cette course sera la dernière d'une longue série. Viendra ensuite le temps béni d'un repos bien mérité. Celui du guerrier victorieux.

Encore un mot sur cette ruineur qui annonce le Cressiaquois chez Phonak... «Ça, ça m'énerve! C'est trop tôt pour dire quoi que ce soit, rien n'est fait!» On posait juste la question... /PTU

CLASSEMENTS FINAUX

Tour de Suisse. 9e étape, contre-la-montre Lyss - Bienne (34,5 km): 1. Steinhauser (All) 44'17" (46,744 km/h). 2. Julich (EU) à 17". 3. Zülle (S) à 37". 4. Kirchen (Lux) à 41". 5. Casagrande (It) à 49". 6. B. Zberg (S) à 1'03". 7. Ivanov (Mol) à 1'04". 8. Gonzales (Esp) à 1'05". 9. Bertogliati (S) à 1'11". 10. Tötschnig (Aut) à 1'18". 11. Wegelius (GB) à 1'29". 12. Wauters (Be) à 1'30". 13. Fritsch (Fr) à 1'35". 14. Wadecki (Pol) à 1'46". 15. Moos (S) à 1'53". **Puis les autres Suisses:** 17. Steve Zampieri (Cressier) à 1'59". 26. Dufaux à 2'42". 27. Schneider à 2'43". 36. Elmiger à 3'10". 40. Patrick Calcagni à 3'23". 42. Bourquenoud à 3'26". 45. Bergmann à 3'28". 55. M. Zberg à 4'08". 56. Bader à 4'13". 57. Zucconi à 4'25". 58. Huser à 4'29". 75. Charrière à 5'16". 76. Gianetti à 5'24".

Général: 1. Alex Zülle (S) 37 h 15'09". 2. Wadecki (Pol) à 1'27". 3. Fritsch (Fr) à 1'38". 4. Dufaux (S) à 2'07". 5. Tötschnig (Aut) à 2'26". 6. Tonkov (Rus) à 2'53". 7. Luttenberger (Aut) à 3'11". 8. Di

Grande (It) à 4'06". 9. Casagrande (It) à 4'17". 10. Valjavec (Sln) à 4'19". 11. Moos (S) à 5'03". 12. Schneider (S) à 5'40". 13. Gonzales (Esp) à 6'08". 14. Trampusch (Aut) à 7'53". 15. Bourquenoud (S) à 8'43". **Puis les autres Suisses:** 19. Steve Zampieri (Cressier) à 10'02". 20. Bergmann à 10'30". 21. Charrière à 13'51". 28. Elmiger à 26'36". 30. B. Zberg à 28'34". 37. Bader à 40'01". 42. Kirchen à 41'21". 48. Zucconi à 43'50". 50. Bertogliati à 44'18". 55. Steinhauser à 46'56". 57. M. Zberg à 47'22". 73. Calcagni à 1 h 04'41". 76. Huser à 1 h 06'. 77. Gianetti à 1 h 08'11".

Aux points: 1. Zabel (All) 63. 2. Teutenberg (All) 60. 3. Zülle 51.

GP de la montagne: 1. Steve Zampieri (Cressier) 69. 2. Garate (Esp) 43. 3. Tonkov (Rus) 41.

Sprints: 1. Bortolami (It) 28. 2. Elmiger (S) 21. 3. Comesso (It) 18.

Par équipes: 1. Phonak (Moos) 111 h 47'47". 2. Fassa Bortolo (Casagrande) à 24'29". 3. Tacconi (Zampieri) à 30'25". /si

ENBREF

CYCLISME ■ BigMat se retire. La société «BigMat» a décidé d'arrêter à la fin de l'année son soutien à l'équipe qui porte son nom. «BigMat a décidé de ne pas poursuivre dans les conditions actuelles, a déclaré le directeur général en faisant référence à la non-sélection pour le prochain Tour de France. C'est la deuxième fois après 2000 que nous ne participons pas au Tour.» L'équipe compte dans son effectif les Français Christophe Capelle et Stéphane Heulot, ainsi que le grimpeur espagnol Félix Garcia Casas. /si

Silovs relâché. Une cour d'appel lituanienne a relâché sous caution le Letton Juris Silovs, condamné à cinq ans et demi d'emprisonnement pour avoir omis de déclarer une somme d'argent liquide importante - près de 115.000 francs remis - au moment où il passait la frontière en octobre 2001. Les voyageurs entrant en Lituanie doivent déclarer toute somme liquide dépassant les 4000 francs... /si

FOOTBALL ■ Bâle sans pitié. Bâle - Rapid Vienne 3-0 (2-0). Buts: 17e Rossi 1-0. 40e Gimenez 2-0. 85e Tum 3-0. Thoun - Sparta Prague 1-1 (1-0). /si

QU'ET QUAND

CYCLISME
ROUTE DES HAUTES VALLÉES
Course en ligne, mercredi 3 juillet, dès 19 h au Centre communal Le Cerneux-Péquignot.

HIPPISME
CONCOURS DE DRESSAGE
Samedi 29 juin, dès 9 h aux Geneveys-sur-Coffrane (manège du Vanel).

PMUR	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION		LES RAPPORTS
Demain au Lion-d'Angers Grand Handicap Du Lion-D'Angers (plat, Réunion I, course 3, 2300 m, 14 h 45) Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Copper-Carnival	59,5	D. Boeuf	D. Smaga	8/1	5p6p1p	7 - Vu sa forme actuelle.	Notre jeu 7* 2* 1* 12 15 14 3 6	Hier à Enghien, Prix de la Porte de Versailles Tiercé: 4 - 14 - 17. Quarté+: 4 - 14 - 17 - 11. Quinté+: 4 - 14 - 17 - 11 - 5. Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 332.- Dans un ordre différent: 58,20 fr. Quarté+ dans l'ordre: 5222,10 fr. Dans un ordre différent: 289,60 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 11,90 fr. Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 235.274,20 fr. Dans un ordre différent: 3187,60 fr. Bonus 4: 84.- Bonus 3: 8,20 fr. Rapports pour 5 francs 2sur4: 43.-
	2 Claybrook	58	Y. Take	T. Clout	9/1	3p4p4p	2 - Il confirme chaque fois.	*Bases Coup de poker 6	
	3 My-Honor	57,5	M. Masounave	F. Rohaut	10/1	0p1p0p	1 - Attention à ce diable de Boeuf.	Au 2/4 7 - 12	
	4 Port-Gentil	57	T. Thulliez	H.-A. Pantall	13/1	2p1p2p	12 - Il doit répondre à l'attente.	Au tiercé pour 14 fr 7 - 12 - X	
	5 Troodos	57	G. Avranche	N. Leenders	14/1	0p1p3p	15 - Spécialiste de l'exercice.	Le gros lot 7 2 11 9 3 6 1 12	
	6 Balneo	56,5	F. Veron	J. Boisnard	6/1	0p1p1p	14 - Un outsider amusant.		
	7 Espoir-Du-Bocage	56	S. Maillot	Rb Collet	13/1	7p1p1p	3 - Il faut qu'il s'accroche.		
	8 Robertico	56	T. Gillet	T. Clout	20/1	6o8o0o	6 - Il a sa place dans ce quinté.		
	9 Thistle-Suite	56	C. Soumillon	A. Royer-D.	10/1	5p0p2p	LES REMPLAÇANTS:		
	10 All-Heigh	55,5	D. Santiago	P. Nicot	30/1	0p0p5p	11 - Il peut espérer vaincre.		
	11 Dayclaias	55,5	Y. Vetault	J.-C. Roy	10/1	2p2p0p	9 - Soumillon est vraiment insolent.		
	12 Mystérieux	55,5	T. Jarnet	P. Costes	15/1	5p2p0p			
	13 Sirius	54	O. Doleuze	D. Sépulchre	8/1	2p1p6p			
	14 Sadler's-Run	53,5	C.-P. Lemaire	F. Rohaut	7/1	1p3o6o			
	15 Kabool-Bere	53	D. Bonilla	D. Sépulchre	20/1	4p9p4p			
	16 Distingo	52,5	A. Clément	J.-F. Bernard	15/1	7p3p6p			

HELIOMAZOUT S.A. Votre source de chaleur
15, rue de la Fiaz
2300 La Chaux-de-Fonds
e-mail: info@heliomazout.ch
Fax 032 927 32 30

032 927 32 32
Profitez, le prix du mazout est actuellement avantageux!
Téléphonez-nous de suite!
SE CHAUFFER AU MAZOUT.

MAZOUT DIESEL ESSENCE



– Etienne Dagon, comment le seul médaillé olympique de l'histoire de la natation helvétique et chef de l'Office des sports de la ville de Neuchâtel que vous êtes suit-il cette Coupe du monde?

– Je suis quelque peu frustré de ne pas être plus proche de la compétition, je la vis par l'entremise des reflets filmés diffusés en soirée. Mon bureau étant situé au centre-ville, j'entends également klaxons et rumeurs les jours de matches.

– Que vous inspire toutes ces surprises?

– Je trouve cela salutaire. Le parcours de la Corée du Sud, qui s'est préparée comme un club, est génial. Cela apporte un éclairage intéressant sur le monde du football, en remettant en cause le système européen. On en demande beaucoup trop aux joueurs et la Coupe du monde en rajoute encore une couche.

– L'arbitrage a été passablement critiqué, comment mettre fin à ces polémiques?

– Toutes ces erreurs me chagrinent. C'est bien sûr plus facile devant un écran de télévision. C'est un vrai problème qui a tout de même privé certaines équipes d'aller plus loin dans la compétition. Je pense que, à l'image du football américain, l'arbitre devrait pouvoir consulter la vidéo. C'est un être humain et il ne peut évidemment pas tout voir.

– Quel est votre favori pour la finale?

– Je suis plutôt Latin, même si j'étais supporter de la Mannschaft quand j'étais gamin. Le Brésil est plus pétillant et cette troisième finale consécutive récompense une belle régularité. D'autre part, je salue le retour au premier plan de Ronaldo alors que tout le monde l'avait enterré.

– Et avant la compétition, pour quelle équipe penchait votre cœur?

– Pour la France. Je vivais sur le souvenir de 1998 où elle avait gagné avec panache. Je voulais revivre ça. Elle était l'équipe à battre et tout le monde était supermotivé contre elle.

– Que pensez-vous du fait que 17 nouveaux stades aient été construits spécialement pour la compétition et dont on ne sait pas ce qu'ils vont devenir?

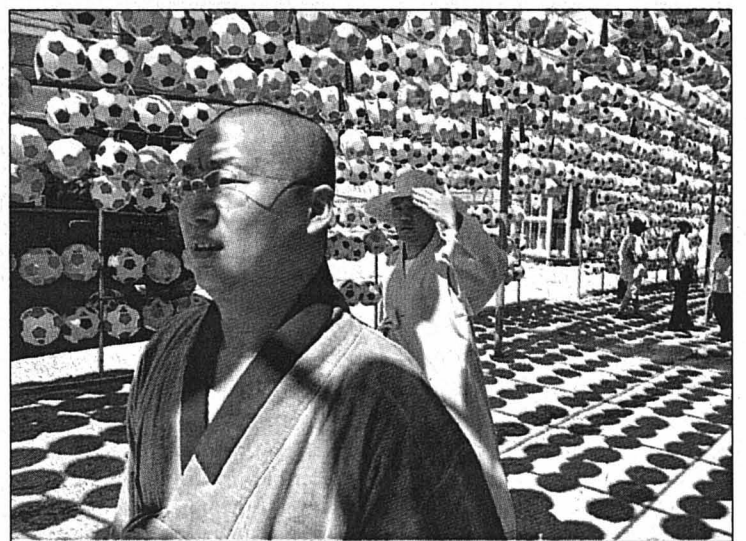
– J'en prendrais volontiers un pour l'amener ici. C'était la même chose après les Jeux olympiques de Séoul. Ça me laisse un peu songeur. C'est bien sûr utile pour une telle compétition, mais cela remet en cause l'organisation d'une Coupe du monde en Afrique, qui ne bénéficie pas de moyens aussi considérables. C'est de l'argent gaspillé, car on pourrait faire avec moins. Toutefois le fabuleux parcours de la Corée du Sud apportera peut-être de belles retombées. /EPE

Les petits devenus grands

Football ■ La Coupe du monde 2002 a laissé la parole aux formations de toutes les Confédérations. Même si l'Europe et l'Amérique du Sud sont encore en finale

La présence en quarts de finale de représentants de cinq des six Confédérations qui composent la Fifa restera sans doute l'un des faits les plus marquants de la Coupe du monde 2002 où, pour la première fois, la hiérarchie traditionnelle a vacillé sur ses bases. Le bon parcours réalisé par la Corée du Sud pour l'Asie, les Etats-Unis pour la Concacaf, le Sénégal pour l'Afrique, la Turquie pour l'Europe, sans oublier la présence du Japon et du Mexique en huitièmes de finale, illustrent cette mondialisation du sport le plus populaire de la planète et la remise en cause des valeurs sûres de l'élite mondiale, même si l'on savait déjà qu'il n'y avait plus de petites équipes.

Bien sûr, l'Europe ou l'Amérique du Sud, qui trustent à égalité les 16 premières éditions de la Coupe du monde, sont une nouvelle fois assurées de remporter le 17^e titre. Mais, pour la première fois de l'histoire, les représentants des autres Confédérations ont montré qu'ils n'étaient plus très loin d'avoir les capacités nécessaires pour bouleverser cette hiérarchie. L'Asie, malgré le parcours décevant de l'Arabie saoudite, a parfaitement su exploiter le fait de jouer pour la première fois à domicile. Les performances du Japon (huitième de finale) et surtout de la Corée du Sud (demi-finale) sont dans



Allemagne, Brésil, Corée du Sud et Turquie: le football pour tout le monde.

PHOTOS KEYSTONE

la ligne des résultats obtenus par les pays organisateurs. Ces bons résultats devraient également permettre de développer encore plus l'intérêt pour le football dans ce continent au potentiel considérable.

Un football inspiré

L'Afrique, quant à elle, qui doit organiser la Coupe du

monde 2010, n'arrive pas à franchir un nouveau palier. Bien sûr, le Sénégal, vice-champion du continent et dont la quasi-totalité des joueurs opèrent en France, a égalé la meilleure performance du Cameroun en 1990 (quart de finale) en développant un football inspiré. Mais les trois autres représentants du continent

(Cameroun, Nigeria et Afrique du Sud) n'ont pas réussi à franchir le cap du premier tour.

L'autre surprise vient de la Concacaf (Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes), dont les trois représentants ont agréablement étonné les observateurs. Pour la première fois, cette Confédération a eu deux représentants en huitièmes de finale, les Etats-Unis et le Mexique, opposés pour une place en quarts. Sous la direction de Bruce Arena, le premier entraîneur américain de leur histoire, les Etats-Unis ont confirmé qu'ils avaient tout le potentiel pour devenir un grand du football mondial, à l'image de leur équipe féminine. /si

Alléger - Brésil. Tenter un pronostic, pas intéressant. Analyser les forces et faiblesses des protagonistes, disserter sur l'aspect tactique, d'autres le feront bien mieux que moi. J'hésite quant au contenu de ce billet; et si j'écrivais à la manière de...

Exercice de style

Allemagne, je construirais des phrases longues, réfléchies, sans génie mais sans faute non plus. Les mots seraient précis, sûrs, calculés, classiques; le vocabulaire ne serait pas très recherché, les idées manqueraient d'originalité mais elles s'enchaîneraient logiquement. Je remettrais un



travail de bon élève qui se donne de la peine et le prof me noterait non sur mon talent mais sur mes efforts, ma volonté de bien faire; mon texte ne contiendrait aucune surprise, mon écriture lisible bien arrondie refléterait mon application. Soudain, mon stylo s'animerait; phrases courtes, incisives et envolées verbales se succéderaient. Les fautes de syntaxe seraient compensées par une poésie de mots insoupçonnés. Improvisation, rythme différent, la lecture réserverait des moments de joie intense d'émotion, de doute. Dans un élan irrésistible, j'écrirais en laissant libre cours à mon imagination. Je ne relirais pas mon texte, je ne reviendrais pas en arrière, j'irais de l'avant avec fougue et insouciance. Ma tête résonnerait de chants, de sentiments que je transcrirais avec enthousiasme. Brésil encore et encore. J'inventerais des mots, je créerais des néologismes au

risque d'être sanctionné par un maître peu réceptif à toute cette créativité. L'on m'encenserait parfois pour mes enchaînements, pour mon style flamboyant, l'on critiquerait aussi le manque de simplicité, l'on réclamerait plus de concision. J'essayerais de dépouiller mon récit, mais très vite ma nature trop expansive reprendrait le dessus. Allemagne - Brésil, opposition de style. Le lecteur choisira; pour moi, c'est tout vu: la poésie me fera toujours rêver même si elle n'est plus à la mode dans une société où l'on ne juge qu'en termes de rentabilité et d'efficacité. Je rends ma copie en espérant que Kahn, le pion, n'annihilerait pas toute ma verve créatrice.

Bernardinho Challandes *
* Entraîneur de la sélection des moins de 21 ans.

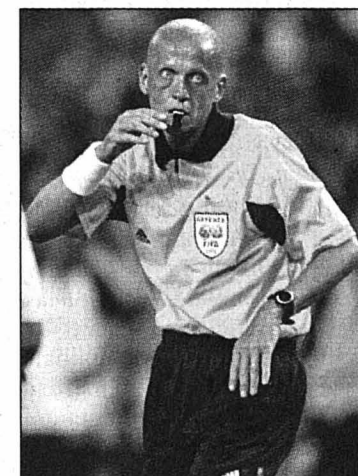
TOUS AZIMUTS

Collina en finale. Pierluigi Collina arbitrerait la finale de la Coupe du monde entre l'Allemagne et le Brésil. L'italien sera assisté de l'Anglais Philip Sharp et du Suédois Leif Lindberg, tandis que l'Ecossois Hugh Dallas officiera comme quatrième arbitre. Le match pour la troisième place entre la Turquie et la Corée du Sud sera confié au Koweïtien

Saad Mane avec, aux drapeaux de touche, le Saoudien Ali Al Traifi et le Canadien Hector Vergara. Le Mexicain Felipe Ramos Rizo fera le quatrième. /si

Orages annoncés. La finale pourrait être gâchée dimanche par des orages. Après une semaine de pluie et de froid relatif (16°) sur Yokohama, la météo prévoit un samedi nuageux mais sans averses et une remontée des températures pour dimanche, entre 20° et 23°, ainsi que des orages intermittents sur la région. /si

Tenues traditionnelles. Les Allemands et les Brésiliens joueront la finale dans leur tenue traditionnelle. Les Allemands porteront leur maillot et bas blancs sur short noir, et les Brésiliens le maillot jaune, bas et short bleus. Le règlement de la Fifa, qui impose que les équipes soient en contraste et que, lorsque l'une se présente avec un maillot clair, l'autre arbore un maillot sombre, ne semble pas être trop stricte pour la finale de la Coupe du monde... /si



Pierluigi Collina aura l'œil, et même les deux!

PHOTO KEYSTONE

PENSÉES DE FOOT

SPORT-TOTO
développons le sport!

Le Sport-Toto est une association d'utilité publique pour le développement du sport amateur suisse.

GAGNEZ

LE BALLON OFFICIEL
DE LA COUPE DU MONDE

CONCOURS

Pour participer, envoyez vos coordonnées sur carte postale jusqu'au 6 juillet 2002 à:

Société du Sport-Toto
Concours Coupe du Monde
CP 1329, 1001 Lausanne

Les gagnants seront désignés par tirage au sort et avisés personnellement. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Toute voie de recours est exclue. Les prix ne peuvent être convertis en espèces.

«La Fifa n'a pas vendu son âme»

Football ■ Expert en faillite, Guido Tognoni a été appelé au chevet de la Fifa par Sepp Blatter. Le juriste grison est optimiste en matière de sous et de droits TV

La Fédération internationale vivra ces prochaines années en autarcie. Elle ne s'occupera plus uniquement de gérer les affaires courantes. Après le marketing, les droits de retransmissions pour les télévisions pourraient bien devenir également sa chasse gardée.

Depuis la faillite en avril 2001 du groupe suisse ISL – responsable du marketing –, suivie une année plus tard de celle du groupe allemand Kirch – qui détenait les droits TV pour la Coupe du monde jusqu'en 2006, avant qu'ils ne soient transférés à sa filiale suisse, à Zoug –, la Fifa est vigilante. Appelée au chevet de la Fifa par son président Sepp Blatter en avril 2001, le juriste grison Guido Tognoni (52 ans) – «expert en faillite» comme il le souligne malicieusement – s'occupe désormais des questions de marketing et des droits TV.



Selon Guido Tognoni (en médaillon), «même les pays les plus défavorisés, l'Afrique en tête, ont pu suivre le tournoi sans payer un centime».

– La Fifa a perdu environ 35 millions de francs avec la faillite du groupe ISL. Est-il si difficile de gérer le marketing d'une organisation aussi lourde?

– Depuis la faillite d'ISL, nous avons fondé notre agence de marketing. Nous avons plus d'expérience et nous possédons un bon produit, même si nous avons été frappés par la crise économique de septembre 2001. Les recettes de la Fifa devraient encore augmenter de 300 millions au cours des quatre prochaines années pour atteindre 2,5 milliards lors de la Coupe du monde 2006. Nous connaissons déjà dix des 15 sponsors principaux qui seront présents en Allemagne, dont notamment deux nouveaux partenaires, Deutsche Telekom

et Philipps. McDonald, Coca Cola et Yahoo poursuivront leur collaboration. Ils verseront entre 30 et 50 millions de francs chacun. Les coûts seront inférieurs, puisque nous avions presque deux Coupes du monde en Asie.

– La Fifa peut-elle encore augmenter ses revenus?

– Le marketing et les droits de télévision nous rapportent plus de deux milliards de francs, dont deux tiers proviennent des droits de la télévision. Il reste quelques pistes à explorer au niveau des nouveaux médias comme Internet

et les messageries par téléphones portables. Il y a une volonté de rapatrier sous le même toit les droits TV que possède Kirch Sports jusqu'en 2006.

– La Fifa a-t-elle décidé de tout contrôler pour éviter le risque d'une nouvelle faillite qui avait failli compromettre

l'organisation de la Coupe du monde 2002?

– La Fifa dicte encore sa loi sur le terrain, mais les sponsors ont leur mot à dire pour tout ce qui se déroule autour. Nous avons proposé une fourchette de prix pour le

merchandising aux comités d'organisation japonais et coréens qui ont établi les prix. Les ventes d'objets dérivés et celle des billets – après avoir connu des problèmes techniques à leur début – ont eu un succès énorme, malgré des prix élevés. Le Japon est un pays cher et le marché économique fixe ses propres règles.

– Si la Fifa s'arroge à nouveau les droits de retransmission TV dès 2010, cela signifie-t-il que la Coupe du monde pourra être suivie dans le monde entier, sans passer par des chaînes privées?

– Bien que le groupe Kirch ait vendu les droits au plus of-

frant, personne n'a été privé de Coupe du monde! L'audience a été spectaculaire en Italie, au Brésil et en Allemagne, malgré un décalage défavorable au niveau des retransmissions. Aux Etats-Unis, la Coupe du monde avait drainé autant de téléspectateurs que la finale de la Coupe Stanley en hockey sur glace! Même les pays les plus défavorisés, l'Afrique en tête, ont pu suivre le tournoi sans payer un centime. Comme cela fonctionne dans l'industrie pharmaceutique, les pays riches ont payé pour les pays pauvres. La Fifa n'a pas vendu son âme au royaume du fric! /si

AU JOUR LE JOUR

FINALE 3^e PLACE

Samedi 29 juin
13.00 Corée du Sud - Turquie

FINALE

Dimanche 30 juin
13.00 Allemagne - Brésil

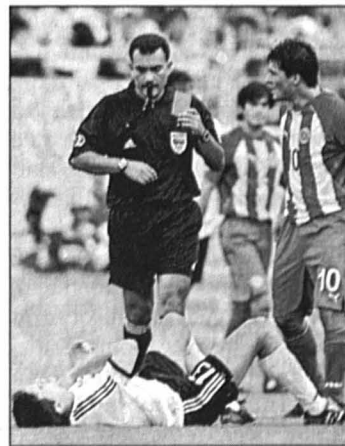
TOUS AZIMUTS

Un coup de jeune. Aimé Jacquet a estimé que la Coupe du monde 2002 a donné «un coup de jeune» au football. «Elle a été très intéressante. L'Asie a régénéré un peu le football mondial», a déclaré l'entraîneur de l'équipe de France victorieuse en 1998. «Ceci peut donner au football une nouvelle identité et de nouvelles ambitions.» /si

Les Belges fair-play. La Belgique tient la tête du classement des équipes les plus fair-play de la Coupe du monde devant la Suède et le Japon. Cette distinction est réservée aux équipes qui ont disputé au moins quatre matches. Le classement prend en compte le nombre de cartons jaunes et rouges ainsi que le comportement sur le terrain et à l'extérieur. Le jeu d'attaque est également récompensé. La Belgique est pratiquement assurée de la victoire – avec un prix de 75.000 francs à la clé – dans la mesure où le Brésil et l'Allemagne occupent les sixième et huitième places, tandis que la Turquie et la Corée du Sud ne figurent pas dans ce classement. /si

A qui le gros lot? Le comité technique de la Fifa a retenu dix noms pour la récompense de meilleur joueur de la Coupe du monde. Les médias voteront le 30 juin. Les nominés: Roberto Carlos, Rivaldo, Ronaldo, Ronaldinho (Bré), Oliver Kahn, Michael Ballack (All), El Hadji Diouf (Sén), Fernando Hierro (Esp), Hasan Sas (Tur) et Hong Myung-bo (CdS). /si

A la caisse! La commission de discipline de la Fifa a pris des sanctions contre le Mexicain Rafael Marquez et le Paraguayen Roberto Acuna, expulsés en huitième de finale. Le premier a écopé de quatre matches de suspension et d'une amende de 8000 francs. Le second a été suspendu pour deux parties et devra déboursier 5000 francs. /si



Roberto Acuna a payé cher sa faute sur Michael Ballack. PHOTO KEYSTONE

L'enquête se développe. La justice paraguayenne a élargi à ses assistants et à son prédécesseur l'enquête ouverte, pour éventuelle fraude fiscale, contre l'ex-sélectionneur de l'équipe nationale, l'Italien Cesare Maldini, dont les gains sont estimés à près de 1.500.000 francs. /si

La vie sans Ballack

Allemagne ■ Rudi Völler n'a pas fini de se creuser la tête pour remplacer son suspendu en finale

Atrois jours de la finale de la Coupe du monde face au Brésil, les Allemands étaient toujours à la recherche d'une solution pour pallier l'absence de leur meneur de jeu Michael Ballack, suspendu. «Un joueur de la classe de Ballack ne peut pas être remplacé facilement, a finement déclaré le sélectionneur Rudi Völler. Il est toujours capable de préparer et de marquer des buts. Il va nous manquer cruellement.»



Michael Ballack: son numéro 13 lui a porté malheur. PHOTO KEYSTONE

Pour son assistant Michael Skibbe, la suspension du milieu de terrain du Bayer Leverkusen, qui évoluera la saison prochaine au Bayern Munich, «est une perte très amère. Depuis les deux ans que Völler et moi avons l'équipe en charge, Michael est l'un des garants du succès en raison du constant danger qu'il représente devant le but.»

Ballack (25 ans) s'était «sacrifié» lors de la demi-finale face à la Corée du Sud mardi à Séoul (1-0) en commettant une faute volontaire sur Lee Chun-soo pour le stopper alors qu'il s'apprêtait à pénétrer en dribbles dans la surface de réparation allemande. Le geste avait été sanctionné par un carton jaune synonyme de suspension pour la finale puisque Ballack avait été averti en huitième de finale face au Paraguay. Quatre minutes plus tard, le meneur de jeu de la Mannschaft a inscrit le but décisif (75e) comme en quart de finale contre les Etats-Unis.

Compteur bloqué

Avec trois buts – Ballack avait participé au festival des

huit buts contre l'Arabie saoudite – le compteur de ce joueur charnière entre défense et attaque restera bloqué. Son absence risque d'être d'autant plus préjudiciable à l'équipe d'Allemagne, triple championne du monde, que du côté des Brésiliens, quadruples vainqueurs du titre mondial, Ronaldinho a purgé sa suspension et pourra reformer avec Ronaldo et Rivaldo le «trident des trois R».

Tout en affirmant que rien n'était décidé concernant le dispositif sans Ballack, Skibbe a glissé que le teigneux Jens Jeremies (Bayern Munich) était «une option pour la finale». L'orientation offensive devrait être confiée à Dietmar Hamann, présent hier en conférence de presse. Une indication. «C'est malheureux et cela nous laisse un goût amer» a-t-il regretté à propos de l'absence de Ballack. «Il a marqué deux buts décisifs» a souligné le milieu de terrain de Liverpool, ajoutant qu'il n'avait pas de favori pour jouer à ses côtés. «C'est l'affaire des entraîneurs» a-t-il conclu. /si

EN BREF

JUDO ■ Quatre promotions.

Quatre judokas du canton se sont présentés le week-end dernier à un examen de gradation dan à Lausanne devant les maîtres japonais Mikami, huitième dan, et Katanishi, septième dan. Ghislain Droz (La Chaux-de-Fonds) a accédé au premier dan. Laurence Jeanneret Berruex et Didier Berruex (La Chaux-de-Fonds) ont réussi leur examen de deuxième dan. Jérôme Bruchon (Le Locle) a obtenu le grade de troisième dan. /DBE

Les jeunes en forme.

A Martigny, lors d'un tournoi national, les frères Van Dongen (La Chaux-de-Fonds) se sont hissés sur la troisième marche de leur catégorie respective. A noter les belles cinquièmes places de Julien Kipfer et Emilian Siegrist (les deux de La Chaux-de-Fonds). A Spiez, un autre Chaux-de-Fonnier, Thomas Didierlaurent, s'est hissé sur la troisième marche du podium. /DBE

NATATION ■ 31 médailles

chaux-de-fonnières. Lors des championnats et critérium romands le week-end dernier, les nageuses et les nageurs de La Chaux-de-Fonds sont revenus avec la bagatelle de 31 médailles. 75 meilleures perfo-

mances personnelles et trois records de club par année d'âge ont été réalisés. Avec un temps de 5'24"94 sur le 400 m 4 nages, Iris Matthey (14 ans) va intégrer l'équipe nationale espoirs. /MAS

FOOTBALL ■ Renforts africains.

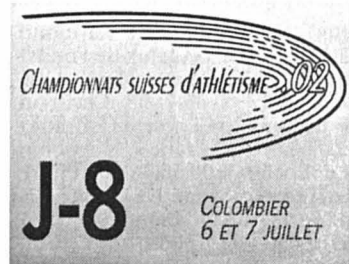
Aarau a engagé deux nouveaux Sénégalais. Le défenseur Mamadou Mohammed Diarra, en provenance d'un club de deuxième division sénégalaise, a signé un contrat de trois ans. Lamine Diarra, milieu offensif en provenance de Baden, s'est pour sa part engagé pour une saison. /si

De retour.

Daniel Tarone (ex-Aarau) a signé un contrat de trois ans avec Zurich. Le milieu de terrain retrouve le club du Letzigrund dont il avait déjà porté les couleurs de 1993 à 1997. /si

Sanction maintenue.

Le secrétaire général de l'Union européenne (UEFA), Gerhard Aigner, a confirmé le maintien de la suspension, jusqu'à nouvel ordre, de tous les matches de compétitions européennes en Israël en raison de l'escalade de la violence. Cette mesure est en vigueur depuis le 6 mars. /si



Julien Fivaz



Date de naissance: 9 janvier 1979.
 Etat civil: célibataire.
 Domicile: La Chaux-de-Fonds.
 Club: Olympic La Chaux-de-Fonds.
 Profession: étudiant en sport à l'Université de Lausanne.
 Hobbies: sport.
 Disciplines aux CS et records personnels: longueur (7,70 m) et 100 m (10'66).

Une mauvaise déchirure musculaire à l'arrière de la cuisse, récoltée début mai, l'a enquiné pendant huit semaines – «Durant lesquelles je n'ai pu maintenir que ma vitesse» – avant de guérir et de faire de Julien Fivaz un homme neuf. Même s'il avoue un déficit de «plusieurs centaines de sauts», le Chaux-de-Fonnier respire la sérénité. L'idée qui l'avait effleuré de devoir renoncer aux championnats de Suisse est enterrée sous des tonnes de sable. Pour son retour, le bougre a tout récemment pulvérisé son record du 100 m (10'66) et réalisé la deuxième meilleure performance suisse de l'année à la longueur (7,40 m). «La forme et la vitesse sont là, martèle Julien Fivaz. J'ai juste un peu de retard sur le plan technique.»

L'hiver passé, l'athlète de l'Olympic a modifié sa préparation physique, axant davantage son travail sur l'explosivité. «Ma mise en action est beaucoup plus rapide et le gain en vitesse pure appréciable. Au bout de la course, il s'agit encore de transmettre cet élan dans le saut, d'être bien placé lors de la prise de planche! C'est là que ça croche encore un peu.» Aux yeux du Chaux-de-Fonnier, la vitesse assure près de 70% de la valeur d'un saut. «Ce qui se passe en l'air ne représente pas grand-chose» assure-t-il. Quoique... «C'est vrai que j'ai changé de technique, en passant de l'extension aux ciseaux, parce que j'avais tendance à gaspiller une partie de mon élan sur la planche.» L'interruption de huit semaines n'en aura été que plus préjudiciable...

Reste que Julien Fivaz a rangé ses appréhensions au placard. Il court désormais après un plus grand relâchement... et une médaille nationale! «A Colombier, je serai déçu si je rate le podium à la longueur. J'aimerais bien décrocher un premier titre en élites. Tout ce que je sais, c'est que si ça passe, ça peut aller loin!» Sur 100 m, une finale serait accueillie avec le sourire. /PTU

Vers des luttes somptueuses

Athlétisme ■ La Golden League repart pour sept tours. Pour la dernière fois. Dès l'année prochaine, un coup de baguette fera disparaître deux étapes

Le légendaire stade de Bislet à Oslo sera ce soir le cadre de la première réunion de la Golden League 2002. André Bücher convalescent, aucun Suisse ne sera en lice. La vedette devrait être tenue par les Américains et les Africains, les meilleurs Européens se concentrant déjà sur les championnats d'Europe qui auront lieu début août à Munich.

Les athlètes américains ont décidé de venir en Europe chasser les records et l'or de la Golden League, le circuit de sept étapes organisé par la Fédération internationale (IAAF).

Réussir le Grand Chelem

«Mes objectifs sont simples: être invincible sur 100 m et battre mon record du monde (9.79)» a déclaré Maurice Greene, en s'engageant à courir la tournée de la Golden League pour trois ans. «Mo» aurait d'ailleurs tout intérêt à rester invaincu s'il veut une part des 50 kg d'or. Car cette année, l'IAAF est fort justement revenue à la formule initiale de 1998 et 1999: réussir le Grand Chelem pour avoir une part du magot, abandonnant ainsi les deux «jokers» offerts aux athlètes.

ENUNCOUP D'ŒIL

LA FORMULE

Pour pouvoir remporter une part des 50 kg d'or, les athlètes doivent réussir le Grand Chelem dans les sept réunions au programme dans les disciplines suivantes. Chez les messieurs: 100 m, 1500 m, 3000-5000 m, 400 m haies, triple saut, perche. Chez les dames: 100 m, 400 m, 1500 m, 3000 m, 100 m haies, javelot.

ANCIENS VAINQUEURS

2001: Bucher (S-800 m), El Guerrouj (Mar-1500m-mile), Johnson (EU-110 m haies),

Le champion du monde et olympique ne sera pas le seul «prédateur» à venir rôder du côté d'Oslo, de Rome, de Paris, de Monaco, de Zurich, de Bruxelles et de Berlin pour imiter les lauréats de l'an passé: André Bucher (S-800 m), Hicham El Guerrouj (Mar-1500 m-mile), Allen Johnson (EU-110 m haies), Marion Jones (EU-100 m), Violeta Beclea-Szekely (Rou-1500 m-mile) et Olga Yegorova (Rus-3000-5000 m).

Avec pour seul grand rendez-vous international les championnats d'Europe (du 6 au 11 août à Munich), les athlètes devraient s'engager en masse dans les épreuves de la Golden League qui promettent des luttes somptueuses. Ainsi, sur la ligne droite, Greene, toujours invaincu cette saison après trois courses sous les 10 secondes et un meilleur temps de 9'88 (aux championnats nationaux avec 2,4 m de vent favorable), retrouvera son compatriote Tim Montgomery, le seul susceptible de le bousculer.

Pour la passe de trois

Marion Jones aimerait certainement aussi toucher l'or, comme en 1998 et 2001, exploit qu'elle est la seule, avec le

Marocain Hicham El Guerrouj, à avoir réalisé. Cela lui ferait d'autant plus plaisir que ça signifierait qu'elle a définitivement renvoyé le souvenir de sa défaite aux Mondiaux 2001 face à l'Ukrainienne Zhanna Pintusevich au rang des accidents.

Sur le fond et le demi-fond, les Africains vont encore se disputer la suprématie entre l'Afrique des hauts plateaux,

les Kenyans et les Ethiopiens, et le Maghreb avec El Guerrouj, qui a l'intention d'abaisser le record du monde du 1500 m (3'26".00). Les autres vedettes de cet été, qui sera le dernier avec sept étapes puisque, dès 2003, une énième nouvelle formule fera disparaître deux réunions de ce circuit, sont les Américains Allen Johnson (110 m haies) et Gail Devers (100 m haies).

Mais les Européens ne sont pas en reste. La puce roumaine Gabriela Szabo (1500 m-3000 m) croisera le fer avec la Britannique Paula Radcliffe, qui s'est lancée avec succès au marathon cet hiver, et la Russe Olga Yegorova, qui foulera la piste du Stade de France le 5 juillet, celle-là même où elle avait subi l'an passé un contrôle positif annulé pour un problème de procédure... /si



Victorieuse mercredi à Lucerne, Zhanna Pintusevich sera l'une des principales rivales de Marion Jones sur 100 m. PHOTO KEYSTONE

ENBREF

ATHLÉTISME ■ Deux absents de marque. A l'exception de la championne du monde du 100 m, l'Ukrainienne Channa Pintusevitch, et du recordman du monde du 1500 m, le Marocain Hicham El Guerrouj, l'élite mondiale sera présente à Lausanne le 2 juillet lors du meeting Athletissima. Le stade olympique accueillera une pléiade de stars, emmenée par les Américains Maurice Greene et Marion Jones. /si

BASKETBALL ■ Un Chinois repêché. Le pivot chinois des Shanghai Sharks, Yao Ming (21 ans), a été retenu par le club des Houston Rockets lors de la draft de la NBA mercredi soir à New York. Le pivot géant (226 cm) a été choisi en première position lors du premier tour de ce marché permettant aux clubs américains de recruter de jeunes talents pour la saison à venir. /si

ESCRIME ■ Petite délégation. Les championnats d'Europe, qui se dérouleront dès le 1er juillet à Moscou, constitueront pour les épéistes suisses un bon test en vue des Mondiaux de Lisbonne, à mi-août. En dépit des contraintes du calendrier, la petite sélection helvé-

tique sera composée de ses meilleurs éléments. Basil Hoffmann et Michael Kauter en formeront l'épine dorsale. Marcel Fischer, retenu en Suisse par des examens universitaires, les rejoindra le 5 juillet pour l'épreuve par équipes. Benjamin Steffen a renoncé pour cause d'examen universitaires. La Suisse n'alignera pas d'équipe dames. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Avec Cramerli. L'attaquant international Gian-Marco Cramerli (29 ans) défendra les couleurs de GE Servette, néo-promu en LNA, la saison prochaine. Après deux saisons passées aux ZSC Lions, ponctuées par un titre de champion de Suisse (2001), le Grison enca a été choisi en première position lors du premier tour de ce marché permettant aux clubs américains de recruter de jeunes talents pour la saison à venir. /si

AUTOMOBILISME ■ Massa accidenté. Felipe Massa a terminé ses essais en vue du Grand Prix de Grande-Bretagne par un accident à Montmelo, près de Barcelone. Le Brésilien a

perdu le contrôle de sa Sauber au bout de la ligne de départ en raison de problèmes de freins. Il n'a pas été blessé, mais sa voiture a été fortement endommagée. Avant cet accident, il avait parcouru 91 tours, soit l'équivalent de 430 km, sans connaître le moindre souci. /si

HIPPISME ■ Mändli décevant. Les Allemands ont dominé le Prix de Nordrhein-Westfalen, l'une des épreuves les plus cotées du CHIO d'Aix-la-Chapelle, en réussissant le doublé grâce à Ludger Beerbaum («Goldfever») qui a devancé Otto Becker («Lando»). Meilleur Suisse, Beat Mändli, montant «Gryfino», a dû se contenter de la 19e place. Dix équipes seront engagées aujourd'hui lors du Prix des Nations, le plus doté au monde avec ses 220.000 francs. La Suisse sera représentée par Beat Mändli («Pozitano»), Paul Freimüller («Himmerdor»), Dehliia Ouevray («King Cavalier») et Markus Fuchs («Tinka's Boy»). Les Helvètes se sont déjà imposés à quatre reprises en 1983, 1984, 1993 et 1999, mais l'Allemagne, championne olympique et du monde, sera la grande favorite. /si

On veut des noms!

Olympisme ■ Certains médaillés américains auraient été dopés

Plusieurs champions olympiques américains des Jeux de 1992 et 1996 n'auraient pas dû pouvoir prendre part aux épreuves car ils avaient subi un contrôle antidopage positif, a révélé l'ancien chef du programme de détection du dopage du Comité olympique américain (Usoc), Wade Exxum. Ce dernier a raconté au quotidien britannique «The Times» qu'il s'était rendu à ces deux éditions des Jeux en possession de dossiers sur plusieurs athlètes, dont certains ont été sacrés champion olympique, dont les contrôles positifs avaient été ignorés par l'Usoc.

«Oui» a-t-il répondu lorsque le «Times» lui a demandé si des champions olympiques américains en 1992 avaient été testés positifs avant les Jeux. «Je suis allé aux JO de 1992 avec en poche une liste d'athlètes contrôlés positifs auparavant, a-t-il expliqué. Il y avait 10 à 12 noms, et je crois qu'ils ont remporté des médailles.» M. Exxum, qui devrait révéler

les noms des athlètes en question samedi, a déclaré que plusieurs médaillés en athlétisme lors des Jeux de 1996, à Atlanta, étaient également impliqués.

L'ancien patron du programme antidopage, qui a démissionné avant les Jeux de Sydney, a indiqué que l'Usoc avait préféré protéger les athlètes plutôt que de présenter les dossiers aux instances internationales compétentes.

Sans appel

C'est dans ce climat de suspicion que l'on a appris, hier, que la lanceuse de javelot américaine Emily Carlsten avait été suspendue pour dopage après avoir été contrôlée positive aux amphétamines, une substance interdite par la Fédération internationale, le 26 avril après les Penn Relays à Philadelphie. Selon l'Agence antidopage américaine, Carlsten conteste le contrôle mais ne fera pas appel d'une suspension qui a pris effet le 3 juin.

Une forme de demi-aveu... /si



CINQUIÈME ET DERNIÈRE ÉTAPE

Dames

Élites (1987-1973): 1. Joelle Fahrni (La Sagne NE) 52.44,5. 2. Sandra Stadelmann (Delemont) 54.04,7. 3. Coralie Jeanmaire (La Chaux-de-Fonds) 54.50,2. 4. Nicole Vorlet (Biel/Bienne) 55.15,0. 5. Caroline Barth (La Chaux-de-Fonds) 56.37,5. 6. Patricia Rieder (Cremines) 56.42,1. 7. Gabrielle Magnenat (Le Locle) 58.08,7. 8. Coralie Jeannin (Fleurier) 58.17,9. 9. Laure-Helene Locatelli (F-Les ecores) 59.07,1. 10. Christine Alepce (Le Landeron) 1:02.09,8. 11. Charlotte Lambelet (Couvret) 1:03.13,8. 12. Gabrielle Mosset (La Chaux-de-Fonds) 1:03.14,4. 13. Christelle Burri (Neuchâtel) 1:03.50,7. 14. Isabelle Gattoni (La Chaux-de-Fonds) 1:04.49,0. 15. Celine Clerc (Bôle) 1:11.40,8. 16. Kim Nagel (Les Hauts-Geneveys) 1:13.53,4. 17. Mathilde Chapatte (La Chaux-de-Fonds) 1:14.02,9. 18. Marie-Therese Nussbaum (La Chaux-de-Fonds) 1:14.13,1. 19. Martine Python (Boveresse) 1:14.55,4. 20. Nathalie Page (Neuchâtel) 1:15.32,5. 21. Rachel Nisbet (Lausanne) 1:15.46,6. 22. Cindy Dolder (Thielle-Wavre) 1:18.18,6. 23. Ingrid Chopard-Lallier (F-Mortemont) 1:18.20,2. 24. Yvonne Beldmans (Bern) 1:20.15,6. 25. Severine Cattin (La Chaux-de-Fonds) 1:21.47,4. 26. Lenaic Fournier (Le Locle) 1:22.12,0. 27. Kathleen Poirier (Les Ponts-de-Martel) 1:26.18,2. 28. Marlene Glauser (Montmolin) 1:26.30,5. 29. Joelle Perret-Gentil (Le Landeron) 1:27.50,5. 30. Nathalie Calame (Cormondreche) 1:29.28,8. 31. Cindy Cattin (La Chaux-de-Fonds) 1:32.12,3.

Dames I (1972-1963): 1. Catherine Schulthess (La Sagne) 52.13,4. 2. Sarah Locatelli (St-Aubin NE) 58.19,0. 3. Carine Meillard (Bôle) 59.14,7. 4. Elisabeth Mumenthaler (Gals) 1:00.43,2. 5. Françoise Streiff (Le Cret-du-Loche) 1:01.11,4. 6. Sandrine Schreyer (Bevaix) 1:03.14,3. 7. Tine Rasmussen (Neuchâtel) 1:04.01,0. 8. Mylene Girard (La Chaux-de-Fonds) 1:06.29,5. 9. Vinciane Cohen-Cols (Savagnier) 1:09.55,6. 10. Valerie Dubois (La Chaux-de-Fonds) 1:15.19,0. 11. Patricia Margueron (Bevaix) 1:20.42,7. 12. Corinne Lizzi (Peseux) 1:21.51,5. 13. Rachel Sebastianelli (Bevaix) 1:23.29,8. 14. Maryline Vuillomenet (Marin-Epagnier) 1:28.40,1. 15. Patricia Mercet (Les Hauts-Geneveys) 1:34.20,0.

Dames II (1962 et avant): 1. Benedicte Baechli-Martin (Le Landeron) 58.32,4. 2. Gisele Vernet (Le Locle) 1:05.11,3. 3. Yolande Vallat (La Chaux-de-Fonds) 1:13.13,4. 4. Florence Perdrisat (Colombier NE) 1:26.07,7. 5. Monica Burgi (Le Landeron) 1:37.15,6.

Messieurs

Elite (1983-1973): 1. Tim Vincent (Biel/Bienne) 45.09,7. 2. Thomas Knecht (Nidau) 45.27,1. 3. Michael Fischer (Aire-la-Ville) 45.27,4. 4. Ludovic Fahrni (Ponts-de-Martel) 45.28,5. 5. Fabrice Sahli (Areuse) 45.28,8. 6. Philippe Droz (Arberg) 45.33,0. 7. Danilo Mathez (Colombier) 45.42,5. 8. Stephane Benoit (Le Landeron) 45.44,3. 9. Matthieu Magnin (La Chaux-de-Fonds) 46.10,2. 10. Jan Dubois (La Chaux-de-Fonds) 46.54,5. 11. Frederic Grass (La Chaux-de-Fonds) 47.03,2. 12. Nicolas Heche (Cortailod) 47.20,5. 13. Patrick Reusser (La Chaux-de-Fonds) 47.27,9. 14. Mathieu Cassez (F-Pontarlier) 48.38,9. 15. Roger Jequier (Le Locle) 48.39,7. 16. Daniel Schmid (Biel/Bienne) 48.41,0. 17. Adrien Mantz (F-Les Fourgs) 49.31,5. 18. Arnaud Mi-

chard (Le Locle) 49.32,7. 19. Vincent Robert (La Chaux-de-Fonds) 49.33,9. 20. Serge Hofer (Court) 50.18,1. 21. Jean-Michel Bouchat (Tavannes) 50.19,0. 22. David Holland (Ste-Croix) 50.26,3. 23. Franck Mimram (F-Mortemont) 50.26,5. 24. David Nisbet (Lausanne) 51.39,6. 25. Julien Germann (F-Les Longevilles) 51.41,2. 26. Fabien Jeanmaire (La Chaux-de-Fonds) 51.52,4. 27. Laurent Winkler (Renan BE) 51.53,9. 28. Nicolas Barthel (Geneveys-Coffrane) 51.54,5. 29. Yves Amstutz (Neuchâtel) 51.59,0. 30. Christian Huguenin (Le Locle) 51.59,4. 31. Gregory Schneider (Les Brenets) 52.00,2. 32. Jonathan Raya (Couvret) 52.00,6. 33. Raphael Baillod (Neuchâtel) 52.08,0. 34. Samuel Vuilleme (Cerneux-Pequignot) 52.15,2. 35. Sebastien Kaempf (Le Paquier NE) 52.25,2. 36. Philip Morel (Cormondreche) 53.42,7. 37. Gregory Christen (Montmolin) 53.59,7. 38. David Froment (La Sagne NE) 54.08,2. 39. Christophe Meier (Bullet) 54.09,2. 40. Umberto Faltracco (Bevaix) 54.09,4. 41. Francois Beutler (Chambrelin) 54.10,6. 42. Brice Wacker (St-Blaise) 54.15,5. 43. Philippe Tschann (Colombier) 54.25,0. 44. Jean-Charles Nappey (F-Villers-le-Lac) 55.07,3. 45. Samuel Morel (Gingins) 55.10,3. 46. Sebastien Magnin (La Chaux-de-Fonds) 56.06,7. 47. Yann Parisod (La Chaux-de-Fonds) 56.40,0. 48. Laurent Aerny (La Chaux-de-Fonds) 56.47,1. 49. Benoit Gasser (Peseux) 57.07,7. 50. Vincent Haller (Cormondreche) 57.12,5. 51. Frederic Vernet (Le Locle) 57.18,4. 52. Paulo De Matos (La Chaux-de-Fonds) 57.47,3. 53. Alexandre Barthez (Geneveys-Coffrane) 57.54,9. 54. Stephane Comtesse (Colombier NE) 57.55,9. 55. Cedric Chevre (La Chaux-de-Fonds) 57.57,6. 56. Philippe Cyvoct (La Chaux-de-Fonds) 58.10,0. 57. Vincent Robert (Ponts-de-Martel) 58.13,7. 58. Vincent Very (F-Villers-le-Lac) 59.02,1. 59. Sacha Veuve (La Chaux-de-Fonds) 59.26,0. 60. Patrick Schuell (Biel/Bienne) 59.50,7. 61. Thierry Habegger (Malleray-Bevilard) 1:00.24,8. 62. Frederic Kohli (La Chaux-de-Fonds) 1:00.35,3. 63. Yann Bonjour (Lignieres) 1:01.11,7. 64. Jerome Lechot (Nods) 1:01.41,6. 65. Didier Bron (Neuchâtel) 1:01.57,6. 66. Daniel Walther (Le Landeron) 1:02.19,1. 67. Dylan Vuille (Le Locle) 1:02.24,4. 68. Sven Renaud (La Chaux-de-Fonds) 1:02.37,2. 69. Nicolas Raemy (Neuchâtel) 1:03.08,4. 70. Ruben Jeanbourquin (La Chaux-de-Fonds) 1:03.16,1. 71. Yann Le Tallec (Bern) 1:03.38,8. 72. Olivier Siron (F-Les Fins) 1:03.47,3. 73. Julien Dodi (Marin-Epagnier) 1:03.47,5. 74. Pascal Renaud (La Chaux-de-Fonds) 1:04.00,7. 75. Michael Schafroth (Les Reusilles) 1:04.16,4. 76. Cedric Guyot (Le Cret-du-Loche) 1:04.25,4. 77. Jeffrey Liechti (Noiraigue) 1:05.01,8. 77. Gabriel Gobat (Dombresson) 1:05.01,8. 79. Didier Guillod (Le Landeron) 1:05.06,6. 80. Pierre-Andre Ruefnacht (Cressier NE) 1:05.28,0. 81. Frederic Giroud (Neuchâtel) 1:05.30,5. 82. Jean-Marie Vermot (Peseux) 1:05.39,6. 83. Damien Voisard (Vicques) 1:06.14,3. 84. Raphael Vermot (La Chaux-du-Milieu) 1:06.39,0. 85. Serge Bindith (St-Blaise) 1:06.41,1. 86. Sebastien Vuilleme (Le Landeron) 1:06.57,0. 87. Diego Placi (Boudry) 1:07.36,5. 88. Denis Schleppi (Lignieres) 1:07.41,6. 89. Micael Geiser (La Chaux-de-Fonds) 1:07.48,1. 90. Daniel Diane (Malleray-Bevilard) 1:08.17,8. 91. Slim Prince (Hauterive NE) 1:08.49,4. 92. Raphael Schaer (Loveresse) 1:09.50,1. 93. Emmanuel Testaz (Corcelles NE) 1:09.56,9. 94. Stephan Lesquereux (Fontainemelon) 1:11.26,1. 95. Fabrice Trachel (Bôle) 1:12.38,9. 96. Fabien Plaschy (Collombey) 1:12.58,8. 97. Real Ischer (Lausanne) 1:13.00,7. 98. Gabriel Baumann (Malleray-Bevilard) 1:14.01,9. 99. Frank Oberli (Courtelay) 1:14.12,4. 100. David Vergon (Neuchâtel) 1:14.41,6. 101. Eric Bernard (Echandens-Denges) 1:17.13,5. 102. Marc Wyss (Moutier) 1:18.16,5. 103. Cyril Bonny (Fleurier) 1:20.11,6. 104. Gregoire Guye (Engollon) 1:21.56,8. 105. Egon Perathoner (Bern)

1:35.16,1. 106. Laurent Vuille (Couvret) 1:44.58,4.
Masters I (1972-1963): 1. Beat Howald (Court) 45.40,7. 2. Thierry Salomon (Neuchâtel) 46.08,6. 3. Sebastien Schmid (La Chaux-de-Fonds) 47.18,2. 4. Patrick Muench (Courfaivre) 47.21,5. 5. Pascal Schneider (Chambrelin) 47.24,1. 6. Christophe Manin (F-Allonzier-la-Caille) 47.25,2. 7. Thierry Schultess (La Sagne NE) 47.28,8. 8. Martin Bannwart (Hauterive) 48.35,5. 9. Sacha Kammermann (Tramelan) 48.35,7. 10. Christophe Singele (La Chaux-de-Fonds) 49.16,4. 11. Laurent Garnier (Grandson) 49.32,1. 12. Frederic Fatton (Couvret) 49.42,5. 13. Jean-Philippe Bovay (La Chaux-de-Fonds) 49.42,7. 14. Raphael Christe (Chambrelin) 51.59,3. 15. Eric Bohren (Buttes) 51.59,5. 16. Samuel Steiner (La Côte-aux-Fees) 51.59,6. 17. Alexandre Butthey (St-Blaise) 52.04,5. 18. Laurent Montandon (Savagnier) 52.13,9. 19. Jacques Meillard (Bôle) 52.16,7. 20. Manuel Thum (Le Locle) 52.17,5. 21. Yann Endres (La Sagne NE) 52.18,9. 22. Yves Gury (Lignieres) 52.20,7. 23. Gabriel Marguet (Le Cerneux-Pequignot) 53.03,8. 24. Gerard Balanche (La Chaux-de-Fonds) 53.11,2. 25. Pascal Wenger (La Chaux-de-Fonds) 53.36,2. 26. Christophe Dartiguenave (La Chaux-de-Fonds) 54.02,8. 27. Christophe Hecht (La Chaux-de-Fonds) 54.03,3. 28. Olivier Randin (Lausanne) 54.07,9. 29. Alain Audetat (Colombier) 54.10,0. 30. F. Maier (Biel/Bienne) 54.27,0. 31. Etienne Stadelmann (Neuchâtel) 54.43,0. 32. Yann Voiron (La Chaux-de-Fonds) 54.47,0. 33. Pierre Thalheim (Boudry) 55.08,4. 34. Remy Georg (Boudry) 55.08,7. 35. Roger Sauser (La Chaux-de-Fonds) 55.10,2. 36. Jean-Luc Schnegg (La Chaux-de-Fonds) 55.10,9. 37. Spend Hoxha (St-Blaise) 55.13,7. 38. Jacques Robadey (Ostermundigen) 55.14,4. 39. Denis Marguet (Cerneux-Pequignot) 55.56,7. 40. Alain Glassey (Basse-Nendaz) 55.57,2. 41. Thierry Barbey (La Chaux-de-Fonds) 56.03,7. 42. Michel Consorti (Bullet) 56.08,8. 43. Frederic Friche (Thielle-Wavre) 56.30,2. 44. Yan Rossetlet (Les Brenets) 56.42,3. 45. Olivier Linder (Fontainemelon) 56.51,3. 46. Didier Wuillemin (St-Blaise) 56.52,6. 47. Marco Ferro (Lausanne) 57.09,0. 48. Stephane Zuercher (La Neuveville) 57.12,9. 49. Jean-Marc Buschini (Schlosswil) 57.14,9. 50. Roger Poggiali (Marin-Epagnier) 57.28,8. 51. Thierry Scheffel (F-Les Fins) 57.36,0. 52. Mark Mc Mahon (Neuchâtel) 57.43,5. 53. Serge Schumacher (La Chaux-de-Fonds) 57.47,3. 54. Jacques-Andre Sudan (St-Aubin NE) 57.56,3. 55. Christian Jeanneret (Thielle-Wavre) 57.57,4. 56. Pierre-Alain Dick (Chezard-St-Martin) 57.58,3. 57. Yves Huguenin (La Tour-de-Peilz) 57.59,1. 58. Gilles Froidevaux (Les Planchettes) 57.59,9. 59. Philippe Clerc (Colombier NE) 58.05,6. 60. Reynold Augsburger (La Sagne NE) 58.34,5. 61. Alain Poirier (Neuchâtel) 58.41,4. 62. Vincent Vuille (Le Landeron) 59.11,5. 63. Cedric Singele (Peseux) 59.12,9. 64. Metin Ipek (La Chaux-de-Fonds) 59.14,9. 65. Jean-Daniel Quidort (Dombresson) 59.15,2. 66. Michel Nicolet (Ponts-de-Martel) 59.17,6. 67. Boris Jeannotat (Les Brenets) 59.21,1. 68. Christyphoe Schaller (Hauterive) 59.25,6. 69. Umberto Raveda (La Chaux-de-Fonds) 59.40,8. 70. Yann Fischer (Neuchâtel) 59.43,5. 71. Philippe Martin (Fleurier) 59.45,9. 72. Roland Beer (Renan BE) 59.52,3. 73. Olivier Cardinaux (Lausanne) 1:00.05,8. 74. Christophe Reynaud (Colombier NE) 1:00.12,2. 75. Olivier Foulon (Savagnier) 1:00.13,8. 76. Thierry Brodu (Neuchâtel) 1:00.17,7. 77. Olivier Vernier (Cortailod) 1:00.18,7. 78. Sebastien Tronolone (Basse-court) 1:00.23,4. 79. Michel De Carvalho (Neuchâtel) 1:00.33,0. 80. Emmanuel Onillon (Fontainemelon) 1:00.35,1. 81. Markus Brinkhof (Seedorf BE) 1:00.39,3. 82. Pascal Valade (F-Maiche) 1:00.55,7. 83. Marc-Alain Zimmerli (Bevaix) 1:00.56,2. 84. Antonio Russo (Marin-Epagnier) 1:00.56,3. 85. Paulo Sousa (St-

Blaise) 1:00.56,5. 86. Sebastien Grosjean (Peseux) 1:00.57,2. 86. Michel Troillet (Le Locle) 1:00.57,2. 88. Claude Roueche (La Chaux-de-Fonds) 1:00.59,1. 89. Pierre-Alain Lingg (La Chaux-de-Fonds) 1:00.59,7. 90. Olivier Mainier (F-Maiche) 1:01.04,6. 91. Pierre Gauthier (La Chaux-de-Fonds) 1:01.08,2. 92. Michael Hugoniot (La Chaux-de-Fonds) 1:01.09,1. 93. Alain Singele (Les Planchettes) 1:01.13,4. 94. Stephane Ruchet (Peseux) 1:01.19,2. 95. Steve Winkworth (Fontainemelon) 1:01.40,3. 96. Philippe Rollier (Dombresson) 1:01.54,4. 97. Laurent Dubois (La Chaux-de-Fonds) 1:02.07,2. 98. Patrick Bourdon (Le Landeron) 1:02.09,4. 99. Serge Vonlanthen (La Chaux-de-Fonds) 1:02.20,5. 100. Philipp Gehri (La Chatagne) 1:02.22,3. 101. Laurent Marchand (La Chaux-de-Fonds) 1:02.26,3. 102. Laurent Maccabez (Montmolin) 1:02.27,7. 103. Damien Jakob (Colombier NE) 1:02.35,1. 104. Bernard Burkhardt (Boudry) 1:02.40,2. 105. Pascal Rossetlet (Fontainemelon) 1:02.42,1. 106. Philippe Hon (Valangin) 1:02.47,0. 107. Jean Egremy (Marin-Epagnier) 1:03.00,8. 108. Paul-Henri Burgdorfer (Cressier NE) 1:03.06,8. 109. Gilles Glatz (Nods) 1:03.07,7. 110. Rafael Rodriguez (Neuchâtel) 1:03.17,3. 111. Gilles Le Luyer (F-Maiche) 1:03.20,7. 112. Thomas Brueckner (Neuchâtel) 1:03.33,0. 113. Yves Chassot (Chezard-St-Martin) 1:03.34,2. 114. Nicolas Burkhardt (Cortailod) 1:03.38,6. 115. Stephane Do Vale (Neuchâtel) 1:03.48,4. 116. Stephane Simon-Vermot (Les Hauts-Geneveys) 1:03.52,4. 117. Christophe Brunner (La Chaux-du-Milieu) 1:03.58,3. 118. Brent Lieffers (Cortailod) 1:04.00,3. 119. Olivier Chuat (Marin-Epagnier) 1:04.02,2. 120. Ted Smith (Thielle-Wavre) 1:04.07,0. 121. Santiago Fernandez (Neuchâtel) 1:04.21,4. 122. Jean-Pierre Ruchet (Corcelles NE) 1:04.25,9. 123. Yan Cosandier (Le Locle) 1:04.28,6. 124. Serge Albrici (Geneveys-Coffrane) 1:04.28,9. 125. Steve Kammermann (Tramelan) 1:04.32,1. 126. Sietse Wouters (Cormondreche) 1:04.36,9. 127. Olivier Cuennet (La Chaux-de-Fonds) 1:04.46,1. 128. Andre Perret (Le Locle) 1:04.47,2. 129. Cedric Sansonnens (Bevaix) 1:04.52,5. 130. Jose Fontes (Bôle) 1:04.53,3. 131. Jean-Charles Locatelli (F-Villers le Lac) 1:04.55,4. 132. Andrea Ruggeri (Les Hauts-Geneveys) 1:04.55,5. 133. Andreas Hutter (Neuchâtel) 1:04.59,5. 134. Yves Gaudenzi (La Chaux-de-Fonds) 1:05.13,9. 135. Richard Arn (Biel/Bienne) 1:05.18,5. 136. Claude Paulsen (La Chaux-de-Fonds) 1:05.25,5. 137. Didier Gyger (Geneveys-Coffrane) 1:05.32,1. 138. Andre Warrisse (Cernier) 1:05.49,3. 139. Barr De Geeter (Neuchâtel) 1:05.51,7. 140. Michel Barthe (Biel/Bienne) 1:06.09,7. 141. Laurent Ciancaleari (Bôle) 1:06.31,5. 142. Vincent Maurer (Lignieres) 1:06.42,9. 143. Pierre-Yves Ramseier (Neuchâtel) 1:06.43,8. 144. Yann Debely (Villiers) 1:06.50,1. 145. Patrick Zaugg (Hauterive) 1:06.52,5. 146. Vincent Matthey (Areuse) 1:06.53,9. 147. Jean-Francois Santschi (La Chaux-de-Fonds) 1:06.59,0. 148. Gian Antonio Piccolo (La Chaux-de-Fonds) 1:07.04,1. 149. Olivier Amstutz (St-Blaise) 1:07.14,6. 150. Jacques Langel (La Sagne NE) 1:07.27,4. 151. Laurent Sydler (Cudrefin) 1:07.31,3. 152. Yannick Henzelin (Marin-Epagnier) 1:07.34,0. 153. Amre El-Hoiydi (Neuchâtel) 1:07.58,6. 154. Marsiano Crotti (La Chaux-de-Fonds) 1:08.29,2. 155. Pascal Fasel (Corcelles NE) 1:08.31,9. 156. Thierry Melly (Lausanne) 1:08.36,9. 157. Bernard Favier-Roussel (Les Brenets) 1:08.55,1. 158. Jean-Charles Porret (Gorgier) 1:09.18,8. 159. Daniel Bena (Colombier NE) 1:09.44,7. 160. Nicolas Mamet (F-Montlebon) 1:09.57,0. 161. Philippe Methez (La Chaux-de-Fonds) 1:10.07,5. 162. Yann Klauser (Fleurier) 1:10.31,3. 163. Cyril Meier (Bern) 1:11.05,6. 164. Marco Vezzoli (Bedano) 1:11.09,3. 165. Patrick Nussbaum (Boudry) 1:11.30,4. 166. Bruno Payard (Peseux) 1:11.42,7. 167. Alain Recordon (La Chaux-de-Fonds) 1:11.49,4. 168. Pascal Sin-

gele (Le Locle) 1:11.52,2. 169. Stephane Herren (Le Landeron) 1:12.07,6. 170. Roland Aeschacher (Boll) 1:12.22,1. 171. Jean-Noel Divoux (La Chaux-de-Fonds) 1:12.23,5. 172. Patrick Amez-Droz (Villiers) 1:12.31,4. 173. Olivier Lambert (F-Damprichard) 1:12.34,6. 174. Augustin Nussbaum (Neuchâtel) 1:12.39,0. 175. Nicolas Monnin (Neuchâtel) 1:13.03,0. 176. Patrice Singele (La Chaux-de-Fonds) 1:13.41,4. 177. Carmelo Oliveri (Neuchâtel) 1:13.46,8. 178. Andreas Zipp (Solothurn) 1:14.04,0. 179. John Chardonnens (Neuchâtel) 1:15.19,4. 180. Patrick Zwahlen (Ponts-de-Martel) 1:15.12,8. 181. Emmanuel Granges (Krauchthal) 1:15.19,4. 182. Ali Chevallier (Chautmont) 1:15.21,1. 183. Laurent Huguenin (La Chaux-de-Fonds) 1:16.18,0. 184. Thomas Kiener (Savagnier) 1:16.26,9. 185. Day Ruffieux (Belfaux) 1:16.44,4. 186. Joel Lambert (F-Charque-mont) 1:17.12,2. 187. Christian Bavaud (Bevaix) 1:17.22,3. 188. Serge Cenciari (La Chaux-de-Fonds) 1:17.34,8. 189. Jose Alegre (Neuchâtel) 1:17.56,6. 190. Thierry Colcanap (F-France) 1:18.30,9. 191. Laurent Petermann (Areuse) 1:18.31,6. 192. Marc-Henri Gerber (Cortailod) 1:18.33,8. 193. Jean-Daniel Calame (St-Aubin NE) 1:19.18,2. 194. Philippe Rouault (Les Brenets) 1:21.59,4. 195. Ronald Klootsma (St-Blaise) 1:22.15,4. 196. Antoine Milloud (Bôle) 1:22.33,0. 197. Stephane Kaenel (La Chaux-de-Fonds) 1:23.33,7. 198. Juan Lizana (Peseux) 1:23.34,7. 199. Sylvain Vallotton (Ravoire) 1:23.44,9.
Masters II (1962-1953): 1. Georges Luthi (Marin-Epagnier) 47.20,9. 2. Michel Vallat (La Chaux-de-Fonds) 48.43,1. 3. Patrick Schneider (Fresens-Montalchez) 49.27,0. 4. Patrick Jeanne-rod (F-Dommartin) 49.32,4. 5. Yann Engel (St-Blaise) 49.40,6. 6. Giuseppe Paone (Neuchâtel) 50.20,9. 7. Jose Carlos De Oliveira (Peseux) 50.25,1. 8. Patrick Daina (Bevaix) 51.42,7. 9. Pascal Degen (St-Blaise) 52.08,9. 10. Jose Cardoso (Corcelles NE) 52.10,5. 11. Ulrich Kaempf (Le Paquier NE) 53.12,0. 12. Raymond Gaillard (Grandson) 53.22,9. 13. Edi Barben (Chez-le-Bart) 54.04,2. 14. Didier Magnin (La Chaux-de-Fonds) 54.05,8. 15. Eric Regli (Neuchâtel) 54.07,3. 16. Francois Vuilleme (Boudevilliers) 54.08,4. 17. Hugo Jaeggi (Fontaines NE) 54.08,9. 18. Jean-Rodolphe Steiner (Vilars NE) 54.11,2. 19. Roland Vuilleumier (Courtelay) 54.45,3. 20. Jean-Marc Renaud (Peseux) 54.49,5. 21. Jean-Claude Vallat (La Chaux-de-Fonds) 54.50,3. 22. Philippe Ruedin (Grandevet) 55.15,1. 23. Jean-Pierre Vuilleme (Cerneux-Pequignot) 56.04,3. 24. Claude Robert (La Chaux-de-Fonds) 56.17,3. 25. Olivier Campiche (Pully) 56.25,3. 26. Patrick Boehlen (Fleurier) 56.26,4. 27. Serge Gabi (Le Landeron) 56.33,2. 28. Jean-Pierre Zumstein (Le Landeron) 56.33,4. 29. Jean-Bernard Perrin (Cortailod) 56.34,1. 30. Rene Maurer (Les Planchettes) 56.39,7. 31. Antonio Manes (Le Locle) 57.06,4. 32. Jean-Marc Divorne (Fontainemelon) 57.15,6. 33. Thierry Mora (Cormondreche) 57.17,2. 34. Patrick Dubochet (Bevaix) 57.28,2. 35. Hansjurg Burkhardt (Zaeziwil) 57.41,5. 36. Christian Martina (Travers) 57.59,0. 37. Yves Antonioti (St-Sulpice NE) 58.04,3. 38. Adrien Willemain (La Chaux-de-Fonds) 58.11,4. 39. Francois Del Rio (Gorgier) 58.34,4. 40. Michel Schwoerer (Cressier NE) 58.43,5. 41. Daniel Quadri (Auvornier) 59.20,2. 42. Jean-Claude Hirt (Cornaux NE) 59.21,5. 43. Francois Kaufmann (Tavannes) 59.28,5. 44. Tony Bouquet (Boveresse) 59.29,2. 45. Philippe Rognon (Neuchâtel) 59.30,6. 46. Jean-Pierre Geiser (Enges) 59.32,2. 47. Urs Eymann (Interlaken) 59.33,6. 48. Cyril Burgi (Le Landeron) 59.35,2. 49. Tangy Herinckx (La Chaux-de-Fonds) 59.50,4. 50. Pierre Tinguely (Brot-Plamboz) 59.59,8. 51. Daniel Forchelet (Coffrane) 1:00.09,0. 52. Eduardo Santoli (Noiraigue) 1:00.15,0. 53. Michel Barben (La Chaux-de-Fonds) 1:00.17,5. 54. Philippe Muriset (Neuchâtel) 1:00.26,4. 55. Rolf Schneider (Pe-

seux) 1:00.31,0. 56. Raymond Cuenat (La Chaux-de-Fonds) 1:00.36,7. 57. Thierry Drolez (F-Le Bizot) 1:00.48,7. 58. Christian Hofstetter (Geneveys-Coffrane) 1:00.50,0. 59. Francis Huguenin (Le Locle) 1:00.56,7. 60. Pierre Renaud (La Sagne NE) 1:00.57,5. 61. Fernando Di Paola (St-Blaise) 1:01.00,4. 62. Hansrudolf Gutmann (Gals) 1:01.08,7. 63. Georges-Eric Jenzer (Les Ponts-de-Martel) 1:01.11,8. 64. Didier Locatelli (F-Mortemont) 1:01.23,8. 65. Philippe Andreoni (Peseux) 1:01.38,9. 66. Alain Renaud (Les Hauts-Geneveys) 1:01.42,4. 67. Olivier-Thierry Reichenbach (Cudrefin) 1:01.48,1. 68. Michel Cohen (Savagnier) 1:02.04,8. 69. Olivier Beguelin (St-Blaise) 1:02.28,3. 70. Peter Studer (Erlach) 1:02.36,1. 71. Philippe Trepier (Cormondreche) 1:02.36,4. 72. Bernard Auberson (Colombier NE) 1:02.37,4. 73. Olivier Jeannin (F-Les Hopitoux Neufs) 1:02.40,6. 73. Simon Perritaz (Neuchâtel) 1:02.40,6. 75. Robert Iten (Fleurier) 1:02.53,7. 76. Pierre-Alain Luethi (Dombresson) 1:03.00,3. 77. Yves Mievie (Neuchâtel) 1:03.03,7. 78. Dominique Gloriod (F-Grand Combe Les Boix) 1:03.04,7. 79. Alexandre Sahli (Neuchâtel) 1:03.05,0. 80. Yves Alain Dubois (St-Blaise) 1:03.35,5. 81. Olivier Robert (Ponts-de-Martel) 1:03.36,4. 82. Waldo Da Silva (Neuchâtel) 1:03.55,7. 83. Roland Meyer (Chezard-St-Martin) 1:04.43,4. 84. Christian Duvoisin (Geneveys-Coffrane) 1:04.43,5. 85. Jean-Claude Besomi (Fontainemelon) 1:04.54,9. 86. Francois Amstutz (Chezard-St-Martin) 1:05.00,6. 87. Olivier Suzon (Bevaix) 1:05.01,9. 88. Luigi Marra (La Chaux-de-Fonds) 1:05.06,9. 89. Louis Godet (Auvornier) 1:05.14,2. 90. Pierre-Alain Beuchat (Chezard-St-Martin) 1:05.34,0. 91. Christian Mayer (Bubikon) 1:05.37,4. 92. Andre Godinat (La Chaux-de-Fonds) 1:05.40,4. 93. Sylvain Racine (Colombier NE) 1:05.41,0. 94. Francois Viviani (La Chaux-de-Fonds) 1:05.45,3. 95. Patrick Jeanneret (Cortailod) 1:05.50,1. 96. Daniel Beguin (Bôle) 1:06.14,3. 97. Raymond Roggli (Neuchâtel) 1:06.17,8. 98. Jean-Pierre Lecomte (St-Blaise) 1:06.18,6. 99. Patrice Phillot (Cernier) 1:06.19,6. 100. Philippe Fahrni (Le Locle) 1:06.21,3. 101. Didier Barth (Les Ponts de Martel) 1:06.39,6. 102. Bernard Tschappetta (La Ferriere) 1:07.23,2. 103. Alain Desbiolles (Bevaix) 1:07.29,1. 104. Claude Schormoz (Peseux) 1:07.32,0. 105. Denis Barfuss (La Chaux-de-Fonds) 1:07.32,9. 106. Olivier Nys (Neuchâtel) 1:07.33,6. 107. Jean-Francois Fleuty (Le Locle) 1:07.56,8. 108. Alain Beiner (Le Locle) 1:08.15,1. 109. Bernard Gaschen (Fontaines NE) 1:08.16,3. 110. Jean-Marc Roy (Couvret) 1:08.27,4. 111. Philippe Burkhalter (Boveresse) 1:08.42,8. 112. Pierre-Alain Dick (Chautmont) 1:08.56,2. 113. Thierry Binggeli (Cortailod) 1:08.58,1. 114. Claude Bangerter (St-Imier) 1:09.18,4. 115. Gerard Huguellet (Cressier NE) 1:09.42,9. 116. Patrice Gaille (La Chaux-de-Fonds) 1:09.44,4. 117. Christian Nydegger (Cornaux NE) 1:09.55,3. 118. Marc Oestreichner (Neuchâtel) 1:09.56,1. 119. Renzo Mussi (Le Locle) 1:09.59,5. 120. Charles Jeanneret (La Chaux-de-Fonds) 1:10.02,5. 121. Francois Dreyer (La Chaux-de-Fonds) 1:10.16,1. 122. Jean-Marc Paolini (La Chaux-de-Fonds) 1:10.36,6. 123. Pierre-Yves Gindrat (La Chaux-de-Fonds) 1:10.50,3. 124. Francois Moritz (Boudry) 1:11.04,3.



139. Pascal Vaucher (Marin-Epagnier) 1:13.42.4. 140. Patrice Brunner (La Chaux-du-Milieu) 1:14.16.8. 141. Thierry Clemente (F-Les Hopitaux Neufs) 1:14.29.7. 142. Michel Ziegenhagen (Chezard-St-Martin) 1:14.45.4. 143. Marc-Yvain Pasche (Le Landeron) 1:14.50.7. 144. Pierre-Alain Jornod (Les Verrieres) 1:15.13.6. 145. Marc Niklaus (Fontaines) 1:15.56.9. 146. Christian Bonjour (Cortaillood) 1:15.58.3. 147. Edoardo Franz (Yverdon-les-Bains) 1:16.09.3. 148. Pascal Marchitelli (La Chaux-de-Fonds) 1:16.12.0. 149. Pierre-Andre Richard (Cressier NE) 1:16.28.9. 150. Silvio Mariani (Bern) 1:16.54.5. 151. J.-Claude Tavernier (Boudevilliers) 1:16.59.0. 152. Jenoe-Laszlo Nemeth (Boudry) 1:17.00.9. 153. Michel Bomain (F-Villers-le-Lac) 1:17.17.8. 154. Philippe Loeffel (La Chaux-de-Fonds) 1:18.02.7. 155. Christian Masini (Boudevilliers) 1:18.17.3. 156. Philippe Lherbette (Bevaix) 1:18.44.0. 157. Michel Boucard (La Chaux-du-Milieu) 1:20.48.9. 158. Vincent Froidevaux (La Chaux-de-Fonds) 1:20.57.1. 159. Michel Voiron (Le Locle) 1:21.02.8. 160. Rolf Hostettler (Ponts-de-Martel) 1:21.11.6. 161. Sylvain Testuz (Sauges NE) 1:22.20.3.

Vétérans (1952 et avant): 1. Ma-rechal Bernard (Marin-Epagnier) 51.41.8. 2. Claude Martignier (La Chaux-de-Fonds) 52.00.9. 3. Eric Schertenleib (Chauxmont) 52.16.4. 4. Daniel Berger (La Chaux-de-Fonds) 56.08.0. 5. Robert Juillerat (La Chaux-de-Fonds) 57.18.6. 6. Pierre Lenzlinger (Cortaillood) 59.22.8. 7. Jean-Pierre Graeb (La Chaux-de-Fonds) 1:01.05.2. 8. Rene Guerdat (Neuchâtel) 1:01.49.8. 9. Pierre-Yves Cuhe (Cortaillood) 1:02.08.5. 10. Eric Dubois (Lamboing) 1:02.52.3. 11. Heinz Hugli (Corcelles) 1:03.48.6. 12. Jean-Francois Robert (Cortaillood) 1:04.14.5. 13. Fritz Kohler (Le Landeron) 1:04.51.7. 14. Pius Truffer (La Chaux-de-Fonds) 1:05.54.9. 15. Rene Roth (Boudry) 1:06.35.7. 16. Raymond Kaelin (St-Blaise) 1:07.21.5. 17. Bruno Bacci (Colombier NE) 1:07.22.1. 18. Jacques Luini (Diesse) 1:08.18.2. 19. Roger Poirier (Peseux) 1:09.26.0. 20. Alain Ballmer (La Chaux-de-Fonds) 1:09.34.6. 21. Vidal Amez-Droz (Les Bois) 1:09.38.4. 22. Michel Vermot (Les Ponts-de-Martel) 1:09.40.1. 23. Claude Benkert (Fleurier) 1:09.42.6. 24. Claude Roth (Chambrelin) 1:09.50.7. 25. Franco Perini (Neuchâtel) 1:09.57.8. 26. Charles Fauguel (Boudry) 1:11.07.6. 27. Hugo Moeri (Ipsach) 1:12.19.7. 28. Laurent Wenger (La Chaux-de-Fonds) 1:12.39.9. 29. Pasquale Nesta (Le Landeron) 1:14.38.3. 30. Gilbert Weissbrodt (Fleurier) 1:15.09.0. 31. Michel Cuenat (La Chaux-de-Fonds) 1:16.04.0. 32. Francois Robert (Le Locle) 1:18.37.7. 33. Gerard Vergara (Courtelary) 1:21.06.6. 34. Michel Humbert-Droz (Le Locle) 1:21.49.9. 35. Christian Baumgartner (Hinterkappellen) 1:26.08.4. 36. Sergio Ruggeri (Travers) 1:27.04.3. 37. Jean-Pierre Eymann (Le Locle) 1:27.54.0. 38. Jean Canton (Serrieres) 1:43.40.0.

Jeunesse (1987-1984): 1. Cyril Calame (Les Ponts-de-Martel) 46.09.8. 2. Pascal Bernasconi (Neuchâtel) 47.15.8. 3. Fabio Bernasconi (Duedingen) 47.17.3. 4. Sebastian Girard (Le Locle) 47.17.7. 5. Jonas Vuille (La Chaux-du-Milieu) 47.18.6. 6. Deny Bartolme (Tavannes) 48.31.5. 7. Jérôme Luthi (Marin-Epagnier) 48.32.8. 8. Nicolas Luthi (Marin-Epagnier) 48.35.7. 9. Jonas Magnin (La Chaux-de-Fonds) 48.47.5. 10. Fabio Barone

(La Chaux-de-Fonds) 49.19.9. 11. Romuald Nicolet (Les Reussilles) 49.51.6. 12. David Parisot (F-Villers-le-Lac) 50.25.7. 13. Paul Froidevaux (La Chaux-de-Fonds) 50.25.8. 14. Gregoire Boulard (F-Les Fins) 50.27.0. 15. Christophe Geiser (Dombresson) 51.55.1. 16. Guillaume Rothlisberger (Bôle) 52.08.3. 17. Arnaud Rossetel (La Chaux-de-Fonds) 52.35.6. 18. Romain Marceau (F-Pontarlier) 53.36.6. 19. Dimitri Cuhe (Le Paquier NE) 54.02.3. 20. Gael Francillon (La Chaux-de-Fonds) 54.05.8. 21. Nicolas Diethelm (Villiers) 55.02.4. 22. Gregory Baruselli (Villiers) 56.02.9. 23. Simon Gigandet (Cernier) 56.03.3. 24. Mael Vallat (La Chaux-de-Fonds) 56.09.8. 25. Gaetan Liechti (Le Locle) 56.36.7. 26. David Stierli (Marin-Epagnier) 56.45.4. 27. Robin Jodon (F-Pontarlier) 57.36.9. 28. Arnaud Jeanmaire (La Chaux-de-Fonds) 59.02.2. 29. Yannick Sarret (Hauterive) 59.14.8. 30. Stephane Bacci (Colombier NE) 59.23.0. 31. Yannick Bastin (La Chaux-de-Fonds) 59.38.9. 32. Stephane Perini (Neuchâtel) 1:00.15.4. 33. Bruno Schnegg (St-Blaise) 1:01.07.2. 34. Alban Gaille (La Chaux-de-Fonds) 1:01.17.1. 35. Sylvain Moirat (Saignelegier) 1:01.57.1. 36. Michael Regli (Neuchâtel) 1:02.42.1. 37. Antoine Vuille (Le Landeron) 1:03.02.7. 38. Kevin Balimann (Ponts-de-Martel) 1:03.14.5. 39. Romain Froidevaux (La Chaux-de-Fonds) 1:03.39.0. 40. Mathieu Jeanneret (Le Locle) 1:04.15.5. 41. Cyrill Hofstetter (Geneveys-Coffrane) 1:04.20.9. 42. Gaetan Reaud (La Sagne NE) 1:04.23.6. 43. Yvan Perrier (F-La Planee) 1:04.49.2. 44. Laurent Gossauer (Boudry) 1:04.49.4. 45. Renaud Chauvin (F-Pontarlier) 1:04.49.7. 46. Raphael Gindrat (La Chaux-de-Fonds) 1:05.02.1. 47. Raphael Maradan (Le Locle) 1:05.10.0. 48. Michael Wicht (La Chaux-de-Fonds) 1:05.37.7. 49. Timothy Langel (La Sagne NE) 1:06.56.5. 50. Francois Grandjean (Colombier) 1:07.43.1. 51. Alan Giaouque (Dombresson) 1:07.55.7. 52. Thomas Wuergler (La Chaux-de-Fonds) 1:08.26.2. 53. Vincent Trachsel (Bôle) 1:09.00.2. 54. Valentin Racine (Colombier NE) 1:09.06.1. 55. Yannick Billod (Marin-Epagnier) 1:09.08.7. 56. Michael Feeney (Colombier NE) 1:09.22.2. 57. Mathieu Gigandet (Cernier) 1:09.48.6. 58. Julien Rubiloni (F-Pontarlier) 1:09.53.0. 59. Christophe Verniers (Savagnier) 1:10.50.4. 60. Gaetan Maradan (Le Locle) 1:10.52.6. 61. Olivier Storz (Savagnier) 1:11.04.2. 62. Nicolas Schwoerer (Cressier NE) 1:11.35.5. 63. Romain Jornod (Les Verrieres) 1:12.12.0. 64. Christophe Vuillomenet (Marin-Epagnier) 1:12.31.2. 65. Mike M. Ferreira (Cressier NE) 1:13.33.7. 66. Michael Nemeth (Boudry) 1:16.17.1. 67. Julien Biolay (Rochefort) 1:16.43.0. 68. Colin Porret (Gorgier) 1:18.22.0. 69. Johnny Gerber (Dombresson) 1:18.34.4. 70. Maxime Defrasne (F-Les Granges-Narboz) 1:19.05.7. 71. Christophe Francillon (La Chaux-de-Fonds) 1:24.02.7. 72. Steven Streit (Dombresson) 1:24.43.8. 73. Frederic Saucy (Dombresson) 1:26.16.9. 74. Philippe Koller (Neuchâtel) 1:38.13.2.

Tandem: 1. Gaetan Boulard (F-Les Fins) 48.27.3. 2. Jaber+Blanc (Cernier) 50.55.7. 3. Louis (La Neuveville) 52.12.1. 4. Gymfit (Neuchâtel) 54.11.0. 5. Franck Girard (F-Pontarlier) 54.34.2. 6. Mario Denervaud (Peseux) 54.59.4. 7. Blaise Huguélet (Couvét) 58.25.7. 8. Pierre-Eric Vaucher (Couvét) 59.57.3. 9. Alain Amez-Droz (Neuchâtel) 1:04.55.9. 10. Christian Fallet (Villiers) 1:05.52.5. 11. Swen Meyer (Chezard-St-Martin) 1:09.13.2. 12. Andre Gouin (Colombier NE) 1:12.06.5. 13. Philippe Siron+Meier (La Chaux-de-Fonds) 1:12.39.6. 14. Rolin Wavre+Pascal Berry (Colombier NE) 1:30.26.5.

Par équipes: 1. GS BERNASCONI I 2:18.28.6. 2. Top cycle/j-p Balmer Construction Elite 2:18.32.1. 3. FRENETIC-VOLVO-BPG I (+) 2:19.52.5. 4. ZETA Cycling Club 2:22.59.7. 5. PROF Autotechnique 2 2:24.29.4. 6. Top

cycle/j-p Balmer Construction Espoir 2:27.32.9. 7. Cycles centre 2:27.43.0. 8. PROF Autotechnique 1 2:32.12.3. 9. FRENCH TEAM I 2:32.40.5. 10. BIJOUX Yolande Vallat 2 2:33.54.3. 11. Intersoldes 2:35.37.8. 12. GS BERNASCONI II 2:36.54.3. 13. TECHNIBIKE Les Brenets 2:38.20.2. 14. BIJOUX Yolande Vallat 1 2:40.41.4. 15. SKI-CLUB CHASSERAI 2:40.59.8. 16. DE-GAB CONSTRUCTION 2:41.15.7. 17. ETEL 2:43.28.5. 18. FRENETIC-VOLVO-BPG III 2:44.51.8. 19. LE PETIT BRACQUET 2:52.19.3. 20. AUTODESK 2:56.10.8. 21. DE-GAB CONSTRUCTION JEUNES 2:59.05.1. 22. TEAM FORDAHL VTT 2:59.25.6. 23. Sport-cycles restaurant le Central 1 3:02.50.9. 24. SWISSCOM BROADCAST I 3:02.52.5. 25. Swisscom Barjots Team 3:04.16.5. 26. VOUARD MACHINES 3:05.19.2. 27. Les poissons sur deux roues 3:06.33.7. 28. XEMICS I 3:06.53.4. 29. CSEM II 3:08.48.7. 30. CSEM I 3:14.12.9. 31. Swisscom Corporate Technologie 3:14.53.4. 32. CSEM III 3:22.23.2. 33. FRENCH TEAM II 3:26.35.6. 34. LES Z'HYBRID 3:33.38.8. 35. TEAM BROADCAST Swisscom II 3:40.25.9. 36. Sport-cycles restaurant le Central 2 3:44.14.0. 37. XEMICS II 3:51.53.8.

Challenge Entreprises: 1. Bernasconi et Cie SA 4:16.46.4. 2. ETEL 4:40.26.9. 3. AUTODESK 5:14.21.6. 4. Swisscom Broadcast 5:33.23.4. 5. CSEM I 5:38.59.1. 6. CSEM II 5:39.02.9. 7. VOUARD MACHINES 5:43.25.9. 8. Banque Bonhote & Cie SA 5:56.30.2. 9. CSEM III 6:06.43.9.

KID'S BIKE BCN

Filles Soft (1995-1994): 1. Charlotte Gobat (Noiraigue) 6.37.7. 2. Megane Falaschi (La Chaux-de-Fonds) 6.41.1. 3. Megan Beguin (Les Hauts-Geneveys) 8.24.5. 4. Pauline Clerc (Colombier NE) 8.32.0. 5. Chloe Faton (Buttes) 9.10.3. 6. Leana Rota (La Chaux-de-Fonds) 9.15.0. 7. Clivia Gobat (Noiraigue) 9.25.2.

Cross (1993-1992): 1. Juline Lherbette (Bevaix) 5.40.6. 2. Anouk Francillon (La Chaux-de-Fonds) 6.03.1. 3. Pauline Schreyer (Bevaix) 6.08.9. 4. Vania Schumacher (La Chaux-de-Fonds) 6.09.5. 5. Audrey Langel (La Chaux-de-Fonds) 6.27.7. 6. Gwendoline Bolay (La Chaux-de-Fonds) 6.29.5. 7. Fanny Combe (Ponts-de-Martel) 6.37.5. 8. Wendy Schmidt (Petit-Martel) 6.48.4. 9. Jessy-Lia Jeanmairt (Cortaillood) 7.13.7. 10. Malvina Rota (La Chaux-de-Fonds) 7.48.6. 11. Angelique Singele (La Chaux-de-Fonds) 8.06.7.

Rock (1991-1990): 1. Camille Balanche (La Chaux-de-Fonds) 13.29.6. 2. Celine Mosset (La Chaux-de-Fonds) 13.33.9. 3. Benedicte Marguet (Cerneu-Pequignot) 14.45.5. 4. Virginie Pointet (Geneveys-Coffrane) 14.54.2. 5. Stephanie Küll (Cornaux NE) 15.08.6. 6. Celine Gerber (La Chaux-de-Fonds) 15.20.5. 7. Tiffany Langel (La Sagne NE) 15.27.4. 8. Marine Jornod (Les Verrieres) 15.29.1. 9. Nathalie Jenzer (Ponts-de-Martel) 15.29.8. 10. Joelle Burgi (Le Landeron) 16.18.6. 11. Marie Verneti (Le Locle) 17.04.8.

Mega (1989-1988): 1. Jessica Urfer (Cortaillood) 12.27.4. 2. Tania Besancet (Coffrane) 13.37.6. 3. Morgane Chavaillaz (Ponts-de-Martel) 14.38.3. 4. Joyce Poirier (Ponts-de-Martel) 14.42.9. 5. Melanie Gay (Bevaix) 14.47.2. 6. Lenaic Fournier (Le Locle) 14.57.2. 7. Maude Rohrer (La Sagne NE) 15.06.6. 8. Samsam Abdi (Dombresson) 17.25.0.

Garçons Soft (1995-1994): 1. Tanguy Pelletier (St-Blaise) 5.44.6. 2. Loïc Bourdon (Le Landeron) 5.47.1. 3. Jérôme Jacot (La Chaux-de-Fonds) 5.49.5. 4. Antoine Ebel (Marin-Epagnier) 5.53.8. 5. Colin Loeffel (La Chaux-de-Fonds) 6.20.4. 6. Romain Bannwart (Hauterive) 6.28.7. 7. Kim Fischer (Neuchâtel) 6.34.7. 8. Loris Morciano (Bevaix) 6.35.5. 9. Matthieu Barth (Les Ponts-de-Martel) 6.36.2. 10. Ludovic Leuba (Ponts-de-Martel) 6.50.8. 11. Loïc Meillard (Bôle) 6.51.6. 12. Pascal Jenzer (Ponts-de-Martel) 6.55.6. 13. Nicolas Bregnard (Gorgier) 7.05.3. 14. Yann Renaud (Peseux) 7.18.0. 15. Vincent Payraud (Peseux) 7.33.4. 16. Corentin

Thuillot (Les Hauts-Geneveys) 7.50.2. 17. Leon Brunner (La Chaux-du-Milieu) 7.52.8. 18. Sunny Langel (La Sagne NE) 7.53.1. 19. Pierre Vernerey (Le Locle) 7.54.1. 20. Clement Perret (Les Hauts-Geneveys) 8.04.3. 21. David Orlando (Villiers) 8.08.7. 22. Alexis Roy (Ponts-de-Martel) 8.17.0. 23. Gabriel Hayoz (Gorgier) 8.19.4. 24. Vincent Kuntzer (St-Blaise) 8.23.0. 25. Guillaume Zwahlen (Les Ponts-de-Martel) 8.31.1. 26. Gabriel Utrera (Cressier NE) 8.36.1.

Cross (1993-1992): 1. Patrick Luthi (Marin-Epagnier) 4.59.2. 2. Thibaut Geiser (Enges) 5.05.5. 3. Clyde Engel (St-Blaise) 5.06.0. 4. Lionel Pointet (Geneveys-Coffrane) 5.08.2. 5. Quentin Barben (Chez-le-Bart) 5.11.1. 6. Tibor Salus (La Chaux-de-Fonds) 5.12.4. 7. Cyril Leuba (Ponts-de-Martel) 5.14.1. 8. Pablo Morales (Noiraigue) 5.20.3. 9. Niels Rechsteiner (Enges) 5.25.5. 10. Maxime Ebel (Marin-Epagnier) 5.33.6. 11. Marc Marguet (Cerneu-Pequignot) 5.42.1. 12. Meryl Botteron (La Sagne NE) 5.43.3. 13. Aurelien Joye (Ponts-de-Martel) 5.44.6. 14. Maxime Hayoz (Gorgier) 5.46.1. 15. Julien Oppliger (La Sagne NE) 5.47.3. 16. Loïc Favre (La Chaux-de-Fonds) 5.50.6. 17. Loïc Payraud (Peseux) 5.52.4. 18. Laurent Mueller (La Sagne NE) 5.53.1. 19. Simon Renaud (La Sagne NE) 5.53.8. 20. Jason Fruiter (Peseux) 5.57.9. 21. Damien Benoit (Ponts-de-Martel) 5.59.3. 22. Jules Challes (La Chaux-du-Milieu) 6.01.5. 23. Robin Santoli (Noiraigue) 6.02.2. 24. Quentin Roy (Les Ponts-de-Martel) 6.05.8. 25. Jonathan Robert (Les Ponts-de-Martel) 6.06.4. 26. Alexandre Moulins (Couvét) 6.07.0. 27. Xavier Ducommun (Brot-Plamboz) 6.10.0. 28. Anatole Brunner (La Chaux-du-Milieu) 6.16.3. 29. Leonard Germain (Ponts-de-Martel) 6.17.4. 30. Julien Welti (Geneveys-Coffrane) 6.18.9. 31. Fabien Dutoit (La Chaux-de-Fonds) 6.20.0. 32. Mael Santschi (La Chaux-de-Fonds) 6.20.7. 33. Barnabe Fruttschi (Ponts-de-Martel) 6.28.4. 34. Kevin Vuille (Ponts-de-Martel) 6.29.0. 35. Stephane Bourquin (Peseux) 6.37.0. 36. Clouis Meylan (Ponts-de-Martel) 6.38.0. 37. Tanguy Amstutz (Chezard-St-Martin) 6.47.8. 38. Maxime Grisel (Cerneu-Pequignot) 6.48.9. 39. Aurelien Imposé (Ponts-de-Martel) 6.49.4. 40. Romani Perret (Les Hauts-Geneveys) 7.05.4. 41. Florian Jeanneret (Les Ponts-de-Martel) 7.15.5. 42. Loïc Faton (Buttes) 7.25.9.

Rock (1991-1990): 1. Bryan Falaschi (La Chaux-de-Fonds) 13.17.7. 2. Luca Santoli (Noiraigue) 13.18.5. 3. Kevin Audetat (Colombier NE) 13.21.3. 4. Jeremy Mora (Cormondreche) 13.22.1. 5. Emilien Barben (Chez-le-Bart) 13.31.5. 6. Thomas Grezet (La Chaux-de-Fonds) 13.39.6. 7. Norman Amiet (Bôle) 13.41.6. 8. Yann Langel (La Chaux-de-Fonds) 13.56.4. 9. Romain Loeffel (La Chaux-de-Fonds) 14.03.5. 10. Guillaume Maire (Ponts-de-Martel) 14.08.7. 11. Loïc Stranieri (Cornaux NE) 14.23.3. 12. Cyril Villemain (Marin-Epagnier) 14.23.6. 13. Milan Salus (La Chaux-de-Fonds) 14.25.0. 14. Vincent Jacot (La Chaux-de-Fonds) 14.25.8. 15. Allan Guye (Les Hauts-Geneveys) 14.35.0. 16. Anthony Grandjean (Bôle) 14.46.6. 17. Yovan Sebastianelli (Bevaix) 14.47.2. 18. Valentin Bregnard (Gorgier) 14.52.6. 19. Adrian Banderet (La Sagne NE) 14.53.4. 20. Sulivan Barbezat (La Chaux-de-Fonds) 14.56.8. 21. Sebastian Boillat (Les Bois) 14.57.6. 22. Antoine Denis (Rochefort) 15.00.3. 23. Julien Oppliger (Colombier NE) 15.07.8. 24. Etienne Barth (Ponts-de-Martel) 15.21.2. 25. Jean-Mairet Geuffrey (Ponts-de-Martel) 15.24.2. 26. Robin Grisel (Cerneu-Pequignot) 15.25.4. 27. Loïc Liechti (Le Locle) 15.25.8. 28. Simon Peltier (Le Landeron) 15.26.3. 29. Matthieu Jacot (La Chaux-de-Fonds) 15.26.8. 30. Niki Erb (L'Auberson) 15.51.5. 31. Matthieu Favre (Ponts-de-Martel) 16.05.5. 32. Jerome Sunier (Couvét) 16.06.4. 33. Valentin Fruttschi (Les Ponts-de-Martel) 16.17.8. 34. Samuel Rothenbuehler (Gorgier) 16.21.9. 35. David Singele (La Chaux-de-Fonds)

16.23.3. 36. Sebastien Veya (La Chaux-de-Fonds) 16.24.9. 37. Alexandre Faivre (La Chaux-de-Fonds) 16.28.8. 38. Dimitri Bou-laz (Vilars NE) 16.30.8. 39. Xavier Del Rio (Gorgier) 16.31.5. 40. Nathaniel Michaud (Peseux) 16.36.6. 41. Bastien Burri (Ponts-de-Martel) 16.38.9. 42. Greg Hal-dimann (Couvét) 16.42.1. 43. Damien Meier (Dombresson) 16.48.8. 44. Benoit Dylan (Ponts-de-Martel) 16.53.3. 45. Maxime Nicolet (Ponts-de-Martel) 17.14.6. 46. Loïc Santschi (La Chaux-de-Fonds) 17.43.1. 47. Christophe Rufenacht (Dombresson) 19.02.5.

Mega (1989-1988): 1. Jeremy Huguenin (Neuchâtel) 11.30.6. 2. Sylvain Billod (Marin-Epagnier) 11.33.5. 3. Loïc Sarret (Hauterive) 11.34.1. 4. Swen Meyer (Chezard-St-Martin) 11.34.7. 5. Nicolas Boulard (F-Les Fins) 11.38.8. 6. Romain Froidevaux (La Chaux-de-Fonds) 12.19.5. 7. Jessy Forest (Peseux) 12.20.0. 8. Julian Vallat (La Chaux-de-Fonds) 12.20.4. 9. Dimitri Gerber (La Chaux-de-Fonds) 12.21.0. 10. Mathieu Mora (Cormondreche) 12.22.2. 11. Herve-Jonathan Benoit (Ponts-de-Martel) 12.32.5. 12. Romain Favre (La Chaux-de-Fonds) 12.34.1. 13. Ludovic Mueller (La Sagne NE) 12.44.9. 14. Niels Favre (Rochefort) 12.49.5. 15. Romain Divrone (Fontainemelon) 13.04.5. 16. Xavier Hirschi (Neuchâtel) 13.06.3. 17. Mathieu Jeanneret (Cortaillood) 13.07.5. 18. Prakash Genzoni (Cret-du-Loche) 13.09.5. 19. Nils Corveau (Cornaux NE) 13.12.8. 20. Thibault Gerber (Fontainemelon) 13.15.3. 21. Sacha Jeanneret (Cressier NE) 13.20.2. 22. Benoit Erb (L'Auberson) 13.36.0. 23. Luc Froidevaux (Cernier) 13.44.0. 24. Jonas Vernerey (Le Locle) 13.47.5. 25. Yannick Singele (Le Locle) 13.48.6. 26. Matthieu Guggisberg (Le Locle) 13.57.4. 27. Igor Germain (Ponts-de-Martel) 14.05.8. 28. Adrian Marguet (Cerneu-Pequignot) 14.07.1. 29. Justin Gouin (Colombier NE) 14.10.2. 30. Michael Verniers (Savagnier) 14.14.0. 31. Julien Ischi (Gorgier) 14.46.7. 32. Pierre-Olivier Sandoz (Neuchâtel) 15.18.1. 33. Lionel Ducommun (Brot-Plamboz) 15.33.0. 34. Dimitri Maire (Ponts-de-Martel) 16.04.6.

GENERAL

Dames

Elites (1987-1973): 1. Joelle Fahrni (La Sagne NE) 3:48.41.0. 2. Nicole Vorlet (Biel/Bienne) 3:52.04.1. 3. Sandra Stadelmann (Delemont) 3:53.47.0. 4. Coralie Jeanmaire (La Chaux-de-Fonds) 3:54.33.1. 5. Patricia Rieder (Cremines) 4:00.57.7. 6. Gabrielle Magnenet (Le Locle) 4:14.00.0. 7. Coralie Jeannin (Fleurier) 4:14.10.7. 8. Gabrielle Mosset (La Chaux-de-Fonds) 4:24.21.4. 9. Christine Alepee (Le Landeron) 4:31.37.8. 10. Christelle Burri (Neuchâtel) 4:36.01.5. 11. Isabelle Gatonni (La Chaux-de-Fonds) 4:39.03.0. 12. Marie-Therese Nussbaum (La Chaux-de-Fonds) 5:24.14.3. 13. Nathalie Page (Neuchâtel) 5:25.13.1. 14. Rachel Nisbet (Lausanne) 5:29.22.6. 15. Martine Python (Boveresse) 5:29.41.3. 16. Cindy Dolder (Thielle-Wavre) 5:42.01.2. 17. Severine Cattin (La Chaux-de-Fonds) 5:44.38.5. 18. Marlene Glauser (Montmollin) 6:00.53.9.

Dames I (1972-1963): 1. Catherine Schulthess (La Sagne) 3:43.59.6. 2. Sarah Locatelli (St-Aubin NE) 4:08.12.2. 3. Carine Meillard (Bôle) 4:18.23.8. 4. Françoise Streiff (Le Cret-du-Loche) 4:23.04.9. 5. Elisabeth Mumenthaler (Gals) 4:23.06.1. 6. Sandrine Schreyer (Bevaix) 4:39.48.0. 7. Mylene Girard (La Chaux-de-Fonds) 4:40.53.3. 9. Corinne Lizzi (Peseux) 5:37.14.6. 10. Valerie Dubois (La Chaux-de-Fonds) 5:37.29.1.

Dames II (1962 et avant): 1. Benedicte Baechli-Martin (Le Landeron) 4:07.49.5. 2. Yolande Vallat (La Chaux-de-Fonds) 5:15.29.8. 3. Florence Perdrisat (Colombier NE) 6:04.17.4.

(Ponts-de-Martel) 3:11.08.5. 4. Thomas Knecht (Nidau) 3:11.22.9. 5. Jan Dubois (La Chaux-de-Fonds) 3:13.22.5. 6. Philippe Droz (Aarberg) 3:14.30.7. 7. Matthieu Magnin (La Chaux-de-Fonds) 3:15.25.5. 8. Nicolas Heche (Cortaillood) 3:17.04.2. 9. Frederic Grass (La Chaux-de-Fonds) 3:19.00.5. 10. Roger Jequier (Le Locle) 3:22.58.3. 11. Daniel Schmid (Biel/Bienne) 3:24.24.0. 12. Franck Mimram (F-Morteau) 3:24.24.4. 13. Adrien Mantez (F-Les Fourgs) 3:29.18.0. 14. Serge Hofer (Court) 3:30.37.7. 15. Vincent Robert (La Chaux-de-Fonds) 3:30.52.3. 16. Jean-Michel Bouchat (Tavannes) 3:35.01.3. 17. Julien Germann (F-Les Longevilles) 3:38.36.3. 18. David Holland (Ste-Croix) 3:39.16.2. 19. Christian Huguenin (Le Locle) 3:39.24.8. 20. Sebastian Kaempff (Le Paquier NE) 3:39.27.3. 21. Gregory Schneider (Les Brenets) 3:40.33.5. 22. Yves Amstutz (Neuchâtel) 3:41.15.8. 23. Philippe Tschann (Colombier) 3:43.57.6. 24. Samuel Vuillemez (Cerneu-Pequignot) 3:45.48.4. 25. Raphael Baillood (Neuchâtel) 3:45.48.6. 26. Laurent Winkler (Renan BE) 3:45.49.8. 27. Nicolas Barthel (Geneveys-Coffrane) 3:46.38.1. 28. Brice Wacker (St-Blaise) 3:48.51.8. 29. Umberto Faltracco (Bevaix) 3:48.57.5. 30. Christophe Meier (Bullet) 3:49.21.3. 31. Fabien Jeanmaire (La Chaux-de-Fonds) 3:49.29.1. 32. Philip Morel (Cormondreche) 3:50.24.0. 33. Francois Beutler (Chambrelin) 3:52.35.9. 34. Sebastien Magnin (La Chaux-de-Fonds) 3:55.33.1. 35. Samuel Morel (Gingins) 3:55.42.7. 36. Vincent Robert (Ponts-de-Martel) 4:03.20.4. 37. Laurent Aerny (La Chaux-de-Fonds) 4:05.30.3. 38. Frederic Verneti (Le Locle) 4:06.54.3. 39. Stephane Comtesse (Colombier NE) 4:09.18.2. 40. Cedric Chevre (La Chaux-de-Fonds) 4:10.23.3. 41. Philippe Cyvoct (La Chaux-de-Fonds) 4:10.43.7. 42. Michael Schafroth (Les Reussilles) 4:11.32.8. 43. Patrick Schuell (Biel/Bienne) 4:15.29.4. 44. Vincent Very (F-Villers-le-Lac) 4:18.30.5. 45. Paulo De Matos (La Chaux-de-Fonds) 4:18.44.0. 46. Sacha Veuve (La Chaux-de-Fonds) 4:20.39.0. 47. Jérôme Lechot (Nods) 4:22.36.8. 48. Sven Renaud (La Chaux-de-Fonds) 4:23.07.3. 49. Didier Bron (Neuchâtel) 4:26.15.4. 50. Pascal Renaud (La Chaux-de-Fonds) 4:28.19.3. 51. Thierry Habegger (Malleray-Bevilard) 4:31.19.5. 52. Cedric Guyot (Le Cret-du-Loche) 4:34.34.4. 53. Gabriel Gobat (Dombresson) 4:38.20.4. 54. Olivier Siron (F-Les Fins) 4:39.31.6. 55. Dylan Vuille (Le Locle) 4:40.07.3. 56. Daniel Dianez (Malleray-Bevilard) 4:40.38.9. 57. Sebastien Vuillemez (Le Landeron) 4:42.36.8. 58. Serge Bindith (St-Blaise) 4:42.43.8. 59. Didier Guillod (Le Landeron) 4:45.59.6. 60. Jeffrey Liechti (Noiraigue) 4:48.03.7. 61. Frederic Giroud (Neuchâtel) 4:49.40.6. 62. Raphael Vermot (La Chaux-du-Milieu) 4:52.48.1. 63. Raphael Schaar (Loveresse) 4:53.07.2. 64. Slim Prince (Hauterive NE) 4:53.57.6. 65. Real Ischer (Lausanne) 5:04.39.8. 66. Fabien Plaszschy (Collombey) 5:11.56.3. 67. Eric Bernard (Echandens-Denges) 5:33.10.3. 68. Laurent Vuille (Couvét) 7:50.27.2.

Masters I (1972-1963): 1. Thierry Salomon (Neuchâtel) 3:13.11.9. 2. Beat Howald (Court) 3:14.38.0. 3. Pascal Schneider (Chambrelin) 3:18.00.9. 4. Thierry Schulthess (La Sagne NE) 3:19.59.1. 5. Sebastien Schmid (La Chaux-de-Fonds) 3:22.52.2. 6. Sacha Kammermann (Tramelan) 3:23.41.4. 7. Patrick Muench (Courfaivre) 3:24.35.4. 8. Christophe Singele (La Chaux-de-Fonds) 3:28.09.9. 9. Jean-Philippe Bovay (La Chaux-de-Fonds) 3:31.11.0. 10. Martin Bannwart (Hauterive) 3:31.19.7. 11. Jacques Meillard (Bôle) 3:39.51.0. 12. Raphael Christe (Chambrelin) 3:41.35.5. 13. Yves Gury (Lignieres) 3:41.39.5. 14. Samuel Steiner (La Côte-aux-Fees) 3:42.04.4. 15. Manuel Thum (Le Locle) 3:42.13.7. 16. Laurent Montandon (Savagnier) 3:43.21.5. 17. Alexandre Buthey (St-Blaise) 3:43.33.9. 18. Eric Boh-

SPONSOR PRINCIPAL



ren (Buttes) 3:45.31.6. 19. Yoan Endres (La Sagne NE) 3:46.09.9. 20. Gabriel Marguet (Le Cerneux-Pequignot) 3:47.16.5. 21. Christophe Hecht (La Chaux-de-Fonds) 3:49.32.4. 22. Alain Audetat (Colombier) 3:50.13.0. 23. Christian Jeanneret (Thielle-Wavre) 3:51.19.1. 24. F Maier (Biel/Bienne) 3:52.06.1. 25. Christophe Dartiguenave (La Chaux-de-Fonds) 3:52.28.4. 26. Thierry Barbey (La Chaux-de-Fonds) 3:54.37.4. 27. Spend Hoxha (St-Blaise) 3:55.05.3. 28. Etienne Stadelmann (Neuchâtel) 3:55.34.4. 29. Denis Marguet (Cerneux-Pequignot) 3:55.40.5. 30. Yann Voirol (La Chaux-de-Fonds) 3:55.57.5. 31. Remy Georg (Boudry) 3:56.03.6. 32. Jean-Luc Schnegg (La Chaux-de-Fonds) 3:56.33.4. 33. Michel Consorti (Bullet) 3:57.51.4. 34. Reynold Augsburg (La Sagne NE) 4:01.30.3. 35. Stephane Zuercher (La Neuveville) 4:02.23.5. 36. Mark Mc Mahon (Neuchâtel) 4:04.54.0. 37. Jean-Marc Buschini (Schlosswil) 4:05.02.9. 38. Yves Huguenin (La Tour-de-Peilz) 4:05.29.3. 39. Marco Ferro (Lausanne) 4:06.04.1. 40. Jacques-Andre Sudan (St-Aubin NE) 4:06.06.7. 41. Didier Willemin (St-Blaise) 4:07.16.2. 42. Roger Poggiali (Marin-Epagnier) 4:07.52.5. 43. Andreas Hutter (Neuchâtel) 4:09.13.3. 44. Boris Jeannotat (Les Brenets) 4:10.56.2. 45. Pierre-Alain Dick (Chezard-St-Martin) 4:11.04.2. 46. Alain Poirier (Neuchâtel) 4:13.39.6. 47. Marc-Alain Zimmerli (Bevaix) 4:14.06.4. 48. Vincent Vuille (Le Landeron) 4:15.00.8. 49. Jean-Daniel Quidort (Dombresson) 4:15.27.1. 50. Yann Fischer (Neuchâtel) 4:15.56.6. 51. Thierry Brodu (Neuchâtel) 4:15.59.7. 52. Olivier Vernier (Cortaillod) 4:16.11.2. 53. Claude Roueche (La Chaux-de-Fonds) 4:16.13.6. 54. Metin Ipek (La Chaux-de-Fonds) 4:16.14.5. 55. Steve Winkworth (Fontainemelon) 4:16.22.6. 56. Pascal Valade (F-Maiche) 4:17.03.7. 57. Olivier Foulon (Savagnier) 4:17.09.5. 58. Pierre-Alain Lingg (La Chaux-de-Fonds) 4:17.26.5. 59. Philippe Clerc (Colombier NE) 4:17.39.3. 60. Philippe Martin (Fleurier) 4:18.49.9. 61. Michel De Carvalho (Neuchâtel) 4:18.59.5. 62. Michel Nicolet (Ponts-de-Martel) 4:19.15.9. 63. Laurent Maccabaz (Montmollin) 4:19.56.9. 64. Emmanuel Onillon (Fontainemelon) 4:21.03.7. 65. Paulo Sousa (St-Blaise) 4:22.13.8. 66. Philippe Rollier (Dombresson) 4:22.22.3. 67. Olivier Linder (Fontainemelon) 4:22.32.5. 68. Christophe Reynaud (Colombier NE) 4:22.51.0. 69. Stephane Ruchet (Peseux) 4:23.06.7. 70. Steve Kammermann (Tramelan) 4:23.51.7. 71. Yves Chassot (Chezard-St-Martin) 4:24.01.0. 72. Sebastien Grosjean (Peseux) 4:24.38.4. 73. Michael Hugoniot (La Chaux-de-Fonds) 4:24.49.2. 74. Alain Singele (Les Planches) 4:26.05.4. 75. Jean Egremy (Marin-Epagnier) 4:26.27.3. 76. Christophe Schaller (Hauterive) 4:28.10.6. 77. Damien Jakob (Colombier NE) 4:28.24.1. 78. Bernard Burkhardt (Boudry) 4:28.35.6. 79. Pascal Rousselet (Fontainemelon) 4:29.24.5. 80. Laurent Marchand (La Chaux-de-Fonds) 4:29.35.2. 81. Gilles Glatz (Nods) 4:30.34.6. 82. Nicolas Burkhardt (Cortaillod) 4:30.52.2. 83. Philippe Hon (Valangin) 4:31.11.0. 84. Serge Albrici (Geneveys-Coffrane) 4:32.01.3. 85. Andre Perret (Le Locle) 4:33.22.4. 86. Olivier Chuat (Marin-Epagnier) 4:34.05.4. 87. Yves Gaudenzi (La Chaux-de-Fonds) 4:34.46.1. 88. Olivier Cuennt (La Chaux-de-Fonds) 4:34.46.7. 89. Laurent Du-

bois (La Chaux-de-Fonds) 4:35.23.4. 90. Patrick Zaugg (Hauterive) 4:36.28.3. 91. Gilles Le Luyer (F-Maiche) 4:37.06.2. 92. Stephane Do Vale (Neuchâtel) 4:37.58.8. 93. Sietse Wouters (Cormondreche) 4:38.32.5. 94. Andre Warrisse (Cernier) 4:38.46.9. 95. Brent Lieffers (Cortaillod) 4:39.00.9. 96. Didier Gyger (Geneveys-Coffrane) 4:39.03.8. 97. Ted Smith (Thielle-Wavre) 4:39.12.9. 98. Richard Arn (Biel/Bienne) 4:39.15.5. 99. Santiago Fernandez (Neuchâtel) 4:40.22.7. 100. Michel Barthe (Biel/Bienne) 4:42.08.8. 101. Cyrill Meier (Bern) 4:42.24.6. 102. Vincent Matthey (Areuse) 4:43.34.9. 103. Olivier Lambert (F-Damprichard) 4:44.14.6. 104. Philippe Methez (La Chaux-de-Fonds) 4:44.28.5. 105. Vincent Maurer (Lignieres) 4:46.52.2. 106. Joel Lambert (F-Charquemont) 4:48.15.8. 107. Alain Recordon (La Chaux-de-Fonds) 4:50.31.9. 108. Marsiano Crotti (La Chaux-de-Fonds) 4:52.27.6. 109. Yannick Henzelin (Marin-Epagnier) 4:52.35.4. 110. Nicolas Mamet (F-Montlebon) 4:52.39.9. 111. Olivier Amstutz (St-Blaise) 4:56.02.6. 112. Gian Antonio Piccolo (La Chaux-de-Fonds) 4:56.18.2. 113. Jean-Charles Porret (Gorgier) 4:56.24.4. 114. Markus Brinkrolf (Seedorf BE) 4:57.25.4. 115. Daniel Bena (Colombier NE) 4:58.03.2. 116. Pierre-Yves Ramseier (Neuchâtel) 4:59.23.7. 117. Laurent Sydler (Cudrefin) 5:00.07.2. 118. Jose Fontes (Bôle) 5:05.06.8. 119. Augustin Nussbaum (Neuchâtel) 5:05.08.2. 120. Bruno Payrard (Peseux) 5:06.36.3. 121. Stephane Herren (Le Landeron) 5:08.45.5. 122. Jean-Francois Santschi (La Chaux-de-Fonds) 5:09.23.0. 123. Marco Vezzoli (Bedano) 5:11.40.4. 124. Nicolas Monnin (Neuchâtel) 5:12.47.6. 125. Patrice Singele (La Chaux-de-Fonds) 5:13.14.1. 126. Emmanuel Granges (Krauchthal) 5:13.57.9. 127. Patrick Amez-Droz (Villiers) 5:15.21.1. 128. John Chandonnens (Neuchâtel) 5:16.46.6. 129. Carmelo Oliveri (Neuchâtel) 5:19.47.0. 130. Marc-Henri Gerber (Cortaillod) 5:21.59.6. 131. Patrick Nussbaum (Boudry) 5:22.42.7. 132. Christian Bavaud (Bevaix) 5:28.30.2. 133. Ronald Kloitsema (St-Blaise) 5:32.53.3. 134. Serge Cenciari (La Chaux-de-Fonds) 5:33.41.0. 135. Dav Ruffieux (Belfaux) 5:33.59.7. 136. Thomas Kiener (Savagnier) 5:35.43.3. 137. Laurent Huguenin (La Chaux-de-Fonds) 5:36.18.5. 138. Jose Alegre (Neuchâtel) 5:40.47.8. 139. Thierry Colcanap (F-France) 5:43.08.5.

Masters II (1962-1953): 1. Georges Luthi (Marin-Epagnier) 3:19.11.3. 2. Michel Vallat (La Chaux-de-Fonds) 3:25.40.6. 3. Patrick Schneider (Fresens-Montalchez) 3:27.43.3. 4. Patrick Jeannerod (F-Dommartin) 3:31.36.7. 5. Giuseppe Paone (Neuchâtel) 3:32.21.0. 6. Jose Carlos De Oliveira (Peseux) 3:36.55.3. 7. Jose Cardoso (Corcelles NE) 3:42.31.2. 8. Roland Vuilleumier (Courtetery) 3:42.47.2. 9. Didier Magnin (La Chaux-de-Fonds) 3:42.51.9. 10. Patrick Daina (Bevaix) 3:42.52.6. 11. Pascal Degen (St-Blaise) 3:43.36.1. 12. Jean-Rodolphe Steiner (Vilars NE) 3:50.28.9. 13. Jean-Marc Renaud (Peseux) 3:51.11.7. 14. Eric Regli (Neuchâtel) 3:52.59.3. 15. Philippe Ruedin (Grandevent) 3:53.03.3. 16. Edi Barben (Chez-le-Bart) 3:53.21.6. 17. Jean-Claude Vallat (La Chaux-de-Fonds) 3:53.48.5. 18. Francois Vuillemez (Boudevilliers) 3:55.24.7. 19. Bernard Auberson (Colombier NE) 3:56.41.4. 20. Claude Robert (La Chaux-de-Fonds) 3:57.20.0. 21. Jean-Pierre Vuillemez (Cerneux-Pequignot) 3:58.06.4. 22. Thierry Mora (Cormondreche) 4:01.14.1. 23. Jean-Bernard Perrin (Cortaillod) 4:02.05.3. 24. Patrick Boehlen (Fleurier) 4:02.54.3. 25. Yves Antoniotti (St-Sulpice NE) 4:03.53.3. 26. Francois Kaufmann (Tavannes) 4:05.15.4. 27. Hansjurg Burkhardt (Zaeziwil) 4:05.27.2. 28. Christian Martina (Travers) 4:05.36.2. 29. Jean-Pierre Zumstein (Le Landeron) 4:06.26.5. 30. Francois Del Rio (Gorgier) 4:07.30.2. 31. Antonio Manes (Le Locle) 4:07.40.7. 32. Raymond

Gaillard (Grandson) 4:08.00.0. 33. Jean-Pierre Geiser (Enges) 4:08.00.7. 34. Thierry Drolez (F-Le Bizot) 4:08.41.1. 35. Jean-Claude Hirt (Cornaux NE) 4:08.46.2. 36. Adrien Willem (La Chaux-de-Fonds) 4:09.31.9. 37. Fernando Di Paola (St-Blaise) 4:10.50.8. 38. Michel Schwoerer (Cressier NE) 4:11.32.5. 39. Philippe Rognon (Neuchâtel) 4:12.00.9. 40. Daniel Forchelet (Coffrane) 4:14.05.5. 41. Daniel Quadri (Auvier) 4:14.35.0. 42. Pierre Tinguely (Brot-Plamboz) 4:14.36.3. 43. Urs Eymann (Interlaken) 4:15.01.2. 44. Raymond Cuenat (La Chaux-de-Fonds) 4:15.51.9. 45. Philippe Muriset (Neuchâtel) 4:16.49.7. 46. Michel Cohen (Savagnier) 4:17.16.5. 47. Christian Hofstetter (Geneveys-Coffrane) 4:17.45.8. 48. Didier Locatelli (F-Morteau) 4:18.04.8. 49. Hansrudolf Gumann (Gals) 4:18.07.0. 50. Cyril Burgi (Le Landeron) 4:18.13.3. 51. Jean-Claude Besomi (Fontainemelon) 4:18.26.7. 52. Alain Renaud (Les Hauts-Geneveys) 4:19.48.7. 53. Serge Gabi (Le Landeron) 4:21.10.2. 54. Christian Masini (Boudevilliers) 4:21.31.4. 55. Olivier-Thierry Reichenbach (Cudrefin) 4:22.57.9. 56. Waldo Da Silva (Neuchâtel) 4:23.37.1. 57. Eduardo Santoli (Noiraigue) 4:23.47.4. 58. Michel Barben (La Chaux-de-Fonds) 4:25.19.1. 59. Olivier Robert (Ponts-de-Martel) 4:25.38.0. 60. Francis Huguenin (Le Locle) 4:25.48.7. 61. Philippe Treppier (Cormondreche) 4:25.50.0. 62. Dominique Gloriod (F-Grand Combe Les Boix) 4:26.09.7. 63. Olivier Beguelin (St-Blaise) 4:26.20.0. 64. Robert Iten (Fleurier) 4:27.30.4. 65. Pierre-Alain Luethi (Dombresson) 4:27.50.6. 66. Simon Perritaz (Neuchâtel) 4:28.07.2. 67. Pierre Renaud (La Sagne NE) 4:30.13.1. 68. Olivier Jeannin (F-Les Hopitaux Neufs) 4:32.48.9. 69. Francois Viviani (La Chaux-de-Fonds) 4:37.06.3. 70. Andre Godinat (La Chaux-de-Fonds) 4:37.23.0. 71. Francois Amstutz (Chezard-St-Martin) 4:37.37.0. 72. Sylvain Racine (Colombier NE) 4:38.55.2. 73. Louis Godet (Auvier) 4:40.55.5. 74. Jean-Marc Roy (Couvot) 4:41.01.2. 75. Patrick Jeanneret (Cortaillod) 4:41.15.3. 76. Christian Mayer (Bubikon) 4:41.18.0. 77. Pierre-Alain Jornod (Les Verrieres) 4:42.20.5. 78. Claude Schornoz (Peseux) 4:42.47.4. 79. Pierre-Alain Dick (Chaumont) 4:43.10.0. 80. Olivier Suzon (Bevaix) 4:43.30.3. 81. Raymond Roggli (Neuchâtel) 4:43.36.8. 82. Patrice Philot (Cernier) 4:45.34.7. 83. Alexandre Sahli (Neuchâtel) 4:48.55.9. 84. Didier Barth (Les Ponts de Martel) 4:49.48.4. 85. Philippe Burkhalter (Boveresse) 4:50.28.3. 86. Bernard Gaschen (Fontaines NE) 4:50.29.4. 87. Daniel Beguim (Bôle) 4:51.19.9. 88. Pierre-Alain Beuchat (Chezard-St-Martin) 4:52.05.1. 89. Denis Barfuss (La Chaux-de-Fonds) 4:52.22.5. 90. Alain Desbiolles (Bevaix) 4:52.50.7. 91. Jean-Marc Paolini (La Chaux-de-Fonds) 4:53.00.1. 92. Marc-Antoine Chavaillaz (Le Landeron) 4:54.50.7. 93. Thierry Binggeli (Cortaillod) 4:55.31.1. 94. Alain Beiner (Le Locle) 4:56.11.4. 95. Michel Bomain (F-Villers-le-Lac) 4:57.29.0. 96. Pierre-Yves Gindrat (La Chaux-de-Fonds) 4:57.37.2. 97. Francis Favre (Rochefort) 4:58.01.5. 98. Pascal Vaucher (Marin-Epagnier) 4:59.49.4. 99. Jean-Francois Fleuty (Le Locle) 5:00.22.7. 100. Bernard Tschaeppact (La Ferriere) 5:04.16.9. 101. Claude Bangerter (St-Mier) 5:04.30.1. 102. Jean-Frederic Robert (Valangin) 5:05.20.0. 103. Francois Moritz (Boudry) 5:06.07.8. 104. Marc-Eric Amstutz (Villiers) 5:08.42.6. 105. Philippe Vuillemin (Bevaix) 5:09.59.9. 106. Jean-Pierre Gogniat (Le Locle) 5:10.32.1. 107. Philippe Doman (Bevaix) 5:13.15.7. 108. Yvan Vouga (Cortaillod) 5:13.31.7. 109. Pascal Marchitelli (La Chaux-de-Fonds) 5:15.49.8. 110. Pierre-Laurent Denais (Rochefort) 5:17.03.5. 111. Philippe Loeffel (La Chaux-de-Fonds) 5:19.32.3. 112. Marc-Yvain Pasche (Le Landeron) 5:21.22.4. 113. Marc Niklaus (Fontaines) 5:24.47.3. 114. Edoardo Franzi (Yverdon-les-Bains) 5:24.48.8. 115. J.-Claude Tavernier (Boude-

villiers) 5:32.25.2. 116. Rossano Gemignani (Cornaux NE) 5:33.26.3. 117. Jenoe-Laszlo Nemeth (Boudry) 5:34.08.8. 118. Sylvain Testuz (Sauges NE) 5:35.11.1. 119. Philippe Lherbette (Bevaix) 5:39.56.9. 120. Michel Boucard (La Chaux-du-Milieu) 5:40.02.9. 121. Christian Bonjour (Cortaillod) 5:41.12.9. 122. Michel Voiron (Le Locle) 6:06.03.5.

Vétérans (1952 et avant): 1. Ma-rechal Bernard (Marin-Epagnier) 3:33.20.2. 2. Claude Martignier (La Chaux-de-Fonds) 3:41.16.6. 3. Eric Schertenleib (Chaumont) 3:41.33.3. 4. Daniel Berger (La Chaux-de-Fonds) 3:54.28.0. 5. Robert Juillerat (La Chaux-de-Fonds) 4:01.54.2. 6. Pierre Lenzlinger (Cortaillod) 4:09.27.6. 7. Jean-Pierre Graeub (La Chaux-de-Fonds) 4:16.48.8. 8. Rene Guerdat (Neuchâtel) 4:19.53.5. 9. Eric Dubois (Lamboing) 4:23.38.0. 10. Jean-Francois Robert (Cortaillod) 4:29.43.2. 11. Heinz Hughli (Corcelles) 4:35.44.8. 12. Rene Roth (Boudry) 4:44.09.8. 13. Pius Truffer (La Chaux-de-Fonds) 4:45.14.0. 14. Bruno Bacci (Colombier NE) 4:46.55.7. 15. Raymond Kaelin (St-Blaise) 4:48.42.9. 16. Michel Vermot (Les Ponts-de-Martel) 4:53.04.3. 17. Claude Roth (Chambrelien) 4:55.46.3. 18. Vidal Amez-Droz (Les Bois) 4:57.16.8. 19. Alain Ballmer (La Chaux-de-Fonds) 4:59.24.5. 20. Hugo Moeri (Ipsach) 5:06.33.2. 21. Gilbert Weissbrodt (Fleurier) 5:18.49.5. 22. Pasquale Nesta (Le Landeron) 5:24.47.9. 23. Michel Cuenat (La Chaux-de-Fonds) 5:27.06.4. 24. Jean-Pierre Eymann (Le Locle) 5:31.31.4. 25. Laurent Wenger (La Chaux-de-Fonds) 5:35.34.8.

Jeunes (1987-1984): 1. Cyril Calame (Les Ponts-de-Martel) 3:13.49.9. 2. Fabio Bernasconi (Duedingen) 3:15.43.7. 3. Pascal Bernasconi (Neuchâtel) 3:19.51.9. 4. Jonas Vuille (La Chaux-du-Milieu) 3:20.17.5. 5. Sebastian Girard (Le Locle) 3:20.34.9. 6. Jérôme Luthi (Marin-Epagnier) 3:23.10.2. 7. Dany Bartolome (Tavannes) 3:26.10.0. 8. Jonas Magnin (La Chaux-de-Fonds) 3:29.40.5. 9. Romuald Nicolet (Les Reussilles) 3:30.05.7. 10. Nicolas Luthi (Marin-Epagnier) 3:30.13.2. 11. David Parisot (F-Villers-le-Lac) 3:36.55.0. 12. Fabio Barone (La Chaux-de-Fonds) 3:37.42.5. 13. Guillaume Rothlisberger (Bôle) 3:38.29.3. 14. Gregoire Boulard (F-Les Fins) 3:39.02.6. 15. Michael Regli (Neuchâtel) 3:40.03.6. 16. Arnaud Jeanmaire (La Chaux-de-Fonds) 3:41.30.5. 17. Arnaud Rossetel (La Chaux-de-Fonds) 3:41.37.2. 18. Mael Vallat (La Chaux-de-Fonds) 3:45.53.0. 19. Christophe Geiser (Dombresson) 3:48.39.7. 20. Paul Froidevaux (La Chaux-de-Fonds) 3:50.19.3. 21. Dimitri Cuhe (Le Paquier NE) 3:51.01.3. 22. Romain Marceau (F-Pontarlier) 3:51.34.7. 23. Nicolas Diethelm (Villiers) 3:54.37.7. 24. Gael Francillon (La Chaux-de-Fonds) 3:55.17.5. 25. Gregory Baruselli (Villiers) 3:57.05.0. 26. Gaetan Liechti (Le Locle) 4:00.35.8. 27. Simon Gigandet (Cernier) 4:03.24.4. 28. Yannick Billod (Marin-Epagnier) 4:06.40.6. 29. Yvan Perrier (F-La Plance) 4:08.06.8. 30. Yannick Sarret (Hauterive) 4:09.14.3. 31. Robin Jodon (F-Pontarlier) 4:11.02.3. 32. Stephane Bacci (Colombier NE) 4:14.18.3. 33. Yannick Bastin (La Chaux-de-Fonds) 4:18.00.9. 34. Michael Wicht (La Chaux-de-Fonds) 4:18.53.5. 35. Stephane Perini (Neuchâtel) 4:20.13.1. 36. Raphael Maradan (Le Locle) 4:29.14.5. 37. Antoine Vuille (Le Landeron) 4:32.33.6. 38. Kevin Balimann (Ponts-de-Martel) 4:33.59.7. 39. Laurent Gossauer (Boudry) 4:35.09.0. 40. Raphael Gindrat (La Chaux-de-Fonds) 4:37.16.2. 41. Maxime Defrasne (F-Les Granges-Narboz) 4:39.02.1. 42. Cyrill Hofstetter (Geneveys-Coffrane) 4:39.03.2. 43. Gaetan Reud (La Sagne NE) 4:40.12.8. 44. Thomas Wuergler (La Chaux-de-Fonds) 4:46.03.5. 45. Julien Rubilioni (F-Pontarlier) 4:51.05.7. 46. Alan Giauque (Dombresson) 4:51.29.1. 47. Christophe Verniers (Savagnier) 4:55.44.4. 48. Gaetan Maradan (Le Locle) 4:57.02.7. 49. Michael Feeney (Colombier NE) 4:58.32.4. 50. Nicolas Schwoerer (Cressier NE) 4:59.48.2. 51. Mi-

chael Nemeth (Boudry) 5:19.46.4. 52. Steven Streit (Dombresson) 5:59.46.3. 53. Frederic Saucy (Dombresson) 6:00.26.4. 54. Christophe Francillon (La Chaux-de-Fonds) 6:12.58.9.

Tandem: 1. Gaetan Boulard (F-Les Fins) 3:33.42.8. 2. Franck Girard (F-Pontarlier) 3:46.30.5. 3. Gymbit (Neuchâtel) 3:54.11.4. 4. Louis La Neuveville 3:54.33.3. 5. Mario Denervaud (Peseux) 4:00.14.3. 6. Pierre-Eric Vaucher (Couvot) 4:16.34.6. 7. Blaise Huguette (Couvot) 4:19.31.2. 8. Christian Fallet (Villiers) 4:35.33.3. 9. Alain Amez-Droz (Neuchâtel) 4:40.17.7. 10. Swen Meyer (Chezard-St-Martin) 4:52.39.4. 11. Andre Gouin (Colombier NE) 5:35.08.6.

Par équipes: 1. Top cycle/j-p Balmer Construction Elite 9:36.49.0. 2. GS BERNASCONI I 9:42.50.9. 3. FRENETIC-VOLVO-BPG I (+) 9:46.10.3. 4. ZETA Cycling Club 9:58.20.9. 5. PROF Autotechnique I 10:06.02.2. 6. PROF Autotechnique 2 10:08.12.1. 7. Top cycle/j-p Balmer Construction Espoir 10:08.37.8. 8. Cycles centre 10:33.58.2. 9. FRENCH TEAM I 10:44.52.2. 10. BIJOUX Yolande Vallat 2 10:51.50.1. 11. TECHNIBIKE Les Brenets 11:10.39.0. 12. Intersoldes 11:12.01.0. 13. GS BERNASCONI II 11:13.33.7. 14. BIJOUX Yolande Vallat 1 11:27.25.7. 15. DE-GAB CONSTRUCTION 11:28.45.4. 16. SKI-CLUB CHASSERAL 11:32.58.8. 17. ETEL 11:38.00.8. 18. FRENETIC-VOLVO-BPG III 11:42.16.3. 19. LE PETIT BRACKET 12:06.29.9. 20. DE-GAB CONSTRUCTION - JEUNES 12:36.44.6. 21. AUTODESK 12:37.23.5. 22. TEAM FORDAHL VTT 12:49.04.9. 23. SWISSCOM BROADCAST I 13:01.46.4. 24. Swisscom Corporate Technologie 13:02.20.5. 25. Sport-cycles restaurant le Central I 13:07.34.1. 26. VOUARD MACHINES 13:10.52.9. 27. Swisscom Barjots Team 13:24.59.5. 28. CSEM II 13:35.47.3. 29. FRENCH TEAM II 13:41.10.1. 30. CSEM I 14:20.50.3. 31. CSEM III 14:25.31.3. 32. Sport-cycles restaurant le Central 2 16:10.51.5. 33. LES Z'HYBRID 16:14.36.6.

Challenge Entreprises: 1. Bernasconi et Cie SA 18:42.26.6. 2. ETEL 20:02.38.0. 3. AUTODESK 22:32.08.9. 4. VOUARD MACHINES 24:01.43.0. 5. Swisscom Broadcast 24:23.25.8. 6. CSEM II 24:34.08.1. 7. CSEM I 25:15.29.1. 8. CSEM III 26:45.50.4. 9. Banque Bonhote & Cie SA 29:11.25.2.

KID'S BIKE BGN

Filles Soft (1995-1994): 1. Megan Falaschi (La Chaux-de-Fonds) 56.24.0. 2. Pauline Clerc (Colombier NE) 1:17.44.9. 3. Chloe Fatton (Buttes) 1:25.54.3. 4. Leana Rota (La Chaux-de-Fonds) 1:26.23.0.

Cross (1993-1992): 1. Juline Lherbette (Bevaix) 46.57.8. 2. Anouck Francillon (La Chaux-de-Fonds) 48.40.6. 3. Vania Schumacher (La Chaux-de-Fonds) 49.27.5. 4. Gwendoline Bolay (La Chaux-de-Fonds) 53.28.3. 5. Pauline Schreyer (Bevaix) 54.10.7. 6. Jessy-Lia Jean-Mairet (Cortaillod) 56.42.5. 7. Malvina Rota (La Chaux-de-Fonds) 1:22.44.2.

Rock (1991-1990): 1. Camille Balanche (La Chaux-de-Fonds) 1:25.37.7. 2. Celine Mosset (La Chaux-de-Fonds) 1:29.28.4. 3. Stephanie Kull (Cornaux NE) 1:33.35.9. 4. Tiffany Langel (La Sagne NE) 1:38.45.4. 5. Benedicte Marguet (Cerneux-Pequignot) 1:40.29.8. 6. Marie Vernetti (Le Locle) 2:00.01.1.

Mega (1989-1988): 1. Jessica Urfer (Cortaillod) 1:19.01.7. 2. Tania Besandet (Coffrane) 1:27.52.9. 3. Maude Rohrer (La Sagne NE) 1:35.12.3. 4. Lenaic Fournier (Le Locle) 1:36.01.1. 5. Joyce Poirier (Ponts-de-Martel) 1:39.40.7. 6. Morgane Chavaillaz (Ponts-de-Martel) 1:40.08.5. 7. Melanie Gay (Bevaix) 1:42.43.0.

Garçons Soft (1995-1994): 1. Tanguy Pelletier (St-Blaise) 47.51.8. 2. Loic Bourdon (Le Landeron) 48.01.3. 3. Jérôme Jacot (La Chaux-de-Fonds) 48.58.1. 4. Colin Loeffel (La Chaux-de-Fonds) 50.27.6. 5. Romain Bannwart (Hauterive) 52.52.6. 6. Loris Morciano (Bevaix) 52.55.2. 7. Nicolas Bregnard (Gorgier) 1:01.10.5. 8. David Orlando (Vil-

liers) 1:02.56.9. 9. Pierre Vernerey (Le Locle) 1:05.20.7. 10. Vincent Payrard (Peseux) 1:05.52.5. 11. Sunny Langel (La Sagne NE) 1:07.39.0.

Cross (1993-1992): 1. Patrick Luthi (Marin-Epagnier) 38.51.8. 2. Thibaut Geiser (Enges) 40.30.4. 3. Clyde Engel (St-Blaise) 40.46.6. 4. Tibor Salus (La Chaux-de-Fonds) 41.40.4. 5. Lionel Pointet (Geneveys-Coffrane) 42.07.8. 6. Quentin Barben (Chez-le-Bart) 42.40.4. 7. Cyril Leuba (Ponts-de-Martel) 42.49.9. 8. Niels Rechsteiner (Enges) 43.31.0. 9. Pablo Morales (Noiraigue) 44.29.9. 10. Maxime Ebel (Marin-Epagnier) 44.41.2. 11. Jason Frutiger (Peseux) 46.14.8. 12. Simon Renaud (La Sagne NE) 46.27.5. 13. Julien Oppliger (La Sagne NE) 46.31.6. 14. Loic Payrard (Peseux) 47.10.9. 15. Marc Marguet (Cerneux-Pequignot) 47.23.1. 16. Maxime Hayoz (Gorgier) 49.41.8. 17. Barnabe Fruttschi (Ponts-de-Martel) 49.48.9. 18. Laurent Mueller (La Sagne NE) 49.57.8. 19. Robin Santoli (Noiraigue) 50.08.6. 20. Mael Santschi (La Chaux-de-Fonds) 51.02.1. 21. Jonathan Robert (Les Ponts-de-Martel) 51.11.4. 22. Xavier Ducommun (Brot-Plamboz) 51.34.7. 23. Stephane Bourquin (Peseux) 52.31.4. 24. Quentin Roy (Les Ponts-de-Martel) 52.43.5. 25. Julien Welti (Geneveys-Coffrane) 53.10.5.

Rock (1991-1990): 1. Luca Santoli (Noiraigue) 1:20.41.2. 2. Bryan Falaschi (La Chaux-de-Fonds) 1:21.12.4. 3. Emilien Barben (Chez-le-Bart) 1:21.50.2. 4. Cyril Villemin (Marin-Epagnier) 1:22.25.9. 5. Romain Loeffel (La Chaux-de-Fonds) 1:24.54.7. 6. Valentin Bregnard (Gorgier) 1:28.56.3. 7. Julien Oppliger (Colombier NE) 1:31.25.0. 8. Milan Salus (La Chaux-de-Fonds) 1:31.25.6. 9. Adrian Banderet (La Sagne NE) 1:31.46.6. 10. Mathieu Jacot (La Chaux-de-Fonds) 1:33.33.1. 11. Vincent Jacot (La Chaux-de-Fonds) 1:34.16.3. 12. Anthony Grandjean (Bôle) 1:35.23.1. 13. Yovan Sebastianelli (Bevaix) 1:36.48.8. 14. Antoine Denis (Rochefort) 1:38.10.6. 15. Etienne Barth (Ponts-de-Martel) 1:38.11.0. 16. Alexandre Favier (La Chaux-de-Fonds) 1:38.11.6. 17. Loic Liechti (Le Locle) 1:43.37.2. 18. Simon Peltier (Le Landeron) 1:46.46.2. 19. Loic Santschi (La Chaux-de-Fonds) 1:47.35.4. 20. Xavier Del Rio (Gorgier) 1:49.10.7. 21. Damian Meier (Dombresson) 1:49.54.2. 22. Sebastien Veya (La Chaux-de-Fonds) 1:49.56.7. 23. Christophe Rufenacht (Dombresson) 2:26.28.4.

Mega (1989-1988): 1. Jeremy Huguenin (Neuchâtel) 1:09.02.0. 2. Sylvain Billod (Marin-Epagnier) 1:11.46.2. 3. Swen Meyer (Chezard-St-Martin) 1:14.40.3. 4. Jessy Forest (Peseux) 1:16.26.6. 5. Dimitri Gerber (La Chaux-de-Fonds) 1:18.10.7. 6. Loic Sarret (Hauterive) 1:18.54.1. 7. Romain Froidevaux (La Chaux-de-Fonds) 1:18.56.6. 8. Julian Vallat (La Chaux-de-Fonds) 1:19.02.4. 9. Mathieu Mora (Cormondreche) 1:19.12.8. 10. Niels Favre (Rochefort) 1:20.24.0. 11. Ludovic Mueller (La Sagne NE) 1:20.25.3. 12. Nils Correvon (Cornaux NE) 1:21.45.5. 13. Matthieu Jeanneret (Cortaillod) 1:22.14.2. 14. Xavier Hirschi (Neuchâtel) 1:23.25.2. 15. Prakash Genzoni (Cret-du-Loche) 1:24.40.4. 16. Sacha Jeanneret (Cressier NE) 1:25.34

PROGRAMME

Label *bleu*

Retrouvez-nous sur Internet
www.l'impartial.ch



OFFRE DE SOUSCRIPTION



«Histoires de voir»: le livre

Toutes les étapes du passé neuchâtelois en 159 histoires brèves, telles qu'on peut actuellement les découvrir sur l'arpage de Neuchâtel et quotidiennement à la dernière page de L'impartial. Ce volume de 84 pages en couleurs comprend également une brève synthèse de l'histoire neuchâteloise et constitue à la fois une source de référence historique pour les Neuchâtelois, un cadeau idéal et un souvenir de la présence de L'Exposition nationale dans le canton.

Coupon de souscription réservé aux membres du Club des lecteurs de L'impartial

Souscription: Je désire α exemplaires de l'ouvrage «Histoires de voir» au prix préférentiel de Fr. 25.- + frais de port. Prix public: Fr. 35.- dès sortie en librairie en août 2002.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ NPA/localité: _____

Signature: _____ No de membre: _____

Coupon à retourner à: **L'impartial** Label Bleu - Case postale 839 - 2302 La Chaux-de-Fonds



SPECTACLES-LOISIRS

Concert de bienfaisance

001-789408/DUO

Bolero à Neuchâtel

Orchestre Symphonique à Vent de l'Armée Suisse

29 juin 2002 à 20 h, Temple du Bas, Neuchâtel

Direction: **cap. Philipp Wagner**,
Directeur invité: **Eric Conus**.

Œuvres de M. Ravel, L. Bernstein, J.-Ph. Sousa et autres pièces aussi remarquables.

L'entrée est libre.

Collecte au profit des victimes de mines.

Dimanche 30 juin à 15h00

CORTAILLOD 40 tours
Salle Cort'Agora

LOTO contrôlé par ARTHUR

Quine Fr. 40.-
Double Fr. 80.-
Carton Fr. 120.-

Fr. 12.- la carte
Fr. 50.- les 5 cartes par pers.
Fr. 10.- carte suppl.
Fr. 60.- planche de 6 cartes

2 Royales

Hors abonnement
Fr. 2.- la carte
Fr. 5.- 3 cartes
Fr. 6.- la planche 6 cartes

Organisation: **Gym Serrières**
Le programme des lotos Arthur sur
www.avoir.ch/arthur

028-359143/4x4

DIVERS

DETTES SECOURS

La solution à vos problèmes d'argent
(Emprunt bancaire, impôts, poursuites, etc.)

021 909 07 07

Idéal Finances - 1673 Ecublens

L'impartial

Editeur:
Fabien Wolfrath

Directeur des rédactions:
Mario Sessa

Tirage contrôlé: 21.025 exemplaires
(REMP, avril 2002)
Lecteurs 45.000 (Mach Basic 2001)

RÉCEPTION

14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 00
Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h
et 13 h 45 à 17 h 45 (vendredi: 17 h 15).
En dehors de ces heures, une permanence
est ouverte du dimanche au vendredi
de 18 h à 22 h.

ABONNEMENTS / DIFFUSION

Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 40
Fax 032 910 20 49
Adresse E-mail: diffusion@l'impartial.ch
Tarifs pour la Suisse
3 mois 6 mois 12 mois
Fr. 85.- Fr. 160.- Fr. 301.-
Y compris 2,4% taxe TVA.
Souscription par téléphone, par bulletin
d'abonnement ou à notre réception,
Rue Neuve 14.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Les ordres de changement d'adresse,
pour une durée de 6 jours ouvrables,
au minimum, doivent parvenir par écrit
six jours ouvrables à l'avance.
Les frais seront facturés avec le
renouvellement de l'abonnement.

PUBLICITÉ

Régie des annonces: Publicitas SA
14, rue Neuve, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 50
Fax 032 910 20 59
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
Edition du lundi: jeudi à 12 h.
Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.
Avis mortuaires, naissances et tardifs:
la veille jusqu'à 21 h.
Le courrier concernant cet avis est à
déposer à la rue Neuve 14,
en dehors des heures d'ouverture
de la réception.

Produits solaires

ROC, VICHY
LA ROCHE-POSAY

A l'achat d'un produit:

15% de réduction

A l'achat de deux produits:

20% de réduction

Valable jusqu'au 15 juillet 2002.

pharmacie
pillonel

Laboratoire homéopathique
OUVERT TOUS LES JOURS

Livraisons à domicile
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 82 10
www.pillonel.info

Manifestation

vendredi 28 juin 2002

**Rendez-vous à partir de 16 heures
au foyer TORNOS à MOUTIER**

Venez accueillir les actionnaires
de Tornos SA à l'occasion de leur assemblée
prévue à 16 h 45.

En venant nombreux, vous faites preuve
de soutien envers les travailleurs et les
travailleuses de Tornos SA.

SMUV
FTMH
FLMO

Région Transjurane

14-75674/4x4



VIVE LE CIRQUE

019-048995

La Chaux-de-Fonds,
Place des Forains
28 au 30 juin

Représentations

Vendredi 20h00
Samedi 15h00 + 20h00
Dimanche 15h00 + 20h00

Zoo itinérant

Vendredi 14h00 - 19h30
Samedi 09h00 - 19h30
Dimanche 09h00 - 17h30

Location

Dès maintenant au TicketCorner
0848 800 800 où à la caisse du cirque:
Vendredi 12h00 - 21h00
Samedi 10h00 - 21h00
Dimanche 10h00 - 20h30

KNIE
www.knie.ch

ticketCorner.ch
0848 800 800

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des lettres et sciences humaines

Lundi 1^{er} juillet 2002 à 14 heures

Auditoire R.N.02
Bâtiment de la Faculté des lettres
et sciences humaines
Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel

**Soutenance de thèse de doctorat
en cotutelle avec l'EHESS,
Centre Kroyé, Paris**

Sujet de la thèse:

«L'univers du préhistorien. Science,
foi et politique dans l'œuvre et la
vie d'Edouard Desor (1811-1882)»

Candidat: Monsieur Marc-Antoine Kaeser

Le doyen: Philippe Terrier

Entrée libre 028-360443/DUO

EXTERNAT et INTERNAT

ÉCOLE TÖPFFER

- BACCALAUREAT français ES, L et Arts
- CYCLE D'ORIENTATION section S, L et M
- Section PRIMAIRE dès 9 ans
- Section non-francophone ALLIANCE FRANÇAISE
- COURS D'ÊTE en juillet: rattrapages et langues intensives

avenue Eugène-Pittard 21 - CH-1206 GENÈVE

© 022 703 51 20

Serre 90
La Chaux-de-Fonds
032 913 00 55

P Clients



Ménagier
Cuisine
Bains
Vente - Reprise
Service
après-vente
du magasin

Aussi
dépot-vente
d'appareils
d'occasion

Partenaire

Miele

132-116519



novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Sous les Arcades
Tél. 032 913 39 55
2400 Le Locle
Rue D.-JeanRichard 23
Tél. 032 931 15 05

Une piqûre
aux
grands
effets:
Donnez de
votre sang

TSR 1 VENDR. 28 juin
7.00 Quel temps fait-il? 473119 7.15 Euronews 9681732 8.00 Quel temps fait-il? 489770 8.15 Euronews 8461480 8.35 Top Models 9969645 9.00 Docteur Sylvestre: D'origine inconnue 777393 10.30 Odysées. Aventures asiatiques (S110) 893799 11.30 Les feux de l'amour 5661916 12.15 Friends 734577 12.45 / Météo 810751 13.10 Zig Zag Expo 83423206
14.10 Alerte Cobra 158393 Courte pause
15.05 Anny Day Now Une question d'amour 2004374
15.50 Les anges du bonheur 5017312
16.40 Malcolm 1256935
17.10 Roswell 8850683
17.55 Sport 214393
18.25 Top Models 2074044
18.50 Météo régional 6911867
19.00 Le 19:00 des régions 800409
19.15 02 à la Une 7891954
19.30 Le 19:30/Météo 724041
20.05 Les Piques-Meurons Le ménage enchanté 741003

TSR 2
7.00 Les Zap: Bidoum; Pingu; L'île de Noé; Les Razmokets; Bêtes à craquer... 73723461 10.30 Quel temps fait-il? 60373954 10.45 Euronews 61921848 11.00 Passe-moi les jumelles. Best of (R) 98166995 13.00 Racines: L'homme aux trois coeurs 15967916 13.15 L'italien avec Victor: Una telefonata alla nonna 87098747
12.30 Les Zap 13593913 La tribu; Ulysse 31; Super Nanas; Filou; Vampires; Les Razmokets; ClubZap; Animaux du Bois de 4 Sous; Bêtes à craquer; Renada; Grand Jeu; L'île de Noé; Angela Anaconda...
18.25 Infos Zap 63271393
18.35 Le Big Mohoj Show 39607157
18.50 Les Zap 45765577 Un cas très spatial; Pingu
19.20 L'anglais avec Victor 51705003 A Shopping Afternoon
19.40 Bancojazz 43689799

TF1
5.55 La clinique sous les palmiers: Bacara 52556931 6.45 Info 75629225 6.50 Jeunesse: Macelino; Anatole... 84096428 9.18 Météo 321654954 9.20 Allô Quiz 42581111 11.05 Météo 64898225 11.10 Arabesque: Le tourniquet 78563935 12.00 Tac O Tac TV 76081916 12.10 Attention à la marche 47826729 12.55 A vrai dire. Agenda: Les courgettes 92973461
13.00 Le journal 84060157
13.45 Les jardins de Laurent/Météo 66478119
13.55 Les feux de l'amour 26622515
14.45 Conduite coupable Téléfilm de Chuck Bowman 16114111
16.25 Dingue de toi A la noce 33637886
17.00 Melrose Place Amours fous 57828190
17.50 7 à la maison Mélé-mélo amoureux (2e partie) 90178157
18.45 Tous ensemble 35066770
19.55 Météo 27571683
20.00 Journal/Du côté de chez vous/Météo 48725480

france 2
5.55 Les 2'Amours 20229041 6.30 Télématin 87576393 8.35 Talents de vie / Un livre / Des jours et des vies 37437393 9.00 Amour, gloire et beauté 53518206 9.25 C'est au programme. Présenté par Sophie Davant 50800683 11.05 Flash info 64896867 11.10 Motus 13078003 11.45 Les 2'Amours 13038867 12.20 Pyramide 69361577 12.55 Météo / Journal 92971003
13.50 Inspecteur Derrick Johanna 32451003
14.55 Un cas pour deux Terreur de l'au-delà 48366138
16.00 Des chiffres et des lettres 32258393
16.30 Un livre 59464374
16.35 En quête de preuves Erreur judiciaire 51316225
17.30 Qui est qui? 32303454
18.10 J.A.G. 96816577 Collision 19911003
19.45 Histoires formidables 88759747
19.50 Un gars, une fille 27570954
19.55 Objectif Terre 27579225
20.00 Journal/Météo 48723022

france 3
6.00 Euronews 25578664 7.00 TO3 38697751 8.55 Un jour en France 19274616 9.35 Cosby 90815577 10.00 Les enquêtes d'Hetty: Un de perdu, deux de retrouvés 15038461 10.55 Brigade des mers 11094409 11.40 Bon appétit, bien sûr: Morue fraîche à l'embeurrée de pommes de terre 98377480 12.05 Le 12/14. Titre et Météo 97052616
13.20 Benny Hill/Keno 90432577
13.55 C'est mon choix 58172751
14.55 Sept morts par coïncidence 77733374 Téléfilm de Jud Taylor, avec Richard Crenna
16.30 TO3 88690683
17.40 A toi l'Actu@ 99252799 Cédric, Titeuf...
17.55 C'est pas sorcier Du vent dans les voiles 91614577
18.20 Un livre un jour 36792312
18.25 Questions pour un champion 77878480
18.55 Le 19-20/Météo 97354886
20.10 Tout le sport 17856003
20.20 C'est mon choix ce soir 83164683

M6
7.00 Morning Live 57888041 9.10 M6 boutique 73831751 10.00 Agence Acapulco: Un mari très demandé 31003848 10.45 M6 Music 98410848 11.05 Loft Story Emission présentée par Benjamin Castaldi 35325790 11.54 Six minutes Midi et Météo 447649867 12.05 La vie de famille: Un papa collant 48789683 12.30 Météo 43926867
12.35 La petite maison dans la prairie Oncle Jed 90266003
13.35 Collection Arlequin: Un témoin inattendu 48581190 Téléfilm de S.-S. Curtis
15.15 Les anges du bonheur 74404596 Manny
16.00 M6 Music 79875206
17.10 Cœur caraïbes Compte à rebours (2/2) 58131770
18.00 Le clown 99812770
19.00 Loft Story 79460935
19.45 Caméra café 91014312
19.54 Six minutes/Météo 433878393
20.05 Notre belle famille 98584138
20.40 Loft Story 11390393

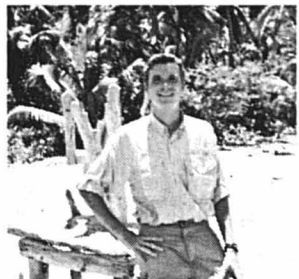
france 5 - arte
7.00 Les dessous de la Terre 10160428 7.25 Des outils et des hommes 45284206 7.55 Debout les Zouzous 63704461 8.35 Côté labo, côté cuisine 63604867 8.45 Les maternelles 15208664 10.20 Le journal de la santé 58377312 10.40 Chasseurs de génés 38802732 11.10 Cités sauvages 71754954 12.05 Midi les Zouzous 49502461 13.45 Le journal de la santé 30384022
14.05 Les étoiles du cinéma 19387931
14.35 Idéal Palace 14628393 L'hôtel Peninsula de Hong Kong (4/6)
15.35 L'Afrique du Sud 25180041
16.35 La fierté rose 36394157
17.35 100% Questions 60097225
18.05 C dans l'air 98358119
19.00 Tacks 821428 Backstage: R'n'B Frenchy; Vibration: autoproduction; Live: Fu Manchu; Tribal: Backyarders
19.45 ARTE info/Météo 230454
20.10 ARTE Reportage La rue du pardon 148022



20.35 96344428
L'ombre sur le mur
Film de Alexis Lacaye, avec Thomas Jouanet, Virginie Peignien, Jacques Spiesser
Quand Nicolas emménage dans la maison de son enfance, tout se détraque autour de lui. Une présence invisible jette un sort sur sa vie. Accusé du meurtre de sa femme, il doit trouver le vrai meurtrier, un manipulateur pervers...



19.45 91824393
Athlétisme
Golden League
Commentaire: Philippe Ducarroz, en direct d'Oslo
22.15 Atelier zérodeux De Sainte-Croix au Japon. Court métrage dans le cadre de l'Expo.02 60561515
22.30 Le 22:30 Sport 80939848



20.55 12324119
Koh-Lanta
Jeu présenté par Denis Brogniart
Fort de l'engouement des téléspectateurs pour les jeux d'aventure, «Koh-Lanta» revient sur les écrans pour une deuxième édition de treize émissions. Le principe reste inchangé. 16 candidats ont été sélectionnés
21.55 Sans aucun doute Par Julien Courbet 62692374



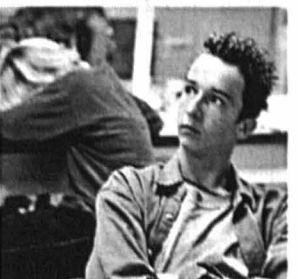
20.55 51312206
Une soirée de polars
Série: La Crim' Meurtre au lavage. Réalisation Dennis Berry, avec Clotilde de Bayser
Série: La Crim' Mort d'un prince. Réalisation Dennis Berry, avec Graziella Deller
Série: Avocats et Associés Le prix des sens Réalisation Philippe Triboit, avec F.-E. Gendron



20.55 98701802
Thalassa
Le magazine de la mer
Grand large
Reportages: Les jardinières de la mer; La baie-le-franche australe revient à Valdes; Brésil, le silence des dunes; Les squatters du Pacific Rim; Les pêcheurs migrants; La relève du phare des évangélistes; Les pêcheurs de nids d'hirondelles; Uluwatu
22.30 Météo/Soir 3 35898206



20.50 32532393
Graines de star
Présenté par Laurent Boyer, avec Nathalie Vincent
Cette émission exauce les rêves de chanteurs, danseurs, imitateurs. Ce soir, pour finir la saison en beauté, «Graines de star» fera concourir huit graines de super star qui devront toutes savoir défiler, danser et chanter...
23.10 Profiler 83633848 La femme idéale



20.45 150312
Grégoire peut faire mieux
Téléfilm de Philippe Faucon, avec Anthony d'Haene
Au lycée, Grégoire ne fait rien. Islem, lui, travaille dur mais est exclu parce que sa mère l'a inscrit en trichant avec la carte scolaire...
21.55 The Final Kick Documentaire collectif, sur une idée d'Andreas Røgenhagen 66640645

23.20 Une histoire de spectacle: Elie Semoun 22012751 10.15 Corps étrangers. Film de Gary J. Tunnicliffe, avec Xander Berkeley, Caroline Barclay 5127405 1.45 Le 19:30 (R) 1969320 2.15 Le 19:00 des régions 4967894 2.30 02 à la Une 6235097 2.35 Le 22:30 Sport 54939542

23.00 02 à la Une. 90899312 23.05 Bancojazz. Tous sur orbite 52271409 23.10 Le 19:30 Sport / Météo 23023190 23.40 Nocturne: La troisième lune. Film de Matteo Bellinelli, avec Emoero Antonutti, Alessandra Acciai, Robert Citran 48023732 1.00 Côté court. Suite nuptiale. film de François Cesalli 63991271 1.15 Zig Zag Expo 52730342 2.00 Text-Vision 14797417

0.15 Les coups d'humour 41939409 0.58 Météo 320161428 1.00 Reportages 87641195 1.25 Très pêche 41829480 2.15 Aimer vivre en France 76857770 3.15 Muay Thai, en route vers la gloire 63409190 4.10 Histoires naturelles 24963175 4.40 Musique 43887867 5.00 Aventures africaines au Kenya (2) 66127577

23.45 Spectacle: Frank Dubosc Splendid 99. J'vous ai pas raconté 57087515 1.20 Journal de la nuit / Météo 96655523 1.40 Concert d'été à Oslo 2001 19531829 2.40 Envoyé spécial (R) 97636504 4.40 24 heures d'Info 56799233 5.05 Le petit. Programmes Urti 24062469

22.55 On ne peut pas plaire à tout le monde 99075480 1.00 Ombre et lumière 48102146 1.30 C'est mon choix ce soir 40430504 1.55 Soir 3 62313813 2.20 Histoire d'une droite extrême (2/2) 99341078 3.10 J'ai pas sommeil 66887078 3.40 Je suis la folle de Brejnev 17918707 4.55 Un jour en France 23608504

0.00 Loft Story: Les meilleurs moments des dernières 24 heures 61577916 0.40 Tour de France à la voile 76933935 0.49 Météo 459010157 0.50 Concert Live Solidays 99: Robbie Williams 83694916 1.40 M6 Music: Les nuits de M6 composées de clips 44166454

22.50 Miquel Barceló. Des trous et des bosses. Doc. de Jean-Louis Comolli 912409 0.05 Gentleman Jim. (Redif. Du 24 juin) 1078542 1.45 Les Etrusques, un voyage interrompu. (Redif. Du 15 juin) 6305829 2.40 Le dessous des cartes. (Redif. Du 22 juin) 17407417

TV5
9.05 Zig Zag Expo 82479867 10.00 Journal 22012751 10.15 Marie Fransson. Série 22291480 12.05 Gros plan 65140206 12.30 Journal de France 3 12397138 13.05 Faxculture 91432645 14.00 Journal 99699225 14.15 Marie Fransson. Série 72866041 16.00 Journal 89068119 16.20 L'invité 76982003 16.30 Méditerranée 74506664 17.05 Pyramide 34329664 17.30 Questions pour un champion 27224157 18.00 Journal 96166729 18.15 Marie Fransson. Série 99663041 20.00 Journal La Une 67535577 20.30 Journal France 2 71227206 21.05 Reflets sud. Magazine 83377770 22.00 Journal 84539393 22.15 Spécial Maillan-Poirêt. Divertissement 12821664 0.30 Journal suisse 85741455 1.00 Soir 3 59740504

EUROSPORT
6.00 Journal de la Coupe du monde 5621634 8.00 Football. Best of 42654041 13.00 Le journal de la Coupe du monde 638003 13.15 Moto. GP des Pays-Bas à Assen 58967374 16.15 Les Classiques de la Coupe du monde 4302732 18.00 Volley Ball. France - Yougoslavie 460288 20.00 Au cœur de la Coupe 560751 20.30 Football. Best of 70626003 23.15 Eurosport soir 7553916 23.30 Parfums d'Asie 404848 23.45 Football. Best of. Coupe du monde 6254157 1.00 Au cœur de la Coupe 1779900 1.30 Dream Team 1852287 2.00 Parfums d'Asie 12899271

CANAL+
7.10 Teletubbies 80512472 7.35 En aparté 12222428 8.30 Way of the gun. Film 29950428 10.35 Stratégiquement vôtre. Film 30407935 12.10 Burger Quiz 12277044 12.45 Journal 90333374 13.30 + de cinéma 50359664 14.00 Trois films. Film 76558312 15.30 Surprises 45433886 15.50 En pleine tempête. Film 13329954 18.00 Petits arrangements entre amis. Film 42190480 19.40 Journal 55489515 20.00 Burger Quiz 51269374 20.45 + de sport 57726916 21.00 Pitch blach. Film 36733461 22.50 Ring. Film 35185645 0.25 Elle s'appelait Scorpion. Thriller 44376829 1.55 Tetsuo. Film 23506250 3.05 L'aventure de Denchu Kozo. Film 34417707 4.00 Dépardieu à la télé. Doc 92819504 4.30 Chronologie d'un crime. Film 93304504

RTL9
Pas d'émission le matin
12.00 Alif 38507312 12.30 Supercopter 64948652 13.25 Adrenaline 58207577 14.20 Un cas pour deux 90478954 15.25 Le Renard 73114577 16.35 Derrick 10876515 17.40 Des jours et des vies 96433683 18.10 Top models 87793886 18.35 Exploif 41064428 18.40 Brigade des mers. Série 11170138 19.30 Ça va se savoir 34097003 20.20 Friends 89651119 20.45 L'assassin de mes nuits. Thriller de Richard Colla, avec Victoria Principal 29267225 22.20 Ciné-Files 94763577 22.30 Tout est permis. Film érotique 14146751 0.15 Aphrodite 34861243 1.15 Téléachat 79048271 3.15 Derrick 89702639 4.15 Le Renard 13261962

TMC
8.50 Les filles d'à côté 71541111 9.15 Téléachat 20426886 11.10 Un toit pour dix 98720886 11.35 Murphy Brown 12949288 12.05 Quoi de neuf docteur? 45183770 12.30 Récré Kids 48213119 13.25 Téléachat 37972138 14.05 Beau-manoir 12363799 15.00 Les filles d'à côté 66520138 15.25 Mourir d'amour 29925515 16.20 Hill Street Blues 72660461 17.10 Fantômette 16182567 17.35 Fleur bleue 15296577 18.35 Un toit pour dix 47285751 19.00 Murphy Brown 21135138 19.40 Flash infos 46654670 19.55 Quoi de neuf docteur? 23871645 20.25 Téléachat 88879664 20.35 Retour à Fonteyne (1ère partie). Drame de Philomène Esposito, avec Pierre Vanec 48142312 22.20 Retour à Fontaine (2e partie) 67580645

PLANÈTE
10.40 Un siècle de progrès sans merci 35868848 11.35 Nazisme 96396683 12.30 La quête des origines 78443062 13.25 Mission impossible en Jamaïque 40172312 14.15 Ladomirov 55803393 15.10 Prague 2000, rassemblement contre l'OMC 15682935 15.55 Opération salami 27759732 16.45 Le chavre dans tous ses états 96200022 17.45 La quête des origines 65507935 18.30 Les batailles de la guerre de sécession 59067022 19.15 Chroniques du siècle vues d'Italie 87027461 20.15 Mission impossible en Nouvelle-Zélande 53273138 20.45 Terminator, la graine tueuse. Doc. 32317008 21.30 Un siècle de progrès sans merci 40844732 22.30 Coïncidence 75810770 23.15 Un siècle de progrès sans merci 40685409 0.10 C'était hier 90390349

SF1
7.00 Wetterkanal 10.00 Schweiz aktuell 10.25 Ein Heim für Tiere 10.55 Schloss Isheim Orth 11.40 Für alle Fälle Stefanie 12.30 MittagsMagazin 13.00 Tagesschau 13.15 Mittags Talk 13.35 Filmboteur Meer. DOK 14.40 Die Fallers 15.10 Der Fahnder 16.00 Of ruft Dr. Bruckner 16.55 Anne mit den Roten Haaren ichten 17.15 Foxbusters 17.30 Gutenacht-Geschichte 17.45 Tagesschau 17.55 Für alle Fälle Stefanie 18.45 Teleschau 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau/Meteo 20.00 Total Birgit 20.30 QUER 21.50 10 vor 10 22.20 Arena 23.50 Ein Fall für zwei. Krimiserie 0.50 Tagesschau/Meteo 1.00 Sport aktuell 1.20 Bildung 3.10 Arena 4.40 QUER

TSI 1
7.00 Euronews 8.30 Taratata, ecco le vecchie novità 8.40 Volpe, tasso e compagnia 9.05 Flipper 9.35 Euronews 10.50 Ricordi 11.15 Cuore selvaggio 12.00 Una famiglia del 3. tipo 12.30 Telegiornale/Meteo 12.45 Appartamento per due 13.15 Cuore selvaggio 14.00 Stefania 14.55 Due dritti a Chicago 15.45 Sotto il segno dei gemelli. Film 17.15 Per non spezzare i legami con il passato. Doc 17.35 Sabrina, vita da straga 18.00 Telegiornale 18.05 Roswell. Telefilm 19.00 Mondì lontani. Doc. 19.30 Il Quotidiano 20.00 Telegiornale/Meteo 20.35 Oggi sport 21.00 Orizzonte Avventura 22.55 Telegiornale 23.15 Anno della Montagna 2002

ARD
9.00 Heute 9.05 Happy Holiday 9.55 Wetterschau 10.00 Heute 10.03 Brisant 10.35 Caffè Europa 12.00 Heute Mittag 12.15 Buffet 13.00 Tagesschau 13.05 Mittagsmagazin 14.00 Tagesschau 14.02 Tennis: Wimbledon. Live 17.00 Tagesschau 17.15 Brisant 17.43 Regionales 17.55 Verbotene Liebe 18.25 Marienhof 18.50 Die Strandclique. Jugendserie 19.15 Das Quiz mit Jörg Pilawa 19.50 Das Wetter 19.55 Börse 20.00 Tagesschau 20.15 Herzen in Fesseln. TV-Psychodrama 21.45 Exclusiv. Reportage 22.15 Comedy Classics 22.45 Bericht aus Berlin 23.13 Das Wetter 23.15 Taktort. Krimi 0.40 Nachtmagazin 1.00 Stimmen aus dem Grab. Gruselthriller 2.25 Tagesschau 2.30 Hawkins. TV-Krimireihe 3.40 Quer

SWF
6.00 Dassing 7.30 Reports in English 7.45 Kinder Europas 8.00 Tele-Gym 8.15 Visite 9.00 Aktuell Bericht 9.30 Landesschau 9.55 Bite schön... 10.00 Treffpunkt 11.30 Fliege 12.30 Mensch, Alttag! 13.00 Nano 13.30 Kulibris. Tierereportage 14.00 Sendung mit dem Maus 14.30 Es war einmal... Die Entdeckung unserer Welt. Trickserie 15.00 Tagesschau 15.15 Teletour 16.00 Aktuell 16.05 Kaffee oder Tee? 18.00 Aktuell 18.05 Hierzuland 20.00 Tagesschau 20.15 Fröhlicher Feierabend. Show 21.30 Aktuell 21.45 Thema M 23.15 Nachtkultur 23.45 Aktuell 23.50 Das Phänomen Hermann Hesse. Dok

TCM
20.45 Honkytonk Man. Drame de et avec Clint Eastwood et Kyle Eastwood (1982) 22.45 Le démon des amies. Drame de Joseph H. Lewis, avec Peggy Cummings et John Dall (1950) 0.25 Daisy Glover. Drame de Robert Mulligan, avec Natalie Wood et Christopher Plummer (1966) 2.30 Greystoke, la légende de Tarzan. De Hugh Hudson, avec Christophe Lambert, Andie MacDowell (1984) 5.00 Jack le magnifique. Drame de Peter Bogdanovic, avec Ben Gazzara et Denholm Elliott (1979)

TVE
6.30 Gente 7.15 Panorama 2002 7.30 Especial 9.40 Los desayunos 10.00 Tirame de la lengua 10.30 Que corta es la vida 11.00 Así son las cosas 11.30 España da cerca 11.45 Saber vivir 12.50 Fotografos 13.00 Telediaro internacional 13.30 Esto esta muy crudo 14.00 Saber y ganar 14.30 Corazón de verano 15.00 Telediaro 1 15.40 El tiempo 15.45 El manantal 17.00 Ciclismo campeonato de España 2002 18.00 Telediaro internacional 18.30 Toros 20.30 Gente 21.00 Telediaro 2 21.40 El tiempo 21.50 The morancos chou 22.20 La verdad inocente. Film 23.00 Festival de Benidorm 2002 2.00 Canal 24 horas 2.30 Pobre diablo

RADIOS
LA PREMIÈRE
5.00 Journal 8.35 On en parle 9.30 Mordicus 11.06 Les dicodées 12.07 Chacun pour tous 12.11 Salut les p'tits zèbres 12.30 Journal 12.58 L'île 13.02 Café des arts 13.28 Qui suis-je? 13.31 Tombouctou, 52 jours 14.04 Histoire vivante 14.30 Ouvert pour cause d'inventaire 16.00 Aqua concert 17.10 Presque rien sur presque tout 18.00 Forums 19.05 Radio Paradiso 20.04 Drôles d'histoires 21.04 Azimut 22.04 Auteur de minuit 22.30 Journal
FRÉQUENCE JURA
7.15 Regard sur la Suisse 7.50 Revue de presse 8.20 La météo des champs 8.45 Question de chez nous! 9.10 Balades jurassiennes 9.15 Mieux comprendre «cultures» 10.05. 11.05 Zénith 11.15 La corbeille 11.30 Eclats de rire 11.45 Jeu du rire 12.00 Infos titres 12.15 Jura midi 12.35, 18.17 Météo 12.37 Carnet rose 12.50 Troc en stock 12.56 Eclats de voix 13.00, 14.05, 15.05 Verre azur 16.05, 17.05 Plein tube 16.20 Voyage à plein tube 16.30 CD de la semaine 16.45 Question cinéma 17.00 Flash 17.20 Persotube 17.30 Titube 17.50 Culture Tube 18.00 Jura soir 18.17 Météo 18.30 Rappel des titres 18.32 Question de temps 19.00 Les ensorcelés 0.00 Trafic de nuit
RADIO JURA BERNOIS
6.40 Sagacité 7.15 Magazine 7.20, 11.45 Qui dit qui 7.40 La télé 7.50 Revue de presse 8.40 Jeu du bruit 9.05, 10.05, 13.00 100% Musique 11.05 Radiomania 11.45 Qui dit quoi 11.55 Les naissances 12.00 Les titres 12.15 Le journal 12.40 A l'affiche 12.50 A l'occasion 13.00 100% musique 16.05, 17.05 16.05, 17.05 Plein tube 16.20 Voyage à plein tube 16.30 CD de la semaine 16.45 Question cinéma 17.00 Flash 17.20 Persotube 17.30 Titube 17.50 Culture Tube 18.00 Le live 18.50 Agenda sportif

RTP
7.30 Entre Nós 8.00 Bom dia Portugal 11.00 Praça de Alegria 14.00 Jornal da Tarde 15.00 A idade da Loba 16.30 Junior 17.30 Entre nós 18.00 Notícias 19.00 Fabrica das anedotas 19.30 Concurso 20.15 A banqueira do povo 21.00 Telegiornale 22.00 Um estranho em casa 23.00 Cronica do século 0.00 Novas ondas 0.30 Acontece 1.00 A banqueira do povo 2.00 Jornal 3.00 Fabrica das anedotas

RAI1
7.00, 8.00, 9.00 Tg 1-Mattina 7.30, 9.30 Tg 1 - Flash 10.00 La bella favola di Timko e Orsa. Film 11.30 Tg1 11.35 Nico, l'ultimo unicorno 13.30 Tg1 14.00 Economia 14.05 La crociera. Film 15.45 Mondiale dribbling 16.20 Varietà 16.55 Parlamento 17.00 Telegiornale 17.15 L'ispettore Derrick. TF 18.05 Soleil. Film 20.00 Telegiornale 20.35 Il fatto 20.55 Don Matteo 2. Telegiornale 22.50 Tg1 22.55 Sport 0.10 Giorni d'Europa 1.10 Babele 1.40 Sottovoce 2.05 Giorno maledetto. Film

RAIZ
7.00 Go Cart Mattina 9.30 Tris di cuori 10.15 Attualità 11.15 Cronaca nera. Film 17.30 Tg 2 - Giorno 13.30 Costume e società 13.50 Salute 14.05 Al posto tuo 15.30 Attualità 16.30 Friends 17.00 Finalmente Disney: A.T. Attack 17.30 Digimont 18.00 Tg 2 Flash 18.10 Sportsera 18.20 Sereno variabile 18.40 Cuori rubati 19.10 Wolff 20.00 Cartoni 20.30 Tg 2 20.55 Musicale. Cocciante e Notre Dame 23.15 Varietà 23.55 Tg2 Notte 0.25 Tg2 viaggio 0.35 Parlamento 0.40 Meteo

CANAL ALPHA
8.00-12.00 Journal régional de lundi, mardi, mercredi, jeudi en boucle non-stop 16.30 Mc Music: dédicaces de la semaine 19.00-24.00 Journal régional. En boucle: Météo. Événement 20.00, 21.00 et 22.00 Fenêtre chrétienne

TELEBIELINGUE
19.00 Nouvelles régionales / Bourse / Météo / Agenda / Interview. Répétition programme jusqu'au lendemain à 13 heures.

LA CHAUX-DE-FONDS

RÉFORMÉS
 GRAND-TEMPLE. Di 9h45, culte, K. Phildius.
 LES PLANCHETTES/
 BULLES/LE VALANVRON. Dimanche, culte au Grand-Temple.
 FAREL. Di 9h45, culte, S. Schlüter.
 SAINT-JEAN. Di 20h, office méditatif œcuménique.
 ABEILLE. Dimanche, culte aux Forges ou aux Eplatures.
 LES FORGES. Di 10h, culte, Fr. Urech.
 LES EPLATURES. Di 10h, culte, W. Geiser.
 LA SAGNE. Dimanche, culte aux Forges ou aux Eplatures.
 DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE. (Temple-Allmand 70). Sonntag, kein Gottesdienst.

CATHOLIQUES ROMAINS
 SACRÉ-CŒUR. Sa 18h, messe. Di 10h15, messe (chorale).
 NOTRE-DAME DE LA PAIX. Sa 17h30; di 9h30, 18h, messes.
 MISSION PORTUGAISE. Sa 14h, messe au Sacré-Cœur.
 MISSION ITALIENNE. Sa 18h, messe aux Forges. Di 9h, messe au Sacré-Cœur.

CATHOLIQUES CHRÉTIENS
 SAINT-PIERRE (Chapelle 7). Di 9h45, messe et apéritif - Saintes Pierre et Paul. Je 20h, prière du nouveau.

NÉO-APOSTOLIQUES
 (Rue de la Combe-Grieurin 46). Di 9h30; me 20h, services divins.

EVANGÉLIQUES
 ACTION BIBLIQUE. (Jardinière 90). Ve 18h45, groupe de jeunes. Di 9h45, culte. Me 20h, soirée missionnaire avec présentation du travail de L. et C. Chanez en Bolivie.
 ARMÉE DU SALUT. (Numa-Droz 102). Dimanche, rassemblement régional à Vaumarcus, réunions à 10h et 14h.
 ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ARC JURASSIEN (Serre 89). Lu 20h, prière avec l'Alliance Évangélique Armée du Salut. Ma 20h15, contact biblique. Je 20h15, rencontre.
 ÉGLISE CHRÉTIENNE "LE FLAMBEAU". (Manège 24). Di 9h30, culte (garderie, école du dimanche). Me 20h, soirée de louange et de bénédiction. Ve 19h30, groupe de jeunes.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE. (Paix 126). Ve 18h45, groupe de jeunes. Di 9h45, culte (école du dimanche, garderie). Jeudi, relâche.
 ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE REVEL. Di 9h30, culte, sainte cène (garderie, école du dimanche). Ma 20h: partage et prière.
 MENNONITE (LES BULLES 17). Di 10h, culte de fin de catéchisme.
 ÉVANGÉLISATION POPULAIRE. (Jaquet-Droz 25). Di 9h45, culte.
 EGLISE DE L'ESPÉRANCE (ch. de la Fantaisie 2). Di 9h45, culte (garderie, école du dimanche).
 EVANGELISCHE STADTMISSION. (Musées 37). Sonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst. Montag 20.Uhr, Allianz-Gebet in der Heilsarmee. Dienstag 9.Uhr, Morgengebet; 14.30Uhr, Seniorenstunde. Mittwoch 20Uhr, wir singen. Donnerstag 20.00 Uhr, Gebetsabend.
 LA FRATERNITÉ. (Église baptiste). Réunion de maison, mardi soir: étude biblique et prières. Culte de maison, dimanche à 10h.
 ASSEMBLÉE ÉVANGÉLIQUE DES FRÈRES. (La Chaux-de-Fonds, salle de la Stadtmisssion, Musées 37). 3me dimanche à 14h, jeudi après le 1er et le 4me dimanche à 20h. La Sagne, c/o A. Robert, Crêt 97, 2e et 4e dimanche à 14h.

AUTRES
 COMMUNAUTÉ ISRAËLITE. (Synagogue, Parc 63). Solennités religieuses: ve 18h45, sa 9h15.
 DOJO ZEN. Daniel JeanRichard 35 (Mission Maître Taisen Dshimaru). Horaire des zazen: matin: ma-ve 6h30-7h45, di 10h-11h30. Soir: ma/je 19h-20h, sa 17h-18h30 (initiation: 16h30).
 ADVENTISTE. (Jacob-Brandt 10). Sa 9h15, étude biblique; 10h30, culte. Ma 20h, cercle d'études.
 JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS. (L.-Robert 105). Di 9h, réunion de prière, de la société de secours, des jeunes filles et de la primaire; 10h, école du dimanche; 10h50, sainte cène.
 TÉMOINS DE JÉHOVAH. (Collège 97). Ma 19h15, école théocratique, réunion de service. Je 19h30, étude de livre. Sa 18h, discours public. Etude de la Bible au moyen de la Tour de Garde.

JURA

DOYENNÉ DES FR.-MONTAGNES
 LES BOIS. Di 9h30, messe.
 LES BREULEUX. Sa 18h30, messe supprimée. Di 9h, messe (radio).
 LES GENEVEZ. Di 11h, messe.
 LAJOUX. Di 9h30, messe.
 MONTFAUCON. Di 11h, messe.
 LE NOIRMONT. Sa 18h30; di 11h, messes.
 LES POMMERATS. Sa 18h, messe/patronale.
 SAIGNÉLÉGIÉ. Di 10h15, messe.
 SAINT-BRAIS. Di 9h30, messe.

SAULCY. Sa 18h, messe.

NÉO-APOSTOLIQUES
 DELÉMONT. (Rue des Pinsons 7). Di 9h30; me 20h, services divins.

EVANGÉLIQUES
 DELÉMONT. ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ARC JURASSIEN (pl. R. Béguelin librairie Janz Team). Pas de rencontre.

RÉFORMÉS DES FR.-MONTAGNES
 SAIGNÉLÉGIÉ. Di 9h30, culte.

DISTRICT DU LOCLE

RÉFORMÉS
 TEMPLE. Di 9h45, culte, sainte cène, P. Wurz (garderie et animation pour enfants à la cure).
 CHAPELLE DU CORBUSIER. Di 8h30, culte, E. McNeely.
 LES BRENETS. Di 10h, culte, E. McNeely.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE. Sonntag, kein Gottesdienst.
 BÉMONT. Di 10h, culte.
 LES PONTS-DE-MARTEL. Programme non communiqué.

CATHOLIQUES ROMAINS
 LES BRENETS. Sa 19h, messe.
 LE CERNEUX-PÉQUIGNOT. Di 11h, messe.
 LE LOCLE. Messes: sa 17h30. Di 9h30 messe; 10h45 messe en italien.

NÉO-APOSTOLIQUES
 (Chapelle Girardet 2a). Di 9h30; je 20h, services divins.

EVANGÉLIQUES
 ACTION BIBLIQUE. (Envers 25). Di 9h45, culte (garderie, école du dimanche) - Envers 25.
 COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL. (Chapelle 8). Di 10h, culte (école du dimanche, garderie).
 ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE. (Chapelle 5). Di 9h30, culte. En semaine, rencontre dans les foyers, tél. 931 46 48.
 ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE. (Beau-Site 27). Programme non communiqué.
 ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ARC JURASSIEN (Midi 1a). Ve 20h15, adoration, prière. Di 10h, culte + baptêmes.

AUTRES
 TÉMOINS DE JÉHOVAH. (Envers 39). Ma 19h15, école théocratique; 20h, réunion de service. Me 17h15 et je 19h15, étude biblique. Sa 17h30, discours public; 18h30, étude de la Tour de Garde.

JURA BERNOIS

RÉFORMÉS
 COURTELARY/CORMORET. Di 9h45, culte à Courtelary.
 DIESSE-PRÈLES-LAMBOING. Dimanche pas de culte à Diesse. Pique-nique interparoissial à La Neuveville. Célébration œcuménique à 11h, à l'église catholique suivie d'un apéritif et du pique-nique tiré des sacs. Départ: 10h15 au parking de la maison de paroisse de Diesse.
 LA FERRIÈRE. Di 10h, culte au centre paroissial des Bois. A 20h15, culte du soir à La Ferrière.
 LA NEUVEVILLE. Di 10h, culte à la Blanche Église (en langue allemande à 9h le 3e dimanche du mois).
 LIGNIÈRES-NODS. Di 10h15, culte à Nods.
 RENAN. Di 9h45, culte.
 SAINT-IMIER. Di 9h45, culte.
 SONVILIER. Di 9h45, culte à Sonvilier, premier dimanche du mois, sainte cène.
 TRAMELAN. Di 9h30, culte.
 VILLERET. Di 9h45, culte à l'église, présidé par Mme Solveig Perret-Almelid.

SAINTE-IMIER - KIRCHGEMEINDE ST.IMMER UND OBERES TAL. Kein Gottesdienst.

CATHOLIQUES ROMAINS
 PAROISSE CATHOLIQUE DU VALLON. Sa 18h15, messe à Saint-Imier. Di 10h, messe à Corgémont.
 LA NEUVEVILLE. Sa 18h, messe dominicale. Quête pour le Dénier de St-Pierre. Dimanche pas de messe à 10h. A 11h, célébration œcuménique,

pique-nique interparoissial. Ma 10h30, messe à Mon Repos. Je 8h30, messe.
 TRAMELAN. Sa 17h30, messe dominicale. Dimanche pas de messe.

CATHOLIQUES CHRÉTIENS
 SAINT-IMIER. Église Saint-Paul, rue des Roses. Dimanche pas de messe.

NÉO-APOSTOLIQUES
 TAVANNES. (Chemin de l'Arsenal 3). Di 9h30; je 20h, services divins.
 SAINT-IMIER. (Rue Châtillon 18). Di 9h30; me 20h, services divins.

EVANGÉLIQUES
 LA NEUVEVILLE. ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ABRI. Di 9h30, culte avec Yves Matthey (garderie, écoles du dimanche). Je 20h, groupes de maison.

AUTRES
 LA NEUVEVILLE. ÉGLISE ADVENTISTE DU 7ÈME JOUR. Sa 9h15, l'église à l'étude; 10h30, culte avec prédication. Ma 20h, réunion de prière.
 LA NEUVEVILLE. ARMÉE DU SALUT. Di 10h, rassemblement à Vaumarcus. Lu 20h, Conseil des responsables.
 SAINT-IMIER, ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE (72, rue Paul-Charmillot). Di 9h45, culte (école du dimanche et garderie). Ma et/ou jeudi dès 20h15, réunion de prières et/ou étude biblique.

L'ÉVANGILE AU QUOTIDIEN

Bientôt les vacances:
 Dieu soit loué

La tradition occidentale a beaucoup souligné les passages de la Bible où nous sommes invités à prendre du temps pour faire le bien, à prier et à pratiquer. Notre société, elle, nous pousse à trouver le temps d'obtenir toujours plus de compétences et à nous activer sans cesse pour acquérir encore et encore confort, satisfactions et plaisirs en tous genres. Faire le bien, prier et aller à la messe deviennent des «activités» parmi tant d'autres et devraient, elles aussi, nous procurer plaisir et satisfactions pour que ce temps donner soit «rentable». Nous n'en finissons plus de nous activer dans tous les domaines et à tous prix... Ainsi va la vie! Mais quand la vie elle-même nous oblige à nous arrêter par la maladie, la faiblesse, le surmenage, le chômage et j'en passe..., nous constatons douloureusement que nous ne sommes pas si rentables, efficaces ou «maîtres» que ça de nos destins... Quand les vacances approchent, quand nous ressentons le besoin de prendre du temps pour nous reposer, il nous arrive parfois de nous sentir pris à défaut face à tous ceux qui ne peuvent s'offrir quelques congés, et nous nous inquiétons même de savoir ce qui nous attend à notre retour, ce que représentera la masse de travail lors de la reprise. Serions-nous devenus indispensables à la bonne marche du monde? Le décalogue nous rappelle que «le septième jour, le sabbat du Seigneur, nous ne ferons aucun ouvrage, ni nous, ni personne de notre entourage». Ces paroles solennelles de l'alliance nous invitent à ne rien faire. Nous avons transformé cet appel en invitation pour le culte: ce n'est certainement pas faux, mais sûrement trop peu. Dieu, qui se révèle beaucoup plus humain, a béni le repos: il nous le donne comme temps de gratuité, comme temps pour reconnaître que les choses et le monde ont une vitalité et une propre énergie qui nous dépassent. La capacité de se reposer devient une forme de foi, de confiance et d'humilité. Je ne suis pas seul au monde, il y a des frères et sœurs en humanité autour de moi (il suffit par exemple de penser à tous ceux qui travaillent chaque nuit quand je dors...).

La fraîcheur d'une soirée d'été appréciée sur une terrasse, le bruit sourd des grillons du sud, la balade en bateau ou le soleil qui se couche après avoir caressé mon corps étendu sur la plage sont, j'en suis sûre, des signes concrets de la bénédiction de Dieu pour sa création, signes qui invitent à la confiance en lui, en les autres et en ma propre capacité de me restaurer, de me recharger, de me relever. Si «la gloire de Dieu, c'est l'homme debout», les vacances c'est un cadeau et se reposer: c'est un ordre. Bienheureux ceux qui sont capables de se reposer de dormir sans chercher d'excuses. Ils obtiendront la sagesse.

Marie-Lise Dick,
 Don Marco Perruchini
 Ah au fait: Bonnes vacances!

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

RÉFORMÉS
 LANDEYEUX. Culte le 4e dimanche du mois.
 Le Louverain
 Dimanche, journée régionale. Culte à 10h, Pierre de Salis, suivi d'un apéritif.

EVANGÉLIQUES
 CERNIER, ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGÉLIQUE. Di 9h45, culte familial (Comble-Emine 1, Cernier). Je 20h, groupes de maison (se renseigner au 032 853 12 68).
 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MISSIONNAIRE. Di 9h45, culte, école du dimanche et garderie (centre scolaire).
 VILLIERS, ASSEMBLÉE ÉVANGÉLIQUE DES FRÈRES (à la salle chez famille Frédéric Cuche, agriculteur, ch. du Tombet 2). 1er dimanche à 14 heures.

CATHOLIQUES ROMAINS
 CERNIER. Sa 18h, messe.
 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE. Di 9h30, messe avec baptêmes.
 LANDEYEUX. Messe le 2e mardi du mois à 16h.

NÉO-APOSTOLIQUES
 CERNIER. (Rue du Crêt-Debély 13). Di 9h30; me 20h, services divins.

LES JEUX DU VENDREDI

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															P
B															O
C															N
D															D
E															R
F															A
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

SCRABBLE
 Le top en 3 minutes

M. Cossa
 Vos lettres:
 J A U N I T E

? Symbolise un joker

□ Lettre compte double
▨ Lettre compte triple
■ Mot compte double
▩ Mot compte triple

Solution en avant-dernière page

ÉCHECS

Problème No 13
 Visiteur inattendu

Trait aux Blancs

Quand, en Chine, les dieux veulent aider un mortel, ils lui offrent parfois un livre de stratégie. «Trente-Six Stratagèmes» est un célèbre classique qui résume les principes essentiels de l'art politique chinois. Il peut servir également de guide dans le labyrinthe de la vie quotidienne et dans toutes les situations de conflit. Mener grand bruit à l'est pour attaquer à l'ouest (Stratagème No 6, «Trente-Six Stratagèmes»).

Inspirez-vous de ce 6e stratagème pour trouver la solution du problème du jour!

Solution du problème en avant-dernière page

PRÉTRISE

Elles risquent l'exclusion

L'Eglise catholique menace d'excommunication un groupe de femmes déterminées à se faire «ordonner prêtre» demain quelque part en Autriche ou en Allemagne. Les évêques autrichiens dénoncent une «imposture sectaire», voire un «schisme».

Ces femmes, au nombre d'une dizaine et originaires d'Autriche, d'Allemagne et des Etats-Unis, espèrent être ordonnées dans un lieu encore tenu secret par un évêque dont elles taisent le nom, contrairement au droit canon qui dispose que «le sacerdoce ne peut être exercé que par un homme baptisé».

«Les femmes constituent la moitié de la chrétienté. Si cette ordination n'est effectivement pas conforme aux règles de l'Eglise, elle contrevient au séculaire, pas à la foi», explique Christine Mayr-Lumetzberger, une ancienne religieuse aujourd'hui institutrice et porte-parole du groupe de femmes.

Emploi et ministère

«Nous nous inscrivons dans la tradition des prêtres-ouvriers français, c'est-à-dire que chacune des candidates envisage d'exercer un emploi tout en exerçant son ministère», explique Mme Mayr-Lumetzberger qui espère elle-même être ordonnée.

L'ordination pourrait être administrée en Haute-Autriche ou en Bavière, à en croire la presse autrichienne, par Ferdinand Regelsberger, 68 ans, lui-même fait évêque en mai lors d'une cérémonie contestée par le Vatican et l'épiscopat autrichien.

Cet ancien bénédictin a reçu le sacerdoce de premier rang de Mgr Romulo Braschi, un évêque argentin qui se présente comme un «guérisseur de l'âme» et un spécialiste du «karma», un dogme propre à la religion hindouiste.

Evêques menaçants

Les évêques autrichiens sont farouchement opposés à l'ordination de ces femmes, qui, selon eux, contrevient au droit canon. «Il s'agit d'une imposture sectaire qui fait schisme avec l'Eglise» catholique, a déclaré à l'agence catholique Kathpress l'évêque de Linz, Maximilian Aichern. La semaine dernière, le prélat avait fait lire en chaire dans toutes les églises de son diocèse un message mettant en garde les candidates à la prêtrise contre un «simulacre d'ordination qui constituerait une rupture fondamentale avec l'Eglise». «Si elles persistent dans leurs intentions, elles pourraient être excommuniées», a renchéri l'évêque ultra-conservateur de Sankt Poelten. /ats-afp



L'Eglise autrichienne n'est pas d'accord d'ouvrir les portes à la prêtrise des femmes. PHOTO ARCH-MARCHON

Prendre la route une première fois

Voyage ■ Deux Français redonnent vie au raid mythique Paris-Kaboul en 2CV. 8000 km, neuf pays traversés, dont la Suisse. Anecdotes à rire et à pleurer

Par Alexandre Peyrille

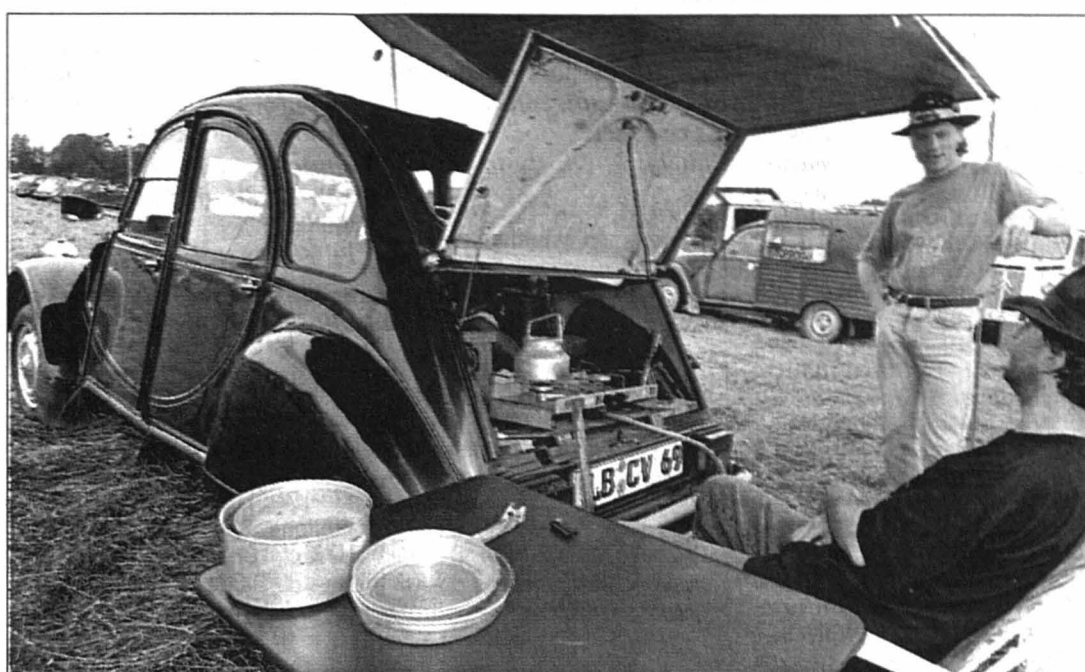
Deux jeunes Français ont remis au goût du jour le raid Paris-Kaboul: au volant d'une 2CV plus vieille qu'eux, ils ont parcouru 8000 kilomètres en trois semaines. Des neufs pays traversés, la Suisse ne sera pas leur meilleur souvenir.

Pourquoi l'Afghanistan? «Le mythe, un vieux rêve, le battage médiatique depuis le 11 septembre. Le déclic est venu lorsque je suis tombé sur des photos du Paris-Kaboul de 1970 dans une librairie», raconte Edouard Cortes, 22 ans. Fan de deux-chevaux, il voulait faire un voyage original pour fêter la fin de sa formation de cameraman.

Accident en Suisse

Il a convaincu un de ses amis de l'accompagner, aussi excité que lui par «le symbole de la réouverture de la route Paris-Kaboul». Le voyage a pourtant mal commencé: une panne sans conséquence grave deux heures seulement après avoir quitté les embouteillages parisiens. Suivi d'un accident sérieux en Suisse.

«On était comme deux idiots. J'ai cru qu'on allait faire du stop pour rentrer à Paris et partir en



Une voiture faite, de tout temps, pour «la route».

PHOTO ARCH

vacances en Bretagne. On s'attendait à des pépins mécaniques en Turquie, en Iran ou en Afghanistan, pas en Suisse».

Heureusement, un garagiste passionné de 2CV les a dépannés gratuitement. Il leur a permis de remettre le cap sur l'Afghanistan, via l'Autriche, la Slovaquie, la Croatie, la Serbie, la Bulgarie, la Turquie et l'Iran. Par la suite, plus d'ennuis mécaniques sur le bolide, modèle 1977.

La voiture, c'est la sienne. Un cadeau de sa grand-mère, qu'il a cru bon de ne pas affoler en lui annonçant qu'il partait en vacances en Europe de l'est.

Jusqu'à la fin des années 70 le raid Paris-Kaboul était le rendez-vous des plus aventureux des conducteurs de deux-chevaux.

La fameuse équipée a provoqué sourires et surprise. Mais aussi la méfiance et l'é-

nervement d'une douanière suisse qui croyait que les deux hommes se payaient sa tête. Elle demandait quelle était leur destination et ne voulait pas croire à leur réponse: «Kaboul, Afghanistan». «Garez-vous sur le côté, on va fouiller votre véhicule», leur a-t-elle rétorqué.

En trois semaines les anecdotes ne manquent pas. En Iran, le propriétaire d'une auberge leur a donné une

chambre à condition qu'ils fument un peu d'opium. Les deux hommes qui ne fument même pas de cigarettes ont dû s'exécuter.

Ensaablés

Dans l'ouest de l'Afghanistan, ils ont aperçu un villageois qui les observait alors qu'ils dégageaient la voiture ensablée. Quand ils sont arrivés près de lui, il les a invités à boire le thé qu'il avait préparé pendant qu'ils sortaient la voiture des sables.

Avec un budget de moins de deux mille euros, ils n'ont pas fait de folies. Peu ou pas d'autoroute, bivouac sous la tente ou nuit à la belle étoile.

La deux-chevaux fait sensation dans la capitale afghane, comme ailleurs. Des Afghans l'examinent et se demandent pourquoi un riche Européen a préféré prendre la route au volant d'une vieille machine à la forme bizarre, plutôt qu'un rutillant 4x4, comme ceux des Nations unies qui sillonnent la ville.

«Il n'y a rien de mieux qu'une deux-chevaux pour ce genre de voyage, elle a des suspensions faites pour l'Afghanistan», explique Edouard. Ses interlocuteurs sont perplexes. /APE-afp

Liberté bafouée

Presse ■ Vingt-et-un pays sur une liste noire

L'organisation internationale de défense de la presse Reporters sans frontières (RSF) a publié une liste noire des pays bafouant les libertés de la presse. C'est la première fois que RSF publie un tel document.

Cette «liste noire» compte 21 pays dans lesquels «les criminels bénéficient de la complicité de l'Etat»: Algérie, Angola, Bangladesh, Birmanie, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Chine, Colombie, Fédération de Russie, Haïti, Irak, Iran, Kosovo,

Népal, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Syrie, Tadjikistan, Ukraine.

RSF souligne qu'à «l'approche du 1er juillet 2002, date de l'entrée en vigueur de la Cour pénale internationale, cette liste vise à dénoncer l'impunité qui protège les bourreaux des journalistes». Ces 10 dernières années, «523 journalistes ont été tués, dont 195 assassinés pour avoir dénoncé des affaires. Le plus souvent, ces meurtres n'ont fait l'objet d'aucune enquête et leurs auteurs n'ont pas été poursuivis». /ats

GENÈVE

Tabac, alcool interdits

Les vendeurs et fabricants de boissons fortement alcoolisées et de tabac ont perdu la partie devant le Tribunal fédéral. La publicité par affiches pour leurs produits restera interdite dans le canton de Genève, cela aux fins de protection de la santé publique, comme le stipulait une disposition prise par le Grand conseil genevois, entrée en vigueur en octobre 2000. Pas moins de 18 associations sociétés et grandes entreprises des secteurs de la publicité, du tabac et de l'alcool, avaient lancé un recours de droit public. /ats

Animaux de laboratoire

Recherche ■ Augmentation en 2001. Aucun test cosmétique

Pour la première fois depuis près de vingt ans, le nombre d'animaux utilisés à des fins expérimentales a augmenté l'an dernier. Quelque 446.000 rongeurs, lapins ou singes ont servi de cobayes à l'industrie et à la médecine, soit 23.000 de plus qu'en 2000, selon les chiffres présentés hier par l'Office vétérinaire fédéral. Aucun animal n'a servi à tester des cosmétiques.

Malgré cette progression de 5,6%, le nombre d'ani-

maux à plumes ou à poils sacrifiés sur l'autel de la recherche en 2001 reste inférieur de trois quarts aux chiffres de 1983. Par ailleurs, les contraintes subies ont diminué. Elles étaient «sévères» pour seulement 4,6% des animaux de laboratoire, «moyennes» pour 23,1% et «légères» pour 72,2%. A noter que les expériences les plus douloureuses ont essentiellement servi à tester des vaccins et développer des nouveaux médicaments. /ap

EN BREF

CRÉDULITÉ

Mammographie par satellite

La police portugaise enquête pour savoir qui a convaincu quatre femmes d'exhiber leurs seins pour effectuer une prétendue mammographie par satellite. Elles avaient été contactées par téléphone par une soi-disant femme médecin. Agées de 19 à 45 ans, les femmes ont porté plainte. Il leur suffisait de se placer nues jusqu'à la taille devant une fenêtre ou sur un balcon en direction d'un «satellite» situé sur les hauteurs de Messines. La consultation était gratuite à condition qu'elles respectent scrupuleusement les instructions. L'une d'elles a poussé le zèle jusqu'à se dévêtir complètement. Le résultat de l'examen, communiqué par téléphone, a été surprenant, la «médecin» décrivant avec force détails son plaisir sexuel. /ats-afp

CHIPS ■ Risque de cancer. La présence d'acrylamide dans certains aliments cuits à haute température, comme les chips, est à prendre au sérieux, ont affirmé hier des experts, au terme d'une réunion convoquée par l'OMS. Il est «probable» qu'elle cause des cancers chez l'homme. Les 25 experts réunis d'urgence depuis mardi à Genève sont tous d'accord pour estimer que la question est «un sujet de préoccupation majeur». /ats

SAINT-GALL ■ Zuccherò. Pour sa 26e édition qui débute aujourd'hui, l'Open Air de Saint-Gall fait la part belle aux groupes européens innovateurs, mais ne renonce pas aux stars en accueillant Zuccherò. L'affiche est plutôt «branchée», avec les formations britanniques «Travis», «The chemical Brothers» et «Morcheeba», les musiciens français d'«Air», le groupe belge «K's Choice»

ou encore «H-BlockX» d'Allemagne. /ats

CHINE ■ Religieuse tibétaine libérée. Une religieuse tibétaine emprisonnée à Lhassa depuis plus de dix ans a été libérée, neuf mois avant l'expiration de sa peine. Condamnée à cinq ans ferme en 1992, elle avait écopé de six années supplémentaires pour avoir enregistré des chansons patriotiques. Elle avait été arrêtée à l'âge de 22 ans et condamnée pour «subversion» pour avoir participé à une manifestation. /ats-afp

CATALOGNE ■ Intoxication alimentaire. Une cinquantaine de personnes ont été hospitalisées tandis que plus de 900 autres, dont de nombreux touristes, ont été soignées à la suite d'une intoxication alimentaire dans la région de Gérone. Ils avaient mangé dimanche des pâtisseries lors de la fête de la Saint-Jean. /ats-afp

Car écossais accidenté

Dijon ■ Une jeune fille de 15 ans meurt. Huit blessés



Un car transportant des adolescents écossais s'est renversé hier matin sur une bretelle de sortie d'autoroute en Bourgogne. L'accident a coûté la vie à une jeune fille de 15 ans et a fait huit blessés graves. Le car, en route pour Barcelone, transportait 51 personnes, dont 43 étudiants.

PHOTO KEYSTONE

Le «ras-le-bol» des blouses blanches

Santé ■ Les médecins-assistants sont descendus dans la rue hier: le moratoire sur l'ouverture de cabinets privés pourrait être décrété mercredi. Un bricolage politique, sans vision globale

De Berne
François Nussbaum

Le mouvement de protestation a touché pratiquement toutes les villes du pays: les médecins-assistants, après plusieurs années de formation en hôpital, risquent de ne plus pouvoir ouvrir de cabinet privé durant trois ans. C'est en effet mercredi prochain que le Conseil fédéral doit approuver la modification d'ordonnance permettant aux cantons d'appliquer ce moratoire.

Echec en Allemagne

Plusieurs représentants de l'Association suisse des médecins-assistants et des chefs de clinique (Asmac) sont venus à Berne expliquer leur ras-le-bol. L'objectif de ce blocage temporaire est de réduire les coûts de la santé, rappellent-ils, dans la mesure

où l'ouverture de chaque cabinet entraîne de nouveaux traitements, donc des dépenses pour les assurances.

«L'exemple de l'Allemagne, qui a introduit une telle mesure sans réussir à faire baisser les dépenses, devrait être étudié», note Nicolas Blondel, président de la section fribourgeoise de l'Asmac. L'efficacité économique de l'ordonnance n'est donc pas prouvée et, selon lui, pourrait même entraîner des déplacements de coûts et des effets pervers onéreux.

Filière de formation bloquée

On décrit cette mesure comme une «clause du besoin»: elle permettrait de faire correspondre le nombre de médecins aux besoins réels de la population. «Mais les cantons, pour appliquer cette clause, ont reçu de Berne des données lacunaires, en partie fausses, et surtout sans

critères pour déterminer ce qui est optimal, dans un rapport quantité-qualité», dit Blondel.

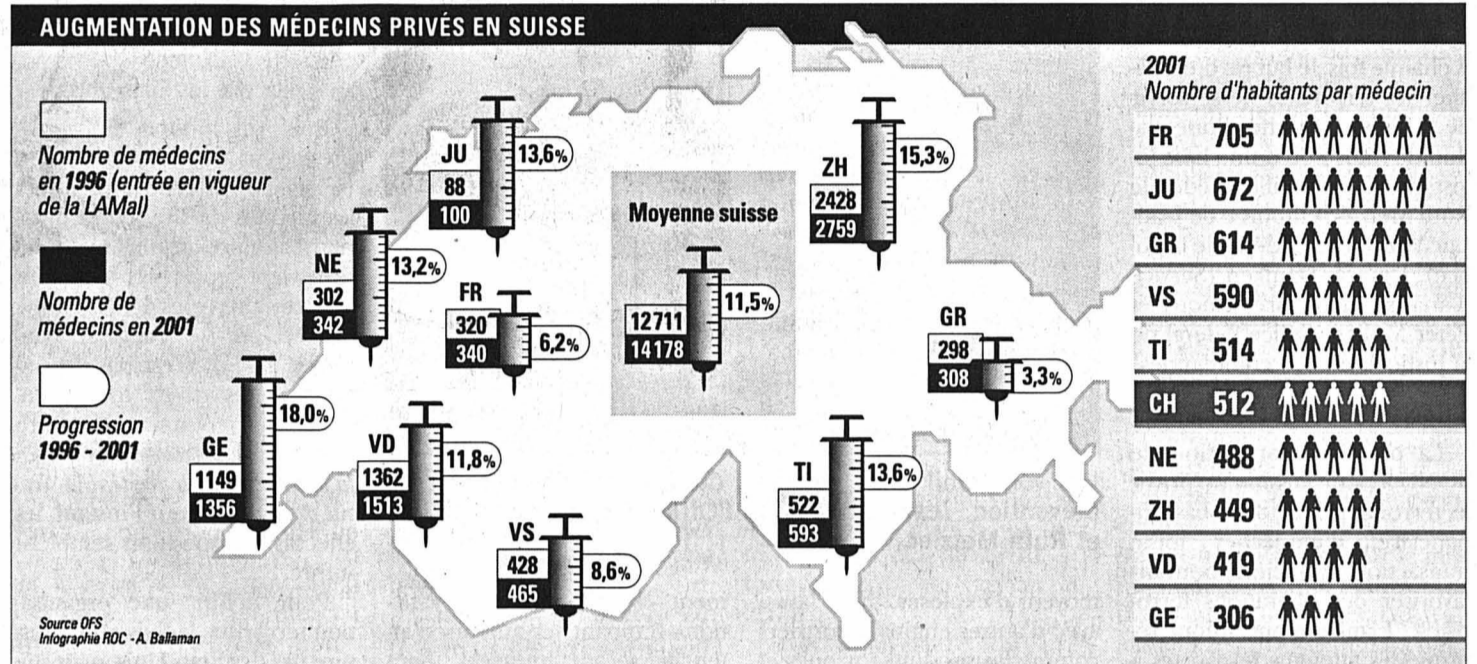
Dans cette opération, on s'attaque aux jeunes médecins, formés par dix ans (en moyenne) de stage en hôpital. «Une discrimination injusti-

fiable», affirme-t-il. En plus, s'ils doivent rester en hôpital, ils bloqueront l'accès à la formation hospitalière de ceux qui terminent leurs études. «En fera-t-on des chômeurs, alors qu'ils ont déjà coûté 700.000 francs à la société?»

Bref, il s'agit d'un «bricolage politique, sans vision globale, qui ne fait que repousser le débat sur les coûts réels de la santé», conclut Nicolas Blondel. Les coûts imputables aux médecins installés représentent 15% des dé-

penses de santé, un taux qui n'a pas varié depuis 1995, alors que le nombre de médecins a augmenté de 13% dans le même laps de temps. /FNU

Voir également page 6



A Neuchâtel, selon l'Office fédéral de la statistique, le nombre des médecins a passé de 302 en 1996 à 342 en 2001, soit une augmentation de 13,2%.

Protestations contre une mesure discriminatoire

Plus de 3000 médecins-assistants et chefs de clinique se sont mobilisés hier dans toute la Suisse pour protester contre le projet de Ruth Dreifuss et du Conseil fédéral de geler l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux pendant trois ans. Ils ont remis une lettre à la conseillère fédérale Ruth Dreifuss lui demandant de renoncer à cette mesure.

Le mouvement a été particulièrement bien suivi en Suisse romande où les blouses blanches ont généralement fait grève toute la journée, assurant toutefois partout un service minimum dans les hôpitaux, tandis que les Suisses alémaniques ont débrayé durant la pause de midi. Au to-

tal, plus de 3000 médecins ont suivi en vingt endroits de Suisse le mot d'ordre de l'Association suisse des médecins-assistants et chefs de clinique (Asmac) et de ses sections cantonales.

A la Riponne

Les manifestations ont rassemblé quelque 800 personnes à Genève, plus de 500 à Lausanne et 80% des effectifs de médecins-assistants des hôpitaux des cantons de Fribourg, Neuchâtel et du Jura. Les Romands se sont ensuite rassemblés dans l'après-midi sur la place de la Riponne à Lausanne. Un défilé était également prévu à Bâle dans la soirée, tandis que les blouses blanches sont descendues

dans les rues de Berne dans l'après-midi.

Des actions de protestation ont également eu lieu dans les hôpitaux de Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Aarau, Soleure et en Suisse centrale, selon l'Asmac.

Quelques douzaines de médecins se sont rendus au Département fédéral de l'intérieur, à Berne, pour remettre une lettre de protestation à Ruth Dreifuss.

L'Asmac condamne la clause du besoin et en conteste le bien fondé. Selon elle, cette mesure, visant à réduire les coûts dans le domaine de la santé, est discriminatoire car elle touche uniquement les jeunes médecins en fin de formation, dont les

perspectives professionnelles sont maintenant ou compromises ou sérieusement remises en cause.

Menace de grèves

La Fédération des médecins suisses (FMH) a apporté hier son soutien à cette journée de protestation et a demandé au Conseil fédéral de renoncer à son projet de révision de l'assurance-maladie. Les médecins-assistants menacent également d'entreprendre des grèves si le projet de Ruth Dreifuss est accepté. La possibilité d'exiger des indemnités devant les tribunaux – pour les médecins sur le point de s'installer et qui ne le pourraient plus – a également été évoquée. /ap

«Ce ne sera pas simple»

Au Service neuchâtelois de la santé publique, on admet que l'application de l'ordonnance ne sera pas simple. En raison de données de base en partie fausses, qu'il faudra corriger, mais aussi pour éviter des injustices et des effets pervers. La concertation sera nécessaire.

Sa responsable, Elisabeth Hirsch, indique quelques difficultés: les données incomplètes ou fausses fournies par Berne (et les caisses) sur les densités médicales actuelles, le risque que les médecins «bloqués» se tournent vers les cliniques privées et leur secteur ambulatoire.

Il y a aussi l'afflux de demande d'installations en privé (par centaines dans le pays) avant l'entrée en vigueur du blocage, pour ne

pas y être soumis. «Faudra-t-il instituer un gel de ces demandes, pour éviter des différences de traitement injustes?», se demande Elisabeth Hirsch.

La conseillère d'Etat Monika Dusong a déjà indiqué que le blocage serait ciblé: il ne devrait pas toucher les psychiatres et les pédiatres, dont le canton manque, ni les gynécologues dans le Haut. Une chose est sûre: les cantons ayant approuvé cette ordonnance, ils l'appliqueront.

Mais dans la concertation: les responsables romands de la santé publique, de même que les chefs de département de tous les cantons, tiendront des réunions la semaine prochaine. On tient notamment à coordonner l'entrée en vigueur de l'application des mesures. /FNU

Améliorer la sécurité du rail

Marchandises dangereuses ■ Mesures en vue. Eliminer les risques inacceptables

La sécurité du transport ferroviaire de marchandises dangereuses devrait être améliorée dès 2003. La Confédération, les CFF et la Société suisse des industries chimiques (SSIC) veulent éliminer les risques inacceptables d'ici 2010. Sept millions de francs seront investis à cet effet.

Le ministre des Transports Moritz Leuenberger, le directeur général des CFF Benedikt Weibel et le directeur de la SSIC Beat Moser ont signé hier à Berne une déclaration commune. Elle prévoit la prise de mesures volontaires par la chimie et les CFF, ainsi que des adaptations de la législation visant à améliorer la sécurité.

34 km dangereux

Environ 34 kilomètres du réseau ferroviaire suisse, où des quantités importantes de

produits chimiques sont transportés à travers des zones à forte densité de population, présentent encore un risque jugé inacceptable. La probabilité d'un accident y est faible. Mais le cas échéant, les atteintes pourraient être très graves pour les personnes et l'environnement.

Les premières mesures seront mises en œuvre le plus tôt possible. L'industrie chimique suisse renoncera volontairement, dès janvier prochain, à transporter régulièrement du chlore dans des wagons-citernes sur le réseau helvétique, notamment entre le nord-ouest du pays et le Valais. Le transport de chlore sera réduit d'un quart.

Détecteurs

Entre-temps, les CFF installeront quant à eux des détecteurs de déraillement sur 623 wagons-citernes circulant sur

leur réseau. Les risques engendrés par les deux gaz toxiques que sont le chlore et le dioxyde de soufre seront réduits progressivement. Dès 2006, ces substances dangereuses ne pourront plus être transportées que sous certaines conditions très strictes. Dès 2010, il sera obligatoire d'utiliser dans tous les cas des wagons-citernes spéciaux notablement plus sûrs. Les mesures coûteront environ sept millions de francs. Des mesures d'accompagnement seront prises pour empêcher que le transport de chlore et de dioxyde de soufre soit transféré sur la route. Le risque d'accident est plus faible sur le rail que sur la route. D'ici 2004, le transport par route de ces deux gaz liquéfiés sous pression et du phosgène dans des conteneurs de poids net supérieur à 1000 kg sera donc interdit. /ats

Forum de Crans-Montana

Rencontre ■ Mondialisation et Proche-Orient évoqués

Le 13e forum de Crans-Montana s'est ouvert hier en présence de dirigeants et d'entrepreneurs de 120 pays. Les événements du 11 septembre 2001 ont suscité des appels à la paix au Proche-Orient et à plus d'équité dans le processus de mondialisation.

«Avec les événements du 11 septembre, nous avons assisté à une mondialisation du terrorisme», a souligné le premier ministre bulgare Simeon de Saxe-Cobourg. «Personne n'est plus à l'abri désormais», a renchéri le pasteur américain et défenseur des droits civiques Jesse Jackson. Ce dernier a ainsi lancé un appel aux protagonistes du conflit au Proche-Orient pour qu'ils prennent le chemin de la réconciliation. Il a également demandé «l'intervention d'une troisième force» qui mette un terme au conflit. «Nous devons faire le choix de la

non-violence», a insisté le révérend Jackson.

Appel à davantage d'équité

Pour le leader noir, c'est la pauvreté qui fait naître l'insécurité et la violence. Jesse Jackson a donc également appelé à une mondialisation équitable, qui s'oppose à la centralisation des richesses.

Son appel a été repris par le ministre du Commerce de l'Arabie Saoudite Osama Bin Jafar Bin Ibrahim Faqih et par le président du Rwanda Bernard Makuza. Ce dernier a notamment souhaité la mise en place d'un ordre mondial solidaire, «seul élément qui permettra une cohabitation pacifique».

Le forum de Crans-Montana se poursuivra durant quatre jours. Est prévue, Parmi une intervention dimanche de Yasser Arafat par liaison satellite depuis son bureau de Ramallah en Cisjordanie. /ats

EN BREF

OMC ■ Contre le bradage mondial. Les négociations en cours au sein de l'OMC menacent les services publics, estime les milieux anti-globalisation et syndicaux. Dans une pétition munie de 12.500 signatures, remise hier à la Chancellerie fédérale, ils demandent qu'ils en soient exclus. /ats

STREBEL ■ Meurtier acquitté. Les coups de feu mortels portés en juillet 2001 par un Suisse de 30 ans contre Marcel Strebel ont été tirés en état de légitime défense. Le tribunal de district de Berthoud-Fraubrunnen (BE) a acquitté hier le tireur du délit d'homicide intentionnel. /ats

FUMETTE ■ Soldats aux arrêts. Pas moins de 323 recrues ont été mises aux arrêts durant les écoles du printemps 2002 pour avoir fumé du cannabis. Ils sont 61 de plus que durant la même période en 2001. L'armée annoncera en juillet les mesures qu'elle entend prendre. /ats

Durcir la lutte antiterroriste

Après-11 septembre ■ Le Conseil fédéral propose de ratifier deux nouvelles conventions de l'ONU. Code pénal renforcé. Extrémisme de droite aussi visé

De Berne
Georges Plomb

Terrorisme: le Conseil fédéral – dans le sillage des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis – décide de durcir la lutte. Du coup, il propose au Parlement de ratifier deux nouvelles conventions des Nations Unies. A chaque fois, le but est d'empêcher les terroristes de se servir de la Suisse comme d'une station de transit ou d'une base logistique. La conseillère fédérale Ruth Metzler, entourée de Jean-Luc Vez (Office fédéral de la police), Urs von Däniken (Service d'analyse et de prévention) et Peter Müller (Office fédéral de la Justice), est aux commandes.

Couper les bases financières

La première convention de l'ONU a pour mission de priver le terrorisme de toute base financière, d'empêcher toute transaction financière pouvant favoriser des opérations terroristes. L'autre convention réprime les attentats terroristes à l'explosif. Les Etats y sont obligés de sanctionner les personnes à l'origine de tels attentats et leurs complices. Sont visés les attentats commis au



Urs von Däniken (à gauche), du Service d'analyse et de prévention, Jean-Luc Vez, de l'Office fédéral de la police, et Ruth Metzler.

PHOTO KEYSTONE

moyen d'explosifs, mais aussi avec d'autres engins meurtriers comme les produits toxiques et les agents biologiques pathogènes.

Dans la foulée, le Code pénal – au chapitre de la répression du terrorisme et de son finance-

ment – sera renforcé. Les sanctions frappant les auteurs d'attentats seront musclées. Sera dans le collimateur toute personne qui commet un acte de violence criminelle visant à faire plier une population, un Etat ou une organisation internatio-

nale. La sanction frappera particulièrement les gens qui réunissent ou mettent à disposition des fonds pour cela. Les dispositions sur la responsabilité de l'entreprise seront transposées ici. Enfin, la poursuite pénale de tous les actes terroristes sera la tâche des autorités fédérales. Le Parlement en tranchera.

L'Europe plus que les Etats-Unis

Puis, un groupe de travail, présidé par Urs von Däniken (ex-police fédérale), dépistera les lacunes de la sécurité intérieure. On songe aux abus – difficilement repérables – commis avec certains types de téléphone mobile ou de comptes bancaires. Le but n'est pas de restreindre les droits fondamentaux. Mais, comme le dit Ruth Metzler, «la liberté des uns s'arrête là où commence la liberté et la sécurité des autres.» Pour l'instant, les effectifs à disposition semblent suffire.

Pour définir une organisation terroriste, la Suisse ne s'inspire pas des Etats-Unis, mais suivra d'assez près l'Union européenne. En Suisse, il n'y a pas de liste fixe. Depuis le 11 septembre, notre pays a déjà interdit l'organisation Al-Kaïda de

Ben Laden. Parmi les autres organisations visées figurent, par exemple, le FIS (Algérie), le PKK (Turquie), l'UCK (Serbie-Kosovo).

Le dispositif se complète d'un renforcement de la protection des représentations diplomatiques à Genève (de 45 à 60 personnes). Il en coûtera 700.000 francs. Et l'indemnité annuelle versée au canton de Genève passera de 1,25 à 5 millions de francs. Des discussions du même genre se poursuivent avec la Ville de Berne (il y est question d'une augmentation des effectifs de 30 personnes).

Croix gammée

Un autre volet devrait durcir les mesures contre le racisme et le hooliganisme. Seront sanctionnés les «signes à caractère discriminatoire» (croix gammée comprise) et les «associations discriminatoires à l'égard de certaines races», le matériel de propagande discriminatoire ou incitant à la violence (le séquestre est prévu). Un message du gouvernement est espéré pour l'été 2003. Un autre programme de réformes législatives touchant le terrorisme et l'extrémisme devrait suivre en 2003-2004. /GPB-La Liberté

EN BREF

USAM ■ Des permis pour des employés extracommunautaires. La Suisse devrait accorder jusqu'à 34.000 permis à des travailleurs extracommunautaires pour répondre aux besoins de son économie, estime Pierre Triponez. Le directeur de l'Union suisse des arts et métiers (Usam) propose de modifier dans ce sens la loi sur les étrangers. /ats

ZOUG ■ 650e anniversaire. Zoug fête depuis hier son entrée dans la Confédération, il y a 650 ans. Les discours de Kaspar Villiger et du président du gouvernement Hanspeter Uster ont marqué la cérémonie officielle. Le conseiller fédéral lucernois a appelé à la solidarité de Zoug, le canton le plus riche du pays, vis-à-vis de la Confédération dans le cadre de la nouvelle péréquation financière. /ats

SEELAND ■ Cambriolages élucidés. Pas moins de 44 personnes soupçonnées d'avoir commis des cambriolages pour un montant de 600.000 francs depuis 1997 dans le Seeland et la région de Berne ont été arrêtées. Agées de 19 à 52 ans, la plupart d'entre elles sont suisses et domiciliées dans le Seeland. Le meneur présumé est un Helvète de 24 ans. /ap

Cette semaine plus de

8000

annonces immobilières cohabitent sur

www.limpartial.ch

En permanence sur www.limpartial.ch, les offres de

GECO ▶ La Chaux-de-Fonds
www.geco.ch ▶ Le Locle

espace & habitat
Tél. 032 913 77 77
www.espace-et-habitat.ch

GERANCE CHARLES BERSET SA
www.berset-gerance.ch
Jardinière 87 – La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 – Fax 032 913 77 42

Gérancia & Bolliger SA
Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
www.gerancia-bolliger.ch

cliquez sur

BAZAR !

le site d'annonces de **L'Impartial**

Une redevance poids lourds de rêve

Transports ■ Le trafic marchandises routier a diminué l'an passé. C'est une des heureuses retombées de cette RPLP qui faisait si peur au départ. Recettes de 750 millions

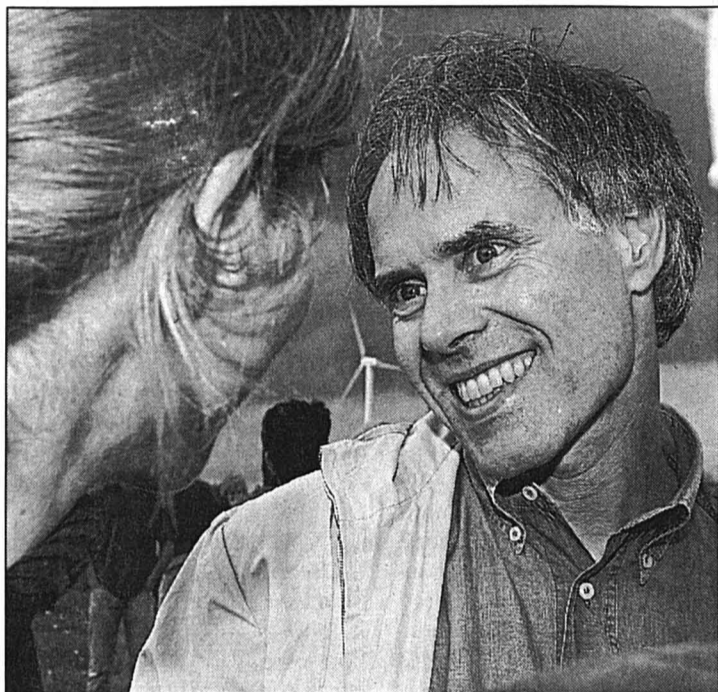
De Berne
Stéphane Sieber

Ca roule super pour la RPLP, la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations! Grâce à son introduction le 1er janvier de l'année passée, la tendance à l'accroissement du trafic marchandises routier s'est enfin inversée. Avec ça, les terribles craintes naguère exprimées par les entreprises de transport ne se sont pas vérifiées: l'introduction s'est déroulée sans problèmes.

Vérité des coûts

Autre élément, l'influence sur le renchérissement est restée faible, 0,1% au maximum. Enfin, les recettes ont bien atteint les 750 millions de francs prévus par la Confédération. Ce riant bilan, c'est l'Office fédéral du développement territorial qui le dresse cette semaine en se réjouissant tout particulièrement que le modèle suisse de RPLP fasse maintenant «fureur» en Europe. Du baume sur le cœur de Moritz Leuenberger.

Sur le principe, la RPLP, c'est simple comme bonjour.



Le riant bilan de la RPLP a mis du baume sur le cœur de Moritz Leuenberger. PHOTO ARCH-GALLEY

Les véhicules dont le poids total est supérieur à 3,5 tonnes ne sont plus imposés forfaitairement, mais en fonction de trois facteurs: un, les kilomètres parcourus, deux, le poids total autorisé et trois, les émissions polluantes. Le but, c'est d'accélérer le transfert

des transports de marchandises sur le rail et d'imputer à leurs auteurs les coûts non couverts du trafic lourd. Ils s'élèvent à plus d'un milliard de francs par an.

Le contexte, c'est un trafic marchandises qui connaît, depuis vingt ans au moins, un

fulgurant développement à l'échelle européenne. Avec un très important transfert du rail vers la route. Le trafic de transit est devenu un problème majeur dans tout le massif alpin. En Suisse aussi bien sûr, même si le chemin de fer y occupe une place beaucoup plus grande, en proportion, qu'en France et en Autriche.

Les bilatérales, c'est ça

Politiquement, on peut faire remonter l'affaire à 1992. Alors, la Suisse et l'Union européenne signaient l'accord sur le transit. La Suisse s'engageait à percer les nouveaux tunnels ferroviaires de base à travers le Gothard et le Lötschberg (projet NLFA). L'UE reconnaissait la limite des 28 tonnes. On prévoyait une démarche concertée pour les coûts à imputer au trafic routier.

Dans les faits, cet accord sur le transit a été remplacé par l'accord bilatéral sur les transports terrestres de 1999. La voie novatrice, c'est cette fois que la Suisse augmente progressivement sa limite de poids jusqu'aux 40 tonnes en

vigueur dans l'UE. Parallèlement, elle relève sensiblement le prix du passage sur son territoire pour les poids lourds.

Calendrier précis

L'élément important, pour la Suisse, c'est que l'UE reconnaît expressément l'objectif de sa politique de transit: le transfert du trafic de la route au rail. On convient que la Suisse instaure une RPLP, une redevance frappant tous les poids lourds, suisses ou étrangers, transitant à travers le pays ou circulant sur son territoire (principe de non-discrimination).

Précis, le calendrier tient compte de l'extension des capacités ferroviaires. Parallèlement à la première étape de la RPLP, la Suisse a augmenté le poids limite des camions - de 28 à 34 tonnes dans un premier temps. La limite de 40 tonnes entrera en vigueur en 2005.

Avec l'ouverture du premier tunnel des NLFA (celle du Lötschberg, prévue en 2006), mais en 2008 au plus tard, la RPLP atteindra le plafond convenu. Avec 2,75 centimes par tonne-kilomètre,

cela fera 325 francs (200 euros) pour un 40 tonnes en transit de Bâle à Chiasso.

Promesses d'avenir

On n'en est pas encore là, mais les effets positifs sont déjà au rendez-vous. Berne relève que l'échelonnement de la redevance en fonction des émissions polluantes a entraîné un important renouvellement de la flotte des véhicules, avec des conséquences positives pour l'environnement.

Mais c'est surtout sur le flux de poids lourds que l'effet est «impressionnant». Alors qu'il augmentait encore de quelque 7% par an avant l'introduction de la redevance, il a diminué d'environ 5% l'année passée.

Attention tout de même: cette évolution est moins attribuable à un transfert sur le rail qu'à une hausse de l'efficacité des transports routiers. Les trajets à vide sont évités autant que possible. La limite de poids plus élevée permet une meilleure exploitation des véhicules. Le transfert durable sur le rail, ce sera quand la RPLP sera plus musclée. /STS

DIVERS

Sites @ visiter

Branche	Société	Adresse	Descriptif du site
Annonces	Publicitas	www.bazar.ch/01	Emploi, immobilier, véhicules, divers
Construction	J.-L. Frei	www.jl-frei.ch	Constr. métall., jardins d'hiver
Electricité	ENSA	www.ensa.ch	Informations, actualités, services
Formation	Interlangues	www.interlangues-ecole.ch	Apprentissage des langues
Garage	Auto-Passion	www.autopassion.ch	Skoda, la plus belle marque de VW
Immobilier	G. Roccarino	www.immo-roccarino.ch	Vente appartements, villas, immeubles
Immobilier	Michel Wolf	www.michelwolfsa.ch	Vente, achat, location, expertise
Immobilier	Pro Immob SA	www.proimmob.ch	Pour tout service immobilier
Meubles	Leitenberg	www.leitenberg.com	Spécialiste du meuble
Piscines	Multireal	www.multireal.ch	Piscines, saunas, hammams, spas
Presse	L'Express	www.lexpress.ch	Actualité, archives, météo
Presse	L'Impartial	www.limpartial.ch	Actualité, archives, météo
Publicité	Publicitas SA	www.duo-quotidiens.ch	Tarifs publicitaires DUO/L'Express/L'Impartial
Publicité	Publicitas SA	www.publicitas.ch	Vos annonces dans la presse
Sous-traitance	Alfaset	www.alfaset.ch	Emballage, câblage, buanderie industrielle
Tourisme	La Navigation	www.navig.ch	Horaire, manifestations, réservations
Travail	Interactif	www.interactif.ch	annonces emplois temporaires et fixes
Voyages	Croisitour	www.croisitour.ch	Last minute, offres de voyages

Pour obtenir les conditions pour figurer dans la rubrique «Sites @ visiter» une simple demande à LCATTANEO@publicitas.ch suffit.



malades chroniques.
aider, là où personne ne le fait plus, les malades de longue durée dépendent de notre soutien.
dons sur
c.p. 30-289 986-6



LIGUE PULMONAIRE SUISSE

Si vous partez en vacances...

... faites suivre *L'Impartial* ou

demandez une interruption momentanée de la distribution

Les changements d'adresse doivent nous parvenir 5 jours ouvrables à l'avance:

- Par e-mail: diffusion@limpartial.ch
- Par Internet: www.limpartial.ch
- Par fax au 032 910 20 49
- Par courrier à L'Impartial - Service de diffusion - Rue Neuve 14 - Case postale - 2302 La Chaux-de-Fonds
- A notre réception rue Neuve 14 à La Chaux-de-Fonds

Les changements d'adresse ne sont pas pris par téléphone.

Nous n'effectuons pas de changement d'adresse pour une période inférieure à 6 jours

Frais pour la Suisse:
3 francs par changement

Frais pour l'étranger:
3 francs par changement + port 1 fr. 40 par jour pour France, Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Autriche et Allemagne.
Tarifs pour les autres pays sur demande.

Attention: la distribution du journal à l'étranger peut être irrégulière.

Les frais de changement d'adresse seront ajoutés sur votre prochaine facture.

Formulaire vacances *L'Impartial*

DOMICILE ACTUEL (à remplir obligatoirement)

No d'abonné: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Rue/No: _____

NPA/Lieu: _____

Date: _____

Signature: _____

A) ADRESSE TEMPORAIRE

Du _____ au _____ inclus

Nom: _____

Prénom: _____

Hôtel/chez: _____

Rue/No: _____

NPA/Lieu: _____

Pays/Province: _____

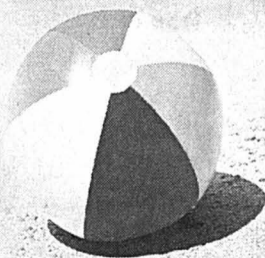
B) INTERRUPTION MOMENTANÉE

Du _____ au _____ inclus

(cette interruption, pour autant qu'elle ne soit pas inférieure à une durée de 10 jours ouvrables, sera déduite sur votre prochaine facture).

Préparez vos vacances!

L'Impartial
pour les générations futures



ACCORD AÉRIEN

Le texte retourne au Bundesrat

En Allemagne, l'accord aérien controversé entre la Suisse et l'Allemagne retourne au Bundesrat (Chambre des Länder). La commission de conciliation des deux chambres du Parlement allemand a approuvé le texte hier.

Grâce à la coalition rouge-verte

L'approbation en commission de conciliation a été rendue possible grâce à l'appui de la coalition rouge-verte majoritaire. La parole est maintenant au Bundesrat, qui avait refusé vendredi dernier d'avaliser l'accord, alors que le Bundestag lui avait donné son aval.

Après le refus de la Chambre des Länder, sa majorité conservatrice CDU-CSU avait demandé la mise sur pied d'une commission de médiation, le Bundesrat ne pouvant pas, tout seul, faire échouer l'accord. Les députés espéraient parvenir à retourner la position de la Chambre basse (Bundestag).

A Berne, le porte-parole de l'Office fédéral de l'aviation civile avait affirmé qu'à son avis le Bundestag, qui a la même majorité que le gouvernement, ne changerait pas d'avis.

L'accord aérien entre la Suisse et l'Allemagne, signé en octobre dernier par les ministres des Transports des deux pays, avait déjà subi un revers la semaine dernière à Berne, le Conseil national ayant refusé d'avaliser le texte. Le Conseil des Etats doit se prononcer lors de la session d'automne. /ats-dpa

Plan d'action pour l'Afrique

G8 ■ *Aucun mot, toutefois, sur une nouvelle aide financière. Accord conclu sur les armes de l'ex-URSS*

Les dirigeants du G8 ont approuvé un plan d'action pour l'Afrique au 2e jour de leur sommet. Mais ils se sont surtout payés de mots sur l'ampleur de leur soutien. Ils ont aussi conclu un accord pour le démantèlement des armes de l'ex-URSS.

Investissements et initiatives locales

Le plan d'action adopté s'articule surtout autour du Nouveau partenariat pour le développement africain (Nepad). Celui-ci veut favoriser le développement économique et social de l'Afrique en associant l'investissement privé et public international aux initiatives locales.

«L'appui du G8 va avoir l'effet salutaire de galvaniser l'intérêt de la communauté internationale dans son ensemble pour cette initiative indépendante qui vient d'Afrique», a affirmé le président du Nigeria Olusegun Obasanjo, invité au sommet avec ses homologues sud-africain Thabo Mbeki, sénégalais Abdoulaye Wade et algérien Abdelaziz Bouteflika. Annoncée de longue date, cette priorité accordée par les pays les plus riches au développement du continent le plus pauvre ne s'accompagne toutefois pas d'annonces sur une nouvelle aide financière importante.

Conférence de Monterrey

Lors de la conférence de l'ONU de Monterrey en mars, les pays riches avaient promis d'augmenter significativement leur aide publique au développement



Poutine et Bush s'entendent comme larrons en foire.

PHOTO KEYSTONE

(APD), qui n'a cessé de reculer depuis dix ans. Selon les chiffres de la Banque mondiale, l'APD accordée à l'ensemble des pays africains est tombée de 17,2 milliards de dollars en 1990 à 12,3 milliards à fin 1999, soit près de 30% de baisse.

A Monterrey, les pays de l'UE s'étaient engagés à porter leur APD à 0,39% de leur PIB d'ici à 2006, contre 0,33% actuellement. Les Etats-Unis avaient promis de l'augmenter de 10 milliards de dollars par an à 15 ou 16 milliards annuels d'ici à 2007 (0,13% de leur PIB).

Plusieurs ONG attendaient une initiative du G8 sur le projet de la Banque mondiale visant à permettre à 125 millions d'enfants dans les pays les plus pauvres de recevoir une éducation primaire de base. Le coût estimé est de l'ordre de 4 milliards de dollars par an sur dix ans.

Les dirigeants du G8 ont par ailleurs conclu un accord qui prévoit d'affecter à la Russie une aide pouvant aller jusqu'à 20 milliards de dollars sur dix ans pour l'élimination d'armes de destruction massive de l'ex-URSS. Les pays occidentaux craignent que des

organisations comme Al-Kaïda ne mettent la main sur des armes nucléaires, notamment en Russie. Les dirigeants du G8 avaient auparavant officiellement consacré l'entrée de la Russie dans leur club.

Victoire pour Poutine

Cette décision est une victoire notable pour le président russe Vladimir Poutine, dont les Occidentaux ont apprécié la coopération dans la lutte antiterroriste. Jusqu'à présent, Moscou n'était convié qu'à une partie des discussions lors des sommets du G8. /ats-af-reuter

RACHID RAMDA

Extradition rejetée à Londres

La Haute Cour de justice de Londres a rejeté hier la demande d'extradition vers la France d'un Algérien détenu en Grande-Bretagne. Rachid Ramda est soupçonné d'avoir participé à l'organisation d'une série d'attentats meurtriers à Paris en 1995. Cette série d'attentats à la bombe, commis entre juillet et octobre, avait fait 8 morts et près de 200 blessés. Le ministre britannique de l'Intérieur David Blunkett avait décidé en octobre d'extrader Rachid Ramda. Mais le prévenu avait fait appel.

GIA algérien

Soupçonné d'appartenir au GIA (Groupe islamique armé), cet Algérien de 32 ans avait été arrêté en Grande-Bretagne en novembre 1995. Par une série d'appels, il avait réussi à retarder son extradition. Les juges de la Haute Cour ont cassé la décision du ministre de l'Intérieur. Ils lui ont demandé de réexaminer le dossier, estimant qu'il n'avait pas «traité le problème de façon adéquate ou juste». Ils ont relevé que certains éléments contre Ramda provenaient d'un coprivénu qui aurait peut-être été maltraité pendant son interrogatoire en France.

La France souhaite juger Ramda pour sa participation présumée à deux attentats commis à Paris en 1995: l'un à la station de trains de banlieue Saint-Michel à Paris (8 morts et 150 blessés) le 25 juillet et un autre devant la station de métro Maison Blanche (18 blessés) le 6 octobre. /ats-af-reuter

Poursuite de «Voie ferme»

Hébron ■ *Tsahal assiège toujours le QG de l'Autorité palestinienne. Autres incidents*

Pendant que la diplomatie internationale commente le plan de George W. Bush, l'armée israélienne poursuivait hier l'opération «Voie ferme» en Cisjordanie, notamment le siège du QG de l'Autorité palestinienne d'Hébron, où près d'une quarantaine de Palestiniens se sont retranchés. Pour la troisième journée consécutive, Tsahal a tenté de déloger les hommes armés retranchés dans le complexe, qui fut jusqu'en 1948 le QG de l'armée britannique en Palestine avant de passer successivement sous contrôle jordanien puis, après 1967, israélien. Quatre missiles ont été tirés contre ce QG palestinien. Depuis mardi,

150 personnes assiégées se sont rendues, dont au moins 20 fuyitifs recherchés par l'Etat hébreu. Les affrontements ont jusqu'alors coûté la vie à quatre Palestiniens. «Nous savons que certaines personnes recherchées sont à l'intérieur et nous avons l'intention de les appréhender», a expliqué le général Ron Kittrey à la radio de l'armée. «Nous préférons le faire sans combat, mais s'il le faut, il y en aura un».

Situation plus dangereuse

Le secrétaire général du cabinet palestinien Ahmed Abdel Rahman a dénoncé ce siège, jugeant qu'il «ne renforcerait pas la sécurité des Israéliens mais rendrait la situation encore

plus dangereuse et explosive». Hébron est la septième des huit principales villes de Cisjordanie à avoir été réoccupée par l'armée israélienne après les deux attentats meurtriers de Jérusalem, qui ont coûté la vie à 26 Israéliens. Au moins 700.000 Palestiniens sont à présent soumis à un cessez-le-feu. D'autres incidents se sont produits hier plus au nord, dans le camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse, où un jeune homme de 17 ans a été mortellement blessé alors qu'il tirait au pistolet sur un char israélien. Parallèlement, au moins 20 policiers palestiniens réfugiés dans une prison de la ville se sont rendus à Tsahal, qui encerclait le bâtiment avec des chars et des véhicules blindés.

Selon les Palestiniens, la réoccupation de leurs villes et le siège du QG de Yasser Arafat à Ramallah empêchent toute mise en oeuvre des réformes réclamées par George W. Bush, condition de la reconnaissance d'un Etat palestinien. «Il faut un retrait des troupes israéliennes des territoires palestiniens pour organiser des élections libres et démocratiques, sans obstacle, checkpoints ou tanks», a plaidé Abou Rdeneh, conseiller de Yasser Arafat. /ap



Char israélien à Ramallah.

PHOTO KEYSTONE

FRANCE

Baisse fiscale maintenue

Baisse des recettes, hausse des dépenses: le déficit public français sera compris entre 2,3% et 2,6% du PIB, contre une prévision de 1,85%. Bruxelles met en garde, mais Paris entend toujours procéder aux baisses d'impôts promises par Jacques Chirac. Le déficit public se rapproche de la limite fixée par le Pacte de stabilité européen (3% du PIB). Les conclusions d'un audit des finances publiques commandé par Jean-Pierre Raffarin ont été rendues publiques hier.

Audit

Le ministre délégué au Budget Alain Lambert a annoncé que le gouvernement maintiendrait la baisse annoncée de l'impôt sur le revenu de 5% en 2002. La projection faite par les auteurs de l'audit, deux magistrats de la Cour des comptes, s'avère nettement supérieure à la dernière prévision formulée par le gouvernement Jospin, qui annonçait un déficit d'environ 1,85%. Alain Lambert s'est donc appuyé sur l'audit pour faire le procès de la gestion socialiste. «Nos concitoyens doivent connaître la vérité sur leurs comptes aujourd'hui. Ils pourront ainsi mieux juger notre action demain», a-t-il estimé. /ats-af-reuter

ENBREF

TURQUIE ■ Possibles élections anticipées. Le premier ministre turc Bulent Ecevit, malade, a admis pour la première fois hier que des «élections se profilent à l'horizon». Mais il s'est ensuite déclaré personnellement opposé à la tenue d'un scrutin législatif avant la date prévue de 2004. «Je suis opposé à des élections anticipées, mais des élections se profilent à l'horizon», a-t-il souligné lors d'un discours tenu devant le groupe parlementaire de son parti, la Gauche démocratique. /ats-afp

VOSGES ■ Crash d'un avion militaire américain. Un avion antichar A-10 de l'armée de l'air américaine s'est écrasé hier après-midi dans une forêt des Vosges, faisant un mort, le pilote de l'appareil. L'avion s'est écrasé dans la forêt entre Domptail et Saint-Pierremont dans le secteur de Rambervillers. Selon la préfecture, l'appareil transportait des munitions inertes. /ap

DEUTSCHE BANK ■ Encore 3770 emplois à la trappe. La Deutsche Bank s'apprête à supprimer 3770 emplois en sus des 9200 déjà annoncés l'an dernier. La première banque allemande prévoit pour son nouveau plan de restructuration des dépenses de l'ordre de 265 millions d'euros au deuxième tri-

mestre. La Deutsche Bank avait annoncé en début d'année qu'elle entendait réduire ses coûts à hauteur de deux milliards d'euros d'ici à fin 2003. /ats-afp

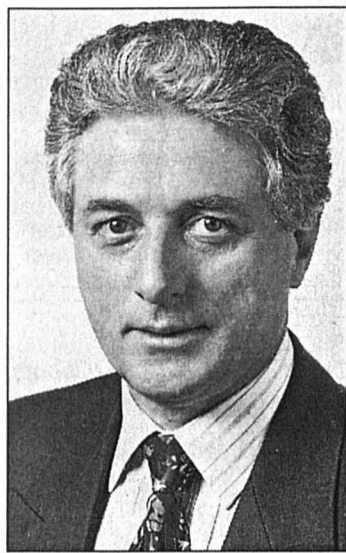
CACHEMIRE ■ Nouvelle journée de violences. Seize personnes ont été tuées et vingt-six blessées, essentiellement des civils, hier dans des violences séparatistes qui ont frappé le Cachemire indien. Trois soldats ont notamment été tués lorsque la jeep à bord de laquelle ils se trouvaient a sauté sur une mine. A peu près au même moment, des militants de la guérilla islamiste ont jeté une grenade dans un marché de la localité d'Anantnag, à cinquante kilomètres au sud de Srinagar, faisant quelque vingt-six blessés. /ats-afp

AFGHANISTAN ■ Une deuxième femme nommée au gouvernement de transition. Le président afghan Hamid Karzaï a nommé une nouvelle femme dans son gouvernement de transition. Habiba Sorabi a en effet obtenu le poste de ministre de la Condition féminine. Elle succède à une féministe et militante des droits de l'homme de premier plan, Sima Samar. Une autre femme, Suhaila Seddiqi, avait pour sa part hérité du Ministère de la santé publique. /ats-reuter

UMTS: le lancement prend du retard

Télécommunications ■ Le système s'est révélé plus cher, plus lent et plus complexe que prévu. Exigences assouplies

Le lancement de l'Universal Mobile Telecommunications System (UMTS) en Suisse prend du retard. Doutant de la disponibilité d'ici à la fin de l'année de téléphones et de services compatibles avec la 3e génération de téléphonie mobile, la Commission de la communication (ComCom) a annoncé hier un assouplissement de ses exigences.



Fulvio Caccia, président de la ComCom. PHOTO ARCH

Date d'entrée sur le marché
L'obligation de disposer d'un réseau couvrant 20% de la population d'ici à fin 2002 a été levée. Les quatre opérateurs au bénéfice d'une licence UMTS, Orange, Sunrise, Swisscom et Telefonica Moviles, seront libres de déterminer la date de leur entrée sur le marché. La ComCom a décidé de réexaminer la situation après que Sunrise et Telefonica eurent demandé une modification de leur concession, a indiqué un

porte-parole. Dans son communiqué, la commission explique vouloir préserver les consommateurs d'«expériences décevantes comme celles vécues lors de l'introduction du WAP».

Au moment de la mise aux enchères des licences,

en 2000, le lancement de l'UMTS était attendu pour cette année, rappelle la commission. Mais ce système s'est révélé plus cher, plus lent et plus complexe que prévu, selon son président Fulvio Caccia. Et les retards se sont encore creusés avec la crise dans les télécoms.

Compatible avec les normes actuelles

L'autorité de surveillance estime que la 3e génération de téléphonie mobile ne devrait être lancée que lorsque services et terminaux seront disponibles en quantité, ce qui ne sera pas le cas avant 2003.

Et de rappeler que le GPRS, une amélioration du GSM, a été lancé avec retard et que peu de services font usage de ses capacités de transmission. Autre complication, les premiers téléphones UMTS devront être compatibles avec les normes actuelles, GSM et GPRS. La

portée des réseaux de la 3e génération étant d'abord limitée aux centres urbains, il est nécessaire que les terminaux fonctionnent aussi sur les réseaux de téléphonie mobile traditionnels.

Critiques de Swisscom et d'Orange

Les opérateurs ne pourront pas rester inactifs. L'obligation de couvrir 50% de la population d'ici à fin 2004 reste valable. Fulvio Caccia a toutefois admis qu'elle ne pourra être remplie que si l'UMTS se développe de manière optimale. Sans vouloir se prononcer sur la situation qui prévaut dans 18 mois, il a ajouté qu'en cas de problème, la ComCom pourrait revoir à nouveau ses exigences. Swisscom et Orange ont critiqué la décision du régulateur, auquel ils reprochent de privilégier les opérateurs qui ne peuvent satisfaire ses exigences. /ats

Flightlease/SAirLines: accepter le concordat

Créanciers ■ Une procédure préférable à la faillite

Les commissaires au sursis de SAirLines et de Flightlease ont appelé hier les créanciers des deux sociétés à accepter la liquidation concordataire. Une faillite irait à l'encontre des intérêts poursuivis et retarderait la procédure.

Au total, 73 personnes représentant 172 créanciers s'étaient réunies à Küsnacht (ZH) pour prendre connaissance du projet de concordat pour Flightlease, l'ex-société de location d'avions de SAirGroup, et de SAirLines (activités aériennes).

Large fourchette

L'incertitude sur leurs créances reste importante. Selon les prétentions qui seront finalement retenues, le dividende pour Flightlease oscillera entre 1 et 7%. Les créanciers de SAirLines devraient être mieux lotis (entre 3 et 48%). Le commissaire au sursis de Flightlease, Karl Wüthrich,

a appelé les créanciers à accepter le concordat. «Par rapport à la faillite, cette procédure offre plus de liberté pour la réalisation des actifs et permet de gagner du temps», a-t-il souligné. Le patron de SAirGroup Mario Corti a renchéri. «Une mise en faillite perturberait les négociations de vente», a-t-il estimé en faisant allusion à la cession, pas encore sous toit, de Nuance (boutiques hors taxe), Gate Gourmet (catering) et SR Technics (technique).

Pour être accepté, le concordat doit entraîner l'adhésion de la majorité des créanciers, représentant au moins les deux tiers des créances à recouvrer, ou du quart des créanciers représentant au minimum les trois quarts des créances. Pour Flightlease, le résultat du vote devrait être connu au mois de juillet. Me Wüthrich n'a pas donné d'indication sur le calendrier concernant SAirLines. /ats

ENBREF

HÔTELLERIE SUISSE ■ Un mois de mai maussade. L'hôtellerie suisse a poursuivi sa chute en mai. Le nombre de nuitées a reculé de 53.000 ou 2,4 % par rapport à l'an dernier. L'évolution négative s'explique en grande partie par les perspectives économiques toujours incertaines et le renforcement du franc. Le tourisme interne a progressé de 2,1% pour s'établir à 931.000 nuitées, alors que la demande étrangère a reculé de 5,4% (-72.000). /ats

ABB ■ Vente d'immeubles en Suède. ABB a vendu son portefeuille d'immeubles en Suède pour 300 millions de dollars (environ 450 millions de francs). Le groupe industriel helvético-suédois veut réduire son endettement net de 1,5 milliard de dollars, afin d'améliorer sa flexibilité financière. Outre la vente d'immeubles, il compte sur la cession de son secteur financier d'entreprises prévue au 4e trimestre et sur son cash flow pour y parvenir. /ats

WORLD.COM ■ Plainte déposée contre l'opérateur. La Commission américaine des opérations de Bourse a déposé une plainte pour fraude contre WorldCom devant un tribunal de New York. Le dépôt de plainte permet de geler les actifs de la société. Le géant américain des télécommunications a reconnu, mardi soir, avoir embelli artificiellement ses résultats financiers par des manipulations comptables portant sur 3,85 milliards de dollars. /ats-afp

EFFONDREMENT DES BOURSES ■ L'Ofas rassure. Les compagnies d'assurances actives en Suisse restent sûres, affirme l'Office fédéral des assurances privées (Ofap). Malgré la chute des Bourses, il n'y a aucune raison de penser que les assurances ne soient plus à même de tenir leurs engagements. L'Ofap a tenu ainsi à rassurer suite à des informations parues dans les médias présentant le «secteur des compagnies d'assurance sous un jour peu favorable». /ats

MOTOROLA ■ 7000 emplois supplémentaires à la trappe. Toujours à la recherche d'un retour aux bénéfices, Motorola poursuit sa restructuration. Il a annoncé hier une nouvelle tranche de suppressions d'emplois, au nombre de 7000. L'effectif total de la société américaine va ainsi être ramené à 93.000, contre 100.000 actuellement et 150.000 en août 2000. Malgré cette nouvelle mesure, Motorola s'attend encore à des pertes au 2e trimestre 2002. /ap

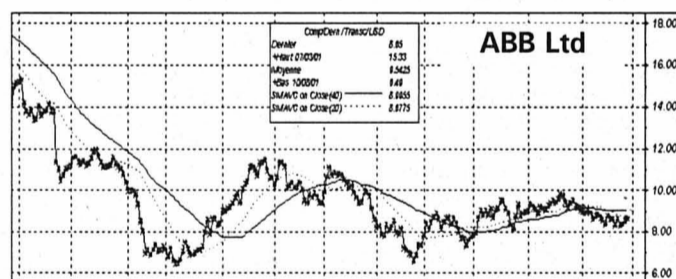
MICROSOFT ■ Investissement de taille en Chine. Microsoft investira 750 millions de dollars (1117,5 millions de francs) en Chine d'ici à trois ans. Cet investissement doit permettre de lancer le plus grand projet de coopération sino-étranger dans le domaine des logiciels. Un protocole, signé à Pékin, prévoit que l'argent sera injecté dans la formation professionnelle, la coopération en matière de recherche ainsi que la fabrication de hardware. /ats-afp

LABOURSE



BCN PRIVATE BANKING
www.bcn.ch

INDICES	bas / haut 2002	dernier	27/06
Zürich, SMI	5490.5	6740.6	5629
Zürich, SPI	3830.82	4643.96	3919.18
New-York, DJI	8926.57	10673.1	9120.11
New-York Nasdaq comp	1375.53	2098.88	1429.33
Francfort DAX	3946.7	5467.31	4099.05
Londres, FTSE	4442.9	5362.3	4531
Paris, CAC 40	3561.24	4720.04	3701.13
Tokio, Nikkei 225	9420.85	12081.43	10074.56
DJ Euro Stock 50	2827.79	3864.08	2949.07



Bourse suisse (cours en CHF)				Bourses européennes (cours en EUR)				Bourses Nord-américaines (cours en USD)					
bas	haut	précédent	27/06	bas	haut	précédent	27/06	bas	haut	précédent	27/06		
ABB Ltd n	10.35	18.7	12.45	12.8	ABN Amro (NL)	22.5	17.22	17.47	Aluminium Co of America	27.36	42	31.35	31.98
Actelion Ltd	49.5	81.55	56.5	54.75	Accor (F)	37.47	49	38.35	39.31	American Express Co.	24.2	44.91	35.67
Adecco n	82.25	114.25	86.5	88.75	Aegon (NL)	17.85	30.25	19.2	19.84	American Tel & Tel Co.	9.25	21.46	9.62
Baloise Holding n	101.5	155.5	108.75	113.25	Ahold (NL)	18.65	32.25	19.6	20.1	Baxter Intl Inc.	43.4	59.9	44.09
BB Biotech	58	123	60.75	63	Air Liquide (F)	133	155.7	148.8	151	Boeing Co.	27.6	59.8	42.72
BK Vision	235	384	248	255	AKZO-Nobel (NL)	41.4	54.5	41.7	42.6	Caterpillar Inc.	40.31	59.99	47.66
BT & T Time	50	103	50	50.5	Alcatel (F)	6.83	21.62	7.81	7.35	Chevron Corp.	78.6	93.98	86.25
Charles Voegelé Holding	45	72.8	46	46.25	Allianz (D)	172.5	287.85	182	187	Citigroup Inc.	34.51	53.73	37
Ciba Spéc. Chimiques n	103.25	128	117.5	118.25	Allied Irish Banks (IRL)	10.9	15.95	13	13.05	Coca Cola Co.	43.5	57.91	55.54
Cicorel Holding n	36	62.95	36	39	Aventis (F)	62.75	85.95	66.65	67.8	Dell Computer Corp.	16.01	30.52	24.45
Cie fin. Richemont	30.05	41.25	32.35	32	AXA (F)	15.91	26.09	16.93	17.15	Du Pont de Nemours	32.64	49.8	43.19
Clariant n	28.6	40.3	33.15	33.95	AXA (F)	15.91	26.09	16.93	17.15	Eastman Kodak Co.	24.4	47.38	28.7
Crédit Suisse Group n	40.45	74.25	42.45	44	Banco Bilbao Vizcaya (E)	10.41	14.21	10.93	11.12	Exxon Mobil	35.01	44.58	39.45
Crossair n	37	57.5	45.6	45.75	BayeP (D)	29.2	40.79	30.8	31	Ford Motor Co.	13.9	25.93	15.75
Ems-Chemie Holding	61.35	65.50	62.00	62.70	BT Group (GB) E	1.664	3.638	2.41	2.42	General Electric Co.	27.42	51.09	29.5
ESEC Holding n	135	249	151.5	159.5	Carrefour (F)	45.8	58.8	53.15	53.75	General Motors Corp.	39.17	68.17	53.08
Fischer (Goerg) n	265.5	370	285	286.5	Cie de Saint-Gobain (F)	40.25	49	17.5	44.1	Goodyear Co.	17.37	32.1	18.75
Forbo Hld n	450	588	511	527	DaimlerChrysler (D)	40.35	55.35	46.45	46.75	Hewlett-Packard Co.	12.5	29.16	14.82
Givaudan n	500	629	602	610	Deutsche Bank (D)	62.6	82.65	66.8	68.1	IBM Corp.	66.1	126.39	70.05
Helvetia-Patria Holding n	206	282	208	210	Deutsche Lufthansa (D)	13.15	19.75	13.55	13.9	Intel Corp.	17.45	36.78	18.61
Hero p	172	212	177.25	173.25	Deutsche Telekom (D)	8.19	20.41	8.68	8.72	International Paper Co.	30.7	46.2	42.5
Holcim Ltd	323	394	329.5	327.5	E.ON (D)	53.75	60.2	55.4	57.35	Johnson & Johnson	49.13	65.89	54.14
Julius Baer Holding p	378	616	408	414	Electrabel (B)	220	259	229	231.5	McDonald's Corp.	25	31	28.78
Kudelski SA n	48.75	105.25	50.05	50.95	Elf Aquitaine (F)	181	212.5	187.1	189.6	Merck & Co. Inc.	47.6	71.5	50.33
Logitech International n	58.5	83.85	64	67.5	Elsvier (NL)	12.81	16.05	13.57	13.59	Microsoft	47.5	76.15	54.13
Lonza	102.5	121	113.5	114.25	Endesa (E)	13.71	18.03	14.15	14.13	3M Co.	85.86	130.6	122.42
Moenpick	450	560	550	544	ENI (I)	13.51	17.29	15.92	15.61	PepsiCo Inc.	43.55	53.5	49.25
Nestlé n	332.5	397	339	332	France Telecom (F)	8.6	48.16	9.75	9	Pfizer Inc.	32.75	44.04	35
Nextrom	42	124	45	45	Glaxosmithkline (GB) E	12.87	18.09	13.53	13.96	Philp Morris Co. Inc.	43	57.79	45
Novartis n	56.4	69.1	59.8	62.35	Groupe Danone (F)	125.2	150.4	134.8	134.8	Procter & Gamble Co.	63.15	94.75	91.08
Pargesa Holding p	2900	3725	3000	3000	ING Groep (NL)	22.01	31.32	23.52	24.3	Sears, Roebuck & Co.	29.9	59.9	52.4
Phonak Holding n	20	43.4	21.2	21	KLM (NL)	11.96	18.84	12.02	11.9	Silicon Graphics Inc.	0.31	4.85	2.64
PubliGroup n	266	446	340	342	KPN (NL)	3.82	6.44	4.55	4.63	United Technologies Corp.	40.1	77.75	64.85
Réassurance n	131	171.25	136.25	139.25	L'Oréal (F)	72.7	88.3	75	76.55	Wal-Mart Stores	41.5	63.94	55.62
REG Real Estate Group	87.75	100.5	93	93	LVMH (F)	42.15	61.6	48.06	49	Walt Disney Co.	15.5	29.02	19.02
Rentenanstalt n	317	749	335	332	Mannesmann (D)	211.1	225	216.25	216.4	Yahoo! Inc.	8.02	21.35	14.18
Rieter Holding n	333	406	341	342	Metro (D)	28.2	42.7	30	30.1				
Roche Holding bj	105	134.25	107.5	108.75	Nokia (F)	11.7	30.3	13.05	13.9				
Roche Holding p	130	177.75	164	166.75	Philips Electronics (NL)	24.4	36.2	25.92	26.48				
Serono SA b	915	1537	950	955	Pinault-Printemps-Redoute	109.5	154.7	118.4	116.9				
Sulzer n	250	376	306	308.5	Prudential (GB) E	5.275	8.15	5.525	5.6				
Sulzer Medica n	69.5	255	238	243.25	Repsol (E)	10.65	16.2	11.39	11.5				
Surveillance n	257.5	530	462	475	Royal Dutch Petroleum (NL)	51.95	63.2	53.5	53.9				
Swatch group n	25.5	36.85	26.5	26.5	RWE (D)	37.6	44	38.7	38.7				
Swatch group p	121.5	173	124.5	125.5	Schneider (F)	48.28	59.85	52.75	54				
Swisscom n	416	519	425	430.5	Siemens (D)	53.7	79.7	55.6	57.4				
Syngenta SA n	80.35	109.75	90.2	88.8	Société Générale (F)	59.9	81.4	61.85	63				
UBS n	67.45	84.65	69.8	71.2	Telefonica (E)	7.73	15.5	8.17	8.19				
UMS p	66.05	90	66.05		Total (F)	150	179.4	154.7	157.3				
Unaxis Holding n	152	210.5	165	167.25	Unilever (NL)	60.3	72.5	63.25	63.3				
Voe Roll Holding p	2.8	5.2	3.1	3.1	Vivendi Universal (F)	16.1	64.4	21.6	19.81				
Vontobel Holding p	32.05	46.75	35	36									
Zürich Fin. Serv. n.	260	429	276.5	281									

Fonds de placement (cours différés)				Fonds de placement (cours différés)			
précédent	dernier	précédent	dernier	précédent	dernier	précédent	dernier
Swissca Emer. Markets CHF	97.45	91.8	91.8	Prevista LPP Oeko 3	89.78	90.26	90.26
Swissca Switzerland CHF	229.7	224	224	Prevista LPP Diversification 3	122.72	123.96	123.96
Swissca Germany EUR	109	102.4	102.4	Prevista LPP Profil 3	117.64	117.96	117.96
Swissca France EUR	28.85	28.35	28.35	Prevista LPP Universel 3	107.7	108.44	108.44
Swissca Great-Britain GBP	160.65	157.3	157.3				
Swissca Europe CHF							

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Alcoolisme. Service médico-social, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcooliques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).

Allô cancer. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

Amicale des malentendants et des devenus sourds. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

Aspedah. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Rép.-fax 969 26 06. Ma 9-11h, 968 56 42. Me 19h30-21h30, 969 26 08. Je 8-10h30, 913 56 23.

Association sesame. Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredis et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05. <http://go.to/sesame>

Association suisse des invalides. Section La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél/fax 968 00 33. Lu-je 14-18h et ve 8-12h.

Association à la trotinette. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.

Avivo. 968 68 03 ou 913 50 85.

Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

Centre social protestant. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h, 13h30-17h30, 968 37 31. Vestiaire, 968 18 19. La boutique Habillerie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h. Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

Centre de loisirs. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h, me 15-18h, 913 96 44.

Centre psycho-social neuchâtelois. Consultations rue Sophie-Mairet 29, lu au ve de 8h.-12h/14h.-18h, sa 8h.-12h. di médecin de service et hôpital

Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33.

Club des loisirs. Pour personnes du 3me âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.

Consultations conjugales. Rue du Collège 9, tél. 968 28 65.

Consultation et information sociales. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18h; pour l'Afrique: 15h à 17h.

Consultations juridiques. Serre 62, je 16-19h.

Crèches. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsais «Home Les Arbres» lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Nurserie Petits Nouveaux, Jardinière 91, 913 77 37.

Croix-Rouge. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc...), 7h30-12h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30.

Cours sur différents domaines de la santé 913 34 25

Ecole des parents. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.

Entraide-chômage-services. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30 ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.

FRC-conseil. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

Soins infirmiers indépendants en psychiatrie SIIP Soins psychiatriques à domicile. Tél & fax 032/964 14 64. Natel 079/789 82 28.

Groupe de maintenance cardio-vasculaire. Centre Numa-Droz, entraînements lu 17h, me 12h, 913 54 58 ou 913 65 13.

Groupe régional de la SP - La Chaux-de-Fonds. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

Habits du cœur. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

Information allaitement. 913 78 04 ou 968 46 92.

Information diabète. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.

Ligue contre la tuberculose. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.

Mamans de jour. Marché 4, lu/ma/je 8-11h/14-17h, 968 27 48.

MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

Parents anonymes. Groupe d'entraide pour parents, 926 89 94.

Planning familial. Sophie-Mairet 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

Pro infirmis. Marché 4, lu-ve, Service social de la Ligue contre le rhumatisme 968 83 28.

Pro senectute. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).

Sages-femmes à domicile. Permanence téléphonique pour tout le canton, tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.

Samaritains. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.

Service d'aide familiale. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.

Société protectrice des animaux. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, tous les jours sur rendez-vous.

Soins à domicile. Tous les jours 967 63 41.

SOS futures mamans. 079/772 16 90 (24h/24h).

Stomatothérapie. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.

Tourisme neuchâtelois. Espacité 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h/13h30-17h30, sa 9h-12h. Tél 919 68 95, fax 919 62 97.

Toxicomanie. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.

Violences - Solidarité femmes - violences conjugales, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds, tél 968 60 10.

DISTRICT DU LOCLE

Association neuchâtelois «mamans de jour» district du Locle. Permanence ma/ve 9h15-10h45. Tél. 931 64 23.

Avivo. 931 76 27 et 931 57 30.

Centre de santé du Locle. 933 00 00. Ergothérapie (communes du district) 933 00 00. Ligue contre les maladies pulmonaires (communes du district) 933 00 03. Pro Senectute (communes du district) 933 00 04. Service d'aide familiale (commune du Locle) 933 00 01. Service de soins à domicile (communes du Locle, des Brenets, et de la vallée de la Brévine) 933 00 03.

Crèche. Les Diablotins, Albert-Piguet 10, 931 18 52, lundi au vendredi de 6h30 à 18h00.

Club des loisirs. Pour personnes du troisième âge, 931 24 48.

La Girandole (Centre d'accueil) Grand-Rue 21, 1er étage, 931 01 71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.

Office social. Grand-Rue 5, lu 8-12h, ma-je 14-18h, 931 62 22.

Samaritains. Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (24h/24h). Cours, 931 41 70.

Service d'aide familiale des Montagnes neuchâteloises. Pour La Sagne, Brot-Plamboz, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Le Cerneux-Péquignot et Les Brenets, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 20.

Service de soins à domicile. Pour Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 25.

Service médico-social. France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 931 28 15.

Société protectrice des animaux. 931 63 62 et 931 80 03.

Tourisme neuchâtelois. Daniel-JeanRichard 31, lu-ve 8h30-12h/14-18h30, sa 8h30-12h, 931 43 30, fax 931 45 06.

Vestiaire Croix-Rouge. Envers 1, je 14-18h30.

JURA BERNOIS

Accord service. Accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.

Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

Centre social protestant. Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 993 32 21.

Cartons du cœur, Jura bernois. Lundi à jeudi, 493 70 60.

Drogue et alcool. «Contact», service d'aide et prévention, Grand-Rue 36, Tavannes (concerne aussi

Tramelan, Saint-Imier, Moutier, La Neuveville), accueil lu-ve 8-12h/14-18h, 481 15 16.

Office du tourisme. Av. de la Liberté, Moutier, lu-ve 8-12h/14-17h, 493 64 66.

Office régional du tourisme Chaseral - La Neuveville. Rue du Marché, La Neuveville: ma/ve 9h00-17h30, sa 9h -12h, 751 49 49.

Planning familial. Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.

Pro senectute. Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.

Résidence La Clarté. Diesse, tél. 315 19 14

SMAD - Service de maintien à domicile - district de La Neuveville. Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétaire ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.

Service psychologique. Pour enfants et adolescents et service pédo-psychiatrique, consultations Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41.

Service social. Office central, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 00. Office régional, Fleur-de-Lys, 5, Courtelary, 945 17 10. Office régional, rue H.-F. Sandoz 14, Tavannes, 482 65 10.

JURA

Handicapés. Dépôt-atelier de réparations de moyens auxiliaires pour handicapés, Delémont, Etang 5, 422 60 31.

Office du tourisme des Franches-Montagnes. Saignelégier, lu-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h/15-17h,

0901 123 400 (86 ct/min), fax 952 19 55.

Service social des Franches-Montagnes. Puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), permanence Pro Infir-

mis, Le Noirmont, rue du Pâquier, 957 65 20.

SOS futures mères. 422 26 26 (24h/24h).

Transport handicapés. Service «Kangourou», Delémont, 422 85 43 ou 422 77 15.

VAL-DE-RUZ

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 7/7j. 24/24h., 853 15 31.

Cours de sauveteurs. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 46 59 (centre).

Infirmières indépendants à domicile et soins palliatifs. 7j/7j 24h/24h 079 417-33-41

Information allaitement. 853 44 15.

Mamans de jour. 853 31 79.

Office du tourisme. Bureau de l'Association région Val-de-Ruz, Epervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h, tel. 853 43 34, fax 853 64 40.

Protection des animaux. 853 11 65.

VAL-DE-TRAVERS

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 864 66 22, fax 864 66 23.. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

Baby-sitting. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.

CAPT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilleri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

Centre de rencontre et d'animation (Cora). Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmis, Pro Senectute, consultations juridiques.

CANTON & RÉGIONS

Information sociale bonjour! Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0848 804 124

AGAPA. Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitements - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

ANAAP-Le Décllic. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93

ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes, tél et fax: 032 842 66 03. E-mail info@anpp.ch

Neuchâtel Asloca. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.

Association Alzheimer. Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâteloise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, tél 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Claire Frauchiger, (le matin) tél 913 34 23.

Association boulimie anorexie (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h - 15h au numéro 725 05 82.

Association lecture et compagnie. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Cor-

celles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.

Association neuchâteloise de services bénévoles (rue des Brévards 1a), tel. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

Association suisse de la maladie de Parkinson (Groupe neuchâtelois). Le 3me jeudi tous les 2 mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15. Parkinson: ligne directe gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.

Autorité de conciliation en matière de santé. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

Cancer. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

Cancer du sein. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.

Caritas. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

Cellule de debriefing 079 577 65 33 (répondeur / On vous rappelle le même jour)

Centre de consultations Lavi - aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou **La Main Tendue** (143) ou la police (117).

Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.

Chambre immobilière neuchâteloise. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme. Rue de la Maladière 35:

tous renseignements, lu-ve 8-12h/14-17h, tél 722 59 60, fax 722 59 70.

Mouvement de la condition paternelle. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.

Parents information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

Permanences de consultation et information. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; langue portugaise, Vieux-Châtel 6, Neuchâtel, me 17h30-19h30, ou Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

Solidarité-femmes, 968 60,10

Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques. Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.

Serei. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-duLocle) ou 426 13 65 (Bassecourt).

SOS racisme. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Écoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

SOS racket-violence 079/270 92 06.

T.I.M Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h /24 079 / 476 66 33.

Troubles psychiques. Centre psychosocial: 724 30 02. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.

Vivre sans fumer - Prévention contre le tabagisme lu-ve 8h-12h et 13h30-17h. 723 08 60.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

Galerie de l'Ancien Manège. Photographies ukrainiennes de Viktor Maruschchenko. Jusqu'au 28.6.

Galerie Art-Cité. Dessins, objets et autres choses d'Alois Dubach. Ma-ve 14-18h30, sa 10-12h/14-17h. Jusqu'au 3.7.

Galerie du Manoir. Marcel Schweizer. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'au 29.6.

Galerie La Sombaille. Huiles et acryliques de Pierre-Alain Troyon. Tous les jours 9-11h/14h30-16h30. Jusqu'au 1.7.

Galerie Sonia Wirth-Genzoni. E. Jeanmaire, Ch. L'Éplattier, Lermite, Janebe, Lanskoy, L. Bruni, Ch. Baillods, J. Miccas, S. Dali... gravures de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Jura et environs. Assiettes numérotées et certifiées d'A. Anker. Masques et statues anciens art africain (certifiés). Me-ve 14-18h, sa 14-17h et sur rdv au 079/475 98 69.

NEUCHÂTEL

Atelier du Trésor (rue du Trésor 11). «Du bonheur d'être Suisse». Sa/di 10-15h. Jusqu'au 25.8.

Can. «Sans consentement». Ma-di 14-18h, je 14-20h. Jusqu'au 18.8.

Espace La Plage. «La stratégie de la bande». Tous les jours 14-18h. Jusqu'au 7.7.

Galerie des Artistes 2000. Peinture et pastel d'Ariane

Schmied et, photographie de Ginette Bourquin. Je/ve 17-20h, sa/di 15-19h. Jusqu'au 30.6.

Galerie Ditesheim. «Paysages et visages» de Dournon. Ma-ve 14-18h30, sa 10-12h/14-17h, di 15-18h.

Galerie DuPeyrou. «Elixir», de Kohlene Hendrickson. Me-sa 15-18h, di 15-17h30. Jusqu'au 19.7.

Galerie L'Oléothèque (rue du Château 6). Chapeaux d'Eliane Schneider et céramique de François Schneider. Lu-ve 14h30-18h30, sa 9h30-12h30/14-17h, et sur rdv au 032 914 15 14. Jusqu'au 28.6.

Galerie L'Orangerie. «Pérou ar-Tissages», œuvres conjointes de peintres et de tisserands. Ma-ve 14-18h30, sa 10-17h, di 15-18h ou sur rdv au 032 855 11 15. Jusqu'au 30.6.

Galerie du Pommier. «Une saison illustrée», expo d'Arthur Cendre. Jusqu'au 30.6.

Galerie Une. Expo une. Me-ve 10h30-12h/15h-18h30, sa 10h30-12h30/13h30-17h, dimanche sur rdv au 032 724 61 60. Jusqu'au 29.6.

Galerie Yd. Ysabelle Fatter, Denis Juvet et Naoum Baechler. Ma-sa 15-20h, di sur rdv au 079/670 78 48. Jusqu'au 14.7.

BÔLE

Galerie L'Enclume. Peintures et sculptures de Margrit Edel-

mann. Tous les jours 15-18h30 (sauf mardi) ou sur rdv au 032 842 58 14. Jusqu'au 7.7.

COLOMBIER

Galerie Numaga. Sculptures de Tjeerd Alkema; sculptures d'Ignio Balderi; peintures de Anthonie Sas. Ma-di 14h30-18h30. Jusqu'au 14.7.

Galerie Regards. Peintres neuchâtelois et quelques artistes de la galerie. Je/sa 15-18h, di 14-17h. Jusqu'au 1.9.

CORTAILLOD

Galerie Jonas. Anne Rosat, découpages; Döfl Mettler, peintures et Klaus Berter, découpages. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 21.7.

HAUTERIVE

Galerie L'Essentiel. Art aborigène. Ma-ve 14-18h, sa/di 14-17h. Prolongation jusqu'au 1.7.

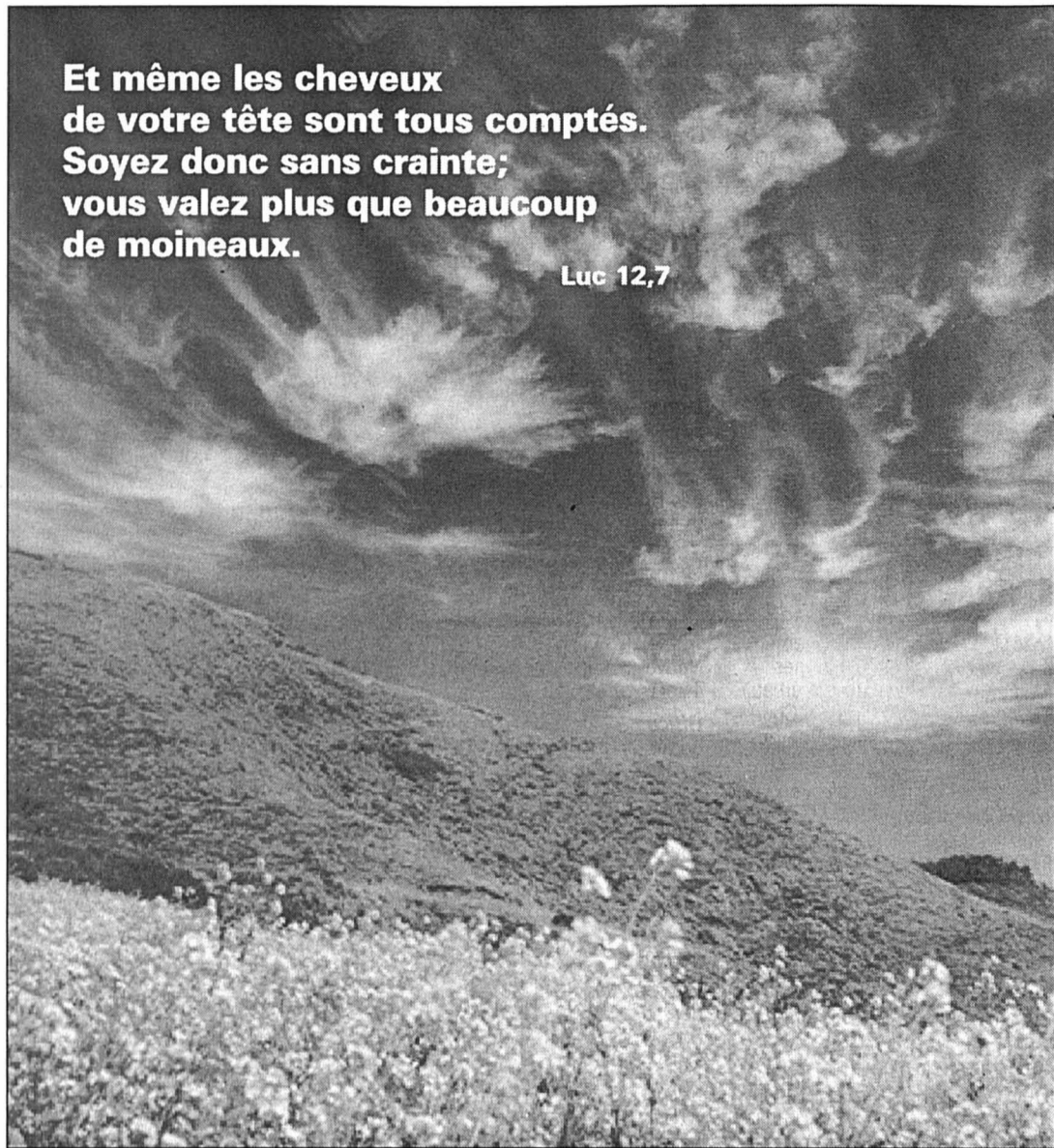
Galerie 2016. Sculptures de Raffaella Robustelli et, dessin, pastels et estampes de Maria De Bonis. Me-di 15-19h. Jusqu'au 30.6.

MÔTIERS

Galerie du Château. Sculpture de Flaviano Salzani, et peinture de Jean-François Devaud. Me-sa 10-20h, di 10-17h. Jusqu'au 31.8.

Et même les cheveux
 de votre tête sont tous comptés.
 Soyez donc sans crainte;
 vous valez plus que beaucoup
 de moineaux.

Luc 12,7



Repose en paix cher époux

Madame Denise Kunz-Scheidegger
 Madame et Monsieur Rolande et Jack Andrié-Scheidegger
 Madame Mady Scheidegger-Lohri
 Madame Marcelle Scheidegger-Vuilleumier, leurs enfants et petits-enfants
 ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Henri KUNZ

leur très cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, parent et ami qui nous a quittés lundi, à l'âge de 90 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 juin 2002.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: av. Léopold-Robert 148a

Un grand Merci à la direction et au personnel du Home Le Foyer à La Sagne pour leur dévouement et leur gentillesse.

«Mais notre cité à nous est dans
 les cieux, d'où nous attendons
 aussi comme Sauveur le Seigneur
 Jésus-Christ.»

Philippiens 3: 20

Nous avons le chagrin de vous annoncer le décès de

Madame Juliette DUBUIS-BOILLAT

survenu subitement le 26 juin 2002 dans sa 75e année au Home Les Lauriers à Saint-Imier.

Dans la peine:

Daniel et May Dubuis-Hürlimann, leur fils Lucas et Lison;
 Corinne et Renzo Dainotti-Dubuis, leurs enfants Sarah, Thomas et Cora;
 Marguerite Dubuis;
 François Dubuis,

ainsi que les familles parentes et amies.

Un rendez-vous est donné à tous ceux qui l'ont aimée pour un culte à la chapelle Béthania, rue de la Fourchaux 36 à Saint-Imier, lundi 1er juillet 2002 à 14 heures.

Notre maman repose dans une chambre mortuaire au cimetière de Saint-Imier.

Adresses de la famille: Daniel Dubuis, 2610 Mont-Soleil
 Corinne Dainotti, Midi 6, 2610 Saint-Imier

Nous vous remercions de tout cœur de l'amitié et de la sympathie que vous nous avez témoignées lors du décès de

Monsieur Giorgio FRATTINI

Votre présence, votre message, votre envoi de fleurs ou votre don nous ont été un précieux réconfort.

Madame Piti Tindara
 et famille

LA CHAUX-DE-FONDS, juin 2002.

COMMUNIQUÉ

H2O ou l'évitement (?) de La Chaux-de-Fonds

Le projet définitif de la première étape de l'évitement de La Chaux-de-Fonds est mis en consultation dans les services d'urbanisme du Locle et de La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 12 juillet 2002. Il est intéressant d'aller le consulter.

Sous «justification du projet», il est question, entre autres, «des avantages apportés par la réduction du trafic en ville»... Or, des tableaux de répartition du trafic nous apprennent que plusieurs milliers de voitures de plus passeront chaque jour à la rue des Crêtets suite à l'aménagement de cette première étape. Ce n'est pas rien! C'est pourquoi nous estimons qu'il est faux de parler d'une réduction du trafic en ville. Il s'agit plutôt d'un déplacement de la circulation d'une rue (la rue du Locle) sur une autre (la rue des Crêtets). Cette situation devait être provisoire et s'améliorer avec la construction de la deuxième étape de l'évitement. Toutefois, avec le nouveau projet du Service des

ponts et chaussées («L'Impartial du 8 juin 2002»), la question se pose de savoir comment la situation va évoluer pour cette rue, à long terme. Car, contrairement à la rue du Locle, elle n'est pas conçue pour absorber un trafic important.

Notre association se réjouit pourtant de l'idée d'un abandon de la jonction de Saint-Jean. Elle estime que le Conseil communal ne peut être suivi dans cette revendication, car une telle jonction défigurerait le quartier, y entraînant une dégradation importante de la qualité de vie et des dépassements de normes au niveau du bruit et de la qualité de l'air.

Dans les tableaux de répartition du trafic, on apprend encore que, sur l'avenue Léopold-Robert, le trafic s'élèvera, en 2010, sans l'évitement, à 20.500 véhicules par jour et avec l'évitement complet à 21.900 véhicules par jour! Allez y comprendre quelque chose! La Chaux-de-Fonds serait probablement la

première ville où le trafic au centre serait plus important après la construction d'une route d'évitement qu'avant!...

Nous l'avons déjà dit et nous pensons toujours que, pour faire face aux besoins de mobilité dans les Montagnes neuchâtelaises tout en maintenant notre qualité de vie, ce sont les transports publics qui doivent tout d'abord être améliorés: construction d'un parking d'échange au Col-des-Roches, navettes fréquentes entre La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Le Col-des-Roches et la France voisine, amélioration de l'accès à la gare du Locle, covoiturage, etc.

Si le nouveau projet du Service des ponts et chaussées doit passer en votation populaire, il serait pour le moins intéressant de présenter au peuple, en même temps, l'alternative «amélioration des transports publics»...

Association transports
 et environnement (ATE),
 groupe local,
 La Chaux-de-Fonds

LESÉTATSCIVILS

LA CHAUX-DE-FONDS ■ **Nais-**
 sances - 04.06. Knezevic,
 Maja, fille de Knezevic, Dani-
 el et de Knezevic née Mit-
 noska, Mimoza. 06. Trolliet,
 Axel, fils de Trolliet, Michel
 Constant et de Corso, Maria
 Domenica. 08. Geiser, Eloïse
 Valérie, fille de Geiser, Ga-
 briel Willy et de Geiser née
 Messerli, Valérie. 09. Rein-
 hard, Elina, fille de Rein-
 hard, Pierre Alain et de Rein-
 hard née Monnin, Emma-
 nuelle Véronique; Cuttat,
 Amira, fille de Cuttat,

Charles Pierre et de Jamali,
 Afaf. 11. Gascon, Nelson, fils
 de Gascon, Toni et de Gas-
 con née Fischer, Caroll
 Maud; Clerc, Madison, fille
 de Favre-dit-Jeanfavre, Ra-
 phaël et de Clerc, Florence
 Rose Carmen; Mukuna, Lio-
 nel, fils de Mukuna, Kapinga
 Nicole. 12. Avdic, Aldin, fils
 de Avdic, Jusuf et de Avdic
 née Kasumbasic, Hajrija. ■
 Mariages civils - 14.06.
 Schneider, Christian Michel
 André et Sierra Barrios,
 Laura; Brechbühler, Ulrich
 Edouard et Schmitter née
 Claude, Jeannine Marie Gladys;
 Fontana, Patrick et Jean-
 neret, Melissa. ■ **Décès** -
 07.06. Proelochs née Mat-
 they, Monique, 1942, épouse
 de Proelochs, Eric Pierre;
 08. Lazaro, Santiago, 1967.
 09. Guillaume-Gentil née
 Kempf, Anna Elisabeth,
 1924, veuve de Guillaume-
 Gentil, Louis Eugène; Fauser,

Bluette Louise, 1915. 10.
 Günzgerich née Oliver Eilen
 Lavinia Hortensia, 1952; Ro-
 bert née Müller, Colette
 Yvonne, 1926, épouse de Ro-
 bert, Charles André Léon.
 11. Frattini, Giorgio, 1936,
 veuf de Tosi, Bruna; Allmen-
 dinger, Hedwig Luise, 1913.
 13. Feller née Jeanmonod,
 Raymonde Yvonne, 1951,
 épouse de Feller, Christian.
 14. Terzi, Claude Raphael,
 1923, époux de Terzi née
 Bolle, Jacqueline Simone.

DISTRICT DE BOUDRY ■ Ma-
 riages - 20.06. Diaz Rodellas,
 Ivan et Kettiger, Sylvie, à Pe-
 seux. 21. Fahrni, Jerry et
 Pauli, Véronique, à Boudry;
 Anselmetti, Xavier Georges
 et Kopsits, Corinne Chris-
 tiane, à Boudry; Gindraux,
 Dominique Robert et Carrel,
 Nathalie, à Bôle; Magnin,
 Gilles et Polten, Stéphanie, à
 Peseux

LESFAITSDIVERS

CHEZ-LE-BART ■ Dégâts maté-
 riels. Hier à 7h25, une habi-
 tante de Gorgier circulait en
 voiture sur la rue de la Foulaz,
 à Chez-le-Bart. A l'intersection
 avec l'avenue du Littoral, une
 collision se produisit avec une
 voiture conduite par une habi-
 tante de Bevaix. Dégâts maté-
 riels. /comm

LES BRENETS ■ Cyclomotoriste
 blessée. Hier à 11h30, une
 jeune habitante des Brenets
 circulait au guidon d'un cyclo-
 moteur sur le chemin des
 Vieilles-Mortes, aux Brenets,
 en direction nord. Dans un lé-
 ger virage à droite, avant la
 croisée des Saneys, son engin
 glissa et percuta la voiture
 d'un habitant du Locle. Blessée,
 la cyclomotoriste a été trans-
 portée à l'hôpital de La Chaux-
 de-Fonds par une ambulance. /comm

Scrabble Les solutions

Top:
 ANTIJEU / 15G / 97 points

Autres:
 JUPE / A12 / 63 points
 JEUNANT / C9 / 44 points
 AJUT / 15G / 35 points
 UNIE / 15A / 35 points

Echecs Solution

1.Tb8!! (Superbe
 sacrifice de Tour qui
 dévie la dame noire de la
 protection du pion h4)
 1...Dxb8 2.Dxh4 Te8
 3.Dh7+ Rf8 4.Dh8 mat.
 (Botvinnik-Kérès, 3e par-
 tie du championnat du
 monde, Moscou 1966)

AVIS DE NAISSANCES

Marie-Claude et Yannick
 GROSSEN
 ont le grand bonheur
 d'annoncer la naissance
 de leur fils

NOLAN

le 26 juin 2002
 à la maternité de Pourtalès.

Champ-de-la-Pierre 5
 2105 Travers

28-360891

Nous avons la grande joie
 de vous annoncer
 la naissance de

ORIANE

le 27 juin 2002
 à l'Hôpital de Saint-Imier.

Les heureux parents
 Claudia ZENGER
 et Laurent KAELIN
 Rue de la Gare 13
 2615 Sonvilier

132-116570

Sandro et Maria-Stella
 ont la grande joie
 d'annoncer la naissance de

DEBORA

le 27 juin 2002
 à la maternité de l'Hôpital
 de La Chaux-de-Fonds.
 Elle mesure 47 cm
 et pèse 3 kg 030.

Un grand merci aux sages-femmes.

Sandro et Maria-Stella
 ELMIZOUNI-DI STEFANO
 Fritz-Courvoisier 34f
 La Chaux-de-Fonds

132-116575

AUJOURD'HUI

Doucement les basses!

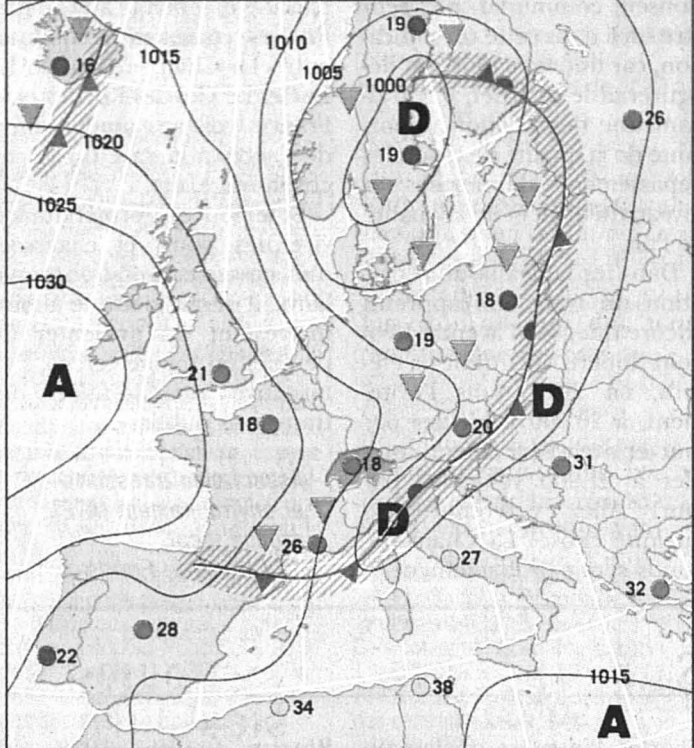
Situation générale: les foudres du ciel se sont manifestées avec fracas durant la nuit tout en pensant à l'arrosage de vos pelouses. Le front perturbé s'éloigne vers le sud-est. L'anticyclone gagne les îles Britanniques et, en accord avec la dépression de Scandinavie, il établit un flux frais de nord-ouest sur la région.

Prévision pour la journée: le plafond est bâché au petit matin, avec des averses résiduelles. De l'air plus sec bouscule le précédent pour lui prendre sa place et amener des éclaircies. Seulement voilà, la fraîcheur s'installe. Le mercure plafonne vers 20 degrés autour des lacs, de 15 à 17 dans les vallées.

Demain: bien ensoleillé. Dimanche: nuages et averses arrivent l'après-midi. Lundi: gris et précipitations, frais.

Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Front froid	Pluie
Front chaud	Averses
Occlusion	Zone orageuse
Courant d'air froid	Neige
Courant d'air chaud	Anticyclone
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	D
	Dépression
	Ciel serein
	Ciel nuageux
	Ciel couvert

Fête à souhaiter
 Irénée

Températures
 Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 20°
- Boudry: 20°
- Cernier: 17°
- Fleurier: 17°
- La Chaux-de-Fonds: 15°
- Le Locle: 15°
- La Vue-des-Alpes: 12°
- Saignelégier: 15°
- St-Imier: 17°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: peu nuageux, 24°
- Berne: beau, 26°
- Genève: peu nuageux, 27°
- Locarno: peu nuageux, 23°
- Sion: très nuageux, 26°
- Zurich: beau, 25°

... en Europe

- Athènes: ensoleillé, 33°
- Berlin: peu nuageux, 20°
- Istanbul: peu nuageux, 26°
- Lisbonne: beau, 24°
- Londres: très nuageux, 16°
- Madrid: beau, 27°
- Moscou: très nuageux, 19°
- Paris: beau, 22°
- Rome: beau, 29°

... et dans le monde

- Bangkok: pluvieux, 34°
- Le Caire: ensoleillé, 36°
- Johannesburg: ensoleillé, 16°
- Miami: pluvieux, 28°
- Pékin: pluvieux, 21°
- Rio de Janeiro: variable, 22°
- San Francisco: variable, 22°
- Sydney: ensoleillé, 18°
- Tokyo: pluvieux, 18°

Soleil

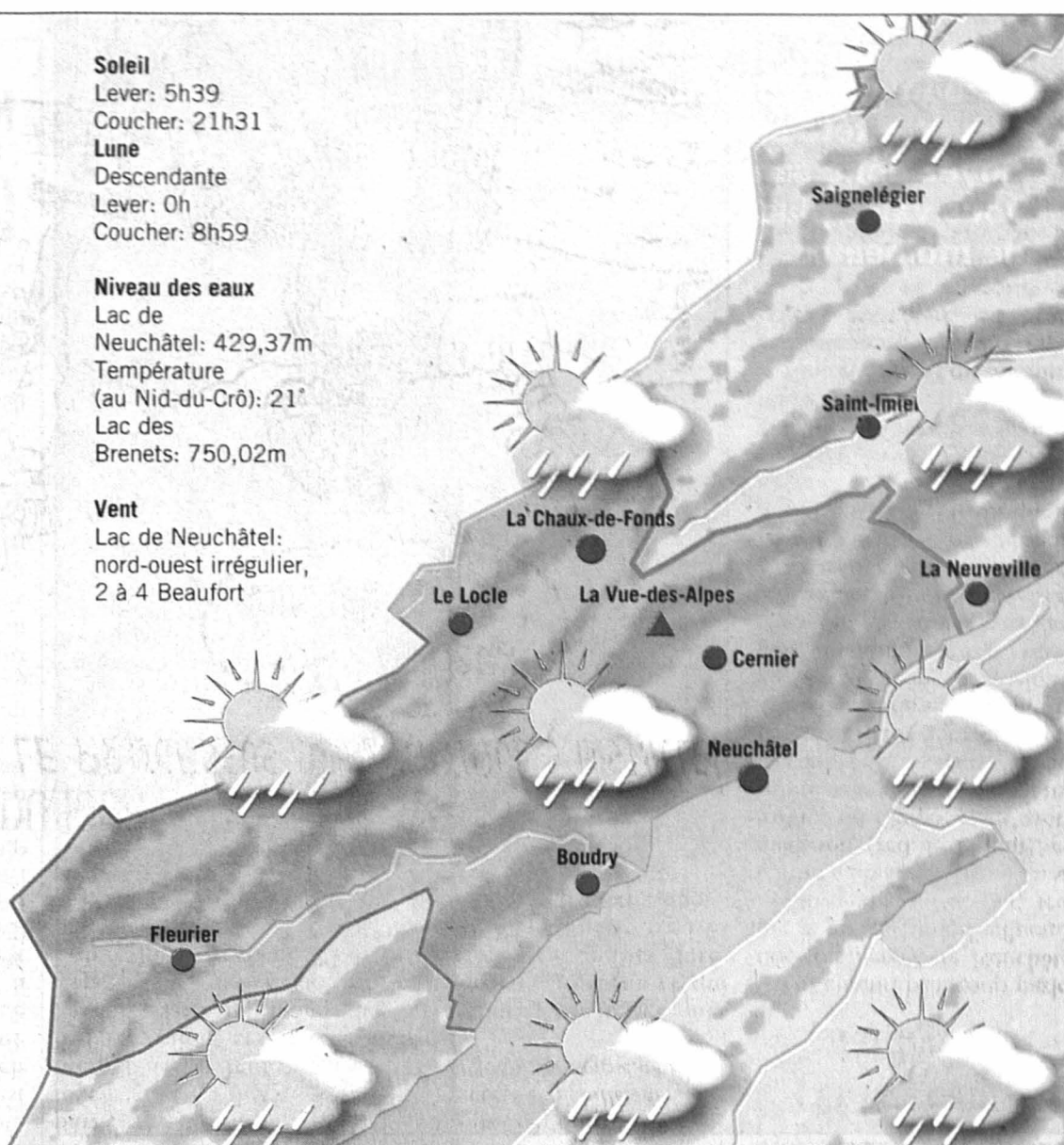
- Lever: 5h39
- Coucher: 21h31
- Lune
- Descendante
- Lever: 0h
- Coucher: 8h59

Niveau des eaux

- Lac de Neuchâtel: 429,37m
- Température (au Nid-du-Crô): 21°
- Lac des Brenets: 750,02m

Vent

- Lac de Neuchâtel: nord-ouest irrégulier, 2 à 4 Beaufort



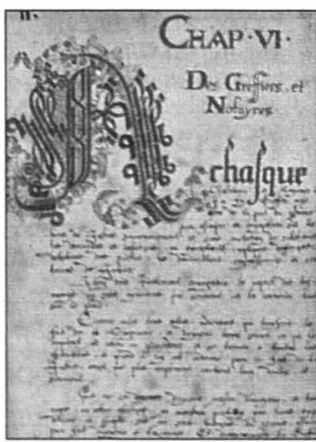
Aujourd'hui	Samedi	Dimanche	Lundi
En plaine: 20° A 1000 m: 15°	19° 14°	22° 18°	19° 14°

Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

23 février 1618

Le duc d'Orléans condamné par les bourgeois de Berne

Pendant la minorité du jeune Henri II, Marie de Bourbon détient la régence jusqu'à sa mort en 1601. C'est alors Catherine de Gonzague qui reprend la conduite des affaires. Devenu majeur, Henri II vient prendre possession de son comté en 1617. Mais de sérieux différends surgissent entre lui et la bourgeoisie de Neuchâtel. Celle-ci refuse obstinément de lui communiquer le texte de ses franchises et, pour en savoir plus, Henri II décide de faire recueillir les coutumes alors en vigueur dans son comté. Irrités par cette initiative, les Neuchâtelois citent le duc à comparaître devant les juges de la bourgeoisie de Berne, arbitres ordinaires des conflits entre les Neuchâtelois et leurs souverains. Il s'y refuse naturellement, mais il est condamné, par contumace, le 23 février 1618. Ce n'est que le début de longues querelles entre ce prince catholique, imbu de ses droits, et ses sujets neuchâtelois réformés.



LA TRIBUNE DES LECTEURS

LA CHAUX-DE-FONDS

A qui remettre les objets trouvés?

Depuis des générations, on nous éduque dans le respect de la propriété privée, et notamment on imprime aux jeunes la notion selon laquelle les objets trouvés ne nous appartiennent pas et qu'il convient de les rendre à leurs propriétaires. Il a été créé à cet effet des bureaux chargés de collecter les objets trouvés, afin que leurs propriétaires viennent les récupérer. L'usage prévoit que, passé le délai de un an et un jour (un mois pour le numéraire), les objets trouvés deviennent la propriété du découvreur. Les CFF se sont toujours chargés de ce devoir pour ce qui était des ob-

jets trouvés sur le domaine ferroviaire. Il semblerait que les temps changent. Les objets trouvés ne semblent plus jamais devoir être la propriété de ceux qui les trouvent. A preuve, la scène dont j'ai été témoin à la gare de La Chaux-de-Fonds. Cette gare ne possède plus de bureau des objets trouvés. C'est le guichet qui est censé en tenir lieu. Or, un matin, une personne qui faisait la queue devant moi au guichet a trouvé un billet de vingt francs et l'a remis à la préposée. Celle-ci a pris le dépôt

sans donner la moindre quittance. Comme je m'en étonnais, l'employée m'a répondu qu'on ne distribuait pas de quittance, et que j'étais prié de m'occuper de mes affaires. Or, il se trouve que l'honnêteté du service publique me semble faire partie des affaires de tout citoyen quel qu'il soit. Comment le découvreur pourra-t-il faire valoir ses droits à l'avenir, sans quittance du dépôt? Et que deviendra l'objet non réclamé? Propriété des CFF?... Et pourquoi à l'avenir re-

mettre encore les objets trouvés à un tel organisme? Comment pourra-t-on exercer un contrôle sans quittance et carnet à souches? Comment être sûr que la personne qui viendra chercher le billet de banque qu'elle aura perdu ne se verra pas répondre d'un air innocent: «Un billet de vingt francs? Non, personne ne l'a ramené».

En fait, j'encourage mes concitoyens, au vu de ce qui précède, à ne confier dorénavant les objets trouvés qu'au bureau des objets

trouvés de la police. Là, on vous remettra une quittance et vous aurez la certitude que tout se fera au mieux des intérêts des deux partis.

Dominique Némitz,
 La Chaux-de-Fonds

NEUCHÂTEL

Et les faims tardives?

On entend beaucoup parler des commerces de Neuchâtel qui se plaignent de l'influence négative d'Expo.02 sur leur chiffre d'affaires. Mais voilà, samedi soir (réd: le 1^{er} juin), en sortant de l'Expo, nous avons voulu manger dans un petit restaurant de Neuchâtel. Il était certes 21h10 lorsque nous avons demandé s'il était encore possible de manger (quelques tables étant libres). On nous a répondu: «La cuisine ferme dans 20 minutes, alors c'est impossible. Mais vous pouvez prendre notre carte de visite pour une prochaine fois». C'est bien évident que le touriste de passage va revenir exprès à Neuchâtel pour manger dans un restaurant qui l'a refusé une fois!

Heureusement qu'un autre établissement, servant des spécialités asiatiques, est beaucoup plus commerçant et reçoit avec le sourire des clients jusqu'à plus de 23 heures. Alors, que ceux qui se plaignent essaient de réfléchir un peu plus loin que leurs petites habitudes suisses: en effet, tout le monde ne mange pas à 18 heures précises.

Patricia Mercet,
 Les Hauts-Geneveys

LE DESSIN DU JOUR

AFGHANISTAN: LE PROCESSUS DÉMOCRATIQUE S'INSTALLE!

